



apur

ATLAS DU GRAND PARIS SPORTIF

JUILLET 2024

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

LE SPORT DANS LE GRAND PARIS

LE MOUVEMENT SPORTIF

1 186 226

licenciés (17 % de la population)



de femmes
parmi
les licenciés *

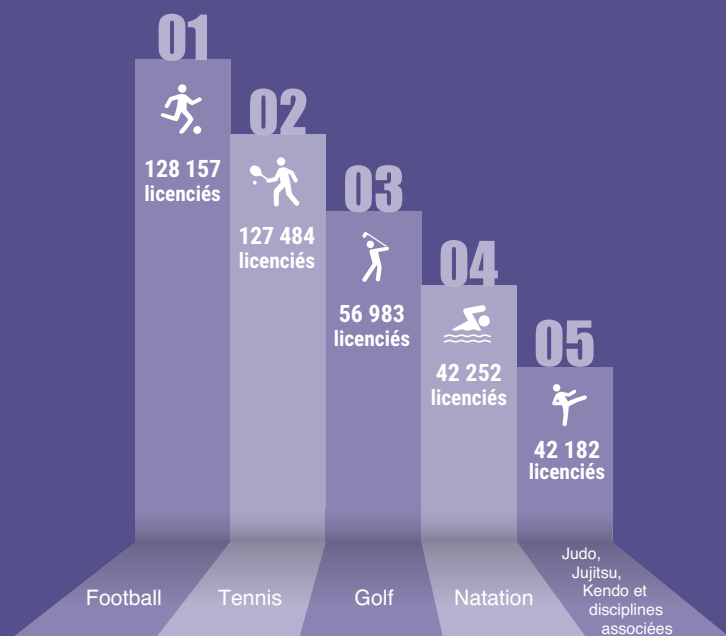
8 800

clubs, dont 3 681 dans
des fédérations olympiques



4 058

licenciés dans
les fédérations dédiées au handicap *



Top 5 des fédérations olympiques comptant le plus de licenciés *

Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs (2022) – traitement Apur

JEUNESSE ET SPORT



de jeunes de moins de 25 ans
parmi les licenciés
(soit 732 349 jeunes) *

213 203

licenciés dans des
fédérations scolaires *

SPORT ET SANTÉ



53

Maisons Sport-Santé
dans le Grand Paris

17 %

de la population assurée
en affection de longue durée
(1 044 419 personnes)

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

2 078

équipements structurants
(soit **29** pour 100 000 habitants)

139

installations accueillant
des compétitions nationales
et internationales



671

projets d'équipements sportifs recensés
depuis 2020, dont **71 %** déjà livrés

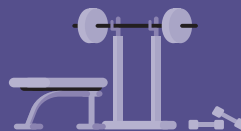


759

petits terrains
de sport collectifs
(TEP, City Stades...)

2 043

terrains et salles de sport scolaires
recensés dans des établissements scolaires **



975

salles de sport privées commerciales
recensées en 2024

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES



26

sites de compétition dans le Grand Paris



27

sites potentiels de baignade en héritage

105 km

d'Olympistes cyclables
pour relier les sites de compétition

LES MOBILITÉS ACTIVES DANS LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS



+ 72 %

de déplacements à pied
entre 2001 et 2020 *

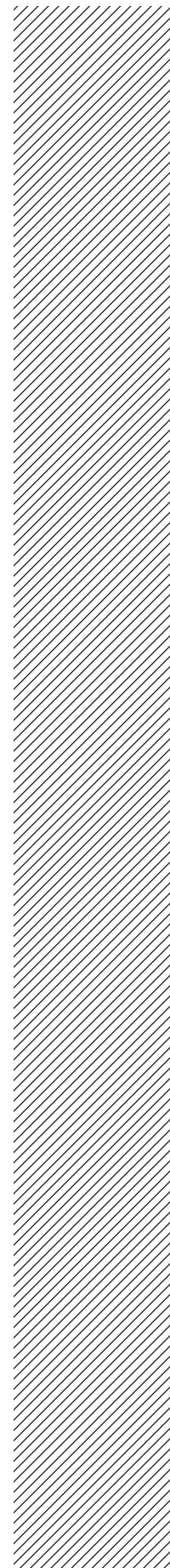
+ 302 %

de déplacements à vélo
entre 2001 et 2020 *

4 017 km

d'aménagements cyclables
(**2 158 km** en projet)





Directeur et directrice de la publication : **Alexandre LABASSE**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Mathieu COUDERC, Yann-Fanch VAULÉON, Martin WOLF**

Sous la direction de : **Patricia PELLOUX**

Avec la contribution de : **Jean-Christophe BONIJOL, Morad KHALOUA, Amélie NOURY,**
Ludovic PEPION, Anne SERVAIS

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

Photo de couverture : Principaux parcours de course à pied, marche et vélo en 2022 - Strava Metro (données agrégées) © Apur
www.apur.org

24P020280

Sommaire

INTRODUCTION	6
1. Les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, accélérateurs d'un Grand Paris sportif	11
L'histoire olympique du Grand Paris et les Jeux de Paris 2024	12
Le Grand Paris au rythme des Jeux	16
Les héritages matériels des Jeux olympiques et paralympiques 2024	22
Impact social et héritage immatériel des Jeux de Paris 2024	28
2. Les équipements sportifs et les projets	33
L'offre d'équipements sportifs en 2024	34
L'offre d'équipements sportifs en 7 cartes	38
Typologies et implantations: des sites sportifs historiques aux équipements de proximité	52
Des équipements gérés majoritairement par les communes	58
La structuration du mouvement sportif et du sport de haut niveau	62
Et demain ? Les projets d'équipements sportifs et les enjeux	68
3. L'offre privée et ses tendances	83
Les salles de sport privées complètent l'offre sportive	84
L'implantation de l'offre privée dans une diversité de lieux	88
La diversification de l'offre privée en réponse à une concurrence accrue	90
4. Les pratiques libres et de nature	93
L'espace public, support de nombreuses pratiques sportives	94
L'eau, cet élément majeur des destinations sportives et de loisir	108
Les forêts et les grands espaces verts, un cadre propice aux activités de nature	116
5. L'animation et la promotion des activités physiques et sportives	125
Jeunesse et sport: assurer la continuité des pratiques sportives	126
Les pratiques sportives des femmes: des inégalités mais des actions qui se déploient	134
Les pratiques sportives des LGBT+	140
L'évolution de l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap	144
Les séniors encore éloignés des pratiques sportives	150
L'activité physique adaptée et les maisons sport-santé	152
6. Panorama de 24 pratiques sportives	159
Athlétisme	Gymnastique
Badminton et squash	Handball
Basketball	Natation, nage et baignade
Course à pied	Sports nautiques
Cyclisme	Patinage, hockey sur glace
Danse	Pétanque et boules
Équitation	Rugby et football américain
Escalade	Sports de combat et arts martiaux
Fitness et musculation	Tennis et padel
Football	Tennis de table
Glisse urbaine	Tir à l'arc, escrime et tir
Golf	Volley-ball

INTRODUCTION

À l'heure des Jeux olympiques et paralympiques 2024, l'atlas du Grand Paris sportif brosse le portrait des pratiques et des installations sportives à l'échelle de la métropole.

La richesse et la diversité des pratiques sportives dans le Grand Paris s'expriment autant dans les 2078 équipements publics, les 975 salles privées commerciales, les 2043 installations sportives des établissements scolaires, que dans les grands sites naturels et les espaces publics propices aux pratiques libres.

Accélérés avec la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques, la programmation d'équipements sportifs et d'installations dans l'espace public encouragent la pratique du sport : 691 projets d'équipements sportifs depuis 2020, dont 134 constructions neuves, et aussi des salles publiques ou privées de plus petite taille, des activités en rez-de-chaussée ou dans des bâtiments reconfigurés, des espaces extérieurs dans les squares et les bois, sur l'espace public ou sur les toits...

Porter un regard sur les activités physiques et sportives, c'est aussi comprendre la diversité des taux de pratique et des pratiquants qui varie selon les profils et les sports. Comment se structure et évolue l'offre dans un contexte où les équi-

pements sont très sollicités, la demande croissante et les inégalités socio-économiques encore marquées? Comment appréhender plusieurs enjeux sociaux à travers des dispositifs d'animation et de promotion des activités physiques et sportives? Quelles sont les évolutions et spécificités géographiques par sport?

L'atlas du Grand Paris sportif s'organise en six parties :

- L'étude s'ouvre sur les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et la manière dont les Jeux s'insèrent dans le paysage du Grand Paris à l'été 2024 et leur héritage aux bénéfices des habitants et des territoires.
- La deuxième partie brosse le portrait de la diversité des équipements et leurs évolutions historiques, récentes et à venir pour répondre aux besoins des habitants.
- La troisième donne à voir l'évolution de l'offre sportive privée en forte croissance.
- La quatrième partie s'intéresse aux pratiques libres et aux grands sites naturels, de plus en plus plébiscités par les usagers.
- Le cinquième chapitre donne à voir la manière dont l'animation et la promotion des activités physiques et sportives se déploient en réponse à des enjeux sociaux de plus en plus prégnants.
- La dernière partie propose une photographie des lieux de pratique de 24 familles de sports en 2024.

1 – OMS, « Constitution de l'organisation Mondiale de la Santé, signée à la conférence internationale de la santé ». New York, le 22 juillet 1946.

2 – Inserm, « Activité physique : contextes et effets sur la santé », Rapport. Paris : Les éditions Inserm, coll. Expertise collective, XII – 811 p.

Le sport renvoie à de nombreux usages. Au-delà des compétitions de haut niveau, les enjeux du bien-être et de santé par la pratique d'une activité physique sont de plus en plus intégrés : « *on entend par « sport » toutes formes d'activités physiques et sportives, qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux* » selon la Charte Européenne du sport.

L'activité physique relève ainsi d'une approche plus englobante que le sport, en incluant l'ensemble des mouvements de la vie quotidienne. Elle désigne « tout mouvement corporel produit par contraction des muscles squelettiques entraînant une augmentation de la dépense énergétique par rapport à la dépense énergétique de repos » selon l'OMS.

Les études de santé publique mettent en lien l'activité physique et le maintien de l'état de santé, à la fois physique, mentale et sociale¹. Selon l'Inserm, « *la pratique d'une activité physique modérée de 3 heures par semaine, ou d'une activité physique intense de 3 fois 20 minutes par semaine, diminue de 30 % le risque de mortalité prématurée. La pratique régulière d'une activité physique ou sportive améliore le bien-être émotionnel et physique, la qualité de vie subjective et la perception de soi*². »

Pour réaliser cet atlas, plusieurs sources de données ont été mobilisées :

- Le ministère des Sports pour le recensement des équipements sportifs et des activités proposées par équipement ;
- L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire pour le recensement des licenciés et des clubs auprès des fédérations sportives agréées par le ministère des Sports ;
- La Préfecture de la Région d'Île-de-France et la Préfecture de Police pour les données relatives à l'utilisation des espaces aquatiques ;
- Les Conseils Départementaux à travers plusieurs services ;
- la Ville de Paris et particulièrement la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), pour les données relatives aux équipements, agrès et parcours sportifs ;
- La Banque de données sur le Commerce (BDCom) de l'Apur
- Strava pour les itinéraires de course à pied et cycliste.

L'approche de terrain a permis de consolider ces données à travers des observations, visites et entretiens menées en 2023 et 2024. Des échanges ont été réalisés avec plusieurs acteurs :

- Des administrations publiques dont **l'Agence Nationale du Sport**, **l'Agence Régionale de Santé Île-de-France** (Département Prévention et Accompagnement des Maladies Chroniques), **le Centre d'expertise Sport Handicaps** et **le Pôle ressources national sport-innovations** du Ministère des Sports, la **SOLIDEO** (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques), **l'INJEP** (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire).

- Des collectivités territoriales, parmi lesquelles **la Ville de Paris** (DJS, DASCO, DSP, DGJOPGE), le **Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis** (Délégation aux jeux olympiques et paralympiques, Direction de la nature, des paysages et de la biodiversité), le **Conseil Départemental des Hauts-de-Seine** (Pôle Jeunesse et Sports), le **Conseil Départemental du Val-de-Marne** (Service départemental des sports), les Établissements publics territoriaux Plaine Commune, Est Ensemble, Grand Paris Seine Ouest, Paris Terres d'Envol, Paris Est Marne et Bois, Grand-Orly Seine Bièvre, le syndicat Mixte des **Parcs interdépartementaux des sports du Tremblay et de Choisy Paris-Val-de-Marne**...

- Des associations du mouvement sportif dont le Comité Paralympique et Sportif Français – Île-de-France (**CPSF**), les Comités départementaux olympiques et sportifs de Seine-Saint-Denis (**CDOS93**) et du Val-de-Marne (**CDOS94**), les comités de la Fédération sportive et gymnique du travail de Seine-Saint-Denis (**FSGT93**) et des Hauts-de-Seine (**FSGT92**) ainsi que les associations Vélo Longchamp, Sine Qua Non, Les Coqs Festifs...

- Des entreprises comme Strava, Playgones, Be-baller ainsi que des salles de sport privées commerciales (Basic Fit, Climbing District, Hego Batignolles, Keep cool, etc.).

Enfin, l'analyse des projets portés par différents acteurs (État, Solideo, COJO Paris 2024, Ville de Paris, collectivités territoriales, établissements publics territoriaux, acteurs privés, etc.) a enrichi le regard sur la programmation des équipements et lieux sportifs récents et à venir.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU GRAND PARIS

Les équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris

- Piscine (193)
- Patinoire (13)
- Gymnase et salle de sport (1 088)
- Stade (402)
- Installation de tennis (296)
- Terrain de sports collectifs de proximité (TEP, City Stade) (759)
- Base nautique (28)
- Centre équestre, champ de courses, hippodrome (41)
- Terrain de golf (17)
- Autre équipement sportif (agrès, aire de glisse) (520)

Salles de sport privées

- ◆ Salle de sport privée

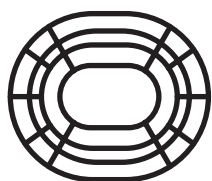
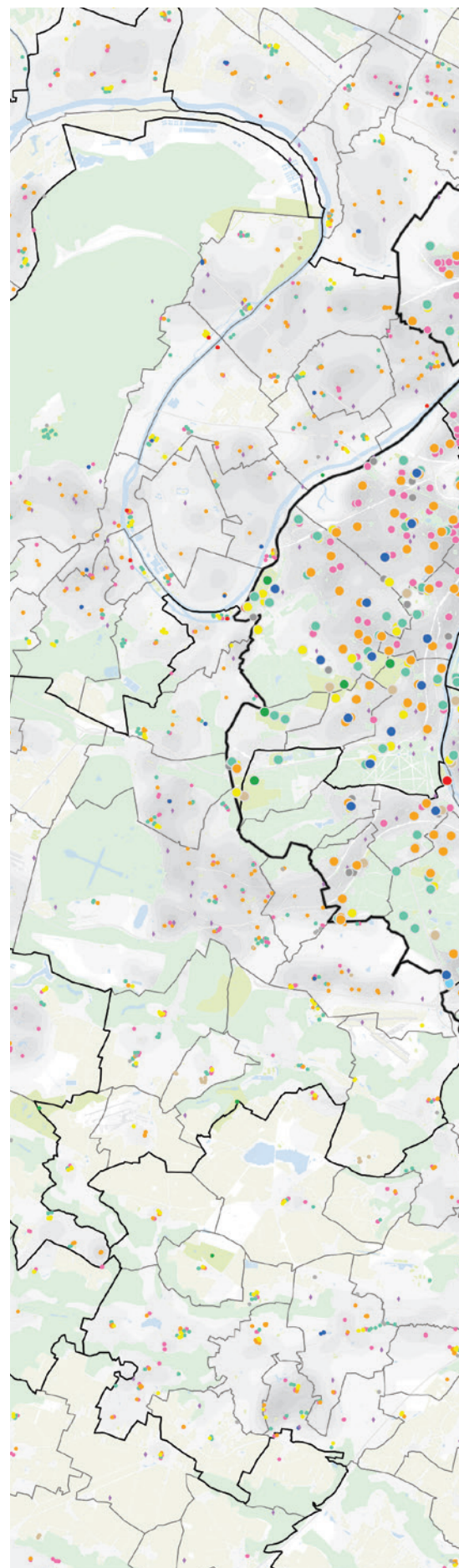
- Métropole du Grand Paris
- EPT
- Communes
- Équipement sportif de plein air
- Forêt, parc et jardin
- Terre agricole

Nombre d'habitants à l'hectare

moins de 50 plus de 500

Sources : Apur (périmètre MGP) et ministère des Sports - Data ES (hors MGP)

0 3 km **apur**

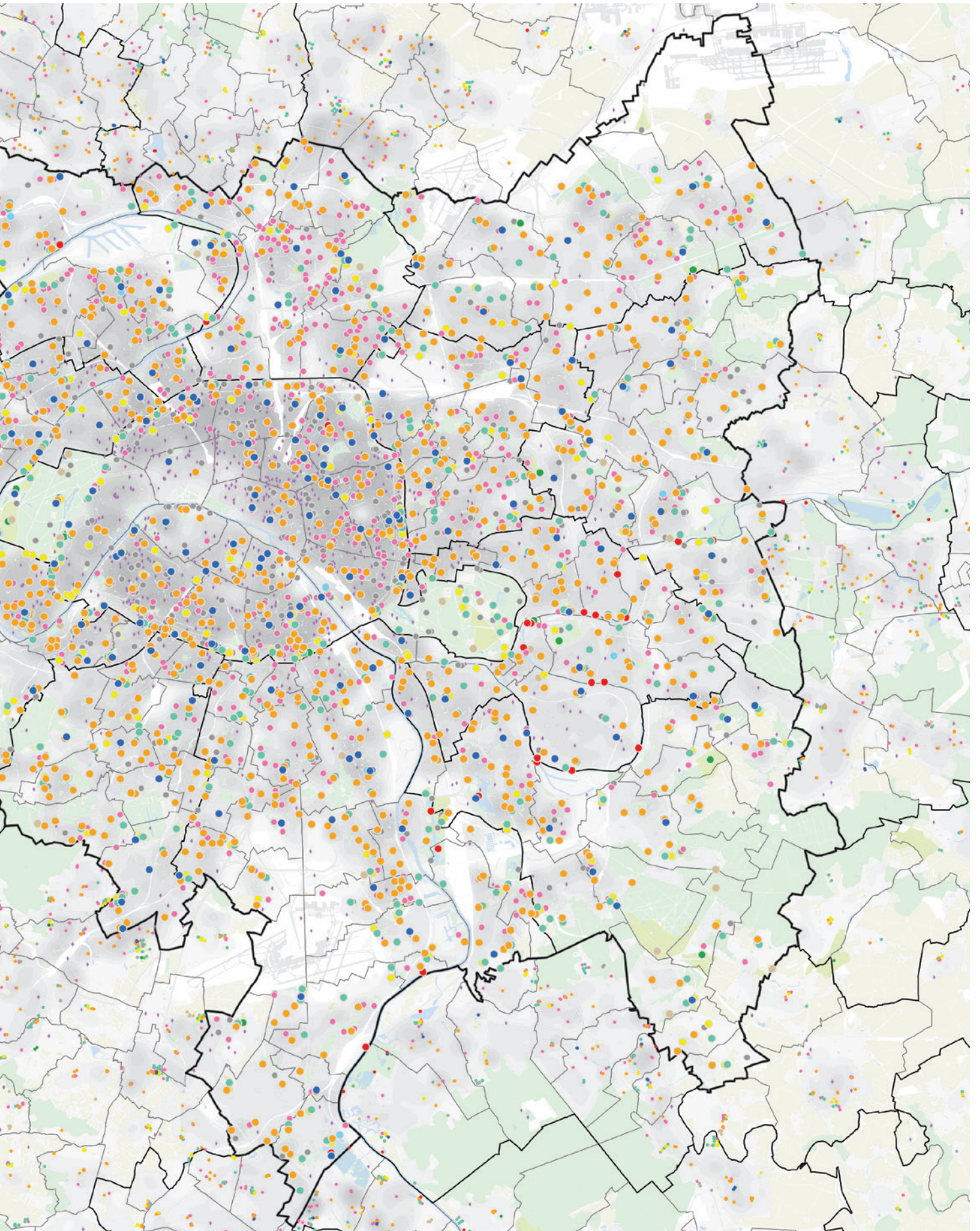


2 078

équipements sportifs structurants
dans la métropole du Grand Paris,

975

salles de sport privées







1. LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024, ACCÉLÉRATEURS D'UN GRAND PARIS SPORTIF

1.1

L'histoire olympique du Grand Paris et les Jeux de Paris 2024

Paris, la Métropole du Grand Paris, les collectivités, le monde sportif, Paris 2024 ont travaillé une dizaine d'années pour vivre au rythme de Jeux olympiques et paralympiques en 2024 du 26 juillet au 11 août puis du 28 août au 8 septembre 2024, marquant le 100^e anniversaire des jeux olympiques d'été de Paris 1924. L'événement est placé sous le signe de l'héritage durable et d'accélérateur urbain pour le territoire et ses habitants.

Paris 1900 : les « Jeux » de l'Exposition universelle

Les concours internationaux de sports de 1900, faisant office de Jeux Olympiques mais organisés sous l'égide de la République et non sous celle du CIO, se déroulent à Paris de mai à octobre le temps de l'Exposition universelle.

Peu d'équipements spécifiques sont créés du fait de l'utilisation d'équipements sportifs et d'espaces publics existants pour organiser les épreuves. La plupart d'entre elles se déroulent dans le Bois de Vincennes, les autres étant principalement installées dans Paris. Le Jardin des Tuileries (Paris centre) accueille par exemple les combats d'escrime, la place de Breteuil (Paris, 7^e) les épreuves d'équitation avec un hippodrome provisoire géré par la Société hippique française, le bois de Boulogne l'athlétisme sur le site de la Croix Catelan, géré par le Racing Club de France depuis 1886. D'autres

épreuves se déroulent sur l'île de Puteaux comme le tennis, ouvert aux femmes, au sein de la Société sportive de l'île de Puteaux. Fondée en 1873, elle est l'un des premiers clubs de tennis en France. Les épreuves de voile se déroulent sur la Seine, à Meulan, site géré par le Cercle de la Voile de Paris. Le même lieu est utilisé pour les Jeux de 1924. Les concours de tir ont lieu sur le terrain militaire de Satory, près de Versailles, et les épreuves de golf à Compiègne, dans l'Oise.

Le vélodrome municipal de Vincennes reste un vestige important de ces Jeux, financé conjointement par l'Etat et la Ville de Paris. Il résulte d'abord d'une demande des cyclistes parisiens et d'un développement de la pratique dans les années 1890-1900. Inauguré en 1896 et rapidement surnommé « Cipale », il est un lieu emblématique des concours avec des épreuves de cyclisme, gymnastique, football et rugby. Entre 1968 et 1975, il est le point d'arrivée du Tour de France. En 1987, il est rebaptisé « Vélodrome Jacques Anquetil » et connaît d'importantes rénovations de 2012 à 2015.

Paris 1924 : les premiers Jeux olympiques modernes

Vingt-quatre ans plus tard, Paris organise la VIII^e Olympiade de l'ère moderne. De nouvelles installations sportives voient le jour dans Paris et ses environs, dont certaines subsistent encore aujourd'hui.

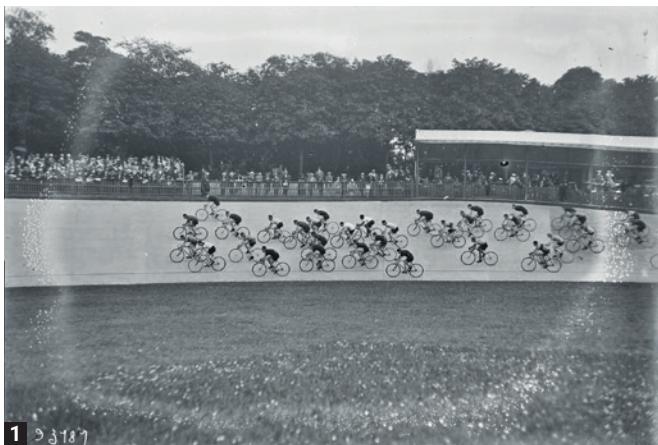
Initialement un hippodrome en 1883, le stade de Colombes est partiellement transformé en stade en 1907. À partir de 1920, lorsque le Racing Club de France en devient locataire, des compétitions de football, de rugby et d'athlétisme s'y déroulent régulièrement. Il devient en 1924 le principal site des Jeux, choisi face à d'autres sites comme le stade Pershing (Paris, 12^e) et le Parc des Princes (Paris, 16^e) par la mobilisation des dirigeants du Racing Club de France. Il accueille les cérémonies d'ouverture et de clôture et de nombreuses épreuves. Conçu par l'architecte Louis-Faure Dujarric, le nouveau stade de Colombes offre 45 000 places, dont 20 000 assises, et se distingue par sa grande modernité pour l'époque. Il est rénové pour les Jeux de 2024 et retenu pour les épreuves de hockey sur gazon. Pour les Jeux de 1924, un village olympique en bois est construit pour la première fois pour accueillir les athlètes à Colombes.

Autre site et héritage majeur: la piscine des Tourelles, aujourd'hui piscine Georges-Vallerey à la porte des Lilas (Paris, 20^e). Il s'agit du premier bassin de 50 m avec des couloirs séparés par des lignes de bouchons de liège. La piscine est équipée de gradins pouvant accueillir 1 500 spectateurs. En 1924, elle accueille les épreuves de natation et de water-polo.

Dans l'Ouest parisien, un autre site encore visible est l'hippodrome d'Auteuil (Paris, 16^e). Bien qu'il existe depuis 1873, les tribunes ont été entièrement reconstruites et une piste de steeple a été ajoutée pour les Jeux de 1924. Au nord de Paris, le stade de Saint-Ouen, rebaptisé Stade de Paris puis Stade Bauer, accueille des épreuves de football en 1924 et continue d'accueillir des compétitions sportives.

Les sites de 1924 ont donc marqué durablement le Grand Paris. Le Vélo-drome d'hiver, le « Vel d'Hiv », inauguré en 1910 (Paris, 15^e) a quant à lui

- 1 - **Vélodrome de Vincennes** (surnommé « La Cipale »), héritage des Jeux de 1900 (Paris, 12^e)
- 2 - **Stade olympique Yves du Manoir** de Colombes, principal site des Jeux de 1924 (Colombes - 92)
- 3 - **Hippodrome d'Auteuil**, rénové pour les Jeux de 1924 (Paris, 16^e)
- 4 - **Piscine des Tourelles** (devenue Georges Vallerey), héritage des Jeux de 1924 (Paris, 20^e)



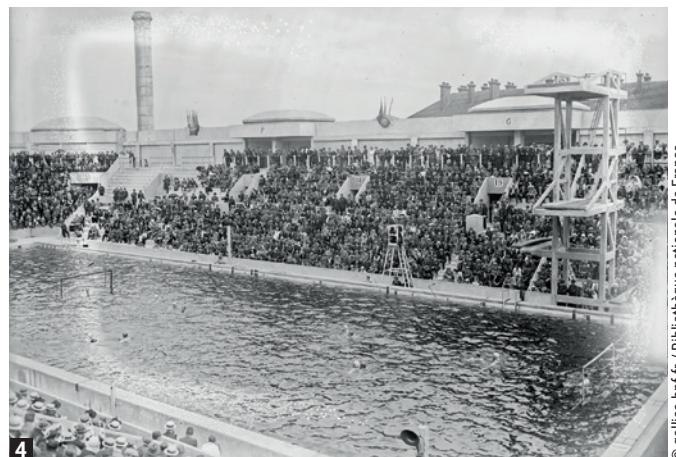
© gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



© gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



© gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



© gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

accueilli des épreuves de boxe lors des Jeux olympiques de 1924, puis de nombreuses autres manifestations sportives et populaires mais a été détruit en 1959.

Les legs des candidatures comme accélérateurs de projets urbains

Paris a aussi su tirer parti de grands projets qui n'ont pas abouti mais qui ont changé le regard sur la ville et permis l'essor de grandes opérations de développement urbain.

La candidature de Paris à l'organisation de l'Exposition universelle de 1989, puis à celle des Jeux olympiques

de 1992 a contribué à la mutation du sud-est de Paris par la mise en évidence des potentialités de ces sites en bords de Seine. La candidature pour les Jeux olympiques de 1992 a proposé la mise en valeur du site de la Seine, l'implantation sur la gare Tolbiac d'un grand équipement qui était le stade nautique en face du Palais Omnisports de Paris-Bercy et l'édification d'un quartier mixte de logements et d'activités qui est devenu Paris-Rive-Gauche. Le grand équipement sera finalement la Bibliothèque nationale de France ouverte au public en 1996, reliée au parc de Bercy par la passerelle piétonne et cycliste Simone-de-Beauvoir ouverte 10 ans plus tard.



© Apur - David Boureau

Point de vue sur le parc Martin Luther-King au cœur de la ZAC des Batignolles, élaborée dans le cadre de la candidature des Jeux de 2012



© Paris 2024 - Photothèque de Saint-Quentin-en-Yvelines

Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, réalisé à l'issue de la candidature de Paris 2012



© Apur - Mathieu Couderc

Skatepark, Parc Martin Luther-King, Clichy-Batignolles (Paris, 17^e)



© Apur - Mathieu Couderc

Terrain de Football, Parc Martin Luther-King, Clichy-Batignolles (Paris, 17^e)

Lorsque Paris se porte candidate pour accueillir les Jeux en 2008, la réflexion urbaine s'oriente davantage sur le secteur nord-est parisien et, à partir du Stade de France, inauguré en 1998. Il englobe le village olympique proposé dans la plaine Saint-Denis et installe des équipements le long du boulevard des Sports, de la porte de la Chapelle à la porte de la Villette. Les réflexions urbaines menées tant dans la plaine Saint-Denis qu'à Paris serviront de socles aux aménagements à venir.

La candidature de 2012 s'appuie toujours sur un noyau nord avec le Stade de France et des équipements situés à la porte de la Chapelle, mais forte de l'avis de la commission d'évaluation de 2008, la localisation du village olympique se porte sur le site à Batignolles (Paris, 17^e). Le projet des Batignolles, ayant été conçu pour être un nouveau quartier accueillant les athlètes, ira à son terme et le plan d'ensemble changera uniquement à la marge. Un nouveau quartier s'est ainsi érigé sur une ancienne friche ferroviaire sous-exploitée, laissant apparaître autour du parc Martin Luther King de 10 ha. Il accueille d'ailleurs aujourd'hui plusieurs installations sportives de plein air et de

nombreux sportifs. Deux autres équipements sont restés en héritage de la candidature de 2012. À l'ouest de Paris, le vélodrome national à Saint-Quentin-en-Yvelines à Montigny-le-Bretonneux, avec ses pistes olympiques aux normes de l'Union cycliste internationale, ouvre ses portes en 2014. Il en est de même plus à l'est avec le stade nautique de Vaires-sur-Marne livré en 2019.

Ainsi, les candidatures passées ont toujours été une occasion de transformer des territoires en y amenant un regard différent, à plus grande échelle et avec plus d'ambition¹.

100 après : les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Les Jeux de Paris 2024 s'inscrivent dans cette volonté d'héritages olympiques. Pour la candidature de Paris aux Jeux de 2024, le contexte a changé. Le paradigme autour de la logique d'héritage durable des grands événements sportifs s'est imposé, au sein même du CIO avec l'Agenda 2020. Entre-temps, des réalisations ont vu le jour comme les rénovations du Parc des Princes et du Stade Jean-Bouin, celle engagée de la base nautique de Vaires-sur-Marne, les constructions du vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines et de Paris La Défense Arena. Le niveau d'équipement de haut niveau est bien meilleur.

Ainsi, Paris 2024 s'est appuyé au maximum sur les équipements sportifs de haut niveau existants tout en bénéficiant d'opportunités foncières et d'enjeux de développement urbain important. Par ailleurs, pour renforcer les liens entre Paris et la Seine-Saint-Denis, deux programmes urbains voient le jour : le village olympique et paralympique à Pleyel-Bords de Seine et le village des médias à Dugny-Le Bourget qui seront deux nouveaux quartiers mixtes situés à proximité de nouvelles gares du Grand Paris Express.

1 — La revue *Paris Projet* n°36-37 de l'Apur présente les projets de renouvellement urbain issus de la candidature de 2012.

2 — L'héritage progressivement inscrit comme « nouveau paradigme des sciences sociales dans l'étude des événements olympiques et sportifs ». Voir : J-F. Loudcher, A. Suchet, P. Soulier (2022). *Héritages sportifs et dynamiques patrimoniales*. Presses universitaires de la Méditerranée – PULM.

L'inscription de la logique d'héritage durable des grands événements sportifs

Les Jeux olympiques d'été de Londres en 2012 ont accéléré la réflexion autour de l'héritage pour le sport international, jusqu'à se formaliser quelques années plus tard au sein du Comité International Olympique (CIO). En 2013, le CIO adopte l'Agenda 2020, qui entérine une vision plus sobre des héritages matériels des candidatures, notamment pour ne plus construire des « éléphants blancs » c'est-à-dire des équipements surdimensionnés et inutilisés après les Jeux.

Les notions d'héritage, stratégie de legs - ou *legacy* en anglais - et d'impact social, infusent depuis dans la rhétorique et les réflexions politiques de l'organisation de grands événements sportifs et leur rapport avec les territoires et habitants, mais aussi dans la recherche scientifique, en sciences sociales notamment, autour des dimensions matérielles, immatérielles et mémorielles².

Dès la phase de candidature à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 en 2015, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Paris 2024 a porté au cœur de la candidature ces notions d'héritage et de durabilité comme opportunité de développement à l'échelle métropolitaine et d'accélérateurs urbains, particulièrement entre Paris et la Seine-Saint-Denis.

1.2

Le Grand Paris au rythme des Jeux

SITES DE COMPÉTITION

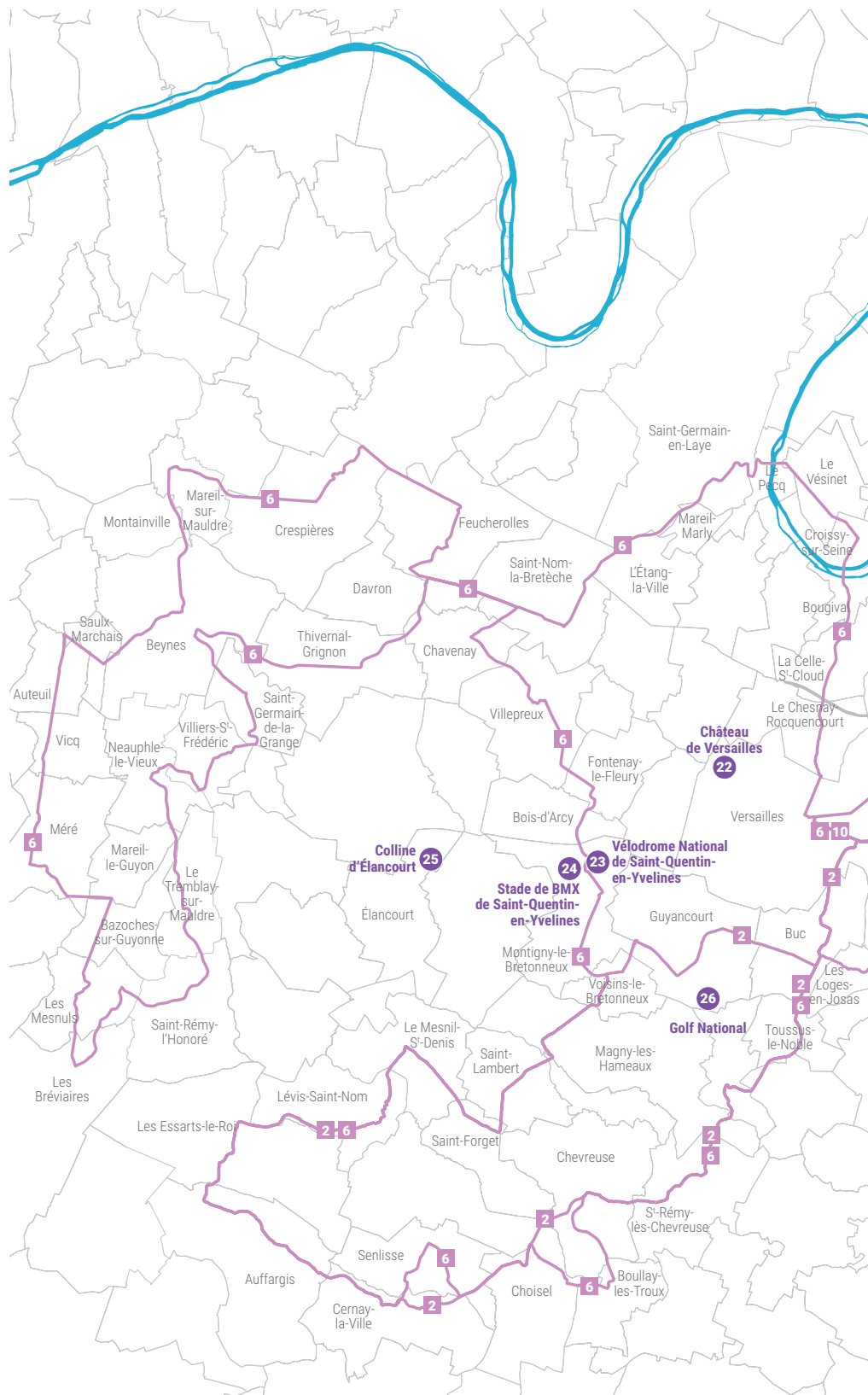
- 01 Stade de France (athlétisme, rugby, para athlétisme)
- 02 Centre Aquatique Olympique (natation artistique, plongeon, water-polo)
- 03 Terrain des Essences (para marathon)
- 04 Site d'escalade du Bourget (escalade sportive)
- 05 Arena Paris Nord (boxe, pentathlon moderne)
- 06 Adidas Arena (badminton, gymnastique rythmique, para badminton, para haltérophilie)
- 07 Arena Bercy (basketball, gymnastique artistique, trampoline, basketball fauteuil)
- 08 Hôtel de Ville (athlétisme)
- 09 Concorde (basketball 3x3, BMX freestyle, breaking, skateboard)
- 10 Invalides (tir à l'arc, athlétisme, cyclisme sur route, para tir à l'arc)
- 11 Grand Palais (escrime, taekwondo, para taekwondo, escrime fauteuil)
- 12 Alexandre III (natation marathon, triathlon, cyclisme sur route, para triathlon)
- 13 Arena Champ-de-Mars (judo, lutte, para judo, rugby fauteuil)
- 14 Stade tour Eiffel (volleyball de plage, cécifoot)
- 15 Trocadéro (cyclisme sur route, athlétisme)
- 16 Stade Roland-Garros (tennis, boxe, tennis fauteuil)
- 17 Parc des Princes (football)
- 18 Arena Paris Sud (haltérophilie, handball, volleyball, tennis de table, goalball, boccia, para tennis de table)
- 19 Stade Yves-du-Manoir (hockey)
- 20 Stade nautique (canoë sprint, aviron, canoë-kayak slalom, para canoë, para aviron)
- 21 Paris La Défense Arena (natation, water-polo, para natation)
- 22 Château de Versailles (sports équestres, pentathlon moderne, para équitation)
- 23 Vélodrome National (cyclisme sur piste, para cyclisme sur piste)
- 24 Stade de BMX (BMX racing)
- 25 Colline d'Élancourt (mountain bike)
- 26 Golf National (golf)

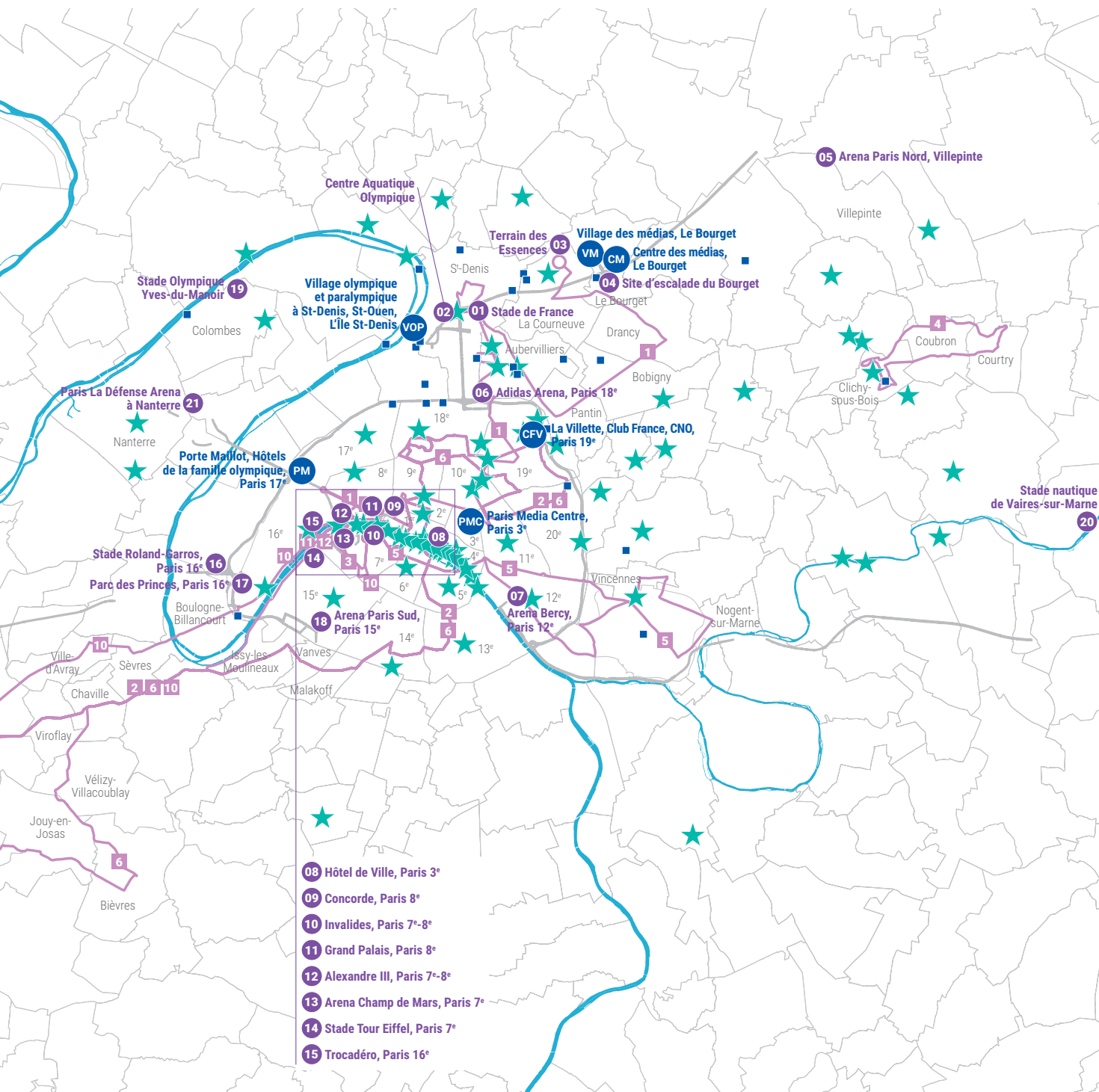
ÉPREUVES DES ITINÉRAIRES DE COURSES

- 1 Marathon paralympique / Paracyclisme
- 2 Cyclisme : course sur route femmes
- 3 10 km pour tous
- 4 Paracyclisme : relais mixte par équipe / course en ligne / course contre la montre
- 5 Cyclisme : course contre la montre
- 6 Cyclisme : course sur route homme
- 7 Natation : marathon nage en eau libre (Paris Centre)
- 8 Triathlon individuel (Paris Centre)
- 9 Triathlon relais mixte (Paris Centre)
- 10 Marathon
- 11 Marche 20 km
- 12 Marche relais 35 km

VILLAGES ET MÉDIAS

- VOE Village olympique et paralympique, Saint-Denis, Saint-Ouen, L'Île Saint-Denis (VOP)
- VM Village des médias, Le Bourget (VM)
- CM Centre des médias, Le Bourget (CM)
- PM Paris Media Centre, Paris 3^e
- PM Porte Maillot, Hôtels de la famille olympique, Paris 17^e
- CFV La Villette, Club France, CNO, Paris 19^e





Sources : Apur, COJO Paris 2024, MGP, Solideo, CD93, Ville de Paris / © Apur

0 5 km

apur

26 sites

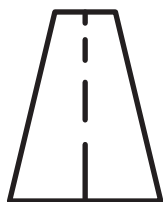
de compétition
dans le Grand Paris

La métropole du Grand Paris comme terrain de Jeux

Avec 26 sites de compétition et 370 km de rues aménagés en parcours olympiques et paralympiques, une grande partie des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques se déroule dans la métropole du Grand Paris transformée en terrain de jeux mondiaux. Deux zones concentrent plusieurs épreuves, en réponse à la volonté d'une compacité du concept des Jeux. La zone Paris centre met au service des Jeux des grands sites patrimoniaux et la zone Paris-Seine-Saint-Denis des projets de développement urbain et de nombreuses épreuves organisées dans un rayon de 10 km autour du village des athlètes, complétées de plusieurs autres sites, d'un pôle sportif à l'ouest autour de Versailles et Saint-Quentin en Yvelines et à l'est à Vaires-sur-Marne.

Seine-et-Marne, complètent le dispositif: le Vélodrome national (cyclisme sur piste, para cyclisme sur piste) et le Golf national (golf) de Saint-Quentin-en-Yvelines, le stade nautique de Vaires-sur-Marne (canoë sprint, aviron, canoë-kayak slalom, para canoë, para aviron) ...

Quelques nouveaux sites ont été construits pour accueillir des épreuves: le Centre Aquatique Olympique (natation artistique, plongeon, water-polo), l'Adidas Arena (badminton, gymnastique rythmique, para badminton, para haltérophilie), le site d'escalade du Bourget (escalade sportive), et aussi l'aménagement du Terrain des Essences à La Courneuve (para marathon) ou de la Colline d'Élancourt (mountain bike) dans les Yvelines.



370 km

de rues aménagées
en parcours olympiques
et paralympiques
dans le Grand Paris,
dont **104 km** à Paris

Certains sites iconiques sont transformés en « stades » éphémères tels que le Grand Palais (escrime, taekwondo, para taekwondo, escrime fauteuil), les Invalides (tir à l'arc, para tir à l'arc), le Champ-de-Mars au pied de la Tour Eiffel (beach volley, cécifoot, para judo, rugby fauteuil), la place de la Concorde (breaking, basket 3x3)... La Seine accueille les épreuves de triathlon et de natation marathon. Dans les Yvelines, le parc du Château de Versailles, qui a une tradition équestre historique, accueille l'équitation et la para équitation.

D'autres grands équipements sportifs historiques et structurants sont utilisés pour accueillir des épreuves comme le Stade de France (athlétisme, rugby), le Stade Roland-Garros (tennis, boxe, tennis fauteuil), le Parc des Princes (football)... Cent ans après avoir été le principal site des Jeux olympiques de 1924, le Stade départemental Yves-du-Manoir situé à Colombes accueille les épreuves de hockey sur gazon. Des équipements sportifs majeurs, pouvant accueillir des compétitions internationales dans les Yvelines et en

Vivre et célébrer les Jeux dans le Grand Paris

L'organisation des lieux des événements et des célébrations traduit la volonté que la Métropole tout entière vive au rythme de l'évènement. À partir du 14 juillet 2024, les relayeurs de la flamme olympique traversent les départements de la métropole du Grand Paris et la flamme paralympique parcourt le territoire les 27 et 28 août 2024. Le 26 juillet, la Seine est l'élément central et emblématique de célébration avec la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et le passage des 10 500 athlètes sur 94 bateaux pour un parcours de 6 km de spectacles. Un mois plus tard, le paysage urbain de Paris est aussi à l'honneur pour la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques des Champs-Élysées à la place de la Concorde.

En plus de la billetterie officielle de Paris 2024 pour assister aux épreuves, l'État avec le programme de billetterie populaire « Tous aux Jeux » et plusieurs collectivités de la métropole du Grand Paris ont mis en place des billetteries sociales visant à donner l'occasion à

des habitants d'accéder gratuitement ou à faible coût aux épreuves olympiques et paralympiques. Sont particulièrement ciblés les jeunes, les bénévoles du mouvement sportif, les personnes en situation de handicap et leurs aidants ainsi que les agents publics. Parmi les collectivités qui s'engagent dans cette démarche : la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, le Département de la Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris, certains établissements publics territoriaux et plusieurs communes.

D'autres sites emblématiques complètent le panorama comme le parc départemental Georges-Valbon avec 17 jours d'exploitation du site ou le canal Saint-Denis en Seine-Saint-Denis. Pour soutenir les communes métropolitaines qui mettent en place des initiatives et assurer un ancrage local des Jeux, la Métropole du Grand Paris a lancé « Vivez les Jeux de Paris 2024 dans votre commune ! ». L'appel à manifestation d'intérêt vise à soutenir un ensemble d'événements festifs et sportifs.



10 500

athlètes internationaux
des 206 délégations
sur un parcours
de 6 km sur la Seine

Certaines épreuves à ciel ouvert permettront au public d'accéder gratuitement aux compétitions sans billet, notamment pour les marathoniens, cyclistes et triathlètes. De nombreux sites de célébration sont également implantés pour vivre les Jeux. Le Club France 2024 est installé au Parc de la Villette (Paris, 19^e), accueillant, des animations sportives et un « *live site* ». Ils sont complétés à Paris de sites de célébration gratuits et ouverts à tous dans tous les arrondissements. La Pride House centrale prend place au Rosa Bonheur sur Seine (Paris, 7^e), et rejoint les sites totémiques de la Ville qui proposent pour l'occasion des animations sportives et culturelles autour des Jeux : Académie du Climat (Paris Centre), Fabrique de la Solidarité (Paris Centre), Maison des Canaux (Paris, 19^e), Cité audacieuse (Paris, 6^e), Quartier Jeunes (Paris Centre).

Les Jeux et l'Olympiade culturelle pour allier l'art et le sport dans le Grand Paris

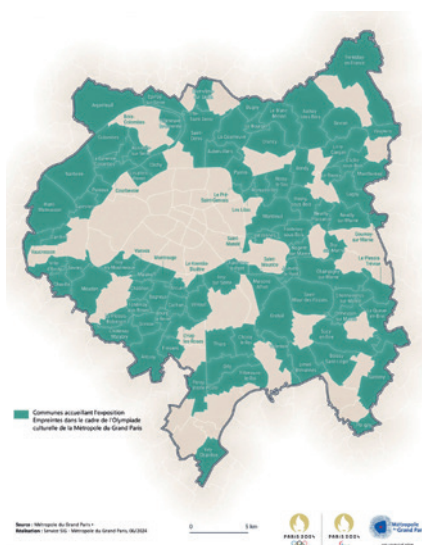
Les Jeux donnent l'occasion à de nombreuses collaborations entre le sport, l'art et la culture. L'exposition « Empreinte 1924/2024, 100 ans d'héritage olympique » portée par la Métropole du Grand Paris en lien avec le Comité national olympique et sportif français retrace les Jeux de 1924 et ses héritages sportif, culturel et urbain à travers des images d'archives du CNOSF et des contenus du Musée national du Sport de Nice. Gratuite, l'exposition prend place aux jardins des Tuileries à Paris et dans près de 100 communes de la métropole du Grand Paris avec des déclinaisons territoriales et un dispositif digital.

Les olympiades sportives et festives des arrondissements à Paris

Les olympiades des arrondissements de Paris sont organisées du 22 juin au 13 juillet 2024. Sportifs et amateurs de sport sont invités à participer à l'événement autour de sept disciplines sportives : basket 3x3, tennis de table, boccia, breaking, course de 60 m, 50 m nage libre, laser run. Les qualifications de la compétition se déroulent du 22 juin au 5 juillet 2024 avec les finales d'arrondissement organisées le 6 juillet 2024, et les grandes finales le 13 juillet 2024 à la Piscine George Hermant (Paris, 19^e) et au Stade Sébastien Charléty (Paris, 13^e).

Ce projet s'inscrit dans la démarche de l'Olympiade Culturelle, une saison culturelle déployée depuis 2021 avec une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire. Dans ce cadre, de nombreuses collaborations inédites sont mises en place comme des cours de sport ponctuels et gratuits dans les bibliothèques, musées et théâtres de la Ville de Paris. La rénovation des playgrounds et terrains de sport fait l'ob-

jet à Paris de collaborations avec des artistes, agents et associations locales spécialisés dans les arts urbains comme Hypermur, Panagon ou l'association Étendard. Les collectivités hôtes métropolitaines sont particulièrement engagées proposant des événements majoritairement gratuits et en accès libre : expositions temporaires, événements artistiques et sportifs, spectacles et offres de médiation culturelle.



Affiche et communes accueillant l'exposition « Empreintes - 1924-2024, cent ans d'héritage olympique »

La Métropolitaine, rendez-vous international d'art contemporain, inscrit dans le cadre de l'Olympiade culturelle

La Métropolitaine, rendez-vous international d'art contemporain, s'inscrit dans cette Olympiade culturelle du 4 mai au 13 septembre 2024. Organisée par la Métropole du Grand Paris, en collaboration avec TRAM, réseau art contemporain Paris/Île-de-France, l'événement de plus de 4 mois réunit 13 lieux emblématiques avec 13 programmations artistiques et un projet commun orchestré par l'artiste Maxime Rossi. Dans le cadre de l'Olympiade culturelle des Jeux olympiques et paralympiques seront mis en avant des œuvres artistiques en lien avec le sport et les valeurs de l'olympisme et du paralympisme.

LES 13 LIEUX D'ART METROPOLITAINS PARTICIPANTS :

1. Ateliers Medisis (93)
2. Centre d'art contemporain d'Ivry – le Crédac (94)
3. Cité internationale des arts (75)
4. Frac Île-de-France – Les Réserves (93)
5. Hangar Y (92)
6. La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec (93)
7. La Terrasse espace d'art de Nanterre (92)
8. Le Générateur (94)
9. MABA (94)
10. MAC VAL – Musée d'art contemporain du Val-de-Marne (94)
11. Mains d'Œuvres (93)
12. La Maison Populaire (93)
13. Sèvres – Manufacture et Musée nationaux (92)



© Merlin Daugst / Ville de Paris - © Adagp, Paris, 2024

Laurent Perbos, La beauté et le geste – Assemblée Nationale - avril 2024

Cinq musées ont par exemple mis en place un parcours d'énigme d'avril à juin autour des Jeux de Paris, regroupant ainsi exceptionnellement les Centre Pompidou, Musée du Louvre, Musée d'Orsay, Musée de l'Orangerie et Musée du Quai Branly - Jacques Chirac.

De même, de grandes institutions se parent aussi des couleurs des Jeux olympiques et paralympiques telles que l'Assemblée nationale avec ses six « Vénus de Milo » sportives installées sur le parvis, face au site olympique et paralympique de la Concorde, ou encore la tour Eiffel avec l'installation des anneaux olympiques à plus de 60 m du sol.



© Guillaume Bontemps - Ville de Paris

L'Arc de Triomphe habillé des Agitos, emblèmes du paralympisme

Street Art Avenue : de l'art urbain au bord du canal Saint-Denis entre Paris et la Seine-Saint-Denis dans le cadre de l'Olympiade culturelle

La Street Art Avenue est un parcours d'art urbain qui s'étend le long du canal Saint-Denis, reliant le parc de la Villette à Paris et le Stade de France à Saint-Denis. Lancé dès 2016, le parcours s'étoffe chaque année, comptant à ce jour plus de 40 œuvres à ciel ouvert d'artistes. Piloté depuis 2022 par Plaine Commune en partenariat avec les villes de Saint-Denis, Aubervilliers, Paris et le Département de la Seine-Saint-Denis, le parcours compte à ce jour plus d'une quarantaine d'œuvres à ciel ouvert.

Les Jeux de Paris 2024 et la proximité de grands sites comme le Club France 2024 à La Villette et les sites du Stade de France et du Centre Aquatique Olympique à Saint-Denis sont l'occasion d'amplifier ce parcours et sa portée avec de nouveaux artistes émergents, internationaux ou nationaux (Hera of Herakut, Insane 51, Inti, Kashink, FD Crew, Lady K, Rebus, Bust the Drip, MJAY...). Le projet porte en lui des actions de médiation, notamment auprès des jeunes et avec des créations participatives. C'est aussi l'occasion de repenser par ce programme les frontières entre Paris et la Seine-Saint-Denis pour les pratiquants de vélo, footing, balade ou amateurs d'arts urbains.



© Apur

Balade à vélo le long du canal Saint-Denis



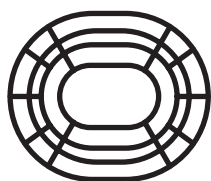
© Apur

Street-art le long du canal Saint-Denis

1.3

Les héritages matériels des Jeux olympiques et paralympiques 2024

Avec 95 % d'infrastructures existantes ou provisoires pour l'organisation des compétitions, l'héritage olympique et paralympique se traduit par quelques équipements nouveaux mais surtout des rénovations du patrimoine sportif en faveur du territoire et des habitants de la métropole du Grand Paris. Ces transformations olympiques et paralympiques sont coordonnées et supervisées par la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO), établissement public créé spécifiquement pour les Jeux dès 2017. Dans une perspective d'héritage pour les populations, le choix a été fait de donner la maîtrise d'ouvrage de certaines infrastructures et équipements à des collectivités hôtes qui en seront gestionnaires après l'événement.



95 %

d'infrastructures existantes ou provisoires lors des Jeux olympiques et paralympiques 2024

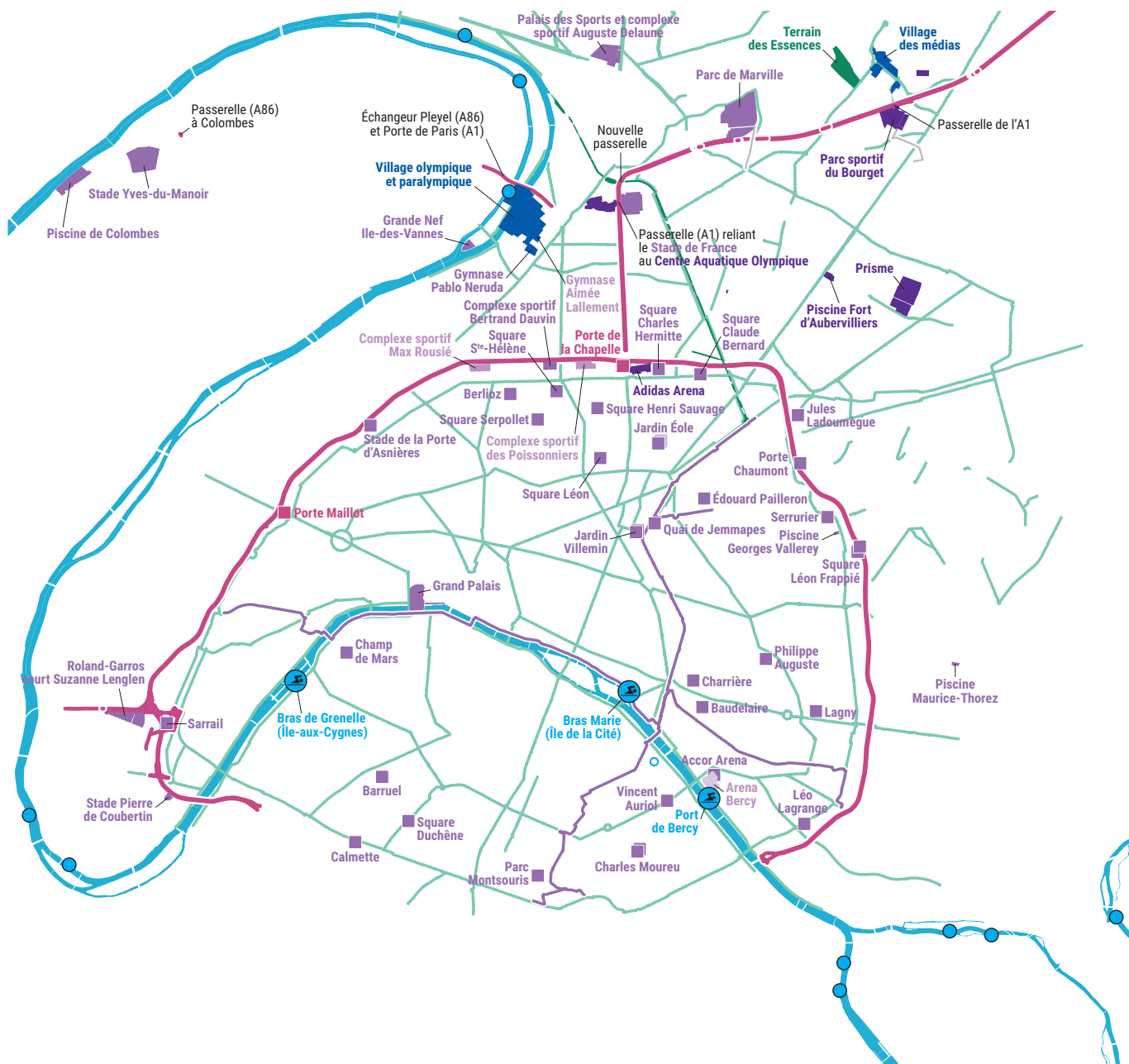
Des sites sportifs en héritage

Parmi les héritages sportifs phares figurent **les piscines et centres aquatiques**. En Seine-Saint-Denis, les Jeux de Paris 2024 accélèrent le rattrapage en matière de piscines dans le département le moins bien doté à l'échelle nationale. Il s'agit de favoriser ainsi l'apprentissage de la natation pour les métropolitains. Créé sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris, le nouveau Centre Aquatique Olympique (Saint-Denis) est le plus grand équipement d'envergure. Il peut accueillir des compétitions de haut niveau et de grands événements sportifs mais aussi

le grand public, les scolaires, les clubs et associations du territoire. Trois autres piscines ont été créées : le centre aquatique départemental Annette-Kellermann (La Courneuve), la piscine Camille Muffat (Aubervilliers) et le centre aquatique l'Odyssee (Aulnay-sous-Bois). À terme, une piscine prendra place dans le parc sportif du Bourget qui connaît une requalification d'ampleur. D'autres piscines sont rénovées tels que le Stade nautique Maurice Thorez (Montreuil). Après les Jeux, deux bassins olympiques temporaires de 50 m utilisés pour les compétitions à Paris La Défense Arena seront implantés de manière durable en Seine-Saint-Denis : le premier ouvrira en 2025 au Centre aquatique de Sevrans dans le cadre d'un projet de rénovation et d'agrandissement de la piscine porté par la Ville de Sevrans, et le deuxième devrait prendre place à la piscine des Malassis de Bagnolet dans le cadre d'un projet porté par l'EPT Est Ensemble.

À Paris, la piscine Georges Vallerey (Paris, 20^e) et le centre sportif Bertrand Dauvin (Paris, 18^e) ont fait l'objet de rénovations lourdes. Il en est de même pour la piscine olympique municipale de Colombes dans les Hauts-de-Seine.

Plusieurs **centres sportifs et gymnases** vont aussi rester en héritage des Jeux. L'Arena Porte de la Chapelle, seule construction neuve de la Ville de Paris pour les Jeux, prend place au cœur de la



NATURE DE L'HÉRITAGE

Urbanisme
 ■ Village

Paysage
 ■ Amélioration de la qualité de l'eau
 ● Site de baignade
 ■ Nouveau parc
 ○ Bassin d'Austerlitz (stockage eaux pluviales)

Mobilité
 — Infrastructure (BP avec voies réservées aux bus/ covoiturage à 50 km/h, A1, échangeur)
 ■ Transformation « Porte en place »
 — Olympistes
 — Cheminement piéton

Équipement
 ■ Création
 ■ Rénovation lourde
 ■ Rénovation légère/adaptation
 ■ Playground
 — Parcours sportif

Sources : Apur, COJO Paris 2024, MGP, Solideo, CD93, Ville de Paris / © Apur

porte et rue de la Chapelle requalifiées à l'aune des Jeux. L'équipement pourra accueillir en héritage des événements de haut niveau avec ses 8000 places assises. Ses deux gymnases seront également ouverts au sport de proximité pour répondre aux besoins des associations sportives, des scolaires et des habitants du 18^e arrondissement. Plusieurs sites sont quant à eux rénovés : Max Rousié (17^e), Bertrand Davin (18^e), Poissonniers (18^e), Pierre de Coubertin (16^e). L'opportunité des Jeux a permis de mettre en place un nouveau toit rétractable sur le court Suzanne-Lenglen à Roland-Garros.

En Seine-Saint-Denis, les gymnases Marie Paradis et son mur d'escalade (Le Bourget) et Guy Moquet ont été construits, et d'autres rénovés : les gymnases Pablo Neruda (Saint-Ouen), Aimée-Lallement (Saint-Denis) et le Palais des sports Auguste Delaune (Saint-Denis).

En parallèle, des grands **stades et parcs sportifs** bénéficient d'aménagements comme le complexe sportif Auguste Delaune (Saint-Denis), le parc sportif et scolaire du Bourget (Le Bourget), le parc sportif départemental de Marville (entre Saint-Denis et La Courneuve) et le complexe sportif de l'Île-des-Vannes avec sa piste et sa grande Nef (l'Île-Saint-Denis). Fermée depuis 2018 et inscrite à l'inventaire des monuments historiques du ministère de la culture, la Grande Nef Lucien Belloni des architectes Anatole Kopp et Pierre Chazanoff a bénéficié d'une rénovation d'ampleur lui per-

mettent d'accueillir à nouveau des événements culturels et sportifs.

Dans les Hauts-de-Seine, cent ans après avoir été le principal site des Jeux olympiques de 1924, le stade départemental Yves-du-Manoir (Colombes) a connu une rénovation d'ampleur, notamment par la modernisation du site et une grande dimension paysagère du projet. Selon la FSGT 92, « ces rénovations ont permis d'avoir des créneaux supplémentaires et de permettre aux adhérents et aux équipes de pouvoir jouer sur des terrains d'excellente qualité. La création de ces espaces de jeux est très positive pour les clubs car elle répond aux besoins de développement d'accès aux installations sportives ».

D'autres sites ont fait l'objet d'adaptations comme le Polygone de Vincennes Paris (12^e), le Centre sportif Ladoumègue (Paris, 19^e), l'Accor Arena de Bercy (Paris, 12^e). Le Stade de France a aussi fait l'objet de travaux de modernisation, notamment à travers son raccordement électrique pour éviter l'utilisation de groupes électrogènes. Portés par la dynamique des Jeux, 35 playgrounds et TEP ont été construits ou rénovés à Paris, ainsi que 37,5 km de parcours sportifs parisiens.

Enfin, le **PRISME** figure aujourd'hui comme un **équipement paralympique unique en Europe** en matière de conception universelle. Situé à Bobigny et construit sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Seine-

1 – Centre Aquatique Olympique

Lieu : Saint-Denis (93)
Travaux : construction neuve - Livré en 2024
Maîtrise d'ouvrage : Métropole du Grand Paris
Maîtrise d'œuvre : VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4

2 – Piscine Georges Vallerey

Lieu : Paris (20^e)
Travaux : Rénovation lourde - Livré en 2024
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Paris
Maîtrise d'œuvre : ARCHITECTE(S) Ateliers architecture ; AIA

3 – Centre aquatique départemental Annette-Kellermann

Lieu : La Courneuve (93)
Travaux : Construction neuve
Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis
Maîtrise d'œuvre : BVL Architecture, ASB Architectures

4 – Arena Porte de la Chapelle

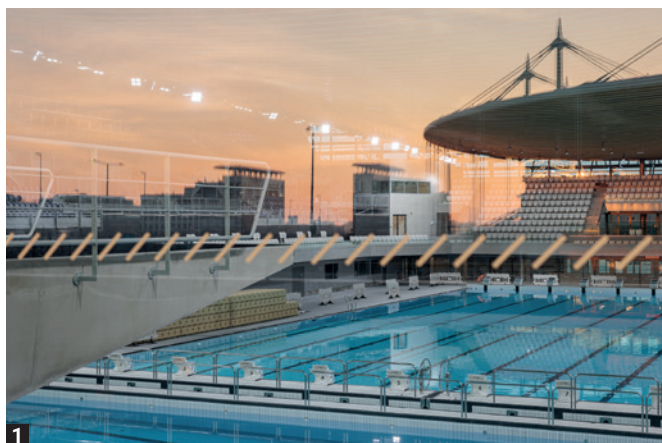
Lieu : Paris (18^e)
Travaux : Construction neuve - Livré en 2024
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Paris
Maîtrise d'œuvre : SCAU / NP2F

5 – Court Suzanne Lenglen (Stade Roland-Garros)

Lieu : Paris (16^e)
Travaux : Rénovation de la couverture fixe et mobile du court - Livré en 2024
Maîtrise d'ouvrage : Fédération Française de Tennis
Maîtrise d'œuvre : Dominique Perrault / Renaudat Centre Constructions

6 – Stade départemental Yves-du-Manoir

Lieu : Colombes (92)
Travaux : Rénovation lourde - Livré en 2024
Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
Maîtrise d'œuvre : Olgga, Celnikier & Grabli et MC paysage ; Atelier Dutrevis (pour la tribune)



© Salem Mostefaoui photographie, architectes VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4/



© Jean-Baptiste Gurliot – Ville de Paris



© Franck Rondot / Département de Seine-Saint-Denis



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

7 - Terrains du parc départemental des sports de Marville

Lieu : La Courneuve (93)
 Travaux : Créations et rénovations des terrains du parc départemental des sports - Livraison : 2024
 Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis
 Maîtrise d'œuvre : NR

8 - Grande Nef de l'île des Vannes

Lieu : L'Île-Saint-Denis (93)
 Travaux : Réhabilitation lourde - Livraison : 2024
 Maîtrise d'ouvrage : Solideo
 Maîtrise d'œuvre : Chatillon Architectes (architecte mandataire), IGREC INGENIERIE (BET)

9 - Playground Léo Lagrange

Lieu : Paris (12^e)
 Travaux : Rénovation / modernisation - Livré en 2022
 Maîtrise d'ouvrage : Ville de Paris
 Maîtrise d'œuvre : Association Hypermur (« HalfStudio Desing »)



© CC by - Vist - 4.0



© Paris 2024



© Nicolas Moulard / Département de Seine-Saint-Denis



© SOLIDEO



© Production = Hypermur - HalfStudio

Saint-Denis, le site répond aux grands enjeux de l'accessibilité universelle et aux besoins spécifiques des publics en situation de handicap, visiteurs ou sportifs. Plus largement, l'ensemble des rénovations et nouvelles constructions intègrent des mises en accessibilité des installations.

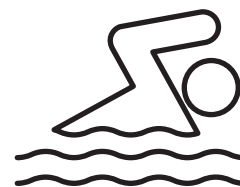
À proximité de la métropole du Grand Paris, le **stade nautique de Vaires-sur-**

Marne a fait l'objet d'adaptation et de travaux d'aménagements portés par la Région Île-de-France afin de moderniser les structures existantes. À l'ouest, un nouveau site sportif a été aménagé sur la Colline d'Élancourt, pour accueillir des épreuves de VTT de haut niveau, notamment lors des Jeux de Paris, ou des pratiques libres avec une multiplicité d'usages loisirs et sportifs pour les habitants.



© Jean-Louis Berluget - Département de Seine-Saint-Denis

Le Prisme - Pôle de référence inclusif sportif métropolitain
Lieu : Bobigny (93) - Travaux : Construction neuve – Livraison : 2024 - Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis - Maîtrise d'œuvre : Christophe Gulizzi Architectes et Roméo Architecture



27

sites de baignade potentiels en Seine et en Marne en héritage dans la métropole du Grand Paris

Des sites de baignade en héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, le triathlon et les 10 km de nage en eau libre ont lieu dans la Seine au cœur de la capitale. Cet engagement transforme le rapport entre la ville et l'eau et ouvre d'importantes perspectives pour de nouvelles activités dont des activités nautiques, de loisirs et de baignade. Interdite dans la Seine en 1923, mais encore largement pratiquée, la baignade avait disparu dans les années 1960 en raison d'une dégradation de la qualité de l'eau. Les Jeux de Paris sont un accélérateur pour réduire les pollutions, améliorer la qualité de l'eau aux bénéfices des habitants pour se baigner et d'un plus grand soin porté au milieu et à la biodiversité.

32 sites potentiels de baignade en Seine et en Marne, dont 27 localisés dans la métropole du Grand Paris, ont été identifiés en héritage par l'Apur en lien avec les collectivités. 26 communes portent ces projets, dont 21 dans la Métropole. Certaines souhaitent disposer à court terme de sites de baignade pérennes ouverts en période estivale ; d'autres à moyen terme, pourraient proposer une progressivité dans l'aménagement de ces sites identifiés avec des baignades plus événementielles, voire des activités nautiques dans un premier temps.



© Guillaume Bontemps - Ville de Paris

Baignade dans la Seine



105 km

d'Olympistes dans le Grand Paris, principalement entre Paris et la Seine-Saint-Denis

D'autres héritages urbains, paysagers et en matière de mobilité

L'héritage est aussi urbain et paysager par la construction de nouveaux quartiers. Ainsi, le choix des deux villages est celui de créer deux nouveaux quartiers mixtes au service du développement territorial. Le Village olympique et paralympique qui accueille les athlètes lors de l'événement se reconfigurera au lendemain des Jeux de Paris 2024 en un nouveau quartier avec 2000 logements familiaux et 900 logements spécifiques, mais aussi des bâtiments accueillant des activités économiques, des commerces et services, de nouveaux équipements publics ou encore 6 ha d'espaces verts. De même à Dugny où le Village des médias qui héberge journalistes et techniciens des médias lors de l'événement préfigure un nouveau quartier de 1 000 logements à côté du parc sportif et scolaire du Bourget et du Parc Georges Valbon.

Les Jeux ont aussi permis de dépolluer et de renaturer le Terrain des Essences (12 ha de parc) et d'en faire un espace accueillant notamment un skatepark et des aires de jeux.

La Seine est également au cœur des transformations olympiques. Pour assurer la qualité de l'eau et sa baignabilité, des infrastructures majeures sont construites comme le bassin Austerlitz à Paris d'une capacité de 50000 m³ pour éviter le déversement d'eaux usées et pluviales dans le fleuve en cas de fortes précipitations. Le bassin départemental de Champi-

gny-sur-Marne contribue lui aussi à améliorer la qualité de l'eau dans la Marne.

En matière de mobilité, plusieurs projets ont pu être réalisés afin de desservir les sites de compétition mais aussi d'accélérer les projets de mobilité active et en faveur d'un renforcement des liens entre Paris et la Seine-Saint-Denis. C'est notamment le cas de la transformation de portes en places (porte et rue de la Chapelle, porte Maillot), la mise en place de 105 km d'Olympistes mais aussi le réaménagement des berges du canal Saint-Denis. Les voies olympiques du Boulevard périphérique sont aussi l'occasion d'expérimenter les voies dédiées aux bus et au covoiturage et la perspective de la limitation de la vitesse à 50 km/h. De nouveaux franchissements ont également été mis en place : les passerelles de l'A1 entre le Stade de France et le Centre Aquatique Olympique, de l'A1 au niveau du parc sportif et scolaire du Bourget, du Canal Saint-Denis (franchissement Pierre Larousse) et de l'A86 à Colombes qui atténuent certaines coupures urbaines pour les piétons et les cyclistes.

Enfin, parmi les pratiques innovantes portées lors des Jeux en matière d'urbanisme réglementaire figure le permis de construire à double-état. Il s'agit d'une innovation juridique majeure qui permet à la fois des constructions et des aménagements répondant aux besoins provisoires des Jeux et en même de se transformer dans un état définitif pour répondre aux besoins des territoires et habitants en phase Héritage.

1 - Le Terrain des Essences

Lieu : La Courneuve (93) – Travaux : dépollution et renaturation du parc (12 ha) – Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis – Maîtrise d'œuvre : Agence TER / IDDEA

2 - Passerelle piétonne et cycliste de l'A1

reliant le CAO et le Stade de France
Lieu : Saint-Denis (93) – Travaux : construction neuve – Livré en 2024 – Maîtrise d'ouvrage : Métropole du Grand Paris – Maîtrise d'œuvre : VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4



© Agence TER



© Métropole du Grand Paris

1.4

Impact social et héritage immatériel des Jeux de Paris 2024

Des Jeux pour encourager le développement des activités physiques et sportives

L'ambition des Jeux de Paris 2024 est d'encourager et de développer les activités physiques et sportives. De nombreuses actions sont tournées vers le grand public et les sportifs amateurs afin de participer à l'engouement pour la compétition des Jeux.

Entre l'épreuve du marathon olympique pour homme et pour femme se tient le « Marathon Pour Tous Paris 2024 » à destination du grand public. La nuit du 10 août, 2024 athlètes amateurs réaliseront le même parcours de 42,195 km, traversant les communes de Paris – Boulogne-Billancourt, Sèvres, Ville-d'Avray,

Versailles, Viroflay, Chaville, Meudon et Issy-les-Moulineaux. 20024 athlètes feront également le parcours de 10 km, au cœur de Paris aussi accessible aux personnes en situation de handicap.

D'autres programmes sont ciblés notamment sur la pratique de la nage en Seine-Saint-Denis pour développer le « Savoir Nager » des habitants en plus des équipements légués en héritage des Jeux. Le programme Génération 2024 vise plus largement à emporter les jeunes vers plus d'activités physiques et sportives en s'appuyant sur la communauté éducative et les élèves, mais aussi les fédérations du sport scolaire et universitaire et le mouvement sportif (*voir partie 5.1.*).



Animation pour Savoir Rouler à Vélo, Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris (Paris, 4^e)



1^{er}

Jeux paritaires avec
5 250 athlètes
 femmes et
5 250 athlètes
 hommes

151 structures sont labellisées Terre de Jeux 2024 dans le Grand Paris, parmi lesquelles la Métropole du Grand Paris, les départements métropolitains, cinq établissements publics territoriaux (Plaine Commune, Paris Terres d'Envol, Est Ensemble, Grand Paris Grand Est, Grand-Orly Seine Bièvre) et une grande partie des communes. Lancé par Paris 2024, ce label vise à inciter les collectivités à faire vivre les Jeux olympiques et paralympiques sur leur territoire.

Plus d'inclusion par le sport

Paris 2024 a pour ambition depuis plusieurs années de renforcer l'impact social du sport. Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 sont les premiers Jeux paritaires avec autant d'athlètes femmes que d'athlètes hommes, une ambition renouvelée à l'occasion du « Marathon Pour Tous », le 10 août, pour lequel la parité est visée. D'autres actions pour l'égalité et l'inclusion sociale marquent l'événement comme la mise en place d'une Pride House ou Maison des Fiertés, pilotée par l'association Fier-Play et en étroite collaboration avec Paris 2024. Cent ans après les Jeux Olympiques modernes de 1924 à Paris, c'est la première fois que les Jeux olympiques et paralympiques sont concomitants et inscrits dans une même perspective.

Au-delà de l'événement et des actions symboliques, l'héritage immatériel des Jeux de Paris se concrétise surtout par la mise en place de nombreux programmes qui font rimer pratiques physiques et sportives avec inclusion. Dans le cadre du programme Héritage, le Fonds de dotation de Paris 2024 mis en place par la Comité d'organisation et soutenu par ses parties prenantes a permis de financer de nombreuses structures et projets innovants utilisant le sport comme vecteur d'émancipation autour de quatre domaines principaux : la santé et le bien-être, l'éducation et la citoyenneté, l'inclusion, la solidarité et l'égalité, et enfin l'environnement et le climat. Avec cet appel à projets, de nombreux événements et initiatives sont financés et valorisés depuis plusieurs années.

Initiés par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et la Ville de Paris, avec le soutien du Fonds de dotation Paris 2024, le programme devenu aujourd'hui Club inclusif a été expérimenté dans plusieurs clubs pour développer une offre de pratique sportive de proximité pour les personnes en situation de handicap. Avec le soutien du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, le CPSF a pour objectif le déploiement de 3 000 clubs d'ici fin 2024.

« 1, 2, 3 Nagez ! » : le dispositif pour « booster le Savoir-Nager »

Initié en 2021, Paris 2024 a lancé le dispositif « 1, 2, 3 Nagez » aux côtés de l'Agence nationale du sport, de la Fédération Française de Natation, du groupe EDF, du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et de la Ville de Marseille. Ce programme vise à développer l'apprentissage de la natation à tous les publics, prioritairement pour les enfants et avec un accompagnement renforcé pour celles et ceux en situation de handicap. Expérimenté d'abord dans 4 villes de Seine-Saint-Denis en 2021 à travers des bassins mobiles (Villetaneuse, Clichy-sous-Bois, Sevran et Bagnolet) auprès de 2 200 participants (1 800 enfants, 400 adultes), le programme s'est ensuite amplifié et étendu géographiquement en 2022 et 2023. Sur les 38 projets lauréats de l'édition 2023 en France, 13 se déploient dans le Grand Paris. Ils se situent principalement dans des territoires carencés en équipement, dans des piscines existantes et des bassins mobiles, voire en milieu naturel. Plus de 10 500 enfants ont bénéficié du dispositif l'été 2023 dans le Grand Paris.

PROJETS LAURÉATS DE L'APPEL A PROJETS « 1, 2, 3 NAGEZ ! » DANS LE GRAND PARIS (ÉDITION 2023)

PORTEUR DU PROJET	NOM DU PROJET	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
Ville de Paris	Savoir Nager piscine Roger Le Gall (12 ^e); piscine Thérèse et Jeanne Brulé (14 ^e); piscine Keller (15 ^e); Piscine Champerret (17 ^e); piscine Georges Hermant (19 ^e); piscine Yvonne Godard (20 ^e)	2 880
Ville de La Courneuve	Objectif Nage 2023 La Courneuve La Courneuve Plage	100
Ville de Saint-Denis	Savoir Nager à Saint Denis piscine de La Baleine	765
EPT Est Ensemble	Savoir nager l'été à Est Ensemble 2023 piscine Les Malassis – Bagnolet; centre nautique Jacques Brel – Bobigny; piscine Michel Beaufort – Bondy; piscine R-Mulinghausen – Les Lilas; piscine Fernand Blanluet – Le Pré-Saint-Gervais; stade nautique Maurice Thorez – Montreuil; piscine des Murs à Pêches – Montreuil; piscine Jean Guimier – Romainville	360
Ville de Noisy-le-Grand	100 % nageurs à Noisy piscine Les Nymphéas	200
Ville de Dugny	Savoir nager à Dugny bassin mobile - École Jean Jaurès	400
EPT Paris Terres d'Envol	Apprendre à nager centre aquatique L'Odyssée – Aulnay-sous-Bois; stade nautique – Drancy; piscine du Parc – Le Blanc-Mesnil; piscine municipale – Le Bourget; piscine municipale – Sevran; piscine Auguste Delaune - Tremblay-en-France; piscine Agnès Beraudias – Villepinte	1 410
Commune de L'Île-Saint-Denis	Savoir Nager à l'Île-Saint-Denis 2023 bassin mobile – complexe sportif Robert César	480
Commune de Villetaneuse	Savoir nager à Villetaneuse bassin mobile – rue Édouard Vaillant	210
Ville de Clichy-sous-Bois	Savoir Nager Clichy-sous-Bois piscine Rosa Parks	300
Ville de Saint-Ouen-sur-Seine	Je sais Nager à Saint-Ouen centre nautique Auguste Delaune	2 100
Ville d'Argenteuil	Plan Savoir Nager & Prévention Argenteuil centre aquatique Youri Gagarine	335
EPT Grand-Orly Seine Bièvre	Savoir Nager en Grand-Orly Seine Bièvre piscine Youri Gagarine – Villejuif; centre nautique – Villeneuve-Saint-Georges	1 100

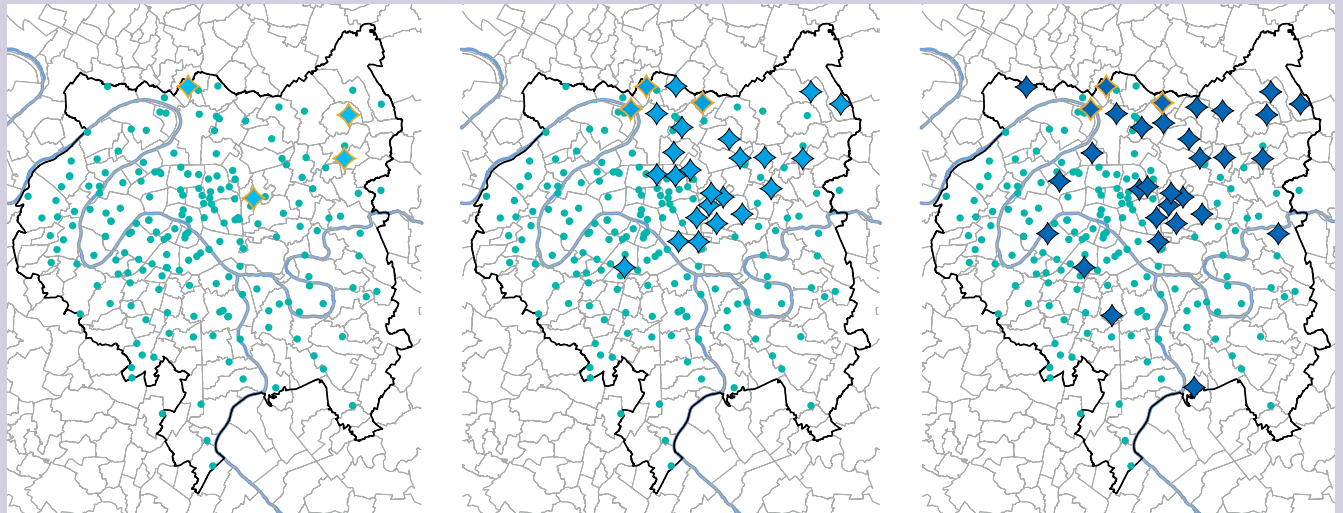
Source : Paris 2024 – Traitement Apur

LIEUX DE PRATIQUES SPORTIVES DE L'APPEL À PROJETS « 1, 2, 3 NAGEZ! » DE PARIS 2024

2021

2022

2023



◆ Bassin mobile ● Piscine intérieure

Sources : Paris 2024, traitement Apur

apur



3^e édition du programme « 1, 2, 3 Nagez! » à Dugny

© Paris 2024

Le Rallye citoyen, porté par Plaine commune

Depuis 2017, Plaine Commune organise le rallye citoyen pour les jeunes des neuf villes de son territoire. En mobilisant les centres de loisirs et les structures jeunesse, cet événement leur permet de découvrir le projet des Jeux de Paris 2024 tout en s'initiant à diverses disciplines olympiques et paralympiques. Avec un partenariat avec le groupe SNCF, les participants ont aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des athlètes de haut niveau à différentes étapes du rallye. Plaine Commune a l'intention de poursuivre l'organisation de ces rallyes citoyens au-delà des Jeux olympiques de 2024.





2. LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET LES PROJETS



2.1

L'offre d'équipements sportifs en 2024

2 078 équipements sportifs structurants dans le Grand Paris

La métropole du Grand Paris dispose de 2 078 équipements sportifs structurants (piscines, patinoires, gymnases et salles de sport, stades, tennis, bases nautiques, centres équestres et golfs), ce qui représente un taux de 29 équipements pour 100 000 habitants. Ils constituent la porte d'entrée principale des pratiques sportives encadrées.

Par ailleurs, ces 2 078 équipements structurants, publics pour la plupart, sont complétés par les 2 043 terrains et salles de sport scolaires recensés par le ministère des sports dans la métropole du Grand Paris. Ce sont bien souvent dans ces équipements scolaires que les jeunes commencent leurs pratiques sportives. Ce chiffre, certainement sous-estimé, illustre l'importance des équipements sportifs dans les établissements scolaires, et le rôle qu'ils jouent dans la pratique régulière des jeunes. 164 centres d'animation et de loisirs proposent de plus des activités sportives dans la métropole du Grand Paris.

À ces grands équipements s'ajoutent des milliers d'équipements de proximité en accès libre, dont 759 petits terrains de sport collectif (TEP, City stades) et des milliers d'agrs sportifs, aires de fitness, de tables de tennis de table en extérieur ou encore d'aires de glisse. Les pratiques sportives libres y prennent place, de même qu'à travers l'espace public, les parcs, jardins et les bois de la Métropole.

Les équipements sportifs recensés par l'Apur sont publics dans leur très grande majorité. Certains peuvent cependant être gérés par des clubs ou des opérateurs privés (par exemple des golfs, des centres équestres, des bases nautiques ou certains clubs de tennis). Cette offre sportive est complétée par 975 salles de sport privées, qui sont analysées dans la troisième partie de l'étude.

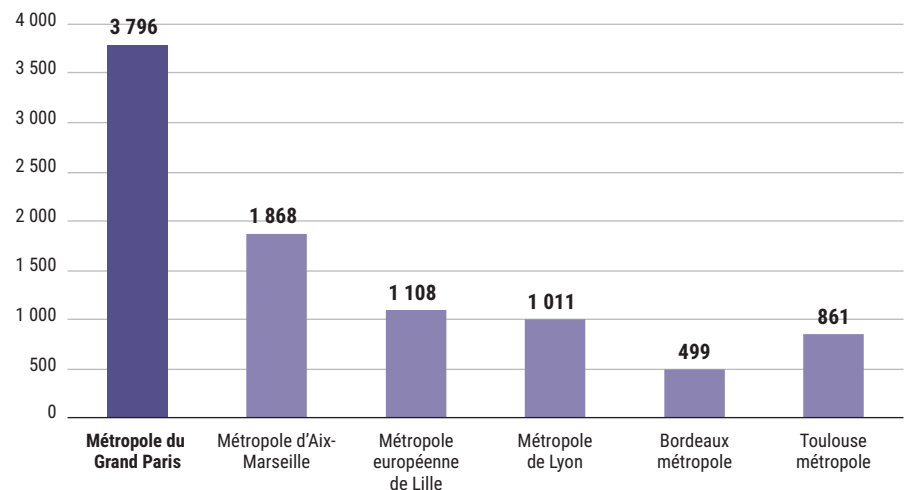
Un taux d'équipements sportifs inférieur aux autres grandes métropoles françaises

Par rapport à d'autres métropoles françaises, la métropole du Grand Paris se distingue par un nombre élevé d'équipements, mais un plus faible taux d'équipements sportifs par habitant. Le ministère des sports y dénombre 3 796 installations sportives (à partir d'une méthodologie différente de l'Apur), ce qui correspond à 53 installations sportives pour 100 000 habitants, contre 98 dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence ou 78 dans la métropole de Lyon. Ce plus faible taux d'équipements s'explique en partie par des contraintes foncières plus fortes, et par la forte densité de population qui caractérise la métropole du Grand Paris avec 8 724 habitants au km², ainsi qu'une pratique sportive en club un peu moins développée. La Métropole compte 1,1 million de licenciés en 2022, soit 17 % du nombre d'habitants, contre 15,3 millions (22 % du nombre d'habitants) à l'échelle de la France.

La méthodologie du recensement des équipements sportifs par l'Apur

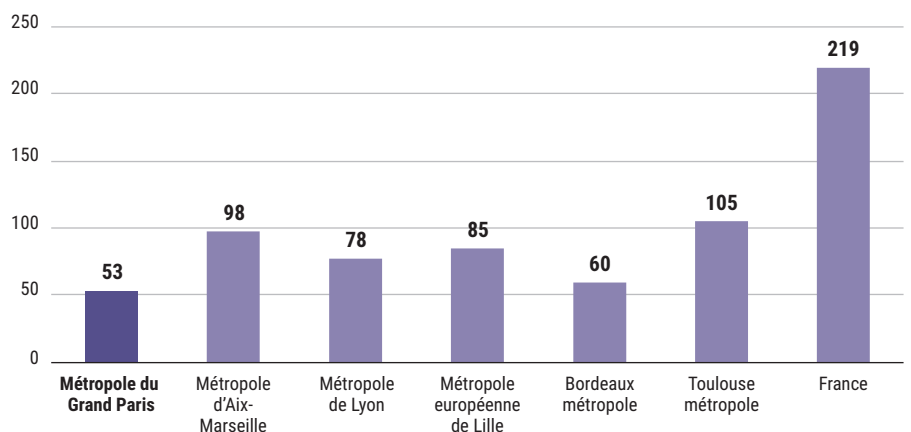
Ce recensement s'est appuyé sur la base de données équipement de l'Apur, complétée par les données du ministère des sports (Data ES) et d'OpenStreetmap et fiabilisée par un important travail de recoupement et de vérification. Un « équipement » sportif au sens de l'Apur peut correspondre à une « installation » sportive au sens du ministère des sports. Un unique site regroupant plusieurs stades ou plusieurs tennis est par exemple identifié comme un équipement par l'Apur et une installation par le ministère des sports. Cette approche permet de mesurer la densité du maillage et l'accessibilité des équipements sportifs, mais ne prend pas en compte le nombre de terrains et leur surface.

INSTALLATIONS SPORTIVES DANS LES GRANDES MÉTROPOLIS FRANÇAISES (DONNÉES DU MINISTÈRE DES SPORTS*)



Sources : Apur, données du ministère des Sports

INSTALLATIONS SPORTIVES POUR 100 000 HABITANTS (DONNÉES DU MINISTÈRE DES SPORTS*)



Sources : Apur, données DATA ES

(*) : La méthodologie utilisée par le ministère des Sports diffère de celle de l'Apur. Les 3 796 installations sportives recensées par le ministère des Sports comprennent par exemple des équipements de proximité, ce qui explique l'écart avec les 2 078 équipements structurants recensés par l'Apur.

Un taux d'équipements sportifs par habitant plus élevé dans les territoires moins denses et plus aisés

L'offre d'équipements sportifs structurants rapportée au nombre d'habitants est relativement homogène à l'échelle des territoires de la métropole du Grand Paris, malgré de plus grandes concentrations de certaines typologies d'équipements et des taux d'équipements plus élevés dans les territoires d'une part moins denses et d'autre part plus aisés.

L'offre d'équipements sportifs est certes plus élevée au cœur de l'agglomération lorsqu'elle est rapportée à la superficie des territoires, en particulier à Paris, mais plus faible lorsqu'elle est rapportée au nombre d'habitants. Cette tendance s'inverse dans les tissus pavillonnaires, par exemple à Saint-Maur-des-Fossés, où les équipements sportifs sont peu nombreux, mais où l'offre d'équipements sportifs par habitant est plus élevée. Ce taux d'équipements est corrélé à la densité humaine et bâtie, ce qui explique que l'établissement public territorial le moins dense de la métropole – Grand Paris Sud Est Avenir – soit celui qui dispose du taux d'équipements le plus élevé (43 pour 100 000 habitants) et que Paris, le plus dense, soit celui qui dispose du plus faible nombre d'équipements par habitant. Les grands équipements sportifs, en particulier les stades et les tennis, mais également les piscines ou les gymnases, nécessitent des emprises foncières importantes. Ainsi, les opportunités foncières pour créer de nouveaux équipements sportifs demeurent plus nombreuses dans les territoires les moins denses.

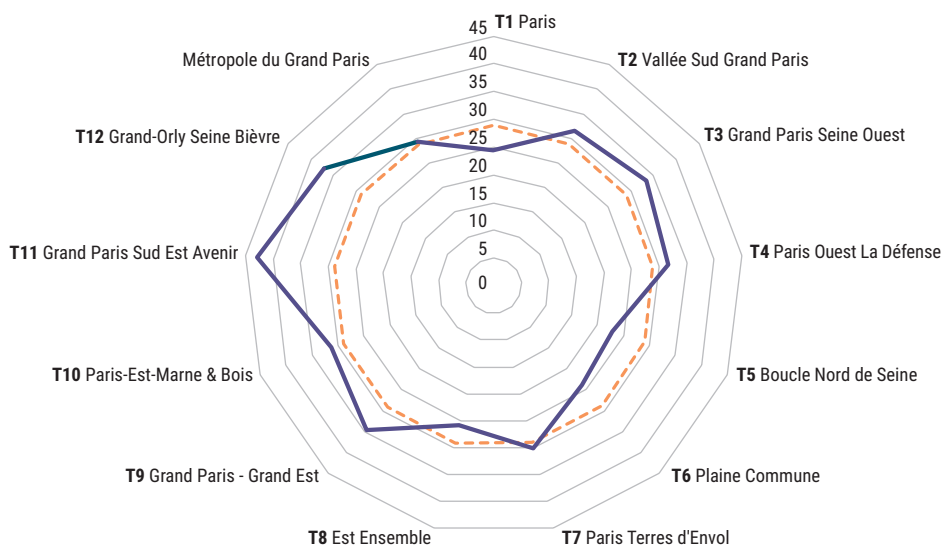
La densité de l'offre d'équipements sportifs est également corrélée aux moyens financiers des collectivités et EPCI en raison des investissements nécessaires pour construire, entretenir et faire fonctionner ces équipements. Ainsi, les territoires les plus aisés des Hauts-de-Seine sont ceux où les équi-

pements sportifs structurants sont les plus nombreux. Après Paris, les deux territoires de la Métropole les moins dotés en équipements sportifs structurants se situent en Seine-Saint-Denis : Boucle Nord de Seine (23 équipements pour 100 000 habitants) et Plaine Commune (24).

Les disparités de l'offre d'équipements sont plus notables à l'échelle départementale. Le département disposant du taux d'équipements sportifs structurants le plus élevé est le Val-de-Marne (40 équipements pour 100 000 habitants), devant les Hauts-de-Seine (32), la Seine-Saint-Denis (28) et Paris (24).

Au-delà de ce taux d'équipements, l'offre sportive de chaque département présente des spécificités. Le Val-de-Marne se distingue par une offre par habitant plus dense de gymnases, de stades et de tennis. La Seine-Saint-Denis compense en partie son plus faible taux d'équipements structurants par l'offre la plus dense en terrains de sport collectifs de proximité (City Stades et plateaux multisports). Dans l'actualité des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et en prenant en compte les ouvrages récemment livrés (Centre aquatique l'Odyssée à Aulnay-sous-Bois en 2021, Centre Aquatique Olympique à Saint-Denis, centre aquatique départemental Annette-Kellermann à La Courneuve et piscine Camille Muffat à Aubervilliers en 2024), la Seine-Saint-Denis rattrape peu à peu son retard mais demeure le département le moins doté en piscines. La présence de bases nautiques, de centres équestres et de golfs, est quant à elle liée aussi bien aux caractéristiques géographiques que sociales des territoires : les bases nautiques sont particulièrement nombreuses dans le Val-de-Marne, sur les bords de Marne, tandis que les centres équestres et les golfs s'implantent souvent dans ou à proximité de bois et forêts (par exemple les bois de Vincennes et Boulogne et les forêts de Meudon et Notre-Dame).

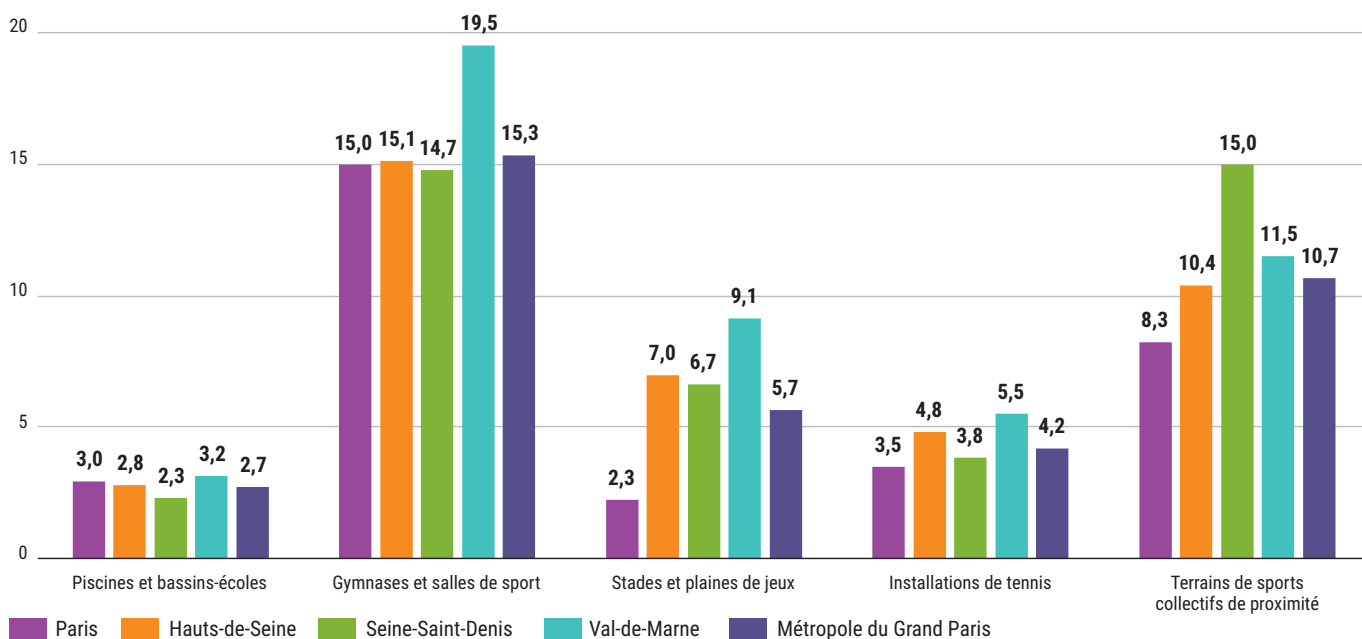
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS POUR 100 000 HABITANTS HORS TEP ET CITY STADES, AGRÈS, AIRES DE GLISSE, SCOLAIRE...



Sources : Apur 2024

--- Métropole du Grand Paris

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR 100 000 HABITANTS



Sources : Apur 2024

PISCINES ET PATINOIRES

Équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris

- Piscine (147)
- Fosse de plongée (3)
- Bassin olympique (50 m) (23)
- Bassin-école (20)
- Patinoire (13)

Nombre d'habitants à l'hectare

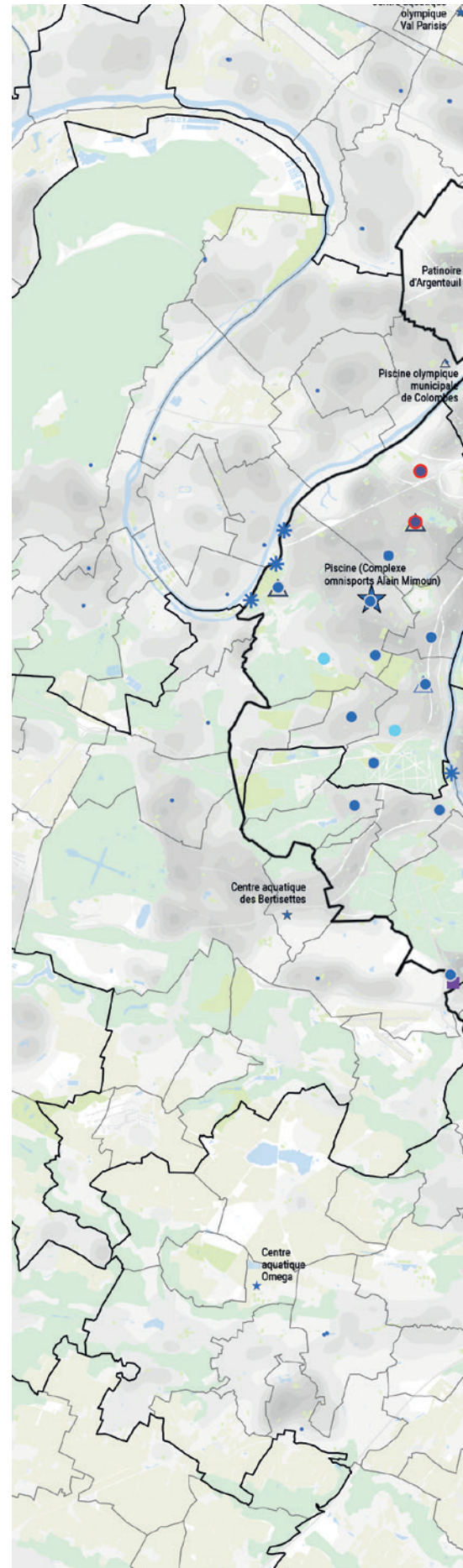


- Métropole du Grand Paris
- EPT
- Communes
- Équipement sportif de plein air
- Forêt, parc et jardin
- Terre agricole

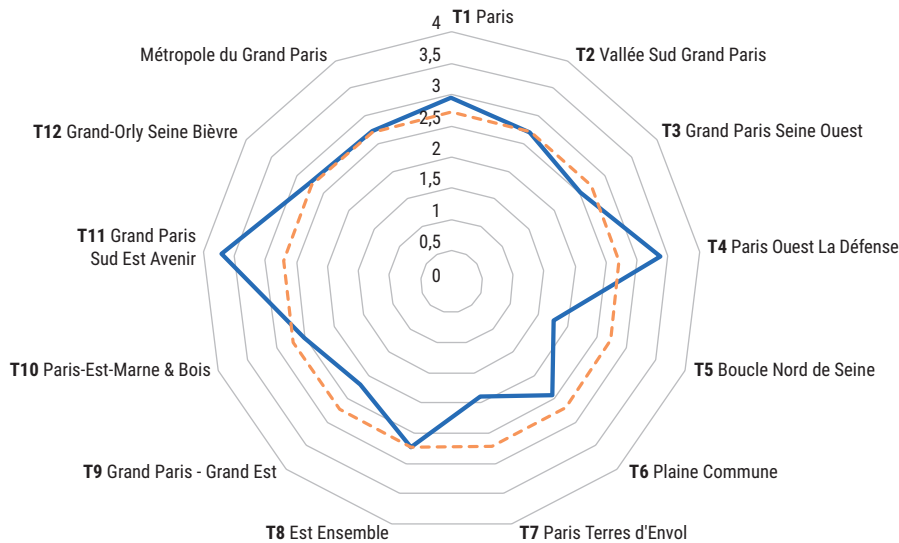
Projets d'équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris

Livrés depuis 2020	Restant à livrer	Description
9	10	Piscine, construction neuve
10	3	Piscine, réhabilitation lourde
44	7	Piscine, augmentation et amélioration de l'offre, modernisation
4	27	Baignade
1	1	Patinoire, réhabilitation lourde
4	0	Patinoire, augmentation et amélioration de l'offre, modernisation

Sources : Apur (périmètre MGP) et Data ES (hors MGP)

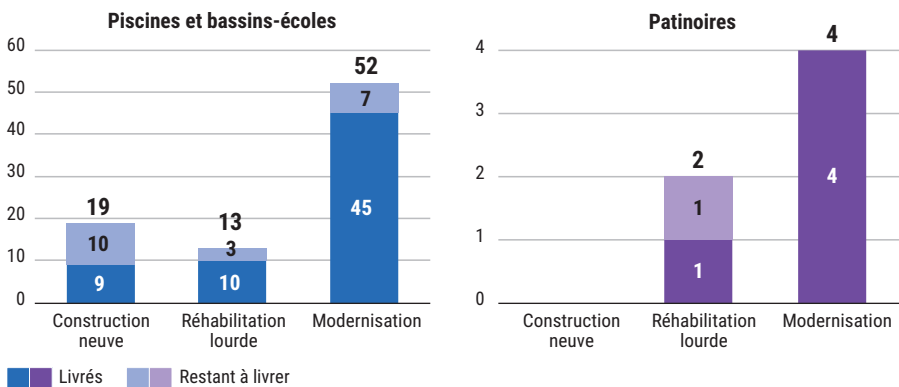


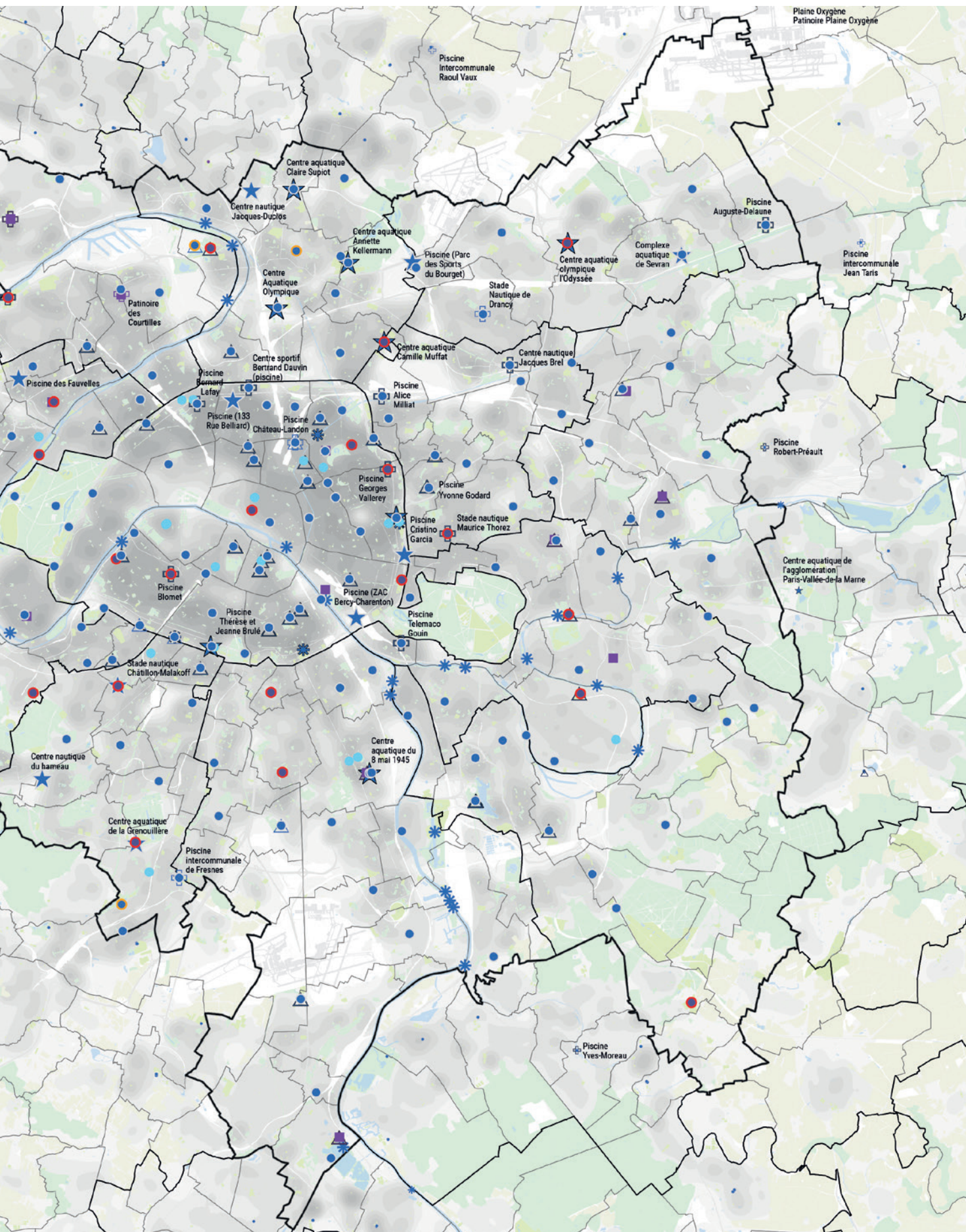
PISCINES ET BASSINS-ÉCOLES POUR 100 000 HABITANTS



Source : Apur

PROJETS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DEPUIS 2020





GYMNASES ET SALLES DE SPORT

Équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris

● Gymnase et salle de sport (1 088) ◆ Salles de sport privées (fitness, musculation) (393)

Projets de gymnases et salles de sport dans la métropole du Grand Paris

Livrés depuis 2020	Restant à livrer	
25 ★	47 ★	Construction neuve
12 🏠	11 🏠	Réhabilitation lourde
54 🔄	13 🔄	Augmentation et amélioration de l'offre, modernisation

- Métropole du Grand Paris
- EPT
- Communes
- Équipement sportif de plein air
- Forêt, parc et jardin
- Terre agricole

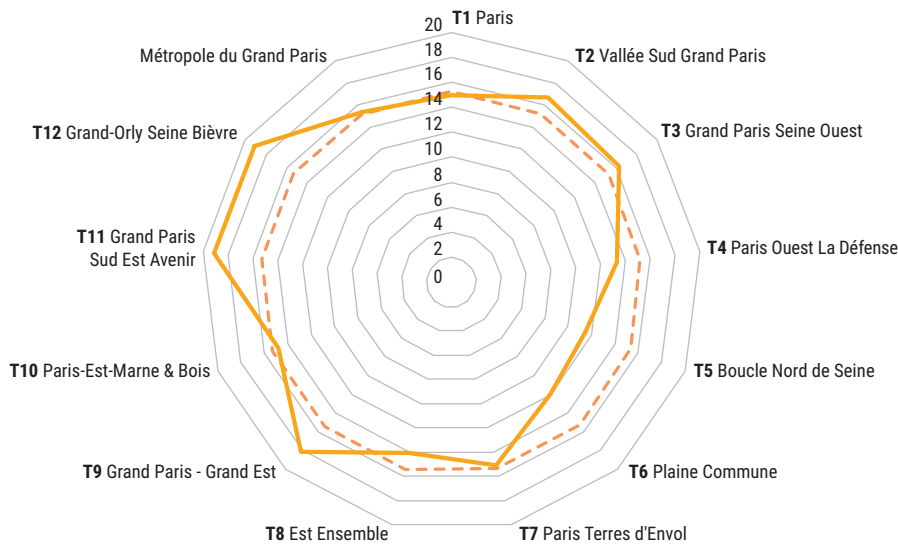
Nombre d'habitants à l'hectare



Sources : Apur (périmètre MGP) et Data ES (hors MGP)

0 3 km **apur**

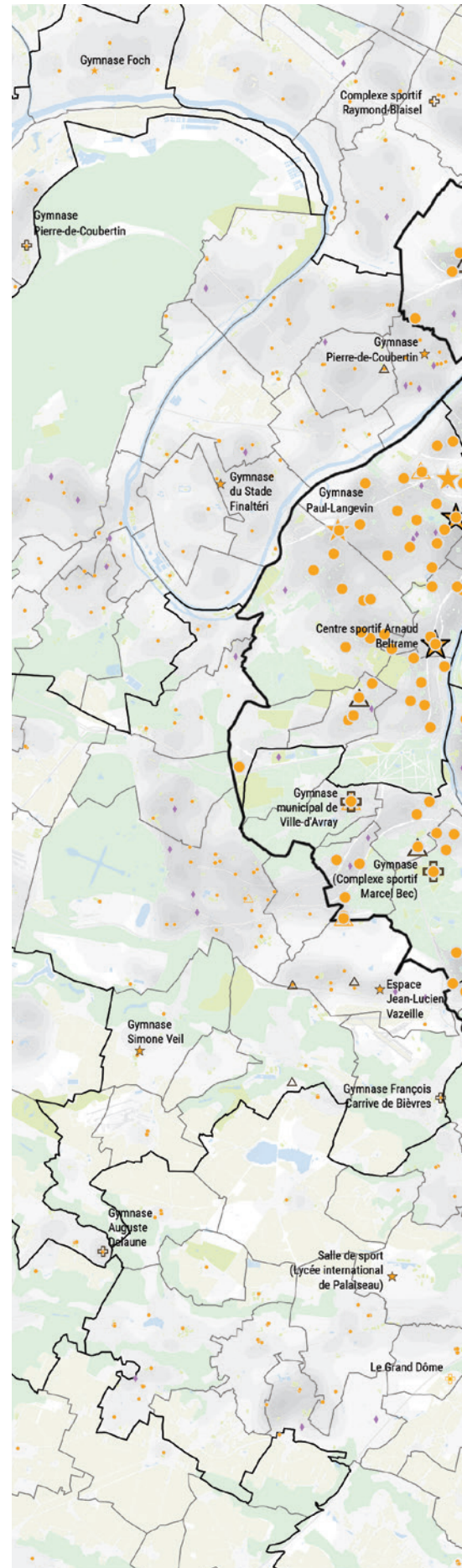
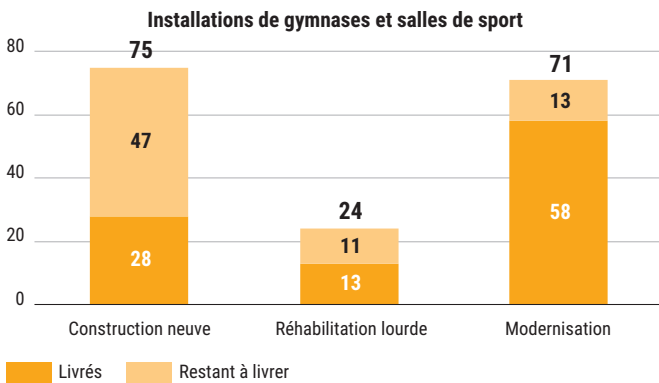
GYMNASES ET SALLES DE SPORT POUR 100 000 HABITANTS

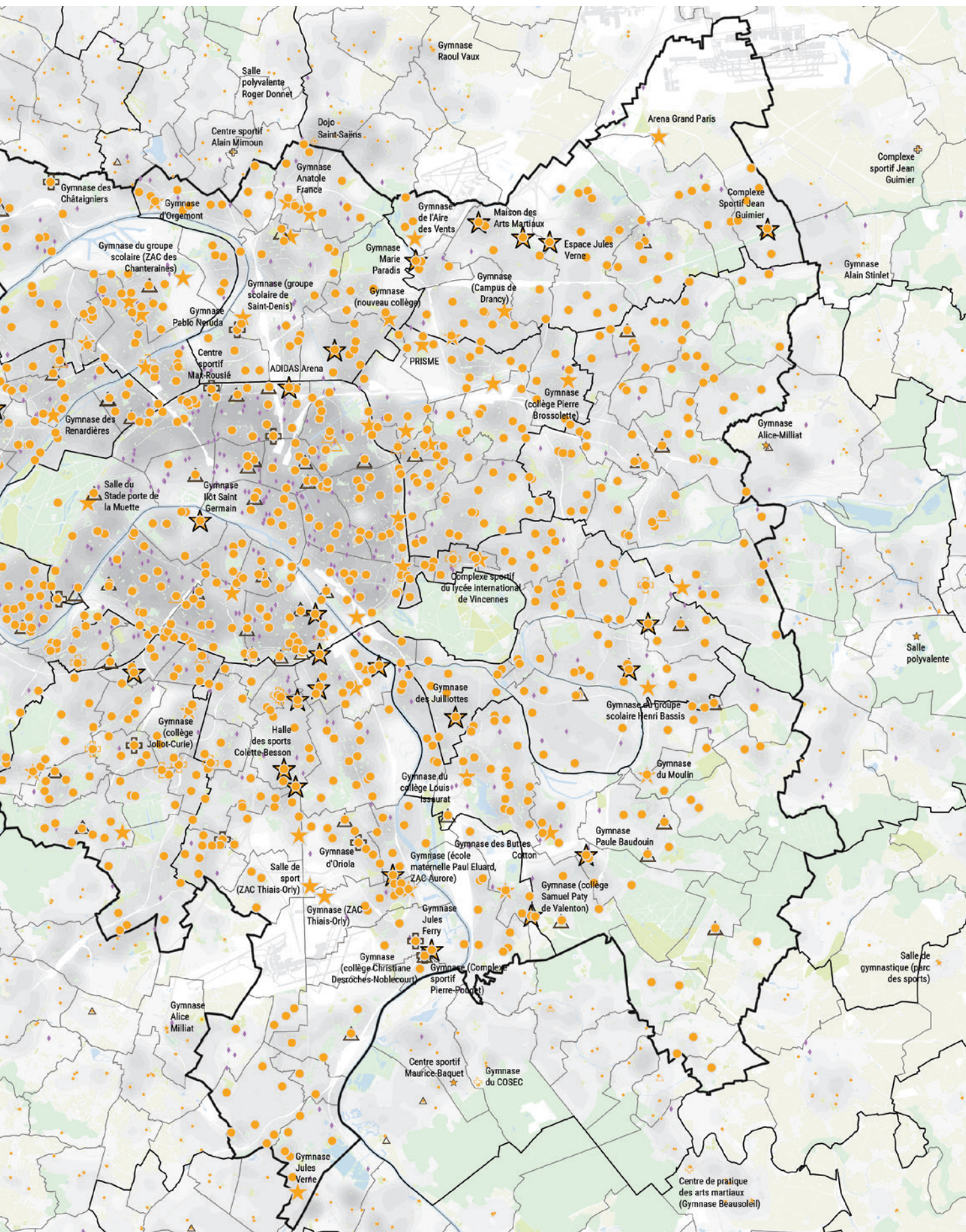


Source : Apur

--- Métropole du Grand Paris

PROJETS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DEPUIS 2020





STADES ET ATHLÉTISME

Équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris

- Stade, parc de sports, plaine de jeux, ensemble et complexe sportif, centre omnisport (402)
- ◆ Installations privées (futsal et five)

Projets de stades et plaines de jeux dans la métropole du Grand Paris

Livrés depuis 2020	Restant à livrer	Description
5 ★	5 ★	Construction neuve
2 ⊕	10 ⊕	Réhabilitation lourde
71 △	11 △	Augmentation et amélioration de l'offre, modernisation

- Métropole du Grand Paris
- EPT
- Communes
- Équipement sportif de plein air
- Forêt, parc et jardin
- Terre agricole

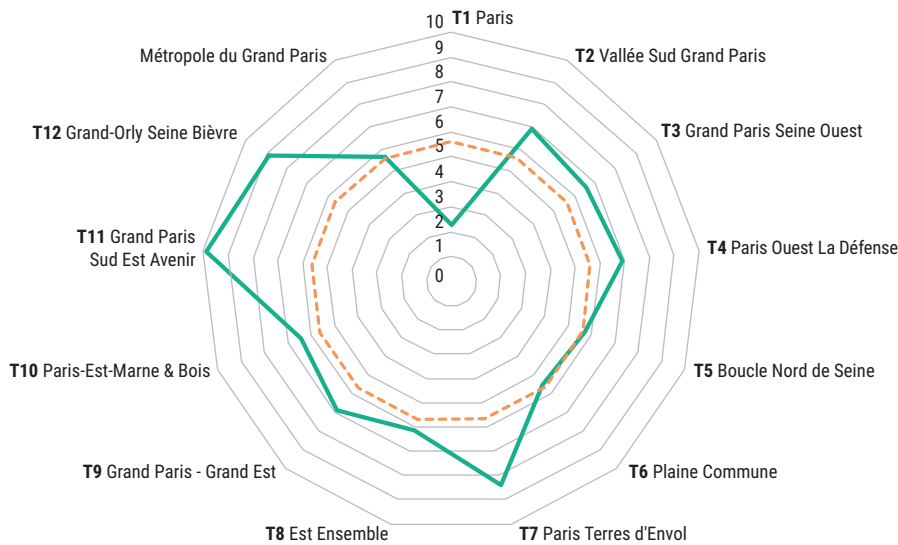
Nombre d'habitants à l'hectare



Sources : Apur (périmètre MGP) et Data ES (hors MGP)

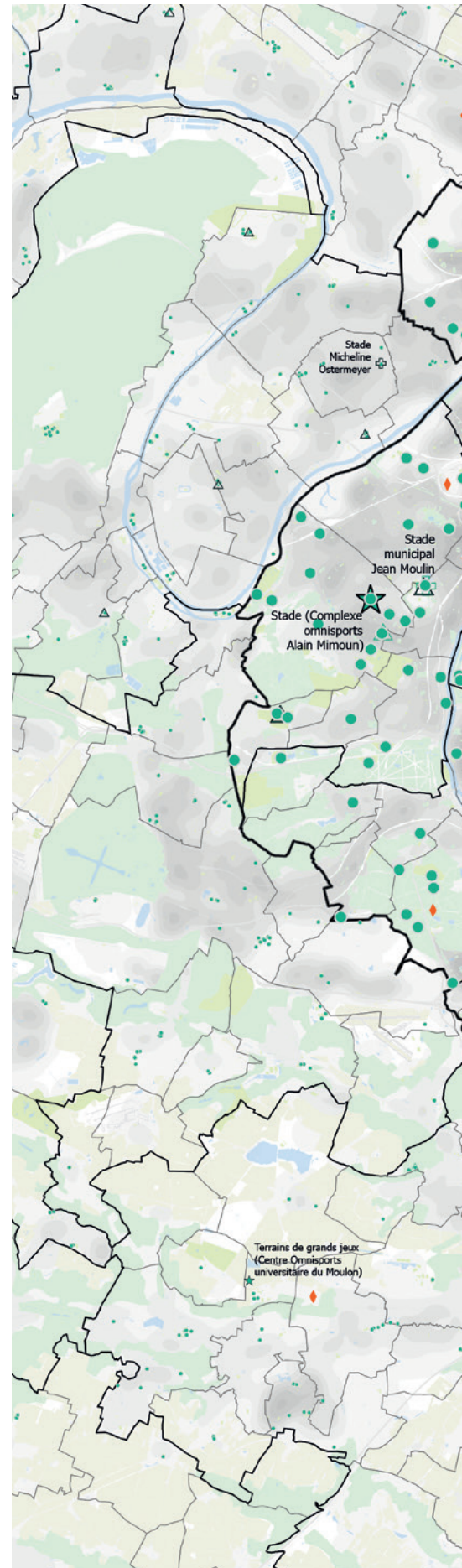
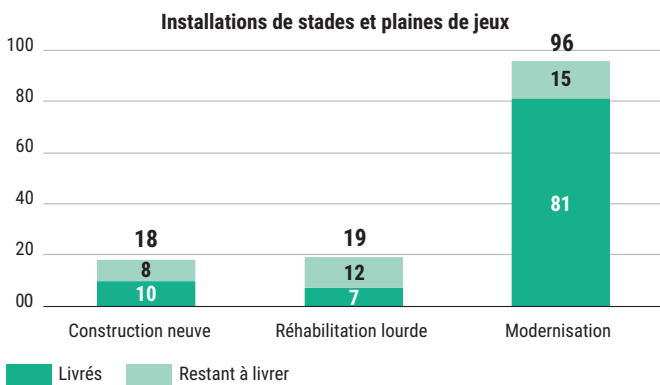


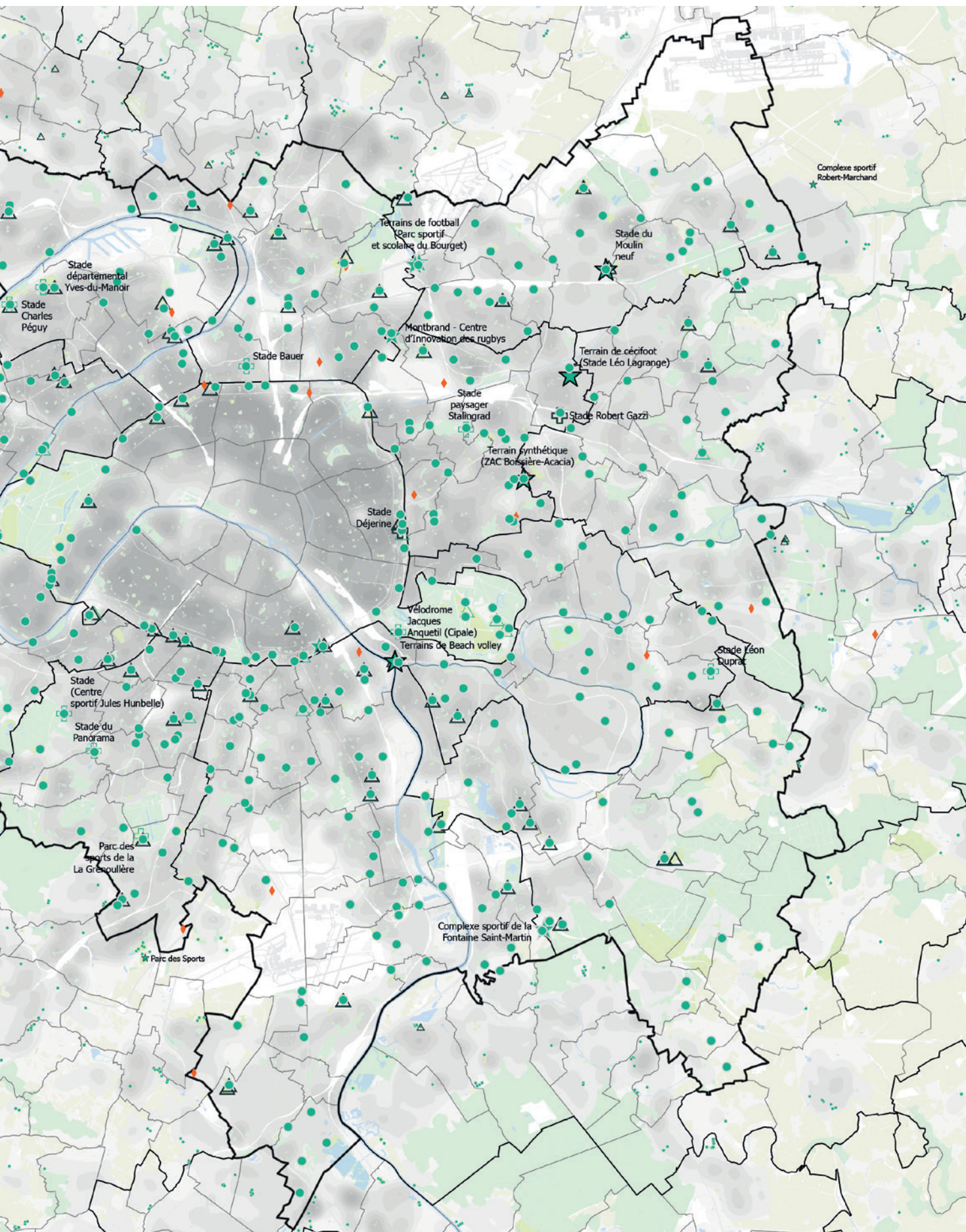
STADES ET PLAINES DE JEUX POUR 100 000 HABITANTS



Source : Apur

PROJETS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DEPUIS 2020





TENNIS

Équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris

● Installation de tennis hors terrain privé (296)

Projets de tennis dans la métropole du Grand Paris

Livrés depuis 2020	Restant à livrer	
4 ★	3 ★	Construction neuve
2 🏠	1 🏠	Réhabilitation lourde
37 🔄	3 🔄	Augmentation et amélioration de l'offre, modernisation

— Métropole du Grand Paris	■ Équipement sportif de plein air
— EPT	■ Forêt, parc et jardin
— Communes	■ Terre agricole

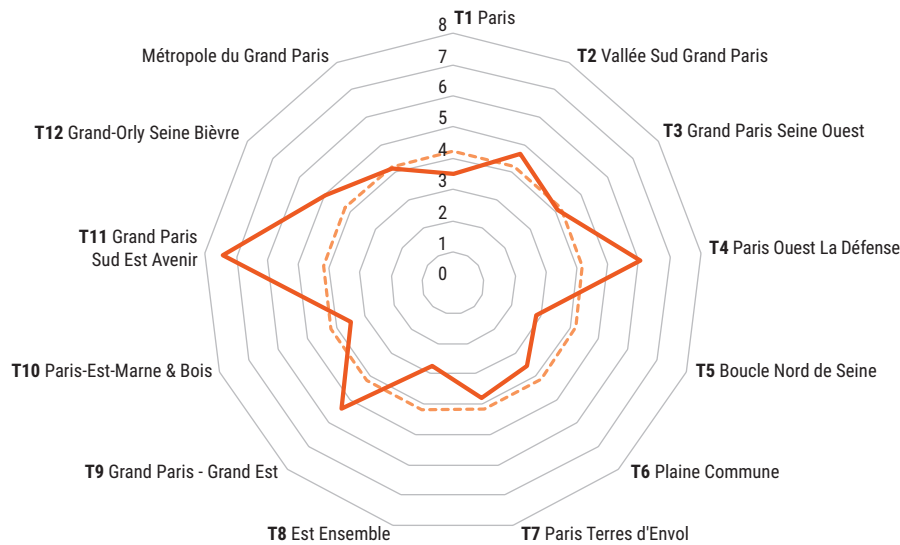
Nombre d'habitants à l'hectare



Sources : Apur (périmètre MGP) et Data ES (hors MGP)

0 3 km **apur**

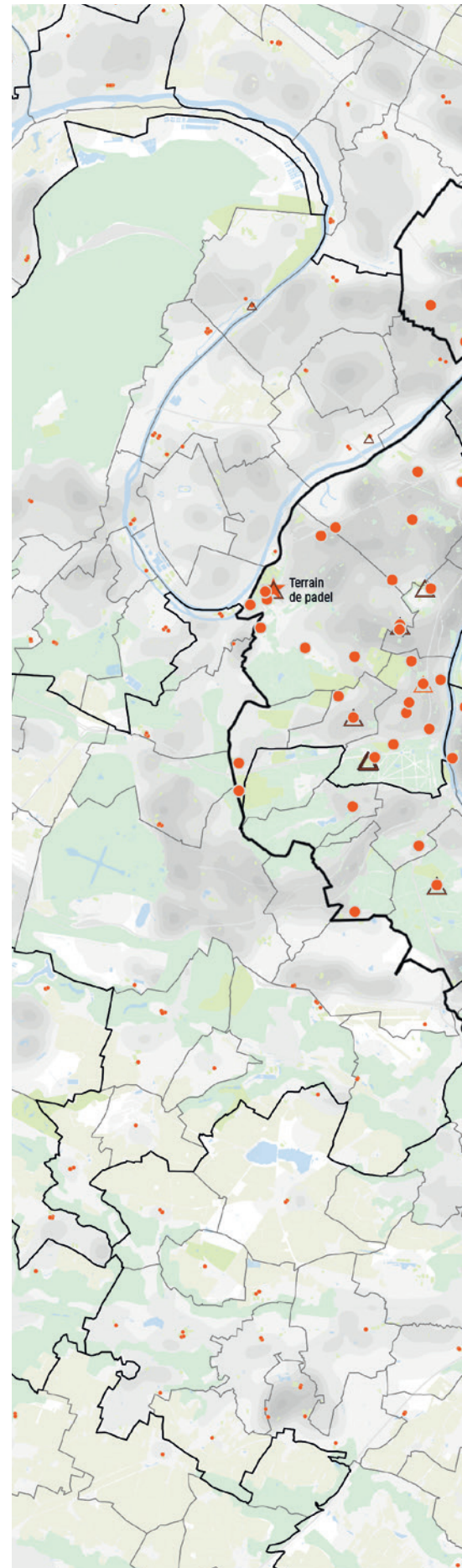
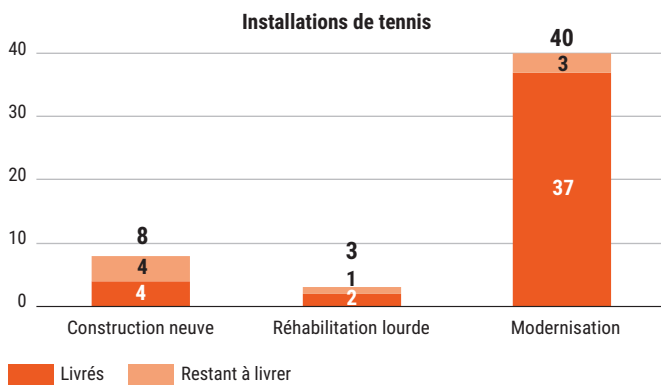
INSTALLATIONS DE TENNIS POUR 100 000 HABITANTS

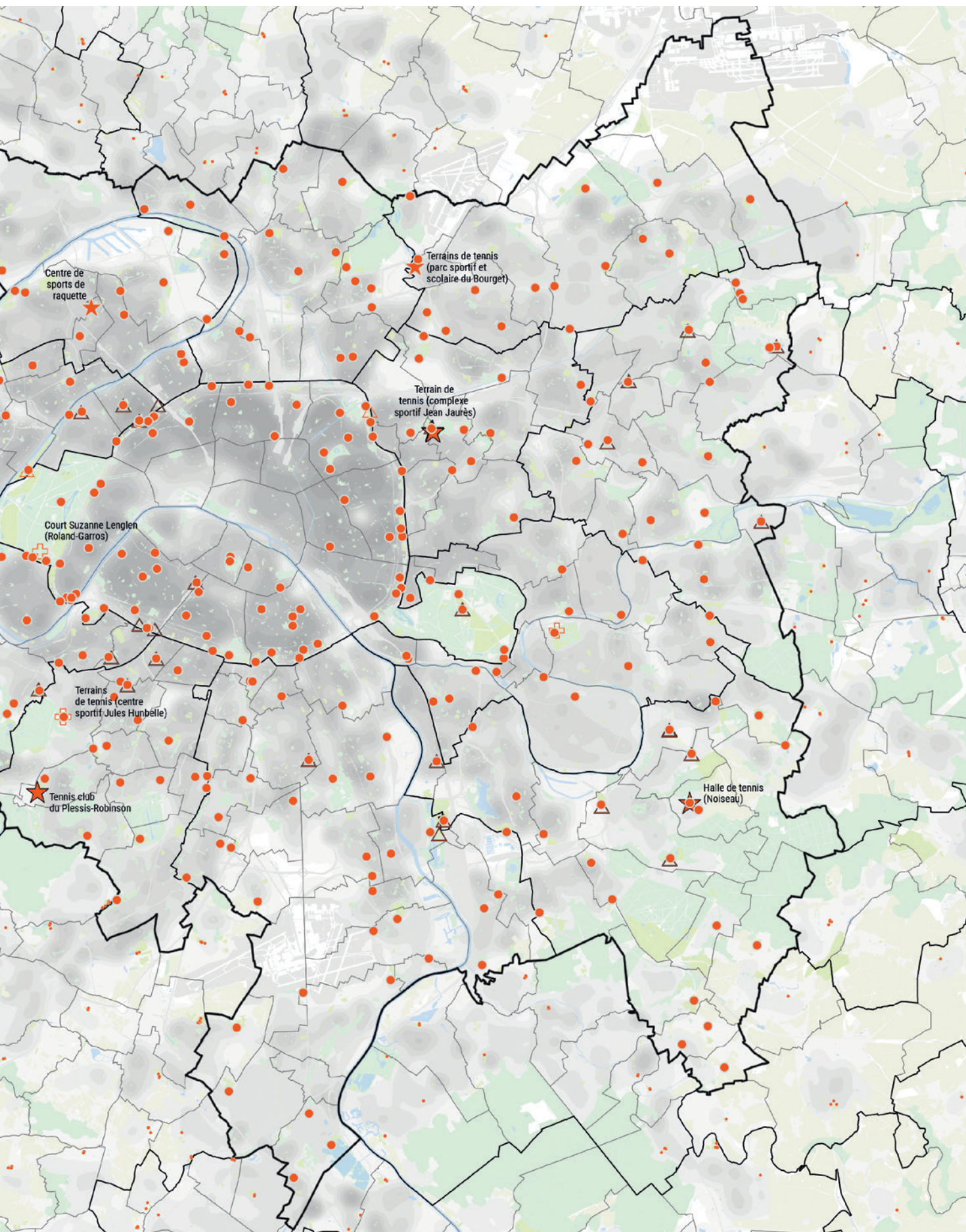


Source : Apur

--- Métropole du Grand Paris

PROJETS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DEPUIS 2020





TEP, TERRAINS MULTISPORTS, CITY STADES

● TEP et City Stades dans la métropole du Grand Paris (759)

Projets de TEP et City Stades dans la métropole du Grand Paris

Livrés depuis 2020	Restant à livrer	
85 ★	19 ★	Construction neuve
1 🏠	0 🏠	Réhabilitation lourde
9 🏠	1 🏠	Augmentation et amélioration de l'offre, modernisation

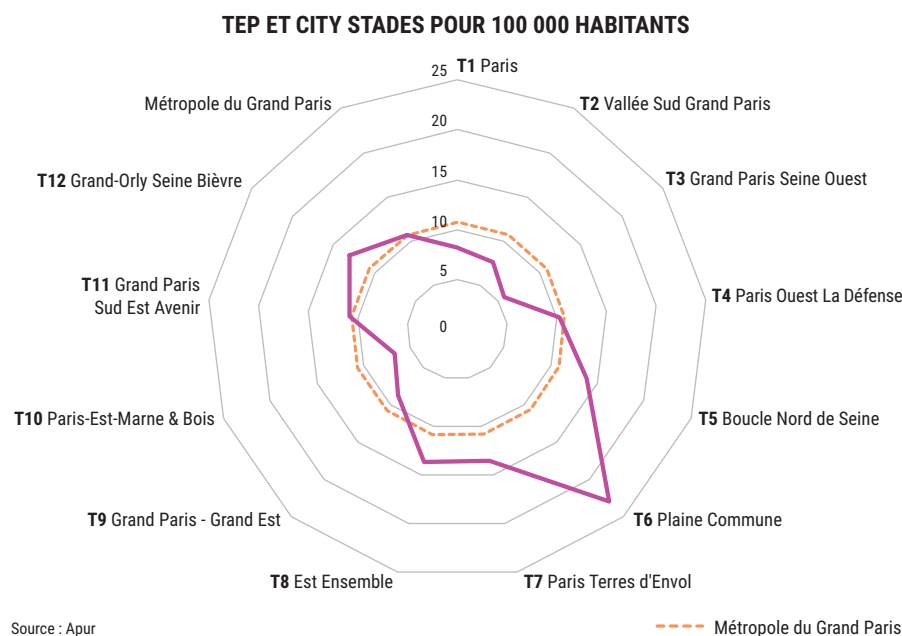
— Métropole du Grand Paris	■ Équipement sportif de plein air
— EPT	■ Forêt, parc et jardin
— Communes	■ Terre agricole

Nombre d'habitants à l'hectare

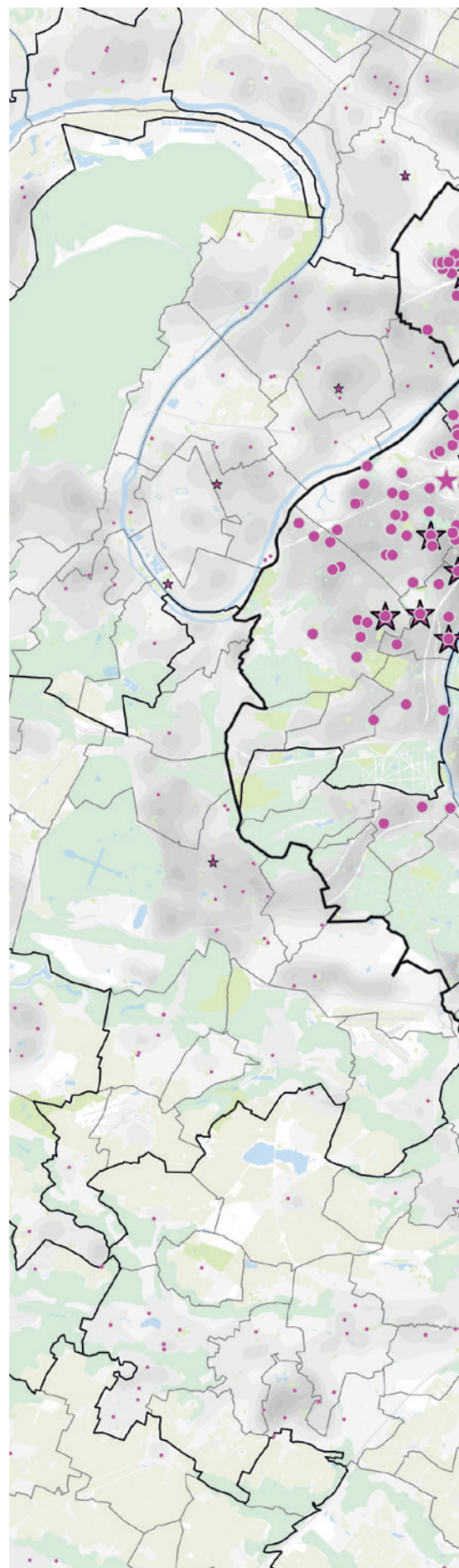
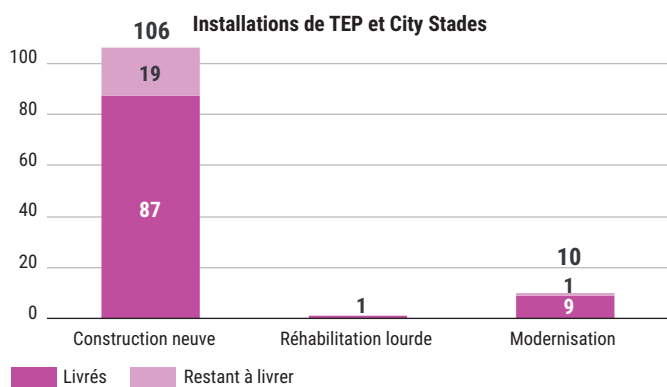


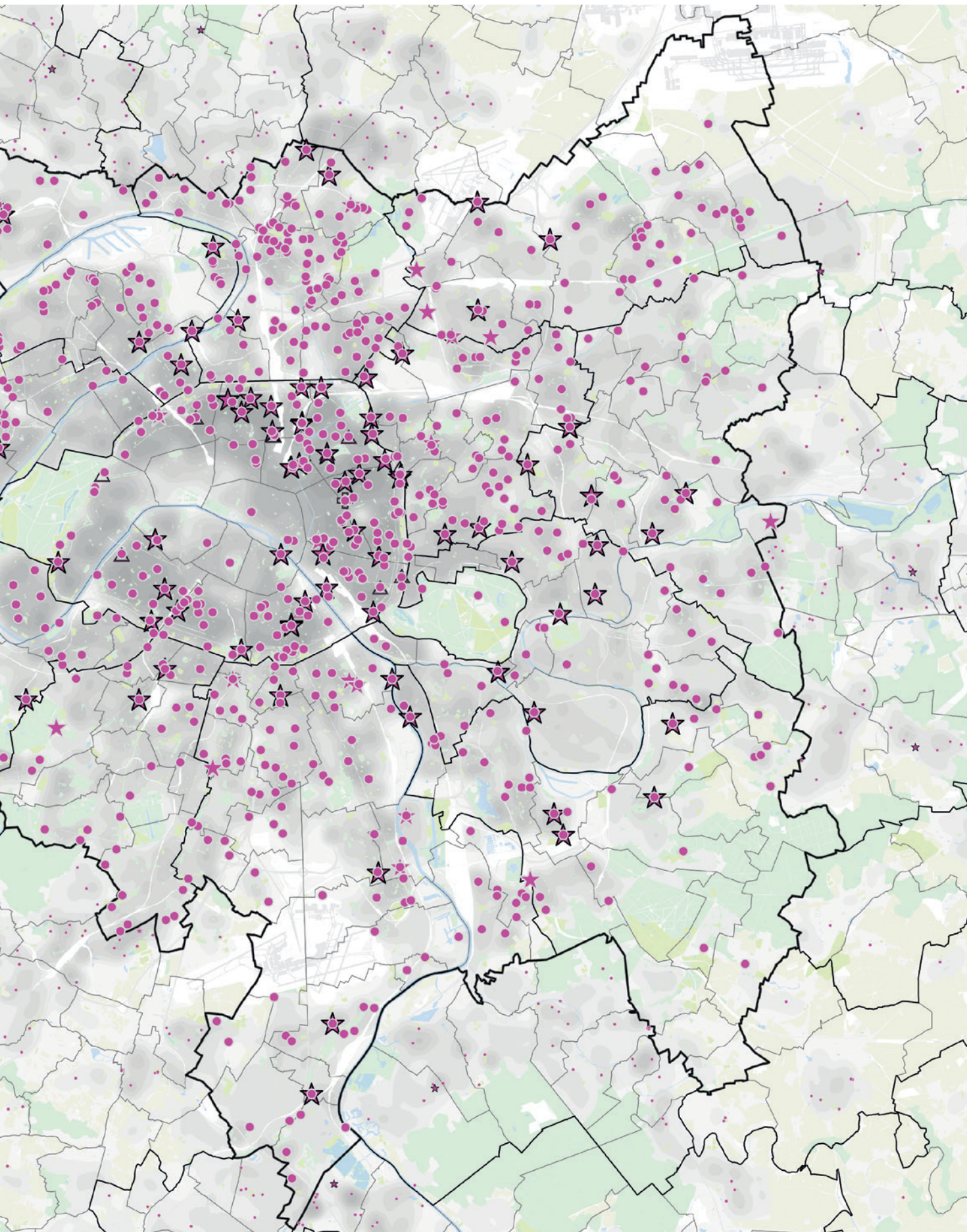
Sources : Apur (périmètre MGP) et Data ES (hors MGP)

0 3 km **apur**



PROJETS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DEPUIS 2020





BASES NAUTIQUES

Équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris

- Bases nautiques (28)
- ◆ Centre de surf en salle privé

Projets de bases nautiques dans la métropole du Grand Paris

Livrés depuis 2020	Restant à livrer	
1 ★	★ 2	Construction neuve
0 🏠	✚ 2	Réhabilitation lourde
4 🏠	△ 0	Augmentation et amélioration de l'offre, modernisation

- Métropole du Grand Paris
- EPT
- Communes
- Équipement sportif de plein air
- Forêt, parc et jardin
- Terre agricole

Nombre d'habitants à l'hectare



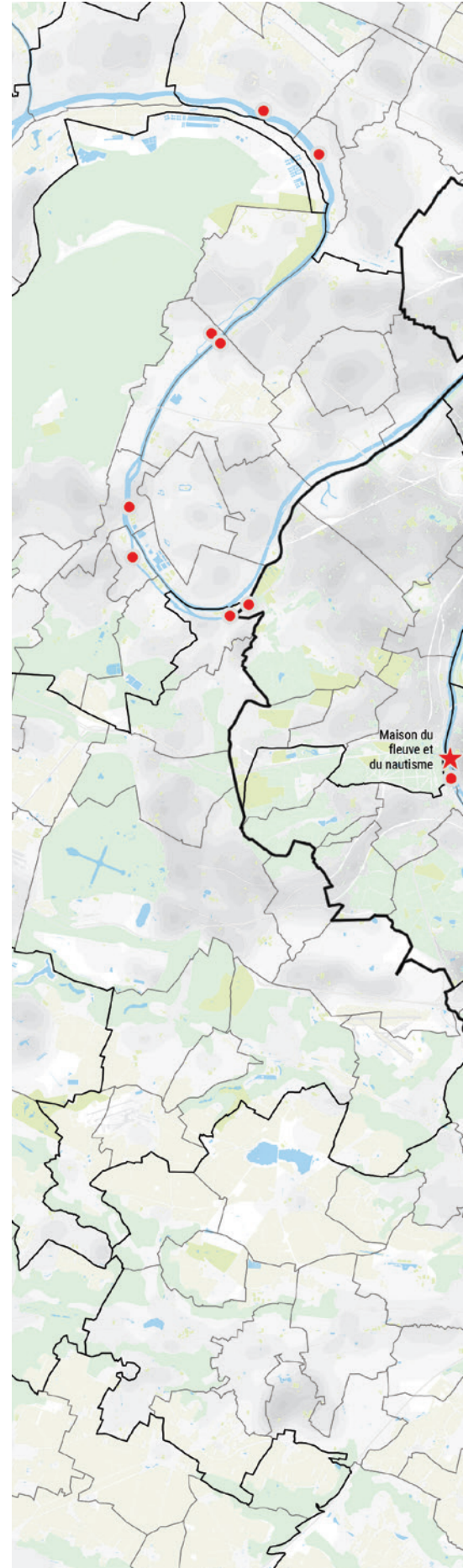
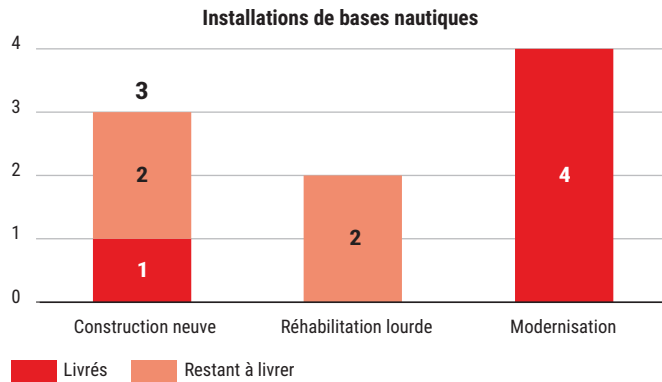
Sources : Apur (périmètre MGP) et Data ES (hors MGP)

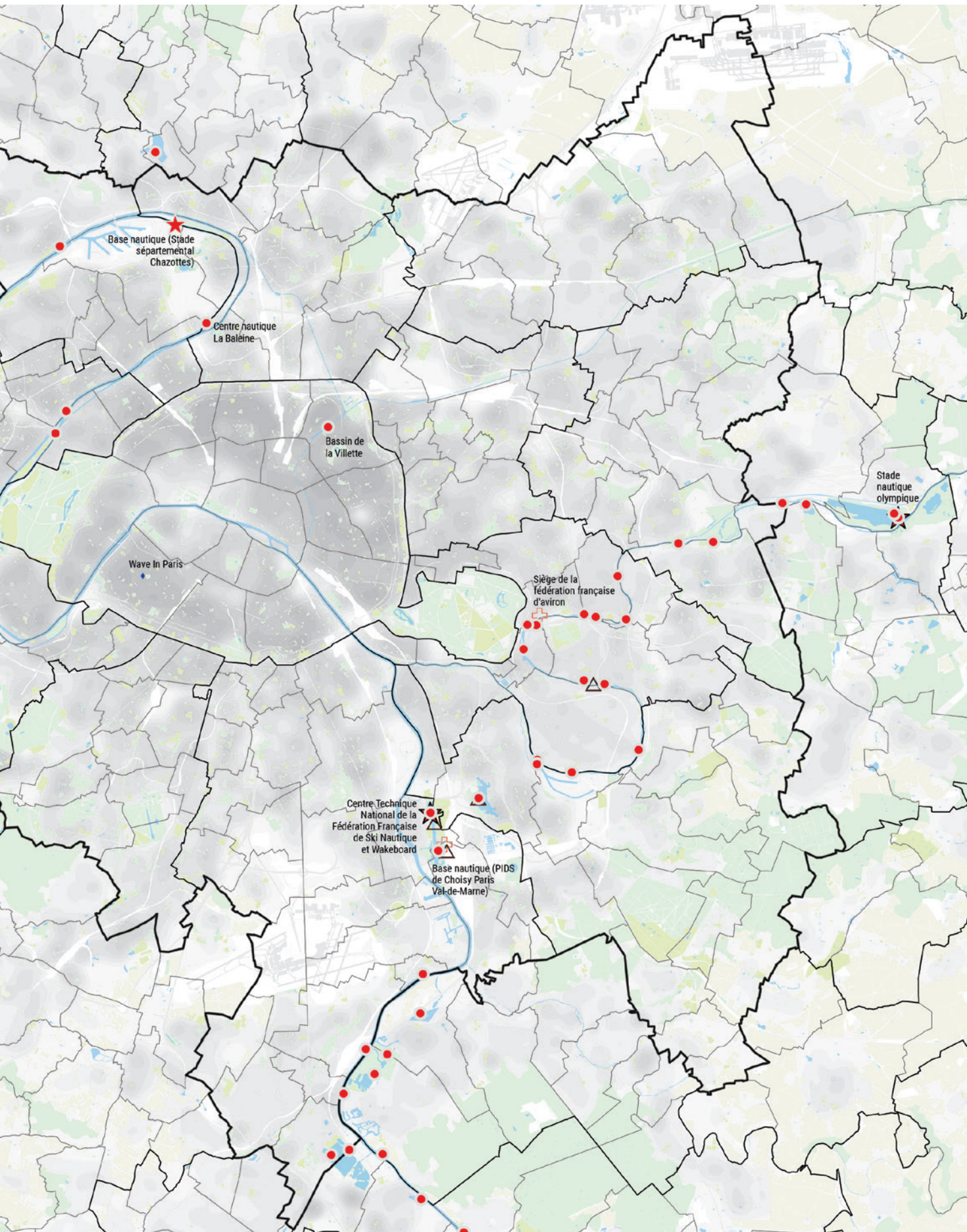


Dans la métropole du Grand Paris :

28 bases nautiques

PROJETS DANS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS DEPUIS 2020





GOLFS ET CENTRES ÉQUESTRES

Équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris

- Champ de courses, hippodrome (5) ● Terrain de golf (17) ● Centre équestre (36)
- Champ de courses et hippodrome ■ Golf

Projets d'équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris

Livrés depuis 2020	Restant à livrer	
2 ★	0 ★	Centre équestre, construction neuve
1 🏠	0 +	Centre équestre, réhabilitation lourde
1 🏠	0 △	Centre équestre, augmentation et amélioration de l'offre, modernisation
1 ★	0 ★	Terrain de golf, construction neuve

- Métropole du Grand Paris ■ Équipement sportif de plein air
- EPT ■ Forêt, parc et jardin
- Communes ■ Terre agricole

Nombre d'habitants à l'hectare



Sources : Apur (périmètre MGP) et Data ES (hors MGP)

0 3 km apur

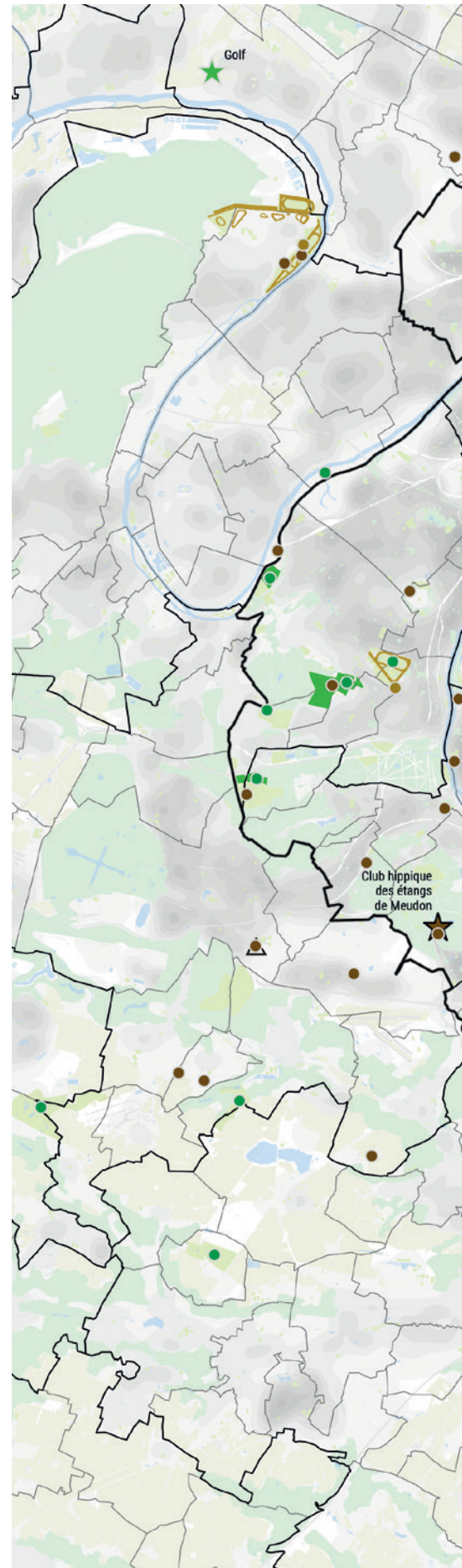
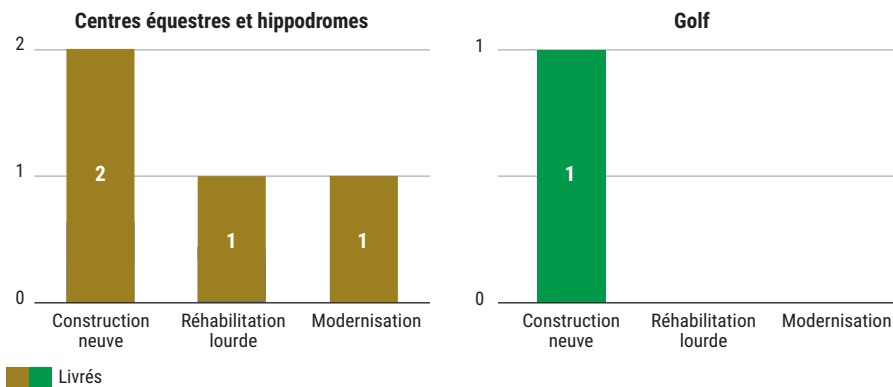
Dans la métropole du Grand Paris :

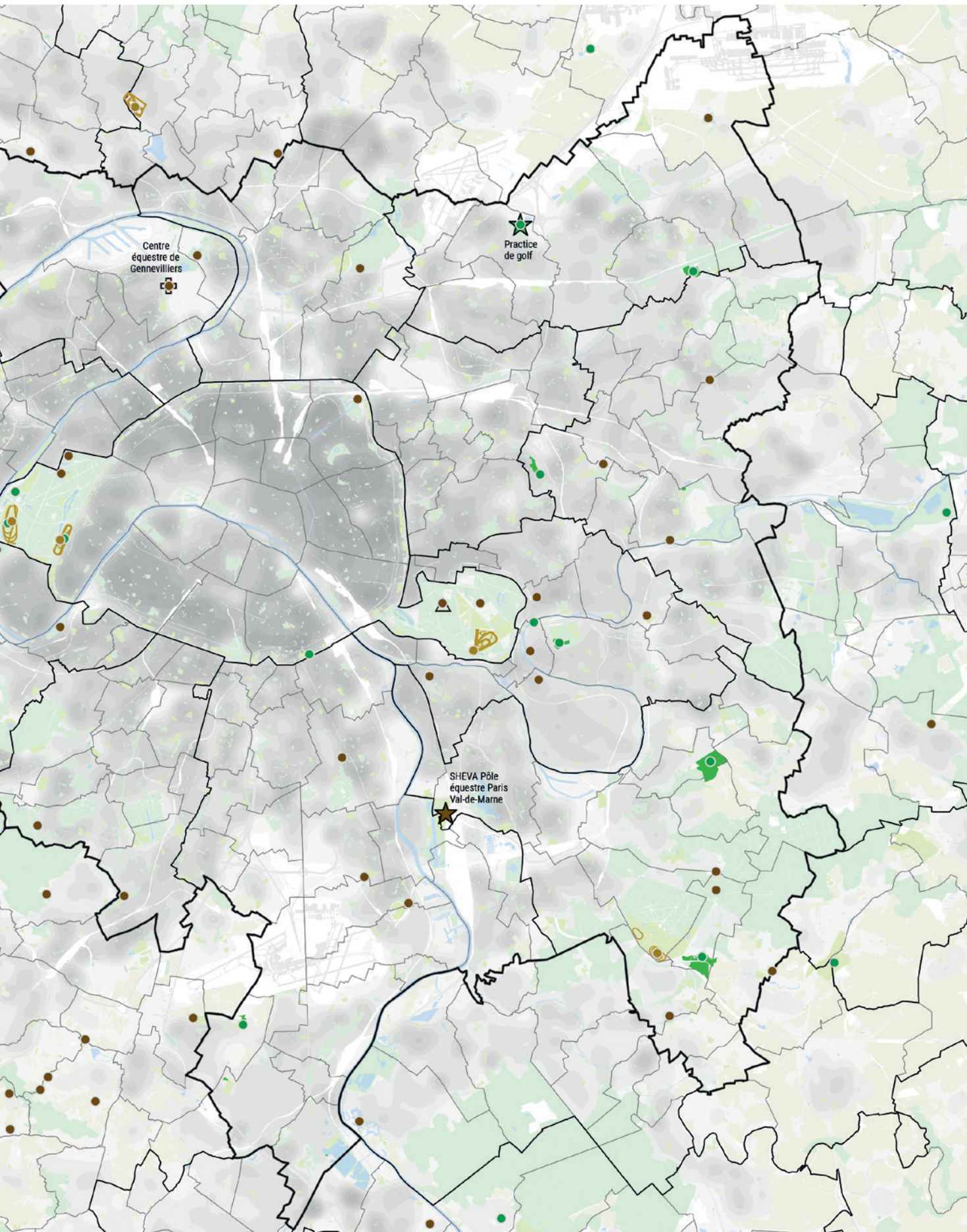
5 hippodromes

36 centres équestres

17 terrains et pratiques de golf

PROJETS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DEPUIS 2020





2.2

Typologies et implantations : des sites sportifs historiques aux équipements de proximité

L'offre sportive de la métropole du Grand Paris repose sur un patrimoine constitué d'équipements sportifs dont les typologies varient selon les époques, de grands sites et installations accueillant des événements sportifs internationaux, de parcs, jardins, bois et berges qui permettent de pratiquer une activité sportive dans un cadre agréable et apaisé, de bâtiments récemment transformés pour accueillir des salles de sport privées et d'un espace public de plus en plus aménagé pour encourager la pratique du sport.

L'essor des premiers équipements sportifs au XIX^e siècle

Si des hippodromes, manèges équestres, salles d'armes, jeux de paume et même la piscine flottante sur la Seine Deligny existent au XVIII^e siècle, ils sont réservés aux plus privilégiés. Les équipements sportifs accessibles se développent véritablement à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Des gymnases et piscines commencent à apparaître, sous l'impulsion de clubs, sociétés et associations, dans un contexte où l'hygiénisme est promu comme politique publique. Hippolyte Triat inaugure en 1848 son premier gymnase avenue Montaigne. En 1884, le marché Japy est transformé en gymnase à Paris et la piscine Château-Landon, première piscine publique couverte et chauffée de France, est inaugurée.

L'âge d'or des stades et des grandes compétitions sportives

C'est dans la première moitié du XX^e siècle que sont créés des lieux sportifs emblématiques qui accueillent des compétitions nationales et internationales. Le Parc des princes est inauguré en 1897, reconstruit en 1932, le Vélodrome de la Cipale (rebaptisé depuis Jacques Anquetil) en 1896. Ce dernier accueille les épreuves de cyclisme des Jeux olympiques de 1900. À l'origine un hippodrome de la Société des courses de Colombes, le stade Yves-du-Manoir à Colombes devient stade en 1907. Il accueille les épreuves d'athlétisme, football, tennis, rugby, gymnastique, cyclisme et les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques de 1924. Suivront le stade Jean Bouin en 1925, le Stade Roland-Garros construit en 1928 pour accueillir la finale de la coupe Davis, le Palais des sports Pierre-de-Coubertin à la porte de Saint-Cloud inauguré en 1937 et le Stade Charléty dans sa première version en 1939. Certaines de ces enceintes sportives sont aujourd'hui disparues, comme le Vélodrome d'Hiver qui ouvre ses portes en 1909 dans le 15^e arrondissement, d'autres transformées : la salle Wagram dans le 17^e arrondissement de Paris, qui accueille en 1900 le premier championnat du monde de boxe ou encore le stade Pershing inauguré en 1919 dans le bois de Vincennes, dont les tribunes pouvant accueillir

30 000 spectateurs ont depuis été démontées. Aujourd'hui la Métropole dispose de 402 stades, plaines de jeux et installations d'athlétisme, répartis de façon relativement homogène, en dehors du cœur de Paris.

Le socialisme municipal et le Front populaire favorisent l'émergence d'une véritable politique publique du sport

Les politiques de créations d'équipements destinés au grand public et plus seulement aux sportifs professionnels s'accroissent au XX^e siècle, d'abord à travers l'essor du socialisme municipal dans les communes du département de

la Seine, puis avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire en 1936. Celui-ci met en place une véritable politique publique du sport, notamment à travers les nominations de Léo Lagrange comme sous-secrétaire d'État aux sports et de Jean Zay, au ministère de l'Éducation Nationale et des Beaux-Arts. À la suite de la mise en place d'un brevet sportif populaire en 1937, toutes les écoles doivent disposer ou pouvoir accéder à des installations sportives. Les investissements dans les équipements sportifs sont multipliés par 6, de grands parcs des sports et stades sont créés, les communes conservant un rôle central dans leur mise en œuvre tout en bénéficiant de subventions pouvant s'élever à la moitié du coût total.

- 1 – Gymnase Japy, construit en 1870 pour servir de marché couvert (Paris 11^e)
- 2 – Stade olympique de Colombes - L'athlète étasunien William DeHart Hubbard au saut en longueur (médaille d'or), carte-photo, 1924
- 3 – Piscine Pailleron, construite en 1933 par l'architecte Lucien Pollet (Paris 19^e)



© Coll. part. DR. Extrait du livre *Olympisme, une histoire du monde*, Éditions de la Martinière, 2024

Les équipements sportifs normés des Trente Glorieuses

Les Trente Glorieuses voient l'essor d'équipements normés, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale et du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, en particulier des gymnases et des piscines. Une commission d'homologation est créée en 1963 et permet d'accélérer le rythme de construction de ces équipements. Leurs plus célèbres représentants sont les piscines Tournesol, par exemple celles des Lilas et de Bondy, ou encore les piscines Caneton qu'on trouve à Sevran et à Saint-Maur-des-Fossés. Des gymnases polyvalents sont construits, par exemple la halle Georges Carpentier en 1960 dans le 13^e arrondissement, et sont plus généralement promus sous l'appellation de Complexe sportif évolutif couvert (Cosec). Cet héritage et les projets récents permettent à la métropole du Grand Paris de disposer de 1 088 gymnases en 2024, répartis de façon homogène sur le territoire.

Ce vaste mouvement de construction d'équipements sportifs, placé sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale, participe également au développement des installations sportives dans les établissements scolaires. Ces équipements sont très souvent des gymnases et des salles de sport permettant aujourd'hui la pratique du volleyball, du handball, du badminton, du basket, de la gymnastique et du futsal notamment. Lorsque l'établissement le permet, on voit se développer des terrains de football et des terrains multisports pouvant également accueillir la pratique du tennis, ou des pistes d'athlétisme en extérieur, et plus rarement, de véritables complexes sportifs, situés le plus souvent dans des lycées. Ces installations sportives se développent principalement dans les collèges et lycées. Selon les données collectées pour cette étude, près de la moitié des établissements du second cycle de la métropole du Grand Paris disposent d'un équipement sportif, un chiffre probablement sous-estimé.



© Apur

Piscine Tournesol Raymond-Mulinghausen aux Lilas (93)



© Apur

Halle Georges Carpentier (Paris 13^e)

Aujourd'hui, de grands équipements sportifs conçus pour accueillir des compétitions internationales et des événements culturels

À partir des années 1980, les grands équipements sportifs sont pensés pour pouvoir également accueillir de grandes manifestations culturelles. C'est le cas du Palais omnisports de Paris Bercy inauguré en 1984 (20 300 places), du Stade de France construit pour la Coupe du monde de football de 1998 (80 000 places) ou encore de la Paris La Défense Arena en 2017 (30 000 places en configuration match, 40 000 places en configuration concert). L'année olympique et paralympique 2024 s'accompagne du renforcement de l'offre de grands équipements sportifs et de loisirs : inaugurée en février 2024, l'Arena Porte de la Chapelle dispose de 8 000 places, tandis que l'Arena Grand Paris, située à Tremblay-en-France et qui devrait ouvrir le 28 septembre 2024, en propose 7 000 dans la salle principale et 2 000 dans une salle omnisport.

Les parcs, jardins et bois sportifs du Grand Paris

Les parcs, jardins et berges du Grand Paris accueillent depuis toujours à la fois des pratiques sportives libres, en particulier la course à pied, et intègrent également de nombreux équipements sportifs, comme dans les parcs Kellermann et de la Cité universitaire situés dans la partie sud de la ceinture verte de Paris ou encore un skatepark sur les berges d'Asnières-sur-Seine.

Les bois et les forêts sont particulièrement propices à la pratique du sport, grâce à leur superficie qui permet des parcours sportifs longs, continus, ombragés et variés. Ils accueillent également de grandes installations sportives. Dans le Bois de Vincennes se trouvent l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), lointain successeur de l'École normale de gymnastique militaire de Joinville créée dans le bois en 1852, l'anneau cyclable Raymond Poulidor (polygone à



Paris La Défense Arena, Nanterre (92)



Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), bois de Vincennes à Paris (Paris 12^e)

Vincennes), l'hippodrome de Vincennes et deux centres équestres, ainsi que de nombreux stades, plaines de jeux, terrains de tennis et parcours sportifs. Le Bois de Boulogne accueille les hippodromes d'Auteuil et de Longchamp, trois parcours et practices de golf, des centres équestres, un terrain de polo, l'anneau cyclable de Longchamp et des installations sportives privées comme le Lagardère Paris Racing. La Forêt de Meudon comprend le complexe sportif Marcel Bec, deux centres équestres, un grand tennis club et l'installation privée d'UrbanSoccer.

La métropole du Grand Paris se distingue également par la présence de six parcs sportifs départementaux et interdépartementaux. Ils sont issus de la création en 1970 de syndicats interdépartementaux de gestion des parcs des sports (SIGPS) entre Paris et chaque département de petite couronne. Ils s'insèrent dans ou à proximité de grands

espaces verts (parcs de Sceaux, du Tremblay, Georges Valbon, Bois de Boulogne) et offrent une gamme complète de grands équipements sportifs.

Les bases nautiques et les baignades, entre tradition et renaissance

Traversé par la Seine et la Marne, le Grand Paris a vu les activités nautiques se développer à la fin du XIX^e siècle. La Société nautique de la Marne est ainsi fondée en 1876 et les épreuves nautiques des Jeux olympiques de 1900 sont organisées entre Asnières et Courbevoie. 28 bases nautiques proposent des activités nautiques variées (aviron, kayak, ski nautique) dans la métropole du Grand Paris en 2024. Les activités nautiques et de loisirs sont également particulièrement développées dans les bases de loisirs à travers le reste du territoire francilien, autour de lacs et de plans d'eau : Port aux Cerises à Draveil, Champs-sur-



© Apur

Base nautique du parc interdépartemental des sports de Choisy Paris-Val-de-Marne (94)



© Doc Apur

La plage, les plongeurs et les bains à Champigny-sur-Marne (94)



© Doc Apur

Établissement municipal de bains : le « Banc de sable », à Joinville-le-Pont (94)

Marne, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines ou encore l'Île de loisirs de Vaires-Torcy, où se trouve le stade nautique olympique depuis 2019.

Très tôt et alors que les piscines sont encore rares, des associations encouragent également la pratique de la natation à travers des compétitions qui attirent un large public. La première traversée de Paris à la nage est organisée en 1905 entre le pont National et le viaduc d'Auteuil par la Société nationale d'encouragement à la natation. Si la baignade est interdite dans la Seine par arrêté préfectoral en 1923, puis dans la Marne en 1970, elle se réinvente aujourd'hui, tout d'abord au bassin de la Villette, à travers 27 sites de baignades à l'étude dans la métropole du Grand Paris, qui viendront compléter l'offre existante de 193 piscines et bassins-écoles.

La multiplication des équipements sportifs de proximité en accès libre

Le tournant du XXI^e siècle correspond à un nouvel âge pour l'offre publique d'équipements sportifs. De nombreux équipements sportifs de proximité sont construits, notamment afin de répondre à des enjeux sociaux croissants dans les quartiers populaires. Ces équipements

de proximité permettent également de s'adapter aux nouveaux modes de vie en proposant une offre sportive au plus près des usagers, en accès libre et à toute heure. Ces petits équipements nécessitent également moins d'investissements financiers, ce qui en fait une solution accessible pour des communes aux capacités d'investissement limitées. Le maillage de grands équipements structurants (piscines, gymnases, stades) peut ainsi être complété, en particulier dans des quartiers défavorisés et peu dotés en équipements ou quand les opportunités foncières sont limitées. Aux TEP, City Stades et terrains multisports où se pratiquent des sports collectifs, s'ajoutent des agrès, des aires de fitness ou encore des skateparks et espaces de glisse. Ces lieux sont d'abord dédiés aux pratiques libres individuelles et de plus en plus souvent insérés dans des parcours sportifs. Leur essor ne se dément pas et un quart des projets d'équipements dans la métropole du Grand Paris depuis 2020 correspondent à des créations d'équipements de proximité.

759 terrains de sport collectifs de proximité (TEP, City Stades, terrains multisports) ont été identifiés par l'Apur dans la métropole du Grand Paris en 2024. Si les TEP et playgrounds sont particulièrement nombreux dans l'est et le nord de Paris, les City Stades et terrains multisports sont à la fois répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain, preuve de leur popularité auprès des collectivités, mais aussi plus souvent concentrés dans des grands ensembles ou de nouveaux quartiers situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), comme au Val d'Argenteuil ou autour des cités Gabriel Péri à Saint-Denis et Pablo Picasso à Nanterre. Parfois motivée par une volonté d'apaisement social, l'implantation de ces centaines de terrains, accessibles à tous, joue un rôle dans l'existence d'un vivier de footballeurs et désormais également de basketteurs professionnels de haut niveau issus des territoires du Grand Paris.



Terrain de sport de proximité dans le parc Simone Veil à Romainville (93)

2.3

Des équipements gérés majoritairement par les communes

Le sport est une compétence partagée entre l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale. La plupart des équipements sportifs sont toutefois aujourd'hui gérés par les communes. Certains équipements emblématiques demeurent gérés par l'État (l'Insep par exemple), la Région Île-de-France (comme les îles de loisirs, à travers des syndicats mixtes) et les départements (notamment les parcs (inter) départementaux des sports), tandis que le transfert de la gestion d'équipements sportifs à l'échelon intercommunal reste encore limité.

La gestion des terrains et salles de sport dans les établissements scolaires constitue un cas à part, car elle relève de directions distinctes au sein des services des collectivités. Le dialogue entre les directions scolaires et des sports est essentiel pour mutualiser les lieux de pratique sportive, à la fois pour que les élèves puissent utiliser les équipements sportifs lors de créneaux réservés, mais également pour ouvrir les équipements scolaires à d'autres usages en dehors du temps scolaire, en particulier le soir et le week-end.

Un transfert des équipements sportifs à l'échelon territorial qui concerne principalement les piscines

Dans le Grand Paris, le transfert des équipements sportifs au niveau intercommunal s'effectue à travers la défini-

tion par les communes d'un intérêt territorial pour les établissements publics territoriaux (EPT) ou métropolitain pour la métropole du Grand Paris. Ces transferts permettent de mutualiser et de coordonner les moyens. La mise en réseau des équipements peut aussi se traduire par la mise en place d'une tarification unique et des cartes d'abonnement pour les habitants du territoire.

Le transfert des équipements sportifs à l'échelon intercommunal se justifie en particulier lorsque les coûts de fonctionnement et les investissements nécessaires à la modernisation des installations sont élevés. C'est ce qui explique que les piscines soient le principal équipement transféré aux EPT. 42 piscines, soit 35 % des piscines des territoires de la métropole du Grand Paris (hors Paris), ont ainsi été transférées aux EPT. La métropole du Grand Paris a par ailleurs été maître d'ouvrage du Centre Aquatique Olympique, équipement d'échelle métropolitaine, qui sera exploité en délégation de service public.

Ces transferts restent toutefois limités et les communes demeurent de loin les premiers gestionnaires des équipements sportifs. Ainsi, les dépenses des établissements publics territoriaux (EPT) dédiées au sport et à la jeunesse se sont élevées à 70 millions d'euros en 2020 selon L'Institut Paris Region¹, soit 5 % du total des dépenses des EPT. Les montants consacrés au fonction-

¹ — L'Institut Paris Region, Communes, EPT, MGP, État des lieux et enjeux des relations financières dans le cœur d'agglomération, 2021.



Piscine intercommunale du Kremlin-Bicêtre

© Apur

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	ÉQUIPEMENTS SPORTIFS TRANSFÉRÉS
Vallée Sud - Grand Paris (T2)	9 piscines en régie directe : la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud à Antony, les piscines de Bagneux, Clamart, Châtillon-Malakoff, Fontenay-aux-Roses, du Hameau au Plessis Robinson, des Blagis à Sceaux, l'Aquapol à Montrouge.
Grand Paris Seine Ouest (T3)	Complexe sportif Marcel Bec
Plaine Commune (T6)	6 piscines : piscine Jacques-Duclos de Villetaneuse, en reconstruction, le futur bassin extérieur de Pierrefitte-sur-Seine, la piscine à l'avenir rénovée de L'Île-des-Vannes, le centre aquatique Claire Supiot de Pierrefitte. Le centre nautique de La Baleine de Saint-Denis (2025), la piscine René-Rousseau de Stains (2026).
Paris Terres d'Envol (T7)	Arena Grand Paris à Tremblay-en-France (ouverture prévue après les Jeux olympiques de Paris 2024).
Est Ensemble (T8)	11 piscines : la piscine les Malassis à Bagnolet, le centre nautique Jacques Brel à Bobigny, les piscines Tournesol et Michel Beaufort à Bondy, Fernand Blanluet au Pré-Saint-Gervais, Mulinghausen aux Lilas, Maurice Thorez et des Murs à pêches à Montreuil, Édouard Herriot à Noisy-le-Sec, Leclerc à Pantin et Jean Guimier à Romainville forment le réseau des piscines d'Est Ensemble.
Paris Est Marne & Bois (T10)	- Skateparks de Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent. - City Stade d'Arsonval de Saint-Maur-des-Fossés.
Grand Paris Sud Est Avenir (T11)	- 7 piscines : Sucy-en-Brie, piscine des Bordes à Chennevières-sur-Marne, piscine de Boissy-Saint-Léger, piscine Marcel Dumesnil à Bonneuil-sur-Marne, les piscines Sainte-Catherine, du Colombier et de la Lévière à Créteil. - 5 sites multisports : parc des sports Dominique Duvauchelle à Créteil, parc des sports Val-de-Seine à Alfortville, complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne, stade Didier Boutten à Marolles-en-Brie, gymnase de Marolles-en-Brie. - Deux cours de tennis couverts à Noisieu. - Un équipement socio-culturel réalisé dans le cadre de la ZAC de rénovation urbaine du Haut du Mont-Mesly à Créteil.
Grand-Orly Seine Bièvre (T12)	9 piscines et 1 patinoire : centre aquatique d'Athis-Mons, piscine de Fresnes, piscine Suzanne Berlioux de Juvisy-sur-Orge, piscine intercommunale du Kremlin-Bicêtre, stade nautique Youri Gagarine de Villejuif, piscines des Lacs de Viry-Châtillon, centre aquatique de Villeneuve-Saint-Georges, piscine de Cachan, piscine de L'Hay-les-Roses, patinoire des Lacs de Viry-Châtillon.

Source : Apur

nement des équipements représentent les deux tiers du total de ces dépenses. Dans le même temps, les dépenses des communes de la métropole du Grand Paris (hors Ville de Paris) dédiées au sport et à la jeunesse se sont élevées à 1,2 milliard d'euros, soit 14 % du total des dépenses de ces communes. Les montants consacrés au fonctionnement des équipements représentent les trois quarts du total de ces dépenses. En 2020, les dépenses consacrées au sport par les communes sont donc 17 fois supérieures à celles des EPT.

Les départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis possèdent quelques équipements sportifs emblématiques, dont plusieurs gérés en délégation de service public

Les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis ont conservé la gestion de certains équipements sportifs : dans les Hauts-de-Seine les stades Yves-du-Manoir à Colombes et du Pré Saint-Jean Saint-Cloud, ainsi que le parc nautique départemental de l'Île de Monsieur ; en Seine-Saint-Denis le stade de la Motte à Bobigny. Deux ex-parcs interdépartementaux des sports sont également gérés désormais par les seuls départements : la Grenouillère à Antony par les Hauts-de-Seine, Marville à la Courneuve par la Seine-Saint-Denis. La Seine-Saint-Denis est également propriétaire de la base de loisirs de Champs-sur-Marne, située en Seine-et-Marne, dont la gestion est confiée à une association.

De manière générale, la gestion des équipements sportifs en délégation de service public (DSP) est en progression,

en particulier pour les piscines, comme le montre le choix de la Métropole du Grand Paris qui a confié l'exploitation du Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis à Récréa. Les équipements sportifs dont les départements sont propriétaires sont aussi souvent exploités en délégation de service public : c'est le cas du centre équestre Georges Valbon à la Courneuve, du golf de la Poudrerie à Livry-Gargan et du stade Raoul Montbrand à Pantin pour la Seine-Saint-Denis ; de la fosse de plongée de Ville-neuve-la-Garenne, du centre équestre, du golf et du tennis des Haras de Jardy pour les Hauts-de-Seine.

Une gestion mutualisée des îles de loisirs et des parcs des sports interdépartementaux

Les 12 îles de loisirs de la Région Île-de-France sont gérées par des syndicats mixtes regroupant la Région et les collectivités partenaires (départements, EPCI, communes). Si la plupart sont situées en Grande couronne, deux se trouvent dans la métropole du Grand Paris : l'île de loisirs de Créteil et la Corniche des Forts à Romainville, inaugurée en 2021.

Trois parcs des sports sont encore interdépartementaux, dont celui de Bobigny, et ceux de Choisy et du Tremblay Paris-Val-de-Marne, ces deux derniers ayant fusionné en un unique syndicat mixte en 2021. Le parc sportif de la Grenouillère à Antony est géré uniquement par les Hauts-de-Seine depuis 2016, celui de Marville par la Seine-Saint-Denis depuis 2019. La gestion du centre sportif de l'île de Puteaux, dont la Ville de Paris est désormais seule propriétaire, a été confiée par une délégation de service public à UrbanSoccer et la Fédération française de tennis en 2023.



© A pur

Parc interdépartemental des sports de Choisy Paris Val de Marne - Centre national de ski nautique et de wakeboard (94)



© Apur - JP Castell

Patinoire municipale Salvador Allende à Fontenay-sous-Bois (94)

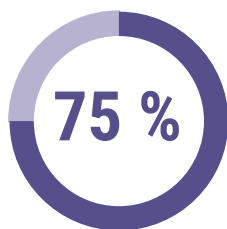


© Guillaume Bontemps - Ville de Paris

Stade Charléty, Paris 13°

2.4

La structuration du mouvement sportif et du sport de haut niveau



des fédérations sportives olympiques ont leur siège dans le Grand Paris

La centralisation du mouvement sportif fédéral et des institutions sportives dans le Grand Paris

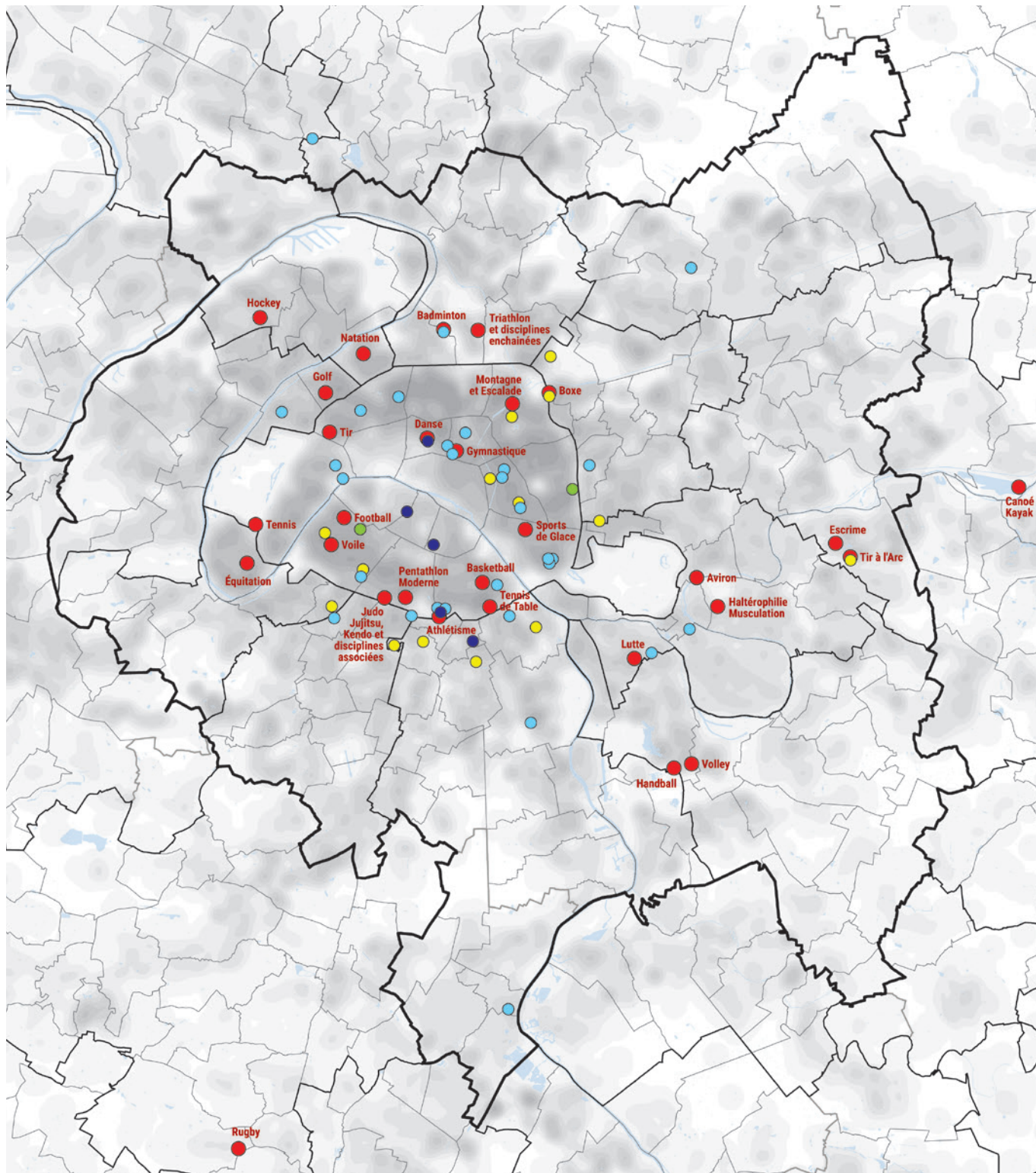
La métropole du Grand Paris concentre sur son territoire les fonctions décisionnelles et de structuration du sport de haut niveau et du mouvement sportif en France. De grandes institutions sportives sont rassemblées à Paris et en Petite couronne : le ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques dans le 13^e arrondissement de Paris, l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) dans le Bois de Vincennes, l'Agence nationale du sport (ANS) à Ivry-sur-Seine (94), le CREPS Île-de-France à Châtenay-Malabry, dont la réhabilitation s'est achevée en juin 2024, et plus récemment le COJO Paris 2024 à Saint-Denis (93).

Le mouvement sportif, à commencer par le siège du CNOSF à proximité du stade Charléty (Paris, 13^e), se structure pour grande partie dans le Grand Paris. Trois-quart des fédérations sportives olympiques ont leur siège social sur le territoire (27) et 4 de plus en Île-de-France en proximité de la métropole du Grand Paris. Paris figure en tête, se plaçant comme capitale sportive, suivie du département du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine.

La structuration du mouvement sportif joue un rôle clé dans l'organisation des pratiques sportives de certains

territoires et dans leurs stratégies territoriales. L'installation des fédérations incite localement au développement d'infrastructures sportives par la construction ou la rénovation d'équipements qui accueillent des pratiques locales pour les habitants de la métropole du Grand Paris ou des événements et activités des fédérations, notamment dans le cadre de compétitions nationales ou internationales souvent très médiatisées. L'installation des fédérations représente un levier d'attractivité et de visibilité majeur pour certains territoires et certaines pratiques dans le Grand Paris, marquant certaines identités sportives. Le Département du Val-de-Marne met par exemple en avant ses 15 fédérations nationales installées sur l'ensemble du territoire.

La Fédération Française de Tennis a affirmé une identité forte, locale, nationale et internationale à Roland-Garros (Paris, 16^e). Roland-Garros renvoie à une patrimonialisation double dans le paysage sportif : à la fois immatérielle avec le tournoi des Internationaux de France de tennis sur terre battue chaque année, mais aussi matérielle du fait du site architectural composé de ses courts de tennis historiques. Le tournoi et le stade se confondent avec le siège de la Fédération. De même, la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, installée à la porte de Châtillon (Paris, 14^e) dispose du Dojo de Paris, un équipement majeur depuis



SIÈGES DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Type de fédération sportive

- Olympique
- Déléataire non-olympique
- Affinitaire
- Para-sport
- Scolaire

Nombre d'habitants à l'hectare



Sources : Apur, CNOSF et fédérations sportives - traitement Apur

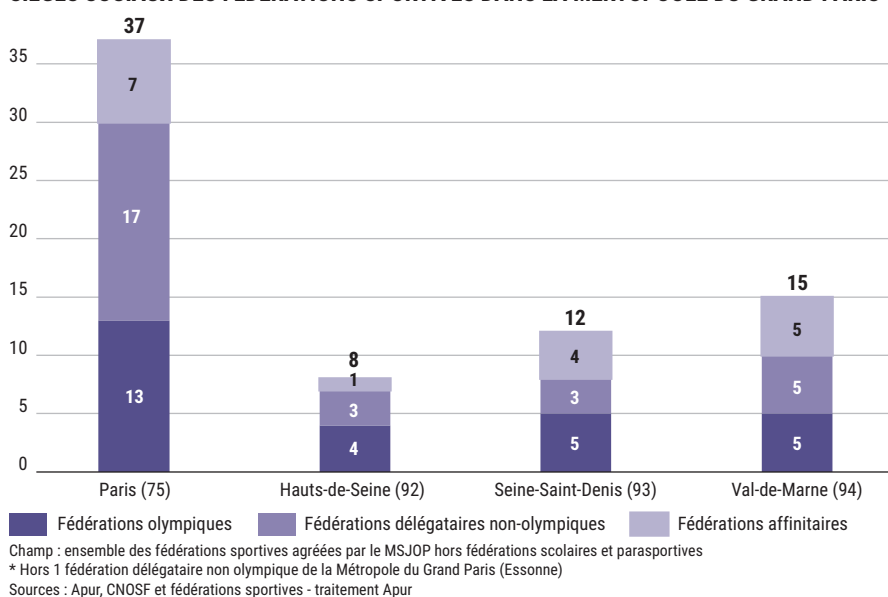


2001 qui peut accueillir jusqu'à 2 400 places. On note que chaque année se déroule à Paris le Grand Slam, tournoi international de judo, à l'Accor Arena de Bercy (Paris, 12^e).

Plusieurs projets récemment livrés sont emblématiques de certains déploiements des fédérations dans le Grand Paris. La Fédération Française de Handball a par exemple porté le projet de la Maison du Handball à Créteil (94), un vaste équipement d'échelle départemental et national inauguré en 2019. La Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard est installée dans le Parc interdépartemental des sports de Choisy à Créteil (94) et se déploie sur le site depuis la préparation des championnats d'Europe en 2014. Un nouvel équipement permettant la pratique a été inauguré en 2022. Avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les Hauts-de-Seine déploient le hockey sur gazon. Le stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes, qui accueille les épreuves de hockey sur gazon pour les Jeux, intègre la Fédération Française de Hockey (Colombes) avec un centre d'entraînement de haut niveau dans le stade.

L'installation des sièges sociaux entraîne ainsi un développement économique direct ou indirect autour de filières sportives. Certaines fédérations établissent des partenariats avec des écoles et des universités locales pour développer des programmes de formation et d'éducation spécialisés. Dans l'Essonne, la Fédération Française de Rugby, dont le siège est à Marcoussis, a développé le Centre National de Rugby, qui est un centre de formation de premier plan, attirant des jeunes talents et des programmes éducatifs spécialisés. La Fédération mise aussi sur la Seine-Saint-Denis à travers son projet de Cité internationale des rugbys ou Centre d'innovation des rugbys qui doit prendre place en 2025 au stade Raoul-Montbrand à Pantin à la suite d'un appel à projet initié par le Conseil Départemental.

SIÈGES SOCIAUX DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS*

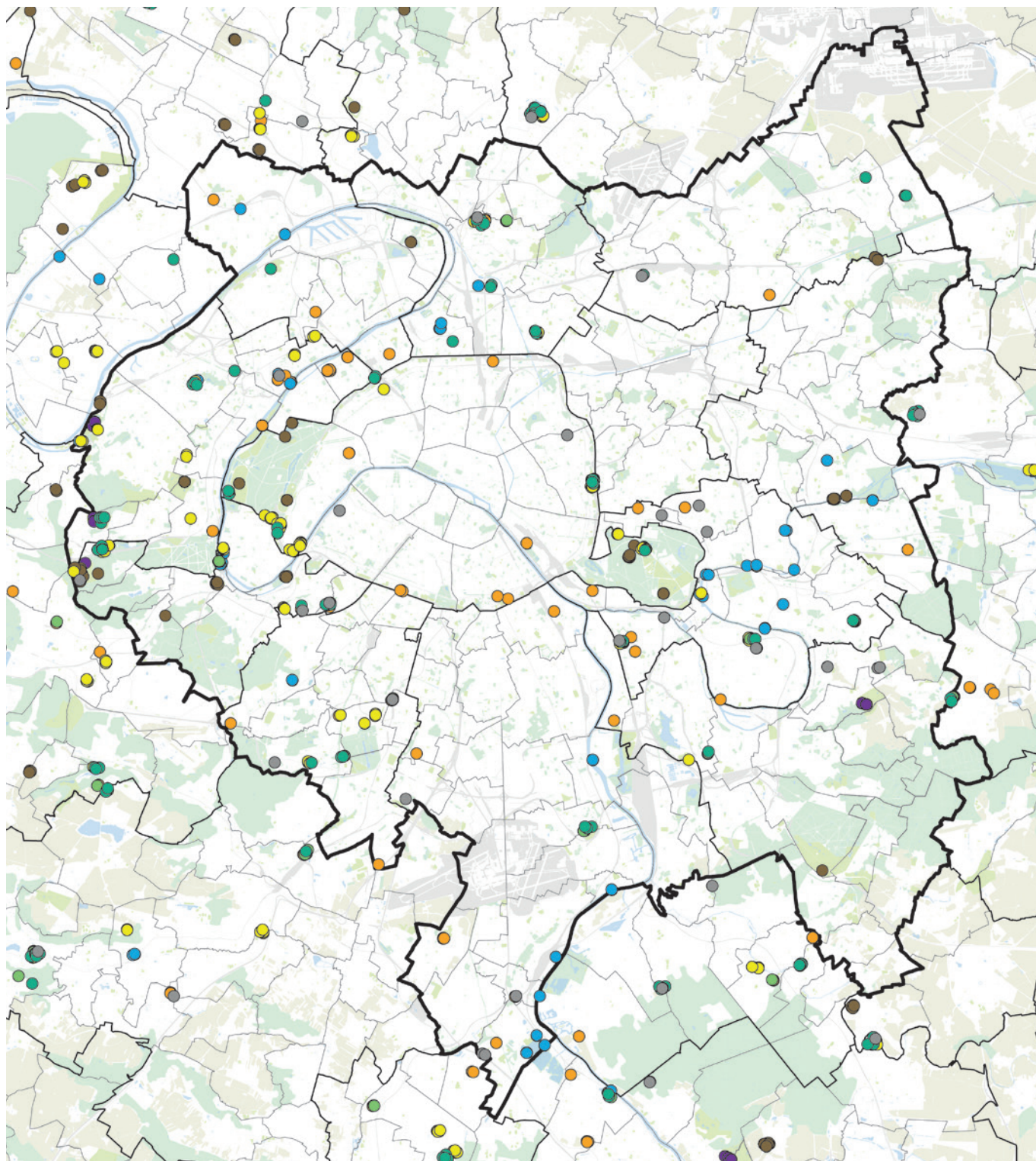


139 installations sportives accueillent des compétitions nationales et internationales

Les grandes compétitions, régulières ou non, se déroulent en majorité dans les 139 installations sportives de la métropole du Grand Paris qui accueillent des compétitions nationales ou internationales.

De grands équipements sont particulièrement structurants comme le Stade de France depuis 1998 ou le Stade Roland Garros. À proximité de la métropole du Grand Paris, il s'agit aussi du vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines (héritage de la candidature de Paris aux Jeux de 2012) et du Golf National à Guyancourt. Il existe ainsi une offre d'infrastructures riches et variées complétée d'une offre de transports denses pour relier les sites. Le Grand Paris se place au rang mondial pour l'accueil de grands événements sportifs.

Ces installations ne sont cependant pas réparties de façon homogène sur le territoire de la Métropole. Elles sont plus nombreuses dans la ceinture verte de Paris, dans les Hauts-de-Seine et autour de la Marne. En revanche, en dehors de Saint-Denis, la Seine-Saint-Denis est moins bien dotée, de même que le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre.



139 INSTALLATIONS SPORTIVES ACCUEILLANT DES COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DANS LA MÉTROPOLE

Équipements

- Terrain de grands jeux et équipement d'athlétisme
 - Terrain extérieur en accès libre
- Court de tennis, mur et fronton
 - Piscine, patinoire et activité nautique
- Salle de pratique collective
 - Équipement de cyclisme
- Équipement équestre
 - Parcours de golf
 - Autre équipement

Sources : Apur, ministère des Sports, Data ES

0 3 km **apur**

De grands événements sportifs nationaux et internationaux

Tout au long de l'année, la métropole du Grand Paris accueille de grands événements sportifs réguliers et de haut niveau comme le Grand Prix d'Amérique à l'hippodrome de Vincennes (course hippique, ou Legends race), le tournoi des VI Nations (rugby), le Saut Hermès au Grand Palais (saut d'obstacles équestres), le Festival des arts martiaux à l'Accor Arena de Bercy, les Internationaux de France de Tennis de Roland Garros, le Tour de France (cyclisme), le Prix de l'Arc de Triomphe (course hippique) à l'hippodrome de Longchamp, le tournoi de Paris-Bercy (tennis)...

Un an avant les Jeux olympique et paralympique se tenait la 10^e édition de la coupe du monde de rugby à XV, la France étant désignée pour la seconde fois pays

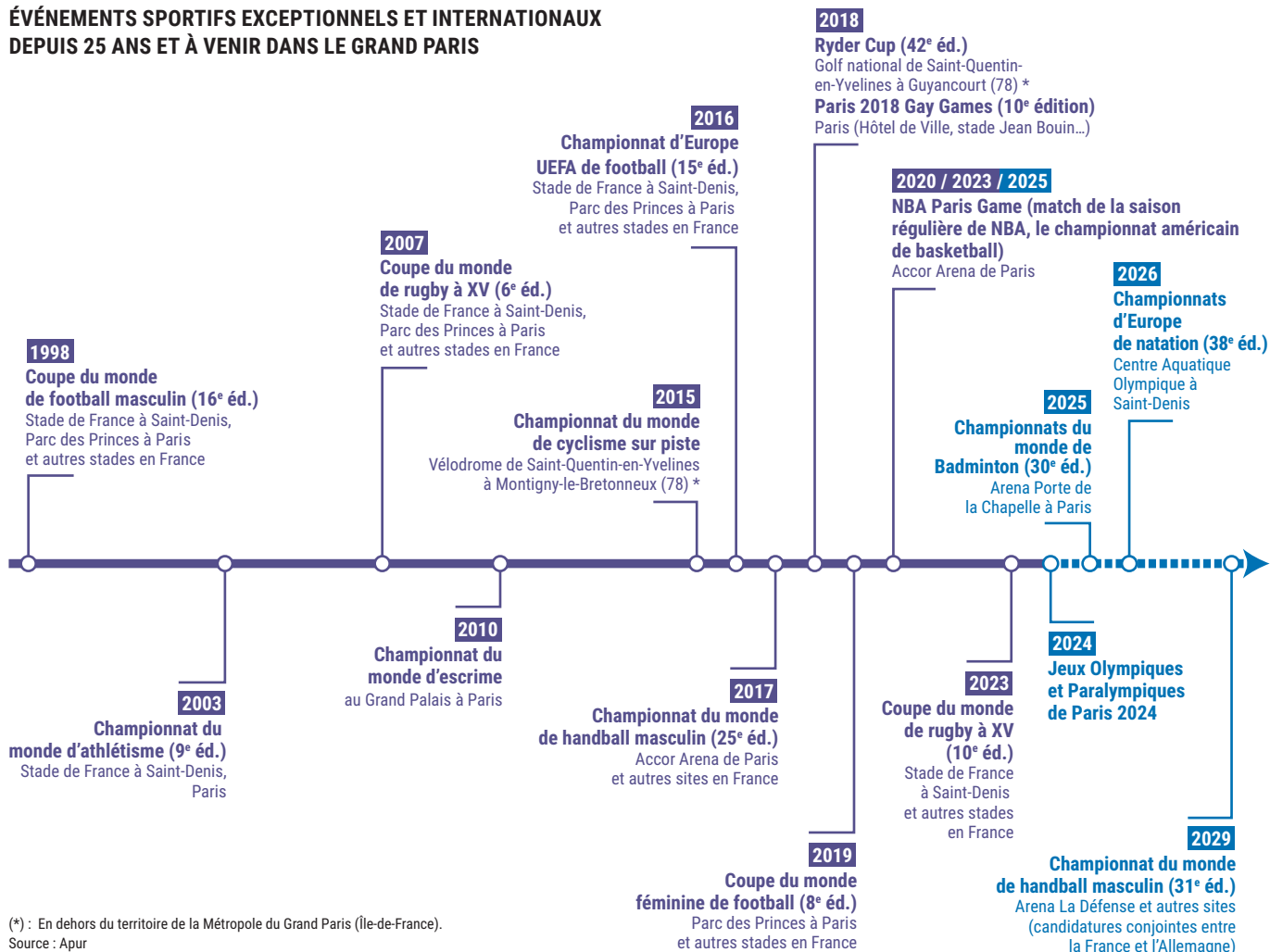
hôte de la compétition. Le Stade de France a accueilli de nombreux matchs, et la place de la Concorde s'est transformée en « Village Rugby » avec des espaces de retransmission, de festivité et d'animation rugbystique et sportive pendant près de deux mois.

Après les Jeux, viendront notamment les Championnats du monde de Badminton à l'Arena Porte de la Chapelle (en 2025) et les Championnats d'Europe de natation au Centre Aquatique Olympique (en 2026). D'autres événements emblématiques complètent ce panorama. Ils accueillent des sportifs professionnels ou amateurs, de tous niveaux et horizons géographiques: Semi-Marathon de Paris, Triathlon de Paris, Eco Trail de Paris, Traverseine, 10 km de Paris, Red Bull Cliff Diving... Le Marathon de Paris est par exemple la plus grosse épreuve

de course à pied en France avec plus de 54000 arrivants en 2024. Le nombre de participants est croissant d'année en année, faisant de la course le deuxième marathon mondial après celui de New York.

Plus de
1 million
de visiteurs au
« Village Rugby »
de la place de la
Concorde lors de la 10^e
édition de la Coupe du
monde de rugby 2023

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS EXCEPTIONNELS ET INTERNATIONAUX DEPUIS 25 ANS ET À VENIR DANS LE GRAND PARIS



(*) : En dehors du territoire de la Métropole du Grand Paris (Île-de-France).
Source : Apur



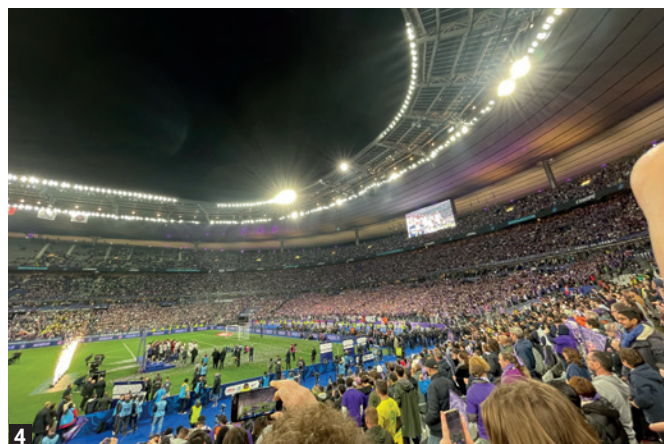
© Joséphine Brueder - Ville de Paris



© Rémi Portier - Eco-trail Paris



© Joséphine Brueder - Ville de Paris



© Apur - Mathieu Couderc

- 1 - Coupe du monde de rugby à XV, 10^e édition, Initiation au Village rugby (Paris, 8^e)
- 2 - Eco Trail Paris 2023
- 3 - Tour de France, avenue des Champs-Élysées (Paris, 8^e)
- 4 - Coupe de France de football 2023, Stade de France (Seine-Saint-Denis)
- 5 - Tournoi Roland Garros, édition 2022 (Paris, 16^e)
- 6 - Match Stade Français Paris Biarritz Olympique, Stade Jean Bouin (Paris, 16^e)
- 7 - Red Bull Cliff Diving, édition 2022 (Paris)



© Cedric Lecocq / FFT



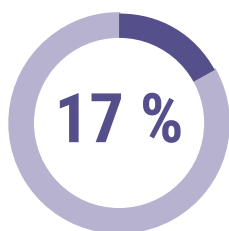
© Jacques Leroy - Ville de Paris



© Romina Amato / Red Bull Content Pool

2.5

Et demain ? Les projets d'équipements sportifs et les enjeux



des habitants licenciés dans la métropole du Grand Paris en 2022

8 800

associations et clubs sportifs affiliés à une fédération sportive, dont **3 681** olympiques

Des besoins croissants et un usage de plus en plus intense des équipements sportifs

Avec 7,1 millions d'habitants sur 814 km². L'offre importante et diversifiée d'équipements dans la métropole du Grand Paris doit être appréciée au regard de la densité de population de la métropole du Grand Paris qui est 8 fois supérieure à la densité de la région Île-de-France (8 725 habitants/ km² dans la MGP et 1 025 habitants/km² en région IdF). Ce nombre élevé d'habitants est en hausse de 3 % entre 2010 et 2021, et en particulier dans certains territoires comme en Seine-Saint-Denis, qui affiche une hausse de sa population de +10 %. Cette tendance pourrait se poursuivre à l'horizon 2050 (scénario tendanciel de l'Insee) avec une hausse de 2 % de la population, en particulier en Petite couronne (+5 % dans les Hauts-de-Seine, +6 % en Seine-Saint-Denis, +7 % dans le Val-de-Marne), tandis que la tendance est inverse à Paris (-6 %).

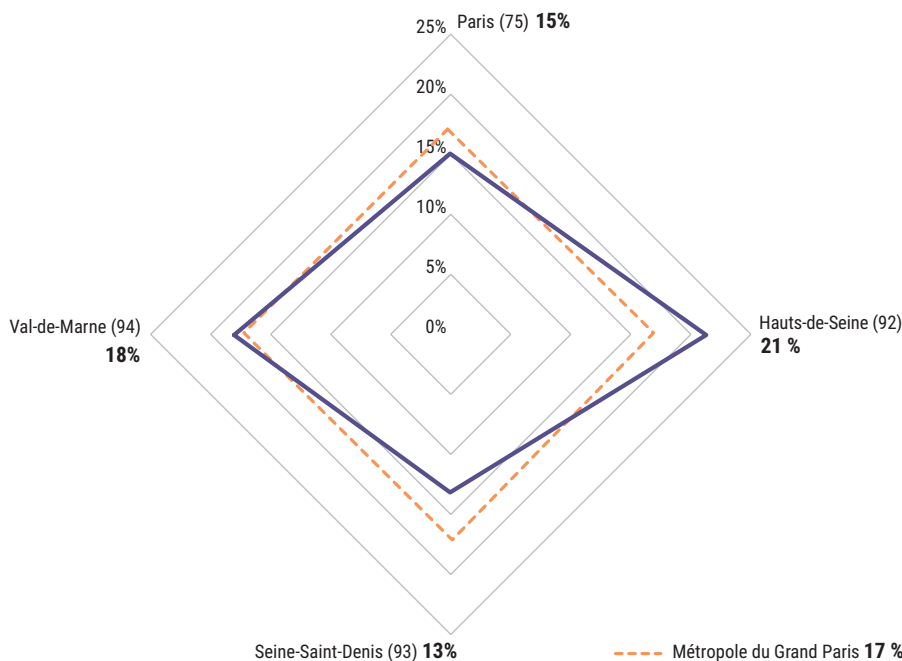
En parallèle, la demande de sport augmente. À l'échelle de la France, le Baromètre national des pratiques sportives 2023 indique une hausse de 5 points de la pratique d'une activité physique régulière entre 2018 et 2023. Dans le Grand Paris, les besoins d'équipements sportifs sont croissants, supérieurs à l'offre d'équipements. La demande est portée par les établissements scolaires, le grand public et les associations et

clubs sportifs. 8 800 d'entre eux sont affiliés à une fédération sportive.

Le mouvement sportif connaît une augmentation du nombre de licenciés et de clubs. En 2022, 1 186 226 habitants de la métropole du Grand Paris sont licenciés dans une fédération sportive, soit 17 % de la population à l'échelle métropolitaine. Cette proportion varie d'un département à l'autre, mais reste toutefois plus faible qu'à l'échelle de la France (23 %). Le fort rebond du nombre de licenciés depuis la crise sanitaire est attendu pour la saison 2023/2024 selon les projections de l'Injep, puis poursuivi les saisons suivantes avec un effet post-Jeux olympiques et paralympiques attendu. En 2022, le football reste le sport olympique délivrant le plus de licences, devant le tennis, le golf, la natation et le judo, jujitsu, kendo et disciplines associées.

Les enquêtes de terrain et entretiens menés auprès des collectivités et du mouvement sportif font apparaître une forte tension dans l'utilisation des équipements et un manque de disponibilité et d'attribution de créneaux pour les usagers. Toutes les disciplines semblent concernées. Ce phénomène contraint les associations et clubs dans leur développement, pour l'organisation des compétitions et l'accueil de nouveaux pratiquants. Face à la demande de nouveaux adhérents, certains clubs mettent en place des systèmes de liste d'attente, d'autres sont contraints de refuser de nouvelles adhésions.

PART DE LICENCIÉS DANS LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT



Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs (2022) – traitement Apur

Ceci est particulièrement marquant à Paris où 3,2 millions d’heures sont réservées chaque année, mais où de nombreuses demandes demeurent cependant non satisfaites. Des phénomènes similaires sont constatés en Petite couronne : c’est particulièrement le cas sur des sites très fréquentés, comme le Parc départemental de l’Île de Monsieur à Sèvres où s’enchaînent les activités nautiques, ou les parcs interdépartementaux des sports de Choisy et du Tremblay Paris Val-de-Marne pour les terrains de grands jeux où la demande des clubs locaux, associations sportives, scolaires et particuliers est très forte tant pour les heures d’entraînement que pour les matches amicaux et les compétitions. C’est également vrai dans ces parcs pour les cours de tennis où la direction des parcs a mis en place un système de réservation en ligne afin d’optimiser les créneaux.

LES 24 FÉDÉRATIONS SPORTIVES COMPTANT LE PLUS DE LICENCIÉS



Champ : à Paris et en Petite couronne, toutes fédérations sportives confondues
Sources : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs (2022) – Traitement Apur

691 projets d'équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris depuis 2020

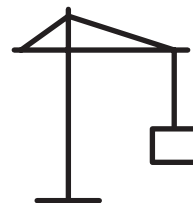
Pour répondre à ces besoins, à la forte sollicitation et au vieillissement du patrimoine sportif, 691 projets d'équipements sportifs ont été recensés par l'Apur dans la métropole du Grand Paris depuis 2020. 71 % d'entre eux ont déjà été livrés depuis 2020, les 201 projets restants sont en cours de construction, financés ou à l'étude. Ils permettent d'augmenter et d'adapter localement l'offre sportive à la demande des habitants.

Les projets sont classés selon 5 natures de travaux pour l'ensemble des équipements d'intérieur ou de plein air :

- **134 projets sont des constructions neuves** qui complètent l'offre sportive du territoire. En plus des nouvelles créations, les projets de démolition – reconstruction sont comptabilisés dans cette typologie.
- **66 projets sont des réhabilitations lourdes** où les équipements sont partiellement ou totalement restructurés, faisant l'objet de travaux importants avec des investissements conséquents et des temps de projet plus longs.
- **Les projets de modernisation et de rénovation du patrimoine sportif (283)** sont les plus nombreux et permettent d'augmenter et d'améliorer

l'offre sportive et l'intensité d'usage du patrimoine sportif existant. Ces rénovations comprennent une diversité de travaux : le remplacement des revêtements et la réfection des terrains, des mises aux normes d'accessibilité et de sécurité, l'isolation et la rénovation thermique des bâtiments, l'amélioration de l'éclairage des infrastructures intérieures et sites de plein air, l'aménagement d'infrastructures annexes comme les vestiaires, les tribunes et espaces d'accueil, la couverture de certains espaces comme les courts de tennis...

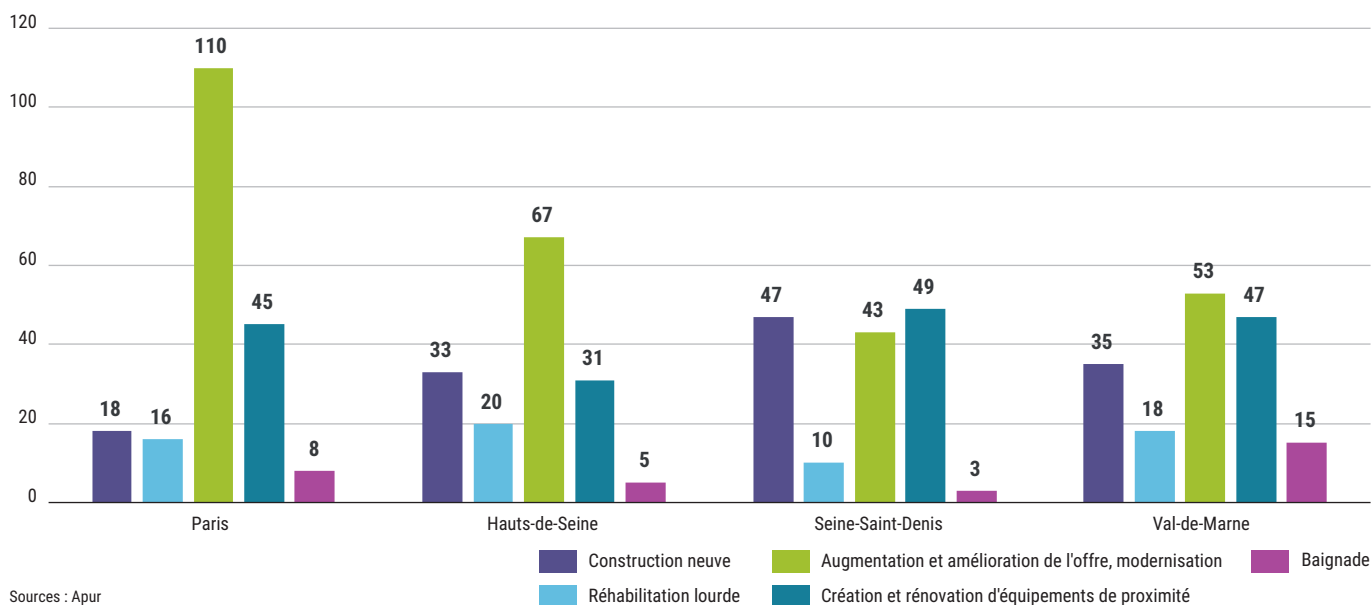
- **Les créations et rénovations d'équipements de proximité** ont été rassemblées en un type de projet et représentent 176 petits équipements : TEP, city stade et playground, aires et agrès de fitness, aires de glisse... qui représentent un quart des projets identifiés par l'Apur. Ce sont le plus souvent des installations en accès libre présentes dans l'espace public, les parcs et jardins, sur les berges des canaux, de la Seine et de la Marne, mais aussi dans des centres sportifs en complémentarité des grands terrains de jeux et infrastructures.
- Enfin, cette dynamique de projet est portée par les nouveaux **sites de baignade** recensés, qui s'inscrivent en héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (*voir partie 1*).

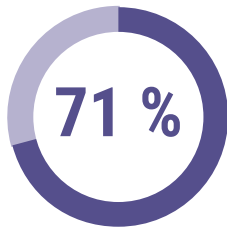


691

projets d'équipements sportifs depuis 2020

PROJETS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DEPUIS 2020 PAR DÉPARTEMENTS





des projets recensés
ont été livrés
depuis 2020

Les projets renforcent l'offre sportive des territoires et améliorent l'accessibilité des habitants aux installations sportives. Largement sous-doté en matière d'équipements sportifs structurants par rapport aux moyennes nationales et du Grand Paris, le département de Seine-Saint-Denis compte le plus de projets de constructions neuves. C'est également le territoire où le cumul des constructions neuves et de réhabilitations lourdes est le plus élevé, avec 55 projets. Ces projets sont principalement localisés dans les territoires de Paris Terres d'Envol (20 projets) avec par exemple la nouvelle Maison des arts martiaux au Blanc-Mesnil (livrée en 2020), la construction de l'Arena Grand Paris au Tremblay-en-France qui comprendra notamment une grande salle multifonctionnelle de 7 000 places et une seconde salle omnisport de 2 000 places (en travaux jusqu'en septembre 2024). 19 projets sont recensés à Est Ensemble, dont la construction du PRISME, équipement dédié à la pratique universelle du sport (en travaux jusqu'en octobre 2024), la création de deux espaces sportifs en rez-de-chaussée dans la ZAC Ecocité - Canal de l'Ourcq à Bobigny par la FGST93 (livraison prévue pour 2025). Vient ensuite Plaine commune avec 16 projets dont la construction du centre aquatique de Pierrefitte-sur-Seine qui marquait la fin du Plan piscines 1 lancé en 2016 par le Conseil Départemental (livré en 2022) ou encore la rénovation du stade Bauer à Saint-Ouen avec sa nouvelle tribune (en travaux jusqu'en 2026).

Les Jeux de Paris 2024 ont permis d'accélérer cette dynamique, **la Seine-Saint-Denis étant le premier territoire bénéficiaire d'investissements et d'héritages sportifs avec plusieurs grands équipements liés aux Jeux de Paris 2024** (livrés pour la plupart en 2024, voir la partie 1).

Dans un contexte de plus forte pression foncière, l'accent est prioritairement mis à Paris sur des rénovations et

modernisations du patrimoine sportif existant afin d'en augmenter et améliorer l'offre, ainsi que des réhabilitations lourdes. Plusieurs projets de création neuve permettent également un rééquilibrage de l'offre sportive sur le territoire, comme le gymnase de l'Îlot Saint-Germain dans le 7^e arrondissement (livré en 2023) et la salle de tennis de table à la porte de la Muette dans le 16^e arrondissement (en travaux jusqu'à la rentrée 2024) ou encore la piscine Yvonne Godard dans le 20^e arrondissement et le gymnase Charcot dans le 13^e arrondissement (tous deux inaugurés en 2020).

53 projets de constructions neuves et de réhabilitations lourdes sont recensés dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Certains territoires concentrent une grande part de ces dynamiques comme les 29 projets à Grand-Orly Seine Bièvre, territoire comprenant 6 communes du nord de l'Essonne. Ce sont par exemple l'ouverture de la nouvelle Halle des Sports Colette-Besson dotée d'un terrain de 1 200 m², d'un mur d'escalade, d'une salle de fitness et de remise en forme à Villejuif (livrée en 2021), également le futur gymnase sur l'espace sportif et de loisirs Jules Verne à Viry-Châtillon. À Vallée Sud Grand Paris, 17 projets enrichissent l'offre sportive comme les réhabilitations successives des installations sportives (gymnase, stade, etc.) aux centres sportifs Jules Hunbelle à Clamart et du Panomara à Fontenay-aux-Roses. Le centre aquatique départemental de La Grenouillère à Antony ouvrira en 2026/2027. Boucle Nord de Seine, avec Argenteuil, comprend 16 projets parmi lesquels la construction d'un complexe de sports de raquette accueillant du tennis et du padel à Bois-Colombes (livraison prévue en 2025). Le Val-de-Marne se distingue par un grand nombre de sites de baignade en projet et en héritage des Jeux de Paris 2024, souvent localisés à proximité de certains sites sportifs proches de la Seine et de la Marne.

691 PROJETS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DEPUIS 2020

Projets d'équipements sportifs dans la métropole du Grand Paris depuis 2020

Depuis 2020	Livrés depuis 2020	Restant à livrer	
134 ☆	☆ 62	☆ 72	Construction neuve
66 +	+ 35	+ 31	Réhabilitation lourde
283 △	△ 240	△ 40	Augmentation et amélioration de l'offre, modernisation
176 ◇	◇ 146	◇ 28	Création d'équipements de proximité (playground, aires de fitness, city stade)
32 ❁	❁ 5	❁ 27	Baignade

Type d'équipements sportifs

- Piscine
- Patinoire
- Gymnase et salle de sport
- Stade
- Installation de tennis
- Terrain de sports collectifs de proximité (TEP, City Stade)
- Base nautique
- Centre équestre, champ de courses, hippodrome
- Terrain de golf
- Autre équipement sportif (agrès, aire de glisse)

- Métropole du Grand Paris
- EPT
- Communes
- Équipement sportif de plein air
- Forêt, parc et jardin
- Terre agricole

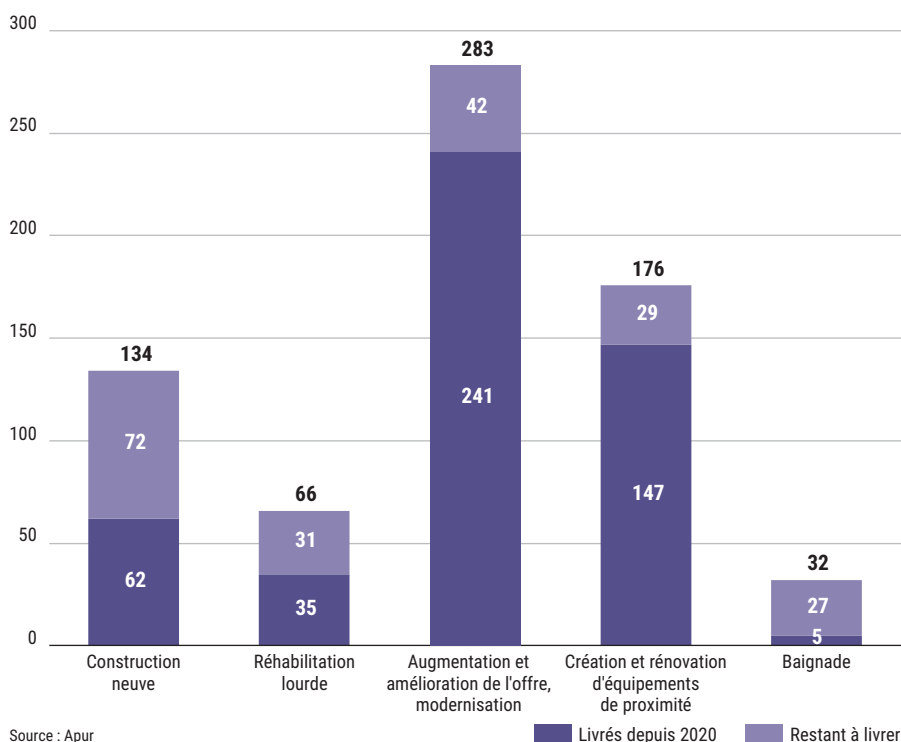
Nombre d'habitants à l'hectare



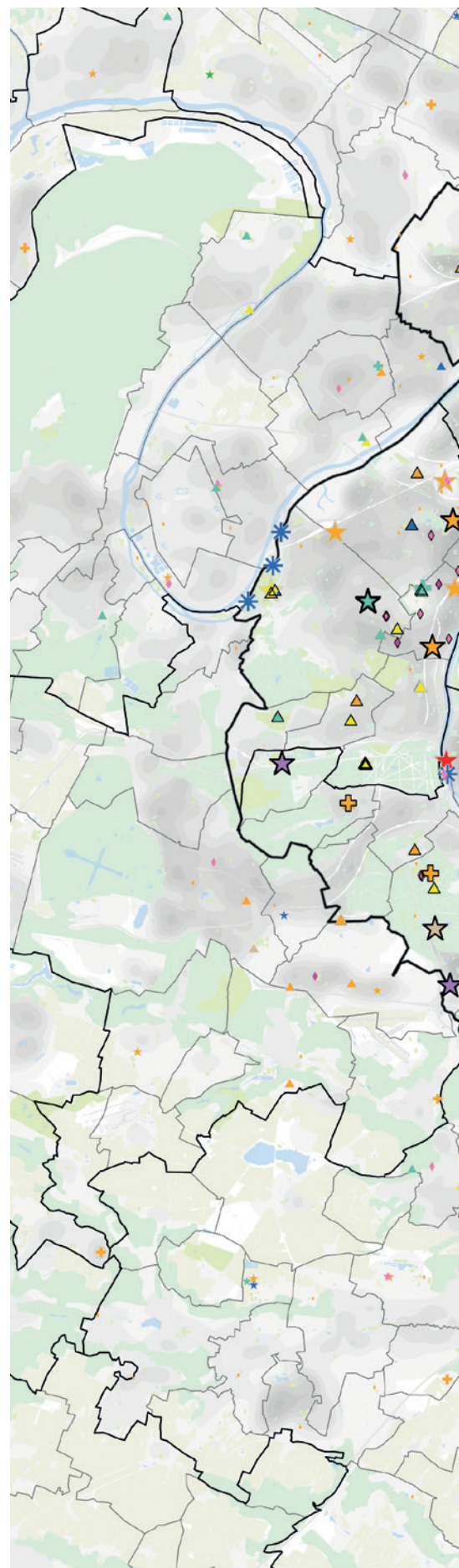
Sources : Apur (périmètre MGP) et ministère des Sports - Data ES (hors MGP)

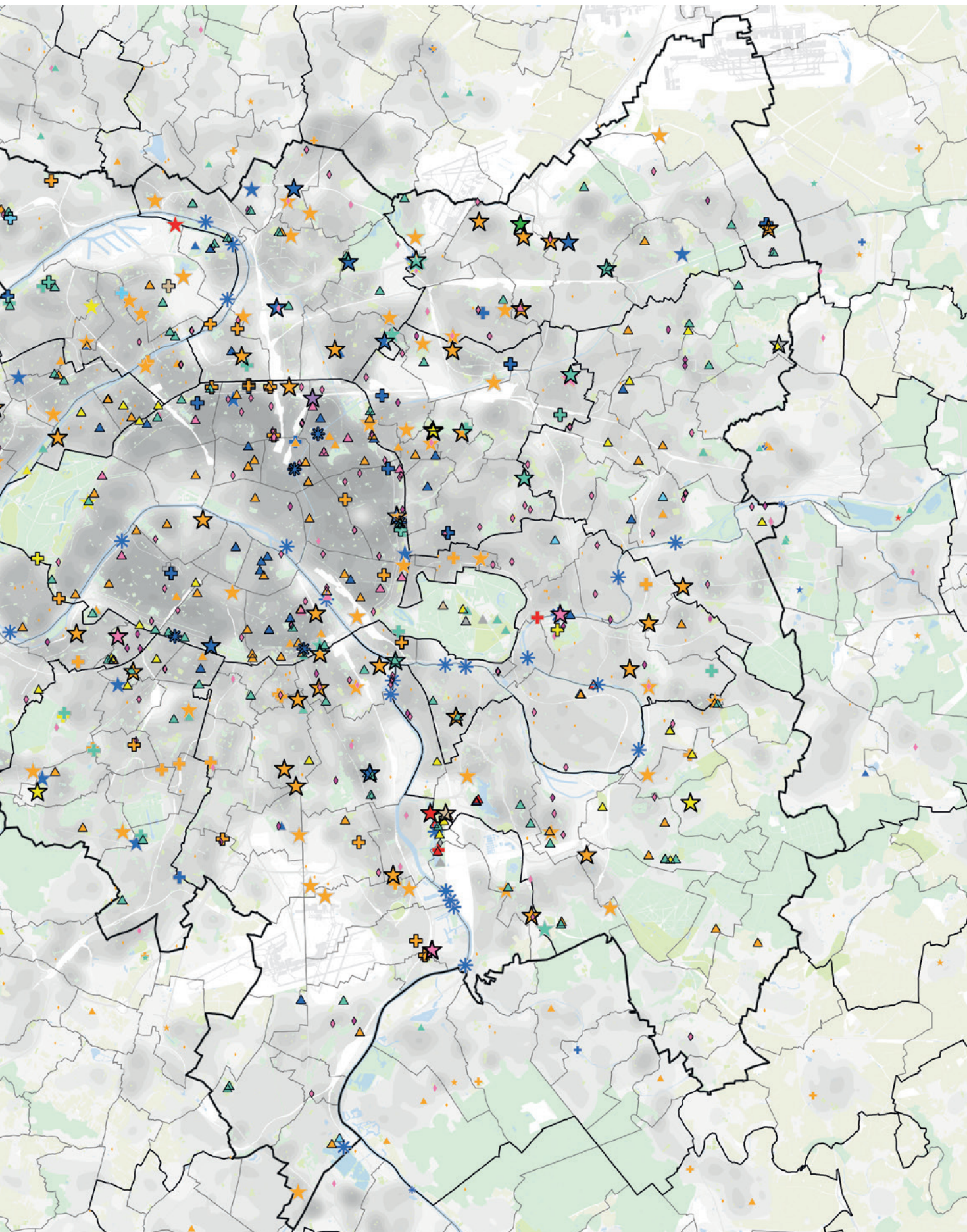


PROJETS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS SELON LA NATURE DES TRAVAUX



Source : Apur





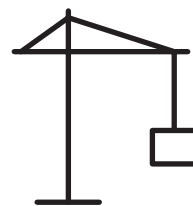
Les projets recensés concernent une pluralité de type d'équipement sportif (voir les cartes par type d'équipement en partie 2) : 170 gymnases et salles de sport (dont 75 constructions neuves et 24 réhabilitations lourdes), 133 stades et plaines de jeux (dont 18 créations neuves et 19 réhabilitations lourdes), 84 piscines et bassins-écoles (dont 19 constructions neuves et 13 réhabilitations lourdes), etc.

40 % des projets sont situés dans des secteurs d'aménagement (ZAC, NPNRU, etc.). Ces secteurs sont caractérisés par la présence majoritaire d'opérations de construction neuve (83) dans les projets d'équipements sportifs. Ces secteurs en transformation constituent des réserves foncières importantes dans la métropole du Grand Paris pour construire de nouveaux équipements : 62 % des constructions neuves dans la métropole sont localisées dans ces secteurs.

Une majorité de projets encore portés par les communes

Les projets d'équipements sportifs sont portés en majorité par les communes et jouent le rôle de maître d'ouvrage.

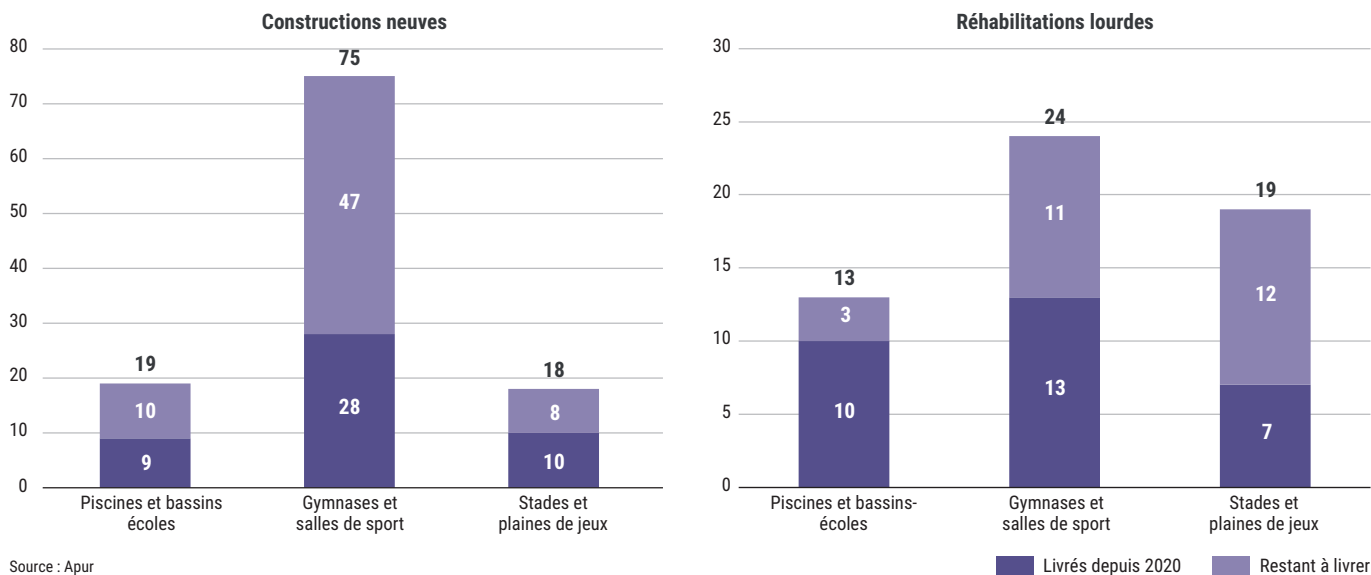
64 % des projets de construction neuve et de réhabilitation lourde sont portés par des communes, en comptabilisant la Ville de Paris, collectivité à statut particulier. Cette part est d'autant plus importante en prenant en compte les rénovations et modernisations ou encore les projets d'équipements de proximité. Le Grand Paris sportif repose également sur des subventions en investissement, qui permettent des financements croisés des équipements sportifs. Plusieurs plans de financements coexistent, notamment portés par l'État. Le Plan 5000 équipements sportifs – Génération 2024 s'inscrit dans la continuité du Plan 5000 terrains de sport (2022-2023) visant à financer des équipements de proximité, des cours d'écoles actives et sportives et des équipements structurants. La Région Île-de-France porte également plusieurs dispositifs de soutien à l'investissement, ciblant en particulier les projets en Grande couronne. La Métropole du Grand Paris intervient aussi, notamment à travers le fonds d'investissement métropolitain (FIM) tout comme les Conseils départementaux et certains Établissements publics territoriaux.



277

projets dans des secteurs d'aménagement (ZAC, NPNRU), soit **40 %** des projets recensés

PROJETS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS PAR NATURE D'ÉQUIPEMENT



Source : Apur

64 % *des projets de construction neuve et de réhabilitation lourde sont portés par des communes, en comptabilisant la Ville de Paris, collectivité à statut particulier*

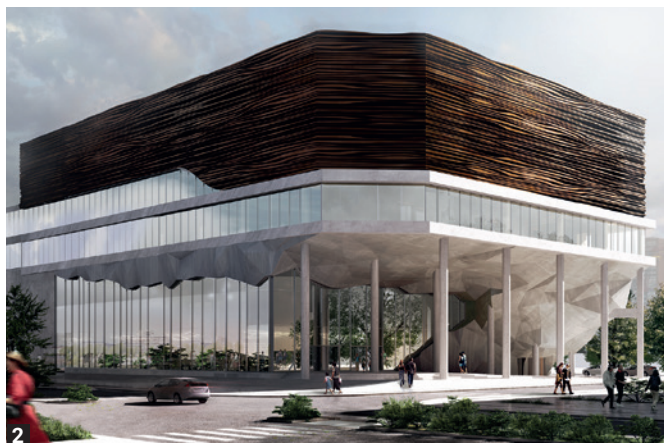
Le développement important des projets d'équipements sportifs de proximité en accès libre (aires de fitness, city stades et terrains multisports, etc.) est porté par les communes, EPT mais aussi des associations et bailleurs sociaux. Les services des collectivités ont été amenés à renouveler leurs réflexions sur les pratiques libres et le sport dans l'espace public, en se détachant parfois de la logique de l'équipement sportif. Peu coûteux en termes d'investissement et pouvant s'implanter dans une grande diversité de lieux, ils bénéficient de dispositifs et politiques publiques qui accompagnent et permettent leur financement : « Gagner du terrain », à l'initiative de la Française des Jeux, porté avec l'Agence nationale du Sport et Paris 2024, « Aide aux équipements sportifs de proximité » porté par la Région Île-de-France, ainsi que des initiatives des Conseils Départementaux.

Le plan 5000 terrains de sport et le contexte des Jeux de Paris, avec par exemple le développement de la pratique du basket et des initiatives de la Fédération française de basketball en 3x3, permettent de faire bouger les lignes sur ces équipements.

La dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, avec une mise à l'agenda renforcée du sport dans les politiques publiques des collectivités et de l'État, a joué un rôle de levier et d'accélérateur des projets d'équipements sportifs. La commande publique des équipements a été en hausse à l'approche des Jeux, particulièrement en 2023. La création ou la réinvention des équipements a nécessité des investissements des communes, EPT, conseils départementaux, de la Région Île-de-France, de l'État - notamment via la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) -, ainsi que de grands acteurs privés. Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, des équipements créés ou rénovés sont destinés aux athlètes comme sites de compétition et d'entraînement. Ils ont souvent été portés par la SOLIDEO et cofinancés par les collectivités hôtes et l'État. Particulièrement structurants, ils constitueront un héritage pour les habitants et les pratiques de haut niveau (*voir en partie 1*). C'est par exemple le cas du Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis, équipement structurant d'intérêt métropolitain sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris et l'Arena Porte de la Chapelle portée par la Ville de Paris.



© Clément Dorval - Ville de Paris



© Maîtrise d'ouvrage publique: Ville de Clichy-la-Garenne; Maîtrise d'ouvrage déléguée: Citallios; Entreprise générale mandataire: Sogea Caroni (VINCI Construction France); Architecte: Rudy Ricciotti



© YAM Studio



© YAM Studio



© LA Architectures



© ChartierDalix

GYMNASES

1 - Arena Porte de la Chapelle

Lieu: Paris (18^e) - Travaux: Construction neuve - Livré en 2024 - Maîtrise d'ouvrage: Ville Paris - Maîtrise d'œuvre: SCAU / NP2F

2 - Complexe sportif et culturel Camille Muffat

Lieu: Clichy-la-Garenne (92) - Travaux: Construction neuve - Livré en 2024 - Maîtrise d'ouvrage: Ville de Clichy-la-Garenne (moa déléguée: Citallios) - Maîtrise d'œuvre: Rudy Ricciotti

3 - Arena Grand Paris (ex: « Le Colisée » en phase projet)

Lieu: Tremblay-en-France (93) - Travaux: Construction neuve - Livraison prévue: 2024 (sept.) - Maîtrise d'ouvrage: EPT Paris Terres d'Envol - Maîtrise d'œuvre: Groupement Legendre, DVVD ARCHITECTES, DVVD Ingénieurs, ALTO, Changement A Vue, Mutabilis, Tisseyre

4 - Gymnase du groupe scolaire Gagarine

Lieu: Ivry-sur-Seine (94) - Travaux: Construction neuve - Livraison prévue: 2026 - Maîtrise d'ouvrage: Ville d'Ivry-sur-Seine - Maîtrise d'œuvre: LA Architectures

5 - Gymnase Saint-Vincent-de-Paul

Lieu: Paris (14^e) - Travaux: Construction neuve - Livraison prévue: 2025 - Maîtrise d'ouvrage: Ville de Paris - Maîtrise d'œuvre: ChartierDalix

6 - Complexe sportif des Bas Coquarts

Lieu: Bourg-la-Reine (92) - Travaux: Réhabilitation lourde - Livré en 2024 - Maîtrise d'ouvrage: Ville de Bourg-la-Reine - Maîtrise d'œuvre: NP2F Architectes



© NP2F Architectes



© Agence Engasser & associés



© Nicolas Trouillard Architecte - Architecte ; mandataire Maître Cube



© Jean-Baptiste Gurliat - Ville de Paris



© Dietmar Feichtinger Architectes

GYMNASES

1 - Gymnase de l'Aire des Vents

Lieu : Dugny (93) - Travaux : Construction neuve - Livraison prévue : 2025 - Maîtrise d'ouvrage : EPT Paris Terres d'Envol - Maîtrise d'œuvre : Agence Engasser & associés

2 - Gymnase du collège Samuel Paty

Lieu : Valenton (94) - Travaux : Construction neuve - Livré en 2022 - Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental du Val-de-Marne - Maîtrise d'œuvre : Maître Cube Île-de-France / Architecte : Archipente

PISCINES

3 - Piscine Georges Vallerey

Lieu : Paris (20^e) - Travaux : Réhabilitation et modernisation - Livré en 2024 - Maîtrise d'ouvrage : Ville de Paris - Maîtrise d'œuvre : ARCHITECTE(S) Ateliers architecture ; AIA

4 - Piscine départementale La Grenouillère

Lieu : Antony (92) - Travaux : Réhabilitation lourde - Livraison prévue : 2027 - Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental des Hauts-de-Seine - Maîtrise d'œuvre : Dietmar Feichtinger Architectes

5 - Stade nautique de Drancy

Lieu : Drancy (93) - Travaux : Réhabilitation lourde - Livraison prévue : 2026 - Maîtrise d'ouvrage : Ville de Drancy - Maîtrise d'œuvre : Urbane Kultur Architectes

6 - Centre aquatique olympique

Lieu : Saint-Denis (93) - Travaux : construction neuve - Livré en 2024 - Maîtrise d'ouvrage : Métropole du Grand Paris - Maîtrise d'œuvre : VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4



© Dietmar Feichtinger Architectes



© urbane kultur architectes



© Métropole du Grand Paris

Entre sobriété foncière des créations neuves et transformation du bâti existant

Face à une forte pression foncière dans la métropole du Grand Paris, les projets de construction d'équipements sportifs doivent s'adapter. Dans la ville dense, les enjeux de sobriété foncière sont intégrés lors de la conception des équipements sportifs. Ceux-ci peuvent être construits en sous-sol, comme le gymnase de Reuilly dans le 12^e arrondissement de Paris ou insérés en mitoyenneté dans des tissus de faubourg, comme la piscine Alfred Nakache dans le 20^e. La surélévation et l'aménagement des toitures permettent également d'augmenter et de diversifier l'offre sportive au sein d'un équipement, par exemple avec l'installation d'un stade sur les toits du gymnase Jean Blot à Courbevoie en 1995 ou du complexe Alain-Mimoun à Reuil-Malmaison en 2018.

Les équipements sportifs peuvent également être imbriqués dans des programmes immobiliers mixtes comprenant des logements, comme le gymnase de l'Îlot-Saint-Germain dans le 7^e arrondissement de Paris. Cette tendance pourrait s'accélérer, notamment à Paris avec, en plus de 2 emplacements réservés, 32 périmètres de localisation (PLOC) pour équipements sportifs - qui permettent des programmes immobiliers mixtes - inscrits dans le Plan local d'urbanisme Bioclimatique voté en 2023.

Par-delà la construction neuve, l'enjeu porte surtout sur la transformation du bâti existant, les projets de création neuve ne concernant d'ailleurs que 19 % des projets. Les transformations de l'existant permettent tout autant d'augmenter et de mettre à jour l'offre sportive du territoire tout en limitant son coût environnemental. Cette tendance s'observe particulièrement dans la démarche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : 95 % des infrastructures de compétition sont existantes ou temporaires avec des efforts et budgets alloués pour un patrimoine sportif déjà en place mais transformé.

Adapter les équipements aux publics et usagers

Les rénovations peuvent être l'occasion de faire évoluer la programmation des équipements sportifs, notamment pour diversifier les sports proposés et adapter l'offre à tous les publics, comme pour le centre sportif Hunebelle à Clamart, en cours de rénovation.

Les nouveaux équipements sportifs sont davantage polyvalents et se détachent de la logique « un sport, un équipement » qui a longtemps primé. Leur programmation peut être diversifiée en incluant une offre sportive multiple et d'autres services. À Clichy, le centre culturel et sportif Camille Muffat inauguré en juin 2024 est un nouvel équipement sportif et culturel de 8 500 m² avec des espaces répartis sur cinq niveaux, comprenant une salle modulable équipée de tribunes et pouvant accueillir entre 1 250 et 2 400 spectateurs, un gymnase d'entraînement pour le volley ou le basket, deux dojos, une salle d'escalade, une salle de danse, un *rooftop*, des espaces de réception... L'enjeu porte aussi sur des équipements davantage hybrides et multi-usages. Ainsi l'on voit de plus en plus d'équipement à la fois culturels et sportifs. Par exemple, le centre culturel et sportif Georges-Pompidou à Vincennes accueillera après sa rénovation plusieurs salles de sport en plus d'un auditorium de plus de 1 000 places.

L'adaptation à l'évolution des besoins implique aussi que la programmation de ces équipements puisse être évolutive, par exemple en proposant des installations adaptées aux pratiques sportives des personnes âgées, qui sont de plus en plus nombreuses dans un contexte de vieillissement de la population. Les réhabilitations peuvent cependant parfois s'avérer insuffisantes pour répondre à certains enjeux. Face à la nécessité de repenser totalement l'accueil des sportifs en situation de handicap, de nouveaux équipements sportifs intégrant la logique d'accessibilité universelle sont ainsi en cours de construction, no-



© Lankry Architectes

École de danse Aurélie Dupont

Lieu : Joinville-Le-Pont (94)

Travaux : Construction neuve dans une parcelle étroite et profonde - Livré en 2018

Maître d'ouvrage : Ville de Joinville-Le-Pont

Maître d'œuvre : Lankry architectes



© AJC Architectes

Centre culturel et sportif Georges Pompidou

Lieu : Vincennes (94)

Travaux : Réhabilitation lourde - Livraison : 2025

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Vincennes

Maîtrise d'œuvre : AJC Architectes

tamment le projet Prisme à Bobigny et la Cité universelle à la porte de Pantin ou encore de nouveaux terrains de céci-foot pour les déficients visuels à Bondy et dans le 14^e arrondissement de Paris (voir partie 5.4.).

L'extension des horaires et l'intensification des usages

Pour élargir les créneaux d'utilisation des équipements sportifs, augmenter le nombre de pratiquants et intensifier les usages, des stratégies sont mises en œuvre comme des projets de modernisation et de rénovation du patrimoine sportif ou des réflexions sur la gestion, l'organisation et la mutualisation des équipements disponibles.

De très nombreux projets recensés dans le cadre des rénovations et modernisations visent à intensifier l'utilisation des équipements sportifs grâce à des travaux et des transformations spécifiques. Par exemple :

- **La création et la modernisation des systèmes d'éclairage** permettent d'augmenter le temps d'utilisation des équipements sportifs tels que les gymnases et salles de sport, les stades et les parcs sportifs en facilitant leur usage en soirée. La Région Île-de-France soutient par exemple ces transformations dans son dispositif de soutien à la création et à la réhabilitation d'équipements sportifs franciliens.
- **La transformation des terrains engazonnés en des terrains synthétiques ou hybrides¹** permet de réduire les carences en terrain de grands jeux et d'augmenter leur intensité d'usage alors même que ce type d'équipement est fortement consommateur d'espace. Cela permet d'augmenter les créneaux d'utilisation et d'accueillir différents sports. Cette dynamique de transformation s'observe depuis plus d'une quinzaine d'années et est encouragée par des financements comme le dispositif « Terrains synthétiques de grands jeux » instauré en 2016 par la Région Île-de-France,

destiné à accompagner les projets des collectivités, syndicats mixtes ou intercommunaux et du mouvement sportif. Cependant, certaines normes, notamment pour la compétition de haut niveau, nécessitent le maintien de pelouses en gazon ou hybrides.

- Enfin, des travaux comme **la couverture de certains équipements** sont entrepris pour accroître leur utilisation, notamment face aux conditions météorologiques défavorables. C'est le cas de nombreux courts de tennis, ainsi que d'autres types d'équipements tels que des aires de glisse, de manière plus ponctuelle.

Pour étendre les horaires des équipements sportifs et intensifier leurs usages, des freins d'ordres organisationnels et réglementaires doivent être dépassés. De nombreuses réflexions portent sur l'élargissement des créneaux horaires, notamment en soirée, le week-end ou en période de vacances scolaires. L'obstacle est souvent lié à la segmentation des acteurs ayant la gestion des équipements sportifs au sein même d'une collectivité ou entre les collectivités d'un même territoire, notamment en ce qui concerne les équipements dans des établissements scolaires. Les usagers du sport sont divisés selon s'ils pratiquent dans le cadre d'une pratique scolaire, d'une pratique fédérale liée à une association ou un club, d'une pratique liée à des créneaux grand public ou encore d'une pratique liée à des dispositifs spécifiques d'une collectivité.

Certaines initiatives locales voient le jour et sont mises en place comme à Valenton au sein du gymnase du collège Samuel Paty, inauguré fin 2021 et ouvert en 2022. L'enjeu a été identifié dès la phase projet. Au lieu de fonctionner pour répondre uniquement au besoin de l'établissement, le gymnase du collège peut être utilisé par d'autres usagers indépendamment des horaires scolaires, grâce à sa conception. Positionné dans l'enceinte de l'établisse-

1 — Une pelouse hybride est une technologie de pelouse alliant gazon naturel et microfibrilles synthétiques



© FSGT93

Gymnase Alice Milliat

Lieu : Romainville (93)
Travaux : Construction neuve -
Livré en 2021
Maître d'ouvrage : Ville de Romainville
Maître d'œuvre : K Architectures



© Joséphine Brueder - Ville de Paris

Gymnase et salle de sport de l'îlot Saint-Germain

Lieu : Paris (7^e)
Travaux : Construction neuve – Livré en 2023
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Paris / RIVP
Maîtrise d'œuvre : Antoine Regnault Architecture

ment, l'équipement peut fonctionner de manière indépendante à travers un autre accès depuis le nouveau mail piéton qui jouxte le site.

La responsabilité légale des acteurs constitue le principal frein. La Ville de Paris a par exemple expérimenté depuis 2014 puis étendu la mise en place de créneaux autonomes dans certains équipements sportifs. Il s'agit d'attribuer des créneaux à des associations après la fermeture des équipements (en soirée, le week-end) en dehors des horaires de présence des agents municipaux. Ces démarches nécessitent des conventions juridiques spécifiques entre la Ville et les associations qui bénéficient de ces créneaux. D'autres territoires facilitent ces démarches par des systèmes d'accès par badge paramétré. Dans la même veine, d'autres expérimentations et initiatives sont également portées dans les cours d'écoles ouvertes, notamment le week-end pour laisser en libre accès les installations hors des temps scolaires.

Enfin, pour optimiser les équipements, les pratiquants, associations et scolaires adaptent l'utilisation des créneaux à travers des pratiques qui permettent de faire jouer en simultané un plus grand nombre de joueurs. La FSGT 92 déploie par exemple, en lien avec d'autres clubs, la pratique du football à 7 autoarbitré sur les créneaux attribués par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine. Cette pratique s'effectue le plus souvent sur deux demi-terrains d'un même stade et permet d'augmenter le nombre de joueurs participants par terrain tout en facilitant l'organisation des matchs : 8 équipes à 7 peuvent jouer sur un créneau de 2 h contre 2 équipes à 11 pour une activité traditionnelle de football. Le phénomène se constate dans l'optimisation d'autres espaces, particulièrement les terrains de basket, city stades et TEP, divisés en deux ou plusieurs espaces de jeux pour l'organisation en simultané de plusieurs entraînements et matchs.

Les enjeux environnementaux et l'adaptation au changement climatique

Outre les enjeux de sobriété foncière et de valorisation du patrimoine sportif existant, les équipements et la programmation sportive, et plus largement le sport, voient un changement de paradigme s'opérer avec la prise en compte et l'inscription croissante des enjeux environnementaux et climatiques.

Certains phénomènes ont particulièrement été mis en avant comme des arrêts temporaires d'exploitation de piscines en raison de la hausse du coût de l'énergie comme à Alfortville ou Versailles. C'est pourquoi, les gestionnaires mènent des démarches de sobriété, comme l'abaissement des températures de chauffage dans les équipements en salle ou dans les bassins d'eau notamment à Paris avec une baisse de 1 à 2° de la température de l'eau des piscines (comme le recommandaient aussi l'Association nationale des élus du sport et le Ministère des Sports). Outre ces adaptations, trois patinoires ont fermé dans la métropole du Grand Paris depuis 2005 : celle d'Athis-Paray en 2005, de Saint-Ouen en 2022 et de Colombes en 2022. Certaines structures particulièrement énergivores paraissent menacées à moyen terme. Il en était de même pour certaines piscines Tournesol et d'autres équipements qui étaient des passoires thermiques.

Les équipements doivent se réinventer, notamment en faveur d'une sobriété énergétique. Les projets de réhabilitation, de rénovation et de modernisation recensés comprenant ainsi d'ailleurs de nombreux travaux relatifs à l'isolation thermique du bâti (comme pour la toiture de la patinoire d'Argenteuil), la rénovation des systèmes de chauffages (par exemple les travaux de rénovation thermique du gymnase Pierre-Pouget à Ablon-sur-Seine avec la suppression de l'ancien système de chauffage au fioul et la mise en place d'un système de chauffage par pompe à chaleur), la rénovation des systèmes d'éclairage

(notamment par le passage au LED systématisé). En parallèle, dans les grands stades, les groupes électrogènes au diesel ne serviront plus qu'en dernier recours alors qu'ils étaient utilisés lors de grands événements et compétitions sportives. C'est par exemple le cas du Stade de France qui utilisait ces générateurs pour produire l'électricité nécessaire à son fonctionnement lors de grands événements. Le COJO de Paris 2024 s'est également saisi du sujet en repensant le raccordement en énergie de tous les sites des Jeux.

D'autres projets voient naître des systèmes innovants. C'est par exemple le cas de la patinoire et de la piscine de Fontenay-sous-Bois à travers la mise en place d'un système de récupération de la chaleur générée par les équipements frigorifiques de la patinoire, réemployée pour la piscine voisine. D'autres équipements se raccordent également à des systèmes de géothermie de surface ou profonde (comme pour les équipements sportifs à Grigny) ou s'inscrivent dans des réseaux de chaleur urbain. Le nouveau Centre Aquatique Olympique à Saint-Denis – tout comme les logements construits dans le quartier Plaine Saulnier – a par exemple été raccordé au réseau de chaleur urbain exploité par Plaine Commune Énergie et est approvisionné en partie en chaleur par le raccordement d'un data center à proximité. D'autres installations voient se déployer des systèmes de production énergétique comme des installations solaires sur les toits (comme la piscine municipale de Colombes, ou encore le Centre Aquatique Olympique).

L'architecture des bâtiments s'adapte également pour réduire l'emprunte carbone. La forme concave du Centre Aquatique Olympique à Saint-Denis permet d'optimiser le volume chauffé du site et ainsi de réduire sa consommation d'énergie. Une attention particulière est portée sur le choix de matériaux plus sobres, bas carbone ou biosourcés. Le bois est de plus en plus privilégié comme pour le Centre sportif Suchet dans le 16^e ar-



© Rosario Badessa

rondissement de Paris en 2016. Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont permis de valoriser ce matériau et la filière à travers la construction de plusieurs ouvrages comme l’Arena Porte de la Chapelle, le Centre Aquatique Olympique ou le Village des athlètes.

Pour s’adapter face aux fortes chaleurs, d’autres initiatives sont portées comme l’extension des horaires d’ouverture dans des contextes de canicule, notamment pour les piscines et bassins-écoles qui permettent de se rafraîchir. Il s’agit tout simplement de pouvoir pratiquer aux heures les moins chaudes. En considérant que les températures dépassant les 32°C ne sont pas propices à l’activité physique, les Parisiens pourraient perdre en moyenne 7 jours de pratique par an dans un scénario de réchauffement à +2°C et jusqu’à 24 jours dans un scénario à +4°².



© NP2F Architectures

2 – Conférence régionale du sport – Île-de-France

STADES

- 1 – **Stade Charles Péguy**
Lieu : Colombes (92) – Travaux : Réhabilitation lourde – Livraison prévue : 2025 – Maîtrise d’ouvrage : Ville de Colombes – Maîtrise d’œuvre : SCHEMAA
- 2 – **Montbrand 2023 - Centre d’innovation des rugbys**
Lieu : Pantin (93) – Travaux : Création neuve – Livraison prévue : 2025 – Maîtrise d’ouvrage : FFR / Appel à projet : CD de Seine-Saint-Denis – Maîtrise d’œuvre : NP2F Architectures
- 3 – **Stade Léon Duprat**
Lieu : Champigny-sur-Marne (94) – Travaux : Réhabilitation lourde – Livraison prévue : 2024 – Maîtrise d’ouvrage : Ville de Champigny-sur-Marne – Maîtrise d’œuvre : NOS Architecture

AUTRES ÉQUIPEMENTS

- 4 – **Complexe omnisport sportif Alain Mimoun**
Lieu : Rueil-Malmaison (92) – Travaux : Construction neuve – Livré en 2021 – Maîtrise d’ouvrage : Ville de Rueil-Malmaison – Maîtrise d’œuvre : Rudy Ricciotti, agence Coste et Léon Grosse (mandataire)
- 5 – **SHEVA, pôle équestre**
Lieu : Créteil (94), PIDS de Choisy Paris Val-de-Marne – Travaux : Construction neuve – Livré en 2024 – Maîtrise d’ouvrage : SHEVA (amo : agence TIPI) – Maîtrise d’œuvre : NR



© NOS Architecture



© Apur – Mathieu Couderc



© Ville de Rueil-Malmaison-Christophe Soresio

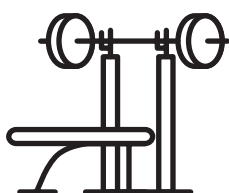




3. L'OFFRE PRIVÉE ET SES TENDANCES

3.1

Les salles de sport privées complètent l'offre sportive



14

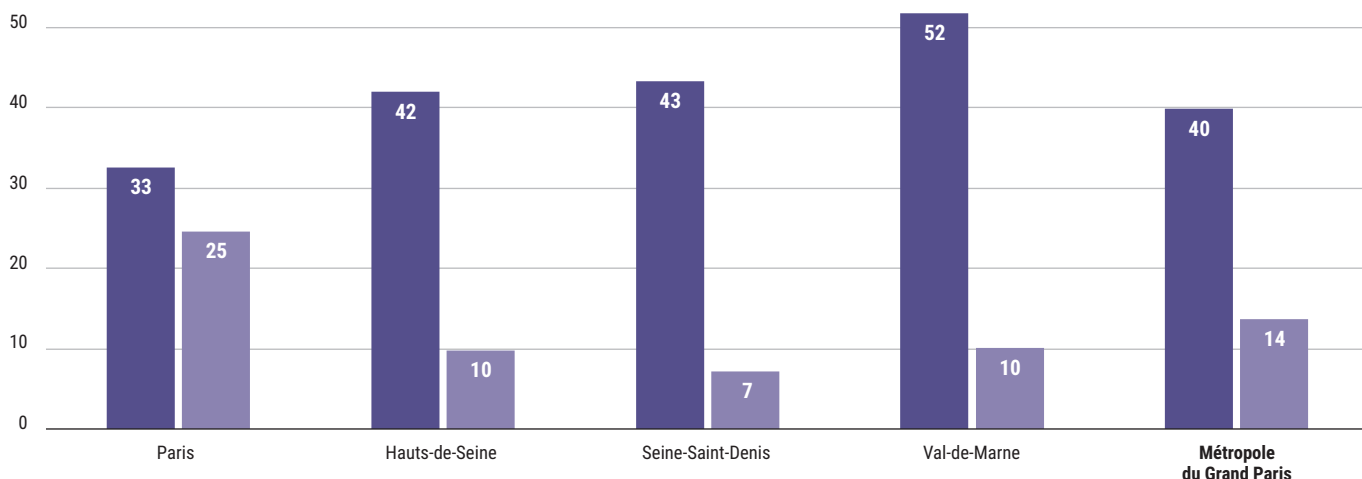
salles de sport privées pour 100 000 habitants

975 salles de sport privées recensées dans la métropole du Grand Paris

Les salles de sport privées commerciales sont en forte croissance. 975 structures sont recensées par l'Apur dans la métropole du Grand Paris, soit 14 pour 100 000 habitants en 2024. Cette offre se renouvelle sans cesse avec une rotation assez importante, le plus grand renouvellement ayant eu lieu au moment de la pandémie de Covid-19 avec la fermeture de nombreuses salles et depuis une reprise accélérée. À Paris, on note une augmentation de 71 % des salles de sport en rez-de-chaussée en 10 ans (données BD Commerces Apur).

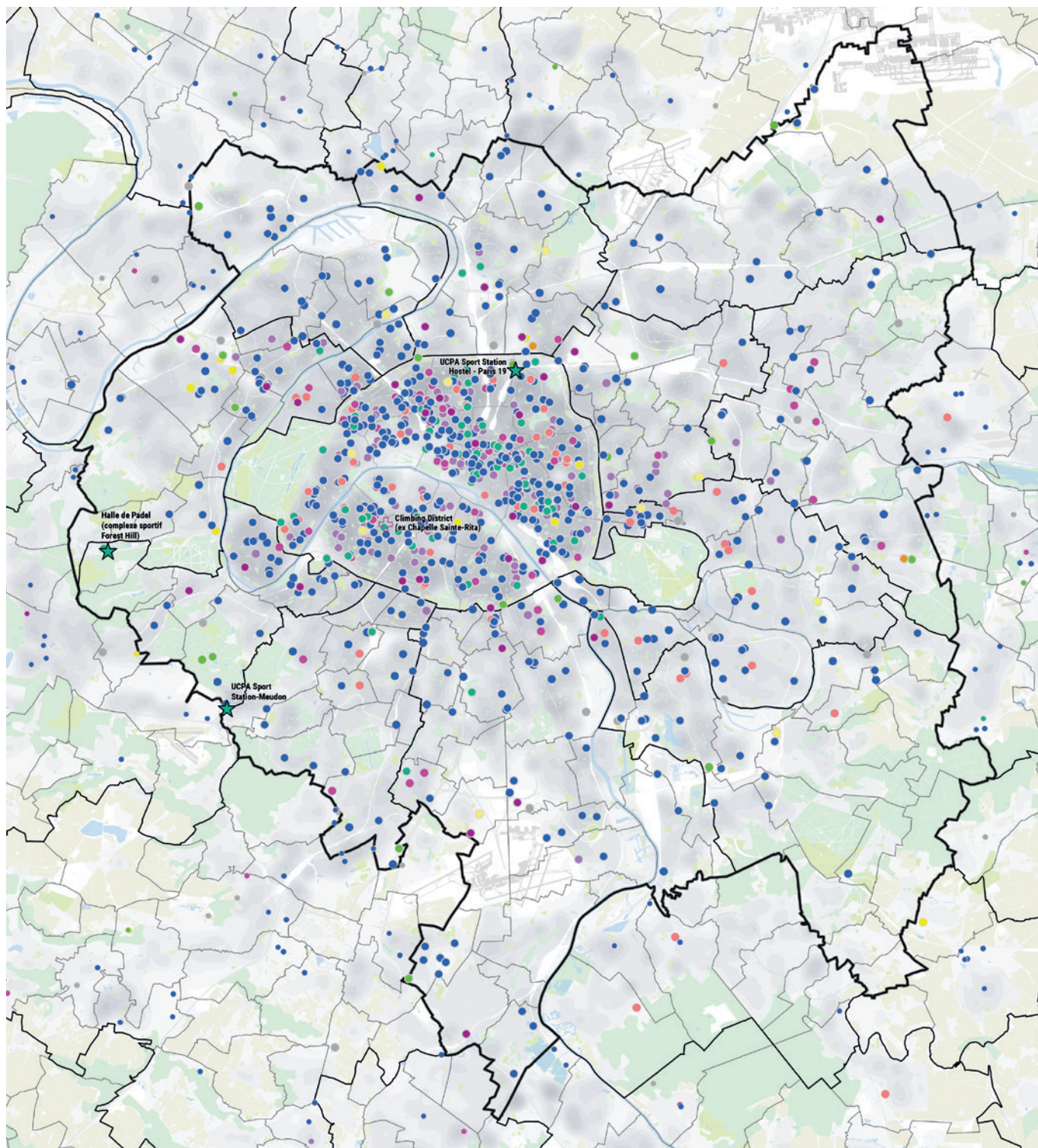
Les implantations des salles de sport privées commerciales sont notamment liées à la densité de population et à la densité humaine en journée dans la métropole du Grand Paris. Paris concentre ainsi plus de la moitié des structures privées de la métropole du Grand Paris. Cela représente 25 salles de sport privées pour 100 000 habitants, soit 2,7 fois plus par rapport aux autres territoires de la métropole du Grand Paris (où la moyenne hors Paris s'établit à 9 salles pour 100 000 habitants). Le maillage des structures vient compléter celui des équipements sportifs publics, notamment dans les territoires où l'offre publique est moins dense par habitant.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SALLES DE SPORT PRIVÉES POUR 100 000 HABITANTS





Sources : Apur, Data Es, OpenStreetMap, 2024

■ Salles de sport privées ■ Équipements sportifs (hors agrès, aires de glisse, scolaire etc.)














SALLES DE SPORT PRIVÉES

Projets de grandes installations sportives privées dans la métropole du Grand Paris depuis 2020

-  Construction neuve, livrée (3)
-  Réhabilitation lourde, restant à livrer (1)

Sources : Apur, Data ES, Open StreetMap

Salles de sport privées dans la métropole du Grand Paris (975)

-  Badminton, padel, squash, tennis et tennis de table (20)
-  Basketball (2)
-  Danse (58)
-  Escalade (33)
-  Fitness, gym et musculation; trampoline (575)
-  Football (24)
-  Pluridisciplinaire (69)
-  Sports de combat et arts martiaux (64)
-  Surf (1)
-  Yoga et Pilates (117)
-  Autres (13)

Nombre d'habitants à l'hectare

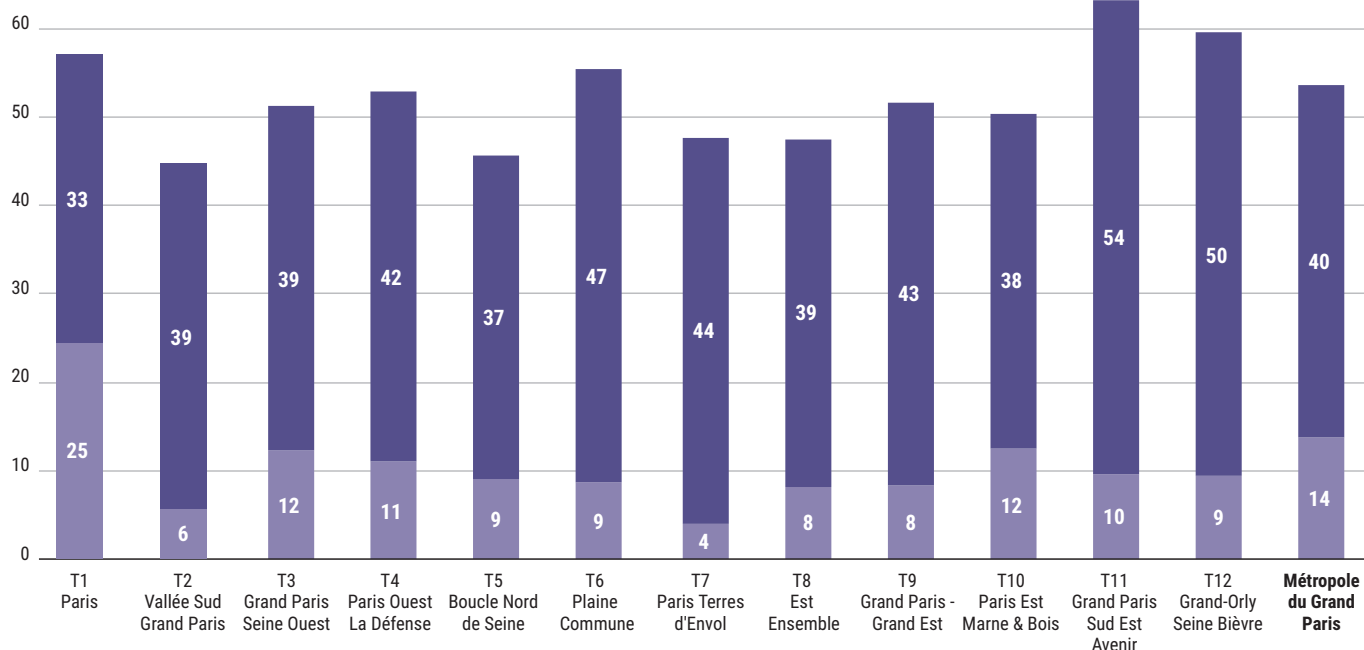


L'installation des salles de sport privées reflète aussi certaines disparités entre territoires, en lien avec leur structure socio-économique et l'installation d'équipements publics. Le département de la Seine-Saint-Denis concentre par exemple moins d'établissements avec 7 salles pour 100 000 habitants contre 10 en moyenne dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Paris Terres d'Envol (T7) est le territoire le moins bien doté avec 4 salles pour 100 000 habitants. On y compte 11 fois plus d'équipements publics que de salles privées (contre 3 fois plus d'équipements publics que privés dans la métropole du Grand Paris).

Les établissements sont socialement moins accessibles que les équipements publics. Les tarifs sont plus élevés que les licences et les cotisations des associations et des clubs sportifs qui utilisent bien souvent les salles publiques à travers les créneaux qui leur sont attribués. Des prestations différentes sont proposées selon les établissements. Les

offres tarifaires les plus abordables sont souvent proposées par les salles *low cost* dans le cadre de franchises commerciales. Pour accéder aux salles et aux matériels, elles affichent des tarifs de 10 à 20 € par mois (le premier mois), à 20 / 50 € par mois hors période d'essai (comme Basic Fit, Keepcool, L'Appart Fitness, Neones, Fitness Park, etc.). D'autres au contraire sont beaucoup plus onéreuses et sélectives. Certaines salles recensées affichent des prix jusqu'à 80 € la séance de coaching, 700 € les 10 séances ou un abonnement annuel à plus de 2 400 € (comme 21 Blanche). En ce qui concerne les salles d'escalade (comme Arkose, Climbing district, Climb up, etc.), elles proposent généralement des tarifications autour de 18 € la séance, des carnets de 10 entrées autour de 150 € et des abonnements mensuels autour de 60 € et annuels autour de 600 €. Des prix réduits sont proposés sur les heures creuses (avant 16h et après 21h30 en semaine et après 18h30 le week-end) et pour les jeunes.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SALLES DE SPORT PRIVÉES POUR 100 000 HABITANS



Sources : Apur, Data Es, OpenStreetMap, 2024

■ Salles de sport privées ■ Équipements sportifs (hors agrès, aires de glisse, scolaire etc.)



- 1 – Heartspot Paris : centre de Yoga (Paris, 5^e)
- 2 – Hoops Factory Paris-Villette : basketball (Aubervilliers -93)
- 3 – Le FIVE Paris 17 : futsal (Paris, 17^e)
- 4 – Arkose : escalade de voie et de bloc (Pantin – 93)
- 5 – Basic Fit Paris Boulevard MacDonald : fitness (Paris, 19^e)
- 6 – Fitness Park Batignolles : fitness (Paris, 17^e)
- 7 – Le FIVE Villette : futsal (Aubervilliers - 93)



3.2

L'implantation de l'offre privée dans une diversité de lieux

La complémentarité des salles de sport privées par rapport à l'offre publique s'explique par des pratiques différentes et par la diversité des lieux d'implantation et des types de fonciers qu'occupent ces structures dans la métropole du Grand Paris :

- **Les rez-de-chaussée commerciaux** accueillent de nombreux établissements qui bénéficient de la visibilité et de l'accès direct depuis la rue, avec des espaces de tailles variées allant de locaux discrets et de petites surfaces à des enseignes avec de grands espaces visibles. Ces salles concernent souvent des zones très fréquentées et/ou visibles depuis l'espace public. Elles proposent toute la diversité des activités sportives de l'offre privée : fitness et musculation, danse, yoga et pilates, sports de combat et arts martiaux...

- **Les centres et parcs commerciaux** de la métropole du Grand Paris accueillent fréquemment des salles de sport, comme Westfield Les quatre Temps à La Défense à Puteaux, Quartz à Villeneuve-la-Garenne, Bercy 2 à Charenton-le-Pont, Créteil Soleil à Créteil, O'Parinor à Aulnay-sous-Bois, Le Parks dans le 19^e arrondissement de Paris. Ces emplacements bénéficient de flux importants de consommateurs avec des commodités supplémentaires. Ils sont complétés des grandes emprises des parcs d'ac-

tivités commerciales qui accueillent aussi des grandes salles et franchises offrant de larges espaces.

- **Les bâtiments industriels, entrepôts et infrastructures urbaines** sont parfois investis par ces établissements. La zone industrielle du Boulevard Félix Faure à Aubervilliers accueille par exemple depuis 2016 le complexe sportif Hoops Factory Paris-Villette installé dans un ancien entrepôt à proximité du canal Saint-Denis : 2 500 m² sont dédiés à la pratique du basket, la structure se revendiquant comme premier centre européen de basket indoor avec ses 6 terrains de basket (4 terrains de 5x5, 2 terrains de 3x3). Non loin de là, d'autres entrepôts ont été investis comme les salles Le Five Villette (futsal) depuis une dizaine d'années, Climb up Aubervilliers (escalade) depuis 2022 se positionnant comme la plus grande salle d'escalade *indoor* de France et du monde (5 000 m²). Depuis 2021, Le FIVE Paris 18 prend place sur le toit d'un immeuble parking dans le 18^e arrondissement de Paris. À Paris, d'autres sites ont été investis comme une ancienne fabrique de 2 000 m² ayant ensuite abrité des ateliers de la SNCF, La Montgolfière, depuis 2018 (Paris, 10^e). D'autres espaces et infrastructures urbaines accueillent des structures comme le Boulevard périphérique sous lequel se trouve Le Five Paris 17 (Paris, 17^e) depuis 2022.

- Certains **centres d'affaires et immeubles de bureaux** accueillent également des salles de sport privées, adaptées aux usagers qui occupent ces lieux en journée pour le travail. C'est par exemple le cas à La Défense dans les Tour Ariane, Tour Cœur Défense, Tour First ; à Paris avec les Tours Montparnasse et Cristal...
- D'autres espaces sont de plus en plus occupés par des structures privées commerciales pour réaliser des cours de sport : il peut s'agir **d'appartements** ou encore d'espaces dans des **logements et quartiers pavillonnaires**.
- Plus rarement, des salles de sport privées s'installent parfois dans des **bâtiments d'intérêt patrimonial**. C'est par exemple le cas du complexe 21blanche dans le 9^e arrondissement de Paris, avec un espace de plus de 3000 m². D'autres sites sont transformés et accueillent de nouveaux usages, tels qu'une ancienne chapelle avec Climbing District Saint-Lazare (Paris, 17^e) ou un ancien cinéma avec Climbing District Buttes-Chaumont (Paris, 19^e).

Les salles privées sont parfois moins accessibles et adaptées aux personnes en situation de handicap que les équipements publics soumis à davantage de normes liées à l'accueil du public. Dans certains territoires denses comme à Paris, certains établissements sont par exemple implantés en rez-de-chaussée mais répartis sur plusieurs niveaux, en sous-sol ou en étage, ne permettant pas toujours l'accès aux personnes à mobilité réduite. De même, les salles sont moins soumises aux normes des équipements publics qui doivent répondre aux exigences fédérales pour l'organisation des compétitions.

L'offre privée ne se limite pas aux salles privées commerciales

D'autres salles privées appartiennent à des entreprises et ne sont pas principalement destinées au grand public. Elles se distinguent des établissements à caractère commercial organisés dans un but lucratif évoqués précédemment. Par exemple, plusieurs entreprises à La Défense possèdent leurs propres infrastructures, salles et équipements. Le site de l'entreprise Paprec à La Courneuve détient ses propres installations sportives, dont la Paprec Sport Academy, une salle de sport polyvalente, et un court de tennis en plein air. De même, l'US Metro, club omnisports parisien lié à la RATP, possède une nouvelle salle dans le 12^e arrondissement de Paris.

Des entreprises développent également des offres sportives pour leurs employés, utilisant des espaces communs comme des halls pour des séances de coaching collectif animées par des intervenants extérieurs. Cette organisation peut être autonome ou plus institutionnalisée, par exemple, via les comités sociaux et économiques (CSE) qui financent tout ou partie des activités.

L'offre privée s'étend parfois enfin à des établissements publics, salles, gymnases et installations scolaires utilisés pour des activités et des cours de sport lucratifs. C'est le cas par exemple de Swedish Fit qui propose des coachings dans de nombreux sites. Les séances de coaching s'étendent également dans l'espace public, notamment dans de nombreux parcs et jardins.

3.3

La diversification de l'offre privée en réponse à une concurrence accrue

Les salles privées s'illustrent par une diversification accrue de l'offre sportive proposée et des tendances qui évoluent :

- Le CrossFit, le fitness, le renforcement musculaire demeurent les activités dominantes, principalement proposées par des réseaux de franchises commerciales bien établies.
- On observe également une augmentation des studios spécialisés et salles de sport de danse, yoga et pilates, souvent implantés dans des espaces plus restreints.
- L'offre de salles de futsal et de sports de raquette comme le padel se développe, tout comme la présence croissante de salles d'escalade (33) dans la métropole du Grand Paris, qui deviennent des lieux majeurs du paysage sportif.

Les salles de sport privées élargissent également leurs offres spécialisées et individualisées. De nombreux établissements se dirigent vers des installations interactives et connectées, incluant des applications de suivi des performances, des équipements connectés et des séances d'entraînement en réalité virtuelle de plus en plus populaires. On note aussi une digitalisation croissante des activités et prestations comme des cours en lignes ou hybrides, processus renforcé depuis la pandémie de COVID-19.

La forte concurrence entre établissements, influencée par des dynamiques commerciales significatives, affecte la nature des services proposés. Les établissements proposent ainsi une gamme de services annexes, tels que des espaces dédiés à la nutrition, des bars-restaurants (comme Arkose, Climbing District), des espaces de coworking et des événements d'entreprise (par exemple, Le Five). Certains établissements innovent en proposant des ambiances de « *party fitness* » évoquant l'ambiance de boîte de nuit (comme le MVMT Club, Paris 2^e) et d'autres proposent une programmation festive (Sand Fabrik à Pantin). Pour fidéliser leur clientèle, les salles de sport mettent en place des dynamiques sociales de groupe telles que des cours collectifs et l'utilisation des réseaux sociaux (comme La Montgolfière, Paris 10^e). Des programmes spécifiques sont également développés pour des groupes tels que les seniors, les femmes et les enfants.

Enfin, les salles de sport privées se distinguent par leurs horaires d'ouverture étendus, facilitant l'accès aux utilisateurs avec des créneaux adaptés aux rythmes de vie quotidiens (matin, midi, soirée et week-end), là où les équipements publics sont plus souvent fermés ou occupés pour d'autres activités et usagers, notamment scolaires.



© Apur - JGI



© Apur - Mathieu Couderc



© Apur - Mathieu Couderc



© Apur - JGI

- 1 – Des espaces de vente de vêtements, Hego Batignolles (Paris, 17^e)
- 2 – Des espaces de bar-restauration, Climbing District (Paris, 19^e)
- 3 – Des plages horaires étendues, L'Appart Fitness Bastille (Paris, 11^e)
- 4 – Des espaces de coworking, Climbing District Saint-Lazare (Paris, 8^e)

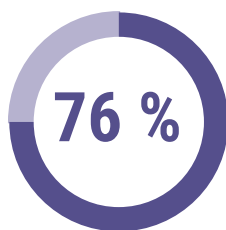




4. LES PRATIQUES LIBRES ET DE NATURE

4.1

L'espace public, support de nombreuses pratiques sportives



des personnes sportives déclarent pratiquer leur activité principale de manière autonome à l'échelle nationale

À l'échelle nationale, 76 % des personnes sportives déclarent pratiquer leur activité principale de manière autonome. Cette activité en pratique libre ou de nature prend place en plein air en milieu naturel (38 %), à domicile (24 %), en plein air en ville (9 %), ou sur le lieu de travail ou d'études (5 %)¹.

Les sports en pratique libre offrent une complémentarité ou une alternative à la pratique sportive encadrée, et contribuent à la démocratisation du sport pour tous. Ces pratiques sont souvent motivées par la volonté de s'affranchir des contraintes d'horaire, de lieux, d'engagement auprès d'une structure et de coût. Elles permettent de plus de changer de pratique selon les disponibilités et envies du moment. On retrouve parmi ces pratiques, la randonnée, la course à pied, la natation, le fitness, le football, le basket et le cyclisme, qui sont parmi les sports les plus pratiqués par les franciliens, ainsi que le street workout, la glisse, la danse urbaine, l'escalade et certains sports de raquette.

Les sports de nature, qui se déroulent traditionnellement dans des milieux naturels préservés, comme les forêts, montagnes, rivières ou océans se sont adaptés aux milieux urbains. On retrouve trois grandes familles : les ac-

tivités pédestres avec la randonnée et la marche nordique, le footing, le trail et l'ultra-trail ; les pratiques cyclistes avec le vélo de route, le gravel et le VTT ; et les sports nautiques, avec le canoë-kayak, la voile et la natation en eau libre. L'équitation, bien que moins répandue, reste une activité de nature très appréciée des Franciliens. Ces sports sont généralement pratiqués de manière autonome, sans club ni entraîneur. Les principales motivations des pratiquants sont les bienfaits pour la santé et le contact avec la nature

Les divers pratiquants partagent les mêmes espaces et plébiscitent la présence de nature notamment les forêts, les grands parcs et les cours d'eau. Ces espaces évoluent pour mieux intégrer les pratiques sportives et des aménagements se font en ce sens, ménageant des lieux appropriables, des équipements en accès libre ainsi que des parcours ou trames ludiques et sportives.

Les espaces publics offrent une plus grande flexibilité d'utilisation par les différentes pratiques sportives traditionnelles et émergentes. Parmi ces espaces publics, nous pouvons distinguer trois familles : **les espaces publics urbains** tels que les rues, places et parvis, **les berges et plans d'eau, et les**

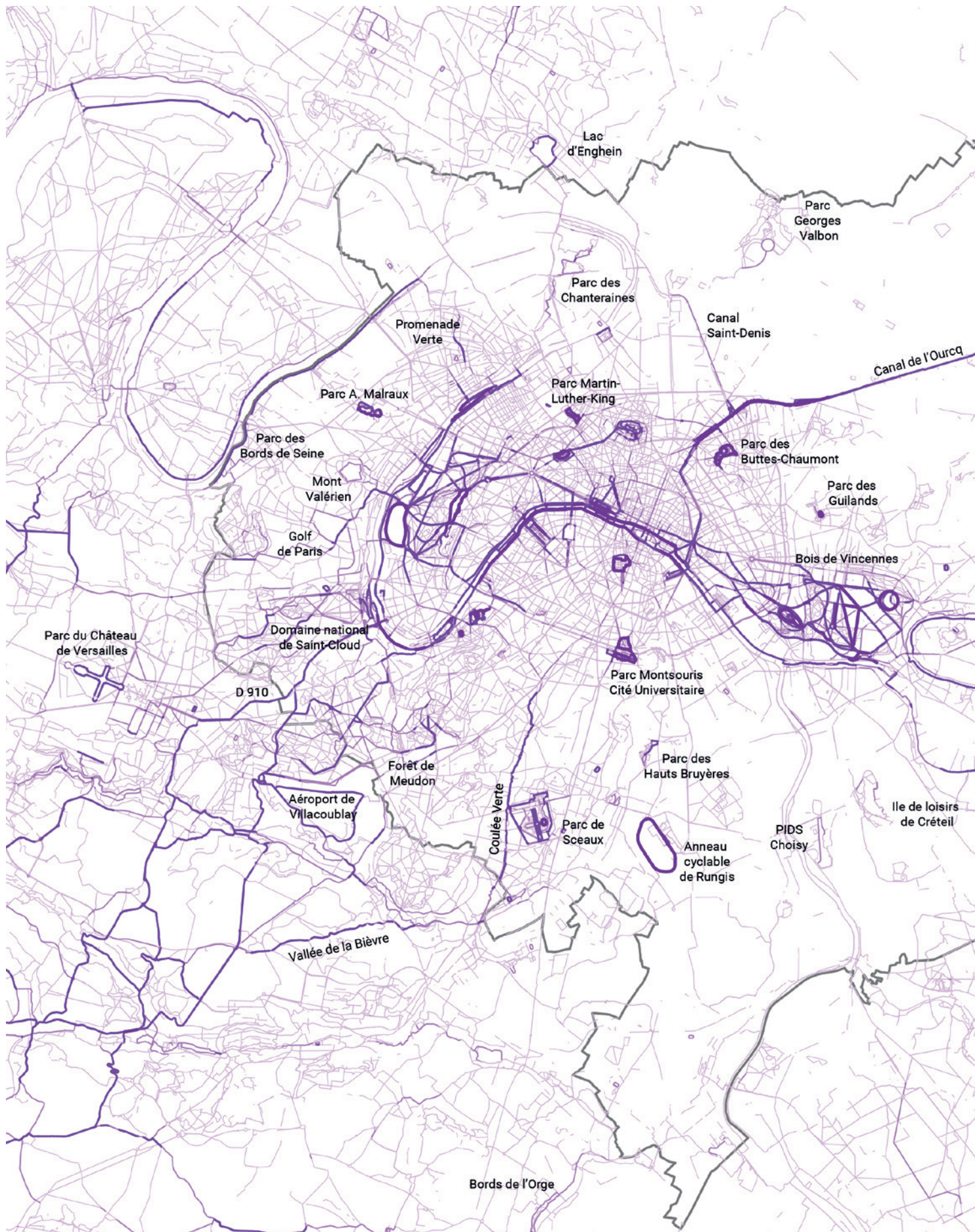
1 — Source : INJEP

espaces verts, parcs et forêts. Si tous ces espaces offrent une grande latitude en termes d'appropriation, d'horaires et de lieux de pratique, répondant ainsi au désir de liberté et d'autonomie des pratiquants, ils répondent cependant chacun à des besoins spécifiques. La carte des parcours empruntés par les coureurs et les cyclistes, d'après les données récoltées par l'application Strava, donne une bonne illustration de la sollicitation de ces espaces publics pour ces deux grandes familles de pratiques (course à pied et cyclisme) qui sont parmi les plus représentatives des pratiques libres et sports de nature dans la métropole du Grand Paris.

Dans le cœur du Grand Paris, ce sont ainsi les grands parcs et les jardins tels que les Buttes-Chaumont, le parc Montsouris ou le parc de Sceaux, **ainsi que les lacs et grands cours d'eau** (Seine, Marne et canaux) **et les bois** de Boulogne et Vincennes et la forêt de Meudon, qui sont les plus plébiscités par les coureurs qui y trouvent des parcours confortables. Cette forte concentration des pratiques sur ces espaces semble s'estomper à mesure que la densité urbaine diminue et que l'espace offre un choix plus large de destination et de parcours, comme on le remarque aux abords de la ceinture verte franci-

lienne par exemple, ou encore dans le Val-d'Oise.

La surreprésentation de certains territoires peut être liée à la densité humaine et la tenue de grandes manifestations ainsi qu'à la sociologie des pratiquants car, selon les études de l'INJEP, la course à pied attire en majorité les cadres, ce que confirment les travaux d'Olivier Bessy. Ils relèvent que les inégalités d'accès à la pratique sportive en général se retrouvent également dans la course à pied où les groupes sociaux aisés sont surreprésentés par rapport au poids qu'ils pèsent dans la population active et qu'à l'inverse, les professions et catégories sociales les plus modestes sont sous-représentées. À ceci s'ajoute probablement un biais lié à l'utilisation d'une application dans sa pratique sportive pour se repérer ou mesurer ses performances, bien que le numérique se démocratise dans les pratiques sportives et qu'une très grande part des pratiquants dispose d'un smartphone pouvant recevoir ce type d'application. Les secteurs les moins pratiqués sont globalement les zones d'activités, les abords d'infrastructures de transports fortement circulées ainsi que les secteurs pavillonnaires.





La carte des parcours les plus empruntés par les cyclistes, qui est la seconde grande famille de pratiques les plus représentées sur l'espace public, fortement encouragée par le développement de pistes cyclables et voies vertes depuis les années 2000, fait ressortir une très forte concentration des trajets le long des cours d'eau (canal de l'Ourcq, Marne et partiellement Seine). Ces itinéraires sont pour certains de grands itinéraires cyclables régionaux et nationaux. Quelques anneaux cyclables ressortent clairement, dans les bois de Boulogne et de Vincennes qui offrent des conditions d'entraînement et de pratique de la vitesse sécurisées et accessibles à toutes et tous. La présence d'un anneau cyclable sur le pourtour de l'aéroport de Villacoublay apparaît également, bénéficiant d'une route bien entretenue, sans intersection et faiblement circulée. Enfin, un anneau se distingue nettement sur le boulevard extérieur du MIN de Rungis. La présence de ce dernier remonte aux an-

nées 60, lorsque l'ASPTT, que ne disposait pas d'infrastructures pour l'entraînement de ses athlètes professionnels résidants dans le sud de la métropole, entre en contact avec le MIN de Rungis pour obtenir l'autorisation d'emprunter le boulevard extérieur le week-end et deux soirs par semaine. Cet accord s'est maintenu et progressivement étendu à d'autres clubs.

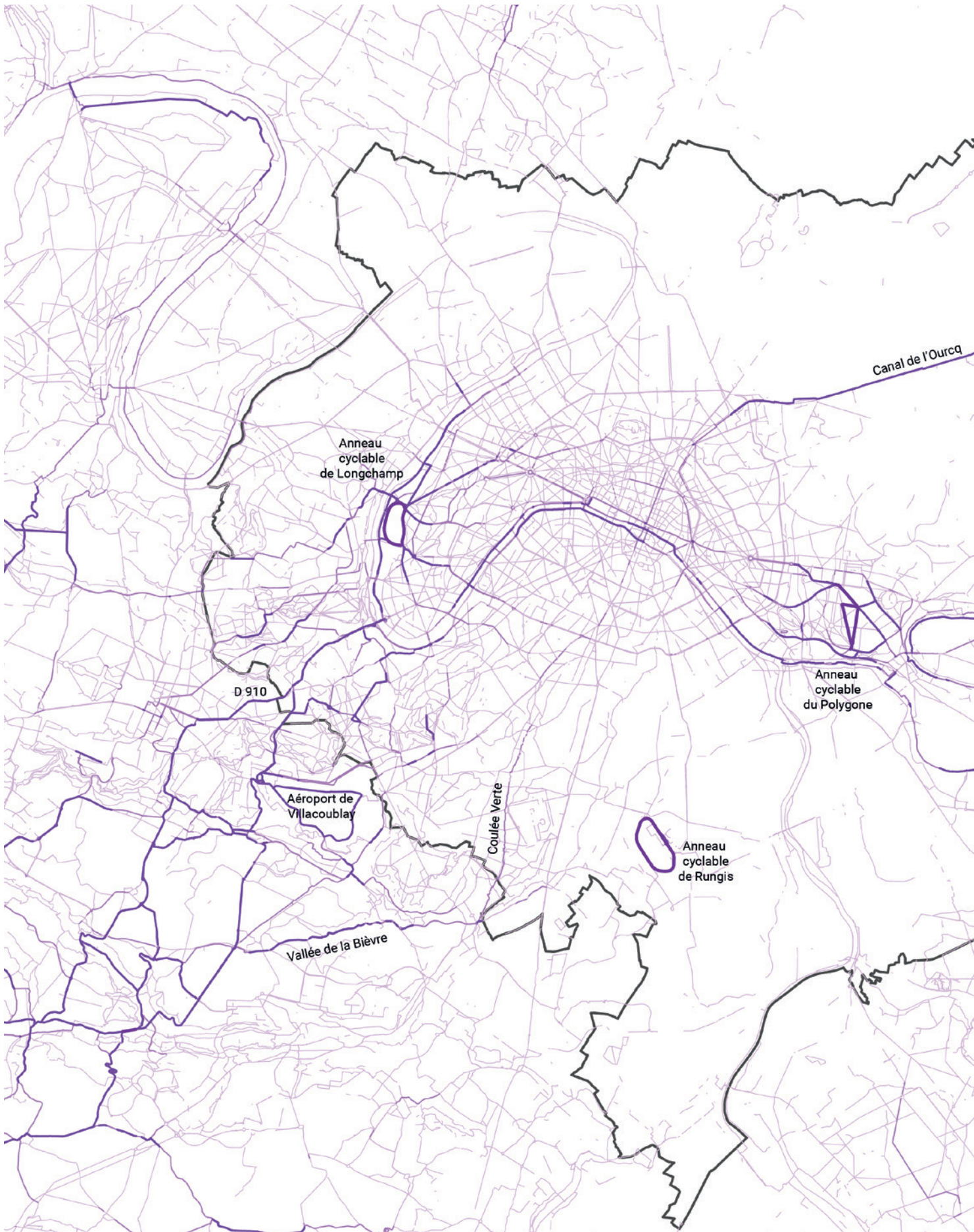
Ces parcours dessinent un territoire cycliste concentré sur la part sud-ouest de la métropole, en lien avec les Yvelines. Cela s'explique en partie par la présence d'un relief recherché par certains pratiquants franciliens et un cadre agréable pour la pratique, avec les forêts de Meudon et de Fausse-Repose qui ouvrent au sud sur des plateaux agricoles traversés par de nombreuses vallées. Le vélo, comme la course à pied, sont pratiqués par les CSP+ avec 38 % des cadres et 31 % des hauts revenus comme le soulignent les études de l'INJEP.

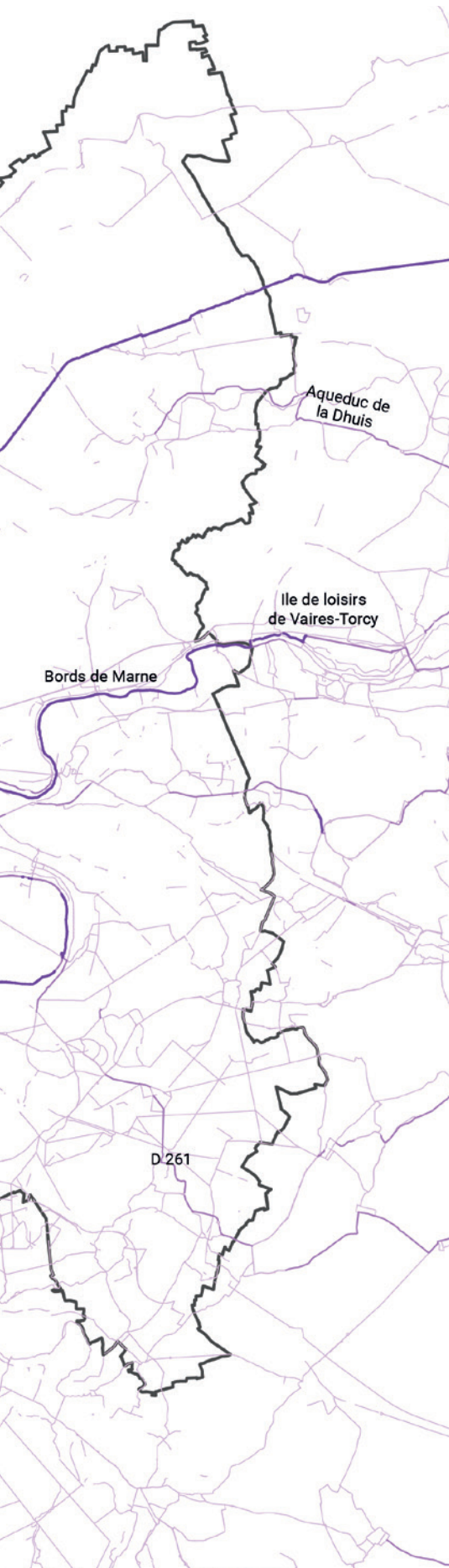
PRINCIPAUX PARCOURS DE COURSE, MARCHÉ ET VÉLO

- Plus de 50 000 trajets
- Entre 20 000 et 50 000 trajets
- Entre 10 000 et 20 000 trajets
- Moins de 10 000 trajets

Sources : Strava Metro (données agrégées en 2022), traitement Apur

0 2,5 km **apur**





Les pratiquants de course à pied, comme les cyclistes, utilisent l'espace de la rue pour rejoindre les grands espaces de pratique que sont les forêts, les parcs et les berges. Pour cela, toutes les rues sont mises à profit, quelles que soient leurs caractéristiques physiques et la qualité du parcours qu'elles offrent. En revanche, lorsque la rue est le lieu de pratique, les parcours empruntent prioritairement les voies aux trottoirs larges ou les terre-pleins centraux dégagés sur de grandes distances, souvent rectilignes, présentant peu d'intersections. Les parcours ombragés sont également parmi les plus recherchés. C'est particulièrement le cas dans le 20^e arrondissement de Paris, à Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine ou encore Rueil-Malmaison.

En complément de la course à pied et du cyclisme, l'espace public accueille également un grand nombre d'activités sportives : danse urbaine, escalade, workout, piste de vitesse, bike-polo, golf urbain, foot de rue... qui se développent sur des lieux singuliers, adaptés à chaque pratique. Ces lieux, au rayonnement variable (de l'hyper local au métropolitain) sont d'une très grande diversité formelle et fonctionnelle. Ils disposent souvent de dimensions généreuses qui permettent d'assurer de faibles conflits d'usage. C'est le cas des places et parvis qui, lorsque leurs dimensions le permettent, voient très fréquemment se développer des pratiques de glisse urbaine, de danse ou de foot de rue, comme la place de la République qui accueille des matchs de foot informels, un site de glisse réputé et des rassemblements de cyclistes. C'est également le cas des trot-

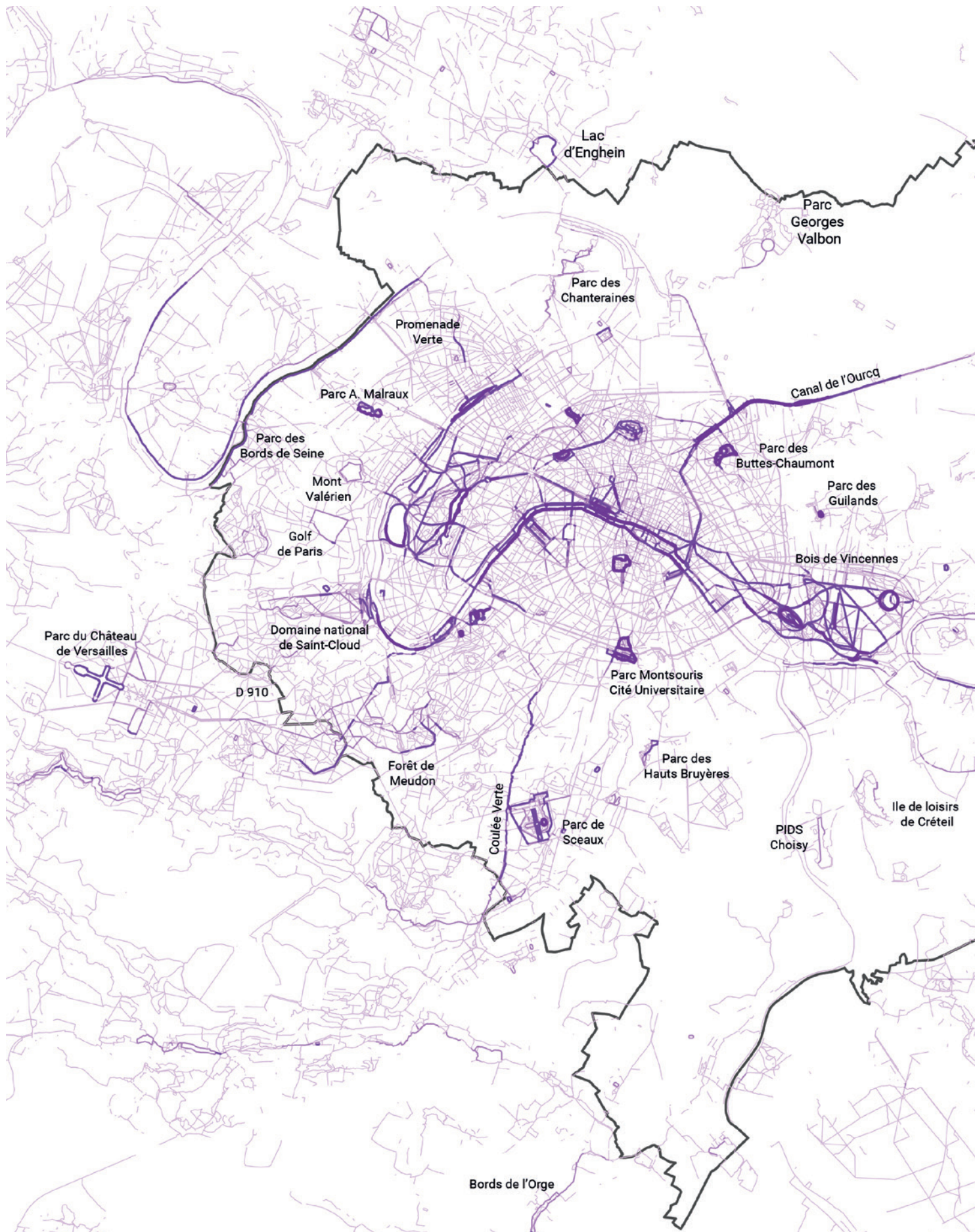
toirs larges, des terre-pleins aménagés et des rues piétonnes, qui sont mis à profit en particulier pour l'apprentissage du vélo, des sports de glisse et la pratique de jeux de ballon. Ces espaces sont également attractifs pour leurs particularités comme la présence d'escaliers qui permettent de nombreux exercices. L'espace public parisien comporte à lui-seul 464 escaliers, dont certains sont parfaitement identifiés par les coaches sportifs, comme ceux de Montmartre ou ceux de la Bibliothèque Nationale de France. Les espaces sous ouvrages peuvent être mis à profit pour la pratique de l'escalade, comme sur l'Île aux Cygnes à Paris ou des pratiques de danse ou de glisse. Ces « particularités » peuvent également être la présence de surfaces réfléchissantes très recherchées par les pratiquants de danse urbaine ou de danse en roller, notamment à proximité du centre Pompidou, au pied des tours de la BNF François Mitterrand, face au parking du Cours de l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt, ou encore sur le parvis de la Défense. La danse se développe également sur des espaces aménagés, comme le parquet installé sous le préau de la grande halle de la Villette, ou les alcôves qui bordent la Seine dans le jardin Tino Rossi. Ces espaces offrent une surface lisse, à distance des riverains et sont également choisis pour le cadre qu'ils offrent pour les vidéos et photos qui se partagent sur les réseaux. Enfin, les murs de soutènement ou les murs d'entrepôts sont également mis à profit par les joueurs de tennis ou de paume, comme on peut le voir à Aubervilliers ou dans le 10^e arrondissement de Paris, et par les pratiquants de grimpe urbaine ou de parkour comme sur les berges de Seine.

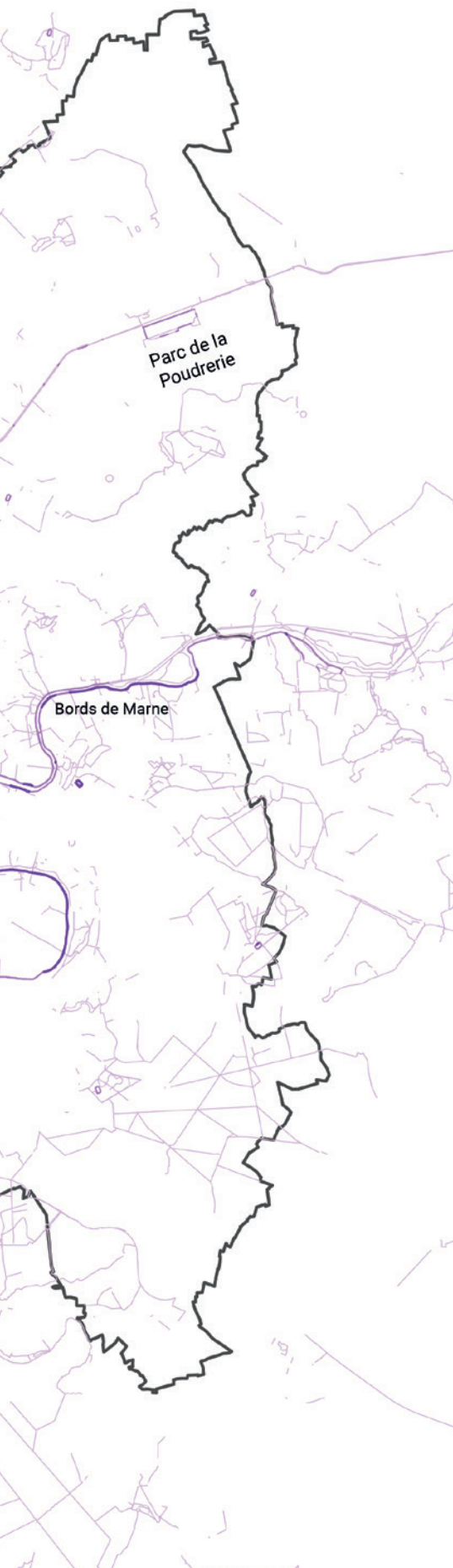
PRINCIPAUX ITINÉRAIRES VÉLO EMPRUNTÉS

- Plus de 50 000 trajets
- Entre 20 000 et 50 000 trajets
- Entre 10 000 et 20 000 trajets
- Moins de 10 000 trajets

Sources : Strava Metro (données agrégées en 2022), traitement Apur

0 2,5 km **apur**





PRINCIPAUX PARCOURS DE COURSE À PIED

- Plus de 50 000 trajets
- Entre 20 000 et 50 000 trajets
- Entre 10 000 et 20 000 trajets
- Moins de 10 000 trajets

Sources : Strava Metro (données agrégées en 2022), traitement Apur

0 2,5 km **apur**

L'attractivité des espaces publics pour les pratiquants dépend également de **la diversité et de la répartition de l'offre d'équipements en accès libre** sur le territoire, comme des terrains de basket, de football, des espaces dédiés aux sports de glisse. Ces trois familles de pratiques bénéficient d'une offre important d'installations en accès libre sur l'espace public, à travers les TEP et City stade, mais aussi les skateparks qui prennent place dans les rues, espaces délaissés et terre-pleins. Certains terrains ont fait l'objet de rénovations dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, à l'image du Playground ZZ10 à Saint-Denis qui compte en son sein des modules de glisse. L'escalade profite également de quelques d'agrès aménagés dans l'espace public, en particulier à Paris le long de la Seine avec les parcours horizontaux du parc des Rives de Seine. La pratique du tennis de table se distingue tout particulièrement à Paris avec une offre de tables en accès libre très importante dans la majorité des parcs et jardins, mais également sur certains mails et terre-pleins. La pétanque se pratique sur de très nombreux terrains aménagés sur les places et trottoirs larges, ainsi que dans de nombreux parcs et jardins, comme le jardin du Luxembourg ou les arènes de Lutèce à Paris.

Enfin, le street workout, qui se pratique essentiellement en extérieur, a vu le nombre de ses installations dédiées se multiplier ces dernières années. Parmi les lieux marquants de cette pratique dans la métropole du Grand Paris, notons le Jardin des Voltiges au Parc de la Villette à Paris, qui est l'un des plus grand espace de street workout de France. Si la Ville de Paris a testé de mettre certains de ces agrès dans la rue, elle opte désormais pour un principe d'installation préférentiel dans les espaces verts, sur les berges, et dans quelques mails plantés. Enfin quelques sports de sable tels que le beach-volley ou le beach-soccer s'aménagent l'été au gré de certains évènements tels que Paris-Plage ou l'été du canal.

Les pratiques sportives sur l'espace public sont également renforcées par la présence de **manifestations sportives** tant sous la forme de compétitions, comme le marathon de Paris, que d'évènements ludo-sportifs, comme la course des garçons de café qui a revu le jour en 2024 à Paris, mais également des évènements saisonniers comme Paris-Plage, Paris sport Dimanche etc. Ces évènements permettent l'initiation à certaines pratiques sportives, ou viennent répondre à un désir de performance pour certains sportifs.

La place croissante du numérique dans le développement et l'accompagnement des pratiques libres et de nature

Les applications numériques jouent un rôle de plus en plus important dans le développement des pratiques sportives, notamment chez les jeunes adultes. Elles permettent aux utilisateurs de trouver des lieux de pratique, des conseils et programmes d'entraînement. Les parcours sportifs géolocalisés connaissent un grand succès grâce à leur capacité à s'adapter aux besoins et préférences de chacun, favorisant ainsi une pratique autonome, ludique et adaptée aux différents publics, à leurs niveaux et objectifs.

La course à pied et la randonnée figurent parmi les activités sportives les plus pratiquées de manière autonome en ville, en particulier chez les moins de 35 ans. Aussi, l'on voit de plus en plus d'applications relatives à la pratique du vélo. L'application Strava compte par exemple 418 907 utilisateurs enregistrés en course et marche à pied et 109 305 utilisateurs vélo en 2023 dans la métropole du Grand Paris.

D'autres sports sont également concernés comme le fitness et la musculation en plein air en plein essor, qui tirent profit des applications pour la localisation des lieux de pratiques et des exercices et conseils adaptés. C'est aussi le cas de sports collectifs, dans une moindre mesure, notamment pour le basketball de rue avec l'application BeBaller.

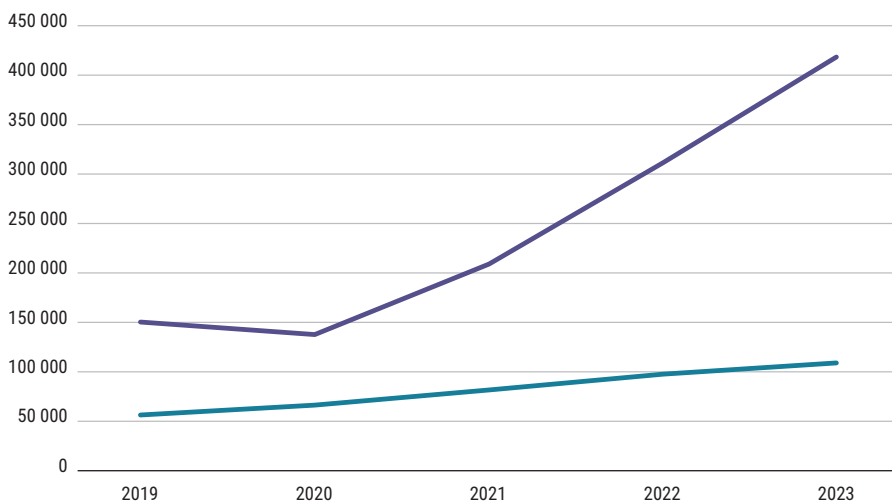
De nombreux acteurs, non seulement privés, mais aussi publics, investissent ce champ. Des établissements commerciaux créent leurs propres applications, tout comme des acteurs publics et collectivités. La Ville de Paris détient par exemple son application Affluences pour mesurer en temps réel la fréquentation des piscines.

Les applications favorisent le partage d'expériences et fédèrent des pratiquants en communautés d'utilisateurs. Certaines se muent en de véritables réseaux sociaux qui incitent à la pratique, entre pairs ou autour d'influenceurs. L'application Strava se présente par exemple comme le « réseau social des athlètes » à partir duquel l'activité, les parcours de course et d'entraînement peuvent être partagés dans une communauté d'utilisateurs, engendrant parfois des pratiques collectives. L'application revendique la mesure de la performance de 55 % des 50 000 inscrits au Marathon de Paris. La communauté Adidas Runners Paris compte quant à elle plus de 60 000 coureurs répartis dans différents quartiers de Paris.

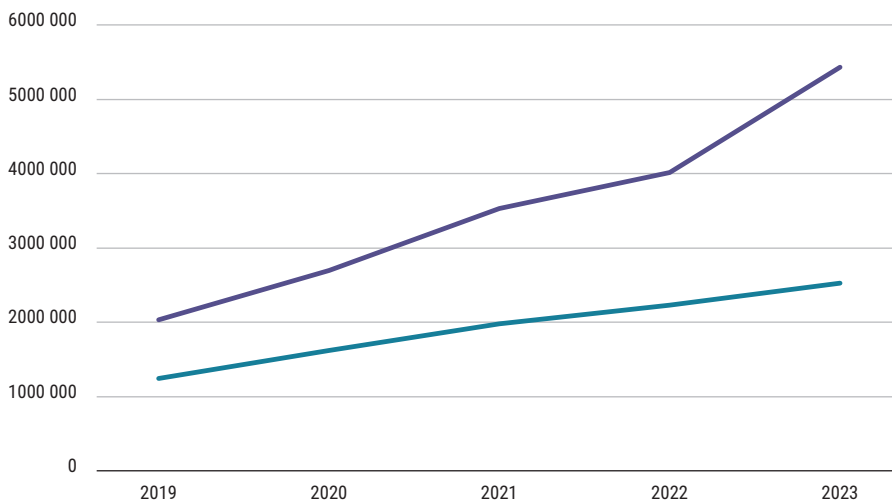
La collecte de données à travers ses applications peut permettre aux collectivités de mieux comprendre les usages sportifs des espaces publics et à adapter leurs aménagements en conséquence, créant ainsi des environnements plus propices à la pratique sportive. Cependant, certains phénomènes comme la concentration de trajets populaires et médiatisés sur les applications peuvent poser de véritables défis pour les collectivités en termes de surfréquentation de sites et de préservation de la biodiversité.

DÉVELOPPEMENT DE L'APPLICATION STRAVA DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Nombre d'utilisateurs



Nombre de trajets



Source : Strava Metro, traitement Apur

— Course à pied et autres activités de marche — Vélo



Coureur utilisant son smartphone et une application numérique de course à pied

© Apur



© FSCT 93



© Apur



© Apur



© Apur



© Apur

- 1 - Agrès à Noisy-le-Sec
- 2 - Détournement des escaliers de Montmartre par des sportifs, Paris 18^e
- 3 - Pratique libre sur le parvis de la BNF, à l'heure de la pause méridienne, Paris 13^e
- 4 - Anneau cyclable autour de l'hippodrome de Longchamp, bois de Boulogne
- 5 - Rassemblement de joggeurs sur les berges de Seine, Paris
- 6 - Joggeurs se mêlant à la foule, le long du canal Saint-Martin à Paris
- 7 - Groupe de roller dance sur la place du Louvre, Paris 1^{er}



© Apur



© Apur - Mathieu Couderc



© Apur



© FSGT 93 Yan Bonnenfant



© Apur



© Apur

- 1 – Pratique la pétanque sur un trottoir large aménagé, rue Binet, Paris
- 2 – Danses urbaines, dans le cadre de l'évènement Nage ton canal, Pantin
- 3 – Danse sur le parvis de la BNF François Mitterrand, Paris 13^e
- 4 – Danseurs place des Abbesses, Paris 18^e
- 5 – Jeunes en train de courir au Parc des Ancienne Mairies à Nanterre
- 6 – Terrain de sport le long de la coulée verte à Fontenay-aux-Roses
- 7 – Course des garçons de café, mars 2024 à Paris



© Apur – David Boureau



© Apur



© Apur

« Marchons à Paris » : la randonnée pédestre pour les jeunes à Paris en héritage des Jeux

Pour initier à la pratique de randonnée, la Ville de Paris a mis en place avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Paris le dispositif « Marchons à Paris », ouvert aux écoles publiques parisiennes. Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, les enfants des centres de loisirs découvrent les bienfaits de la marche à travers des thématiques sportives et culturelles : les lieux olympiques de Paris, la trace des écrivains célèbres, le street art... Les adolescents bénéficiaires du dispositif « Tous au collège, c'est les vacances » (TAC) ont également la possibilité de partir à la découverte de Paris en compagnie de leurs animateurs. Près de 1000 jeunes des centres de loisirs et du dispositif « Tous au collège, c'est les vacances » (TAC) ont découvert des quartiers et des lieux culturels.

Le comité de randonnée pédestre forme et sensibilise les animateurs pour multiplier les marches ludiques : plus de 100 professionnels de l'animation de la Ville (animateurs, responsables éducatifs de la Ville, adjoints éducatifs, directeurs de TAC) ont participé à des sessions. L'objectif de cette formation est de rendre ces équipes autonomes afin qu'elles puissent organiser de nouvelles randonnées pour les jeunes et continuer à animer ce projet après les Jeux olympiques et paralympiques. Les enfants disposent aussi d'un kit (sac, topoguide, podomètre, boussole, corde à sauter, gourde) qu'ils peuvent ramener le week-end pour faire découvrir les parcours à leur famille.



« Marchons à Paris », visite de l'hippodrome d'Auteuil

© Laurent Bourgogne / Ville de Paris

24 sites pour 2024 : le programme pour développer le sport dans l'espace public en Seine-Saint-Denis

Porté par le Comité départemental olympique et sportif de Seine-Saint-Denis (CDOS93), co-financé par Paris 2024 et le Département de la Seine-Saint-Denis, « 24 sites pour 2024 » est un programme qui vise à mettre le sport à portée de toutes et tous. Lancé en 2020, le projet n'a cessé de s'amplifier. Lors de chaque séance sportive, des associations sportives sont invitées pour organiser des activités, le plus souvent dans l'espace public et dans des espaces de sport et de loisirs.

Le Trail des hauteurs : un parcours de course urbaine et nature de 28 km en Seine-Saint-Denis

Lancé en 2022 par la FSGT 93 avec le soutien d'Est Ensemble, de Paris 2024, du CDOS 93, de l'Île de Loisirs de la Corniche des Forts, et des 9 Villes d'Est Ensemble, le Trail des hauteurs est une compétition de course à pied entre nature et ville en Seine-Saint-Denis. La course connaît un réel engouement : le nombre de participants a doublé lors de la deuxième édition. En 2023, quatre parcours étaient proposés (5, 13, 28 km, mini trail pour les enfants) aux 1 500 coureurs à travers les 9 villes d'Est Ensemble (Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville). Depuis la Corniche des forts à Romainville, le tracé urbain allie sport, ville et nature, entre les sentiers du Parc Jean Moulin-les-Guilands, les berges du canal de l'Ourcq, mais aussi les quartiers pavillonnaires et populaires. Le tracé préfigure et emprunte le futur « Grand chemin », un projet d'aménagement et de renaturation porté par Est Ensemble à travers 36 km de rues végétalisées et l'ensemble des parcs et espaces verts des 9 communes de cette boucle de l'Est parisien. Le Village associatif implanté sur l'île des loisirs de la Corniche des Forts à Romainville accueille des activités et animations sportives animées par le CDOS93. La 3^e édition se tiendra le 13 octobre 2024.



Flyer de la 2^e édition du Trail des Hauteurs (2023)



Trail des Hauteurs



Trail des Hauteurs

4.2

L'eau, cet élément majeur des destinations sportives et de loisir

Les berges de Seine, de Marne, des canaux et les grands lacs, attirent une grande part des sportifs amateurs de sports nautiques, de course à pied, de marche nordique, de vélo, de glisse ou de fitness.

Ces espaces sont parfaitement identifiés par de nombreux pratiquants car ils répondent à trois attentes fortes en zone urbaine dense, **la recherche de grands espaces**, sans interruptions, ni carrefours à traverser ; **la présence de nature**, que ce soit la végétation ou l'eau, et **la reconnaissance d'une identité forte**, définissant un espace du sport différent des espaces de la vie quotidienne en ville. Il en va de même pour les forêts et les grands espaces verts. Cependant, les plans d'eau accueillent plus ou moins de pratiques et leurs berges sont inégalement adaptées aux pratiques sportives.

La pratique sportive sur les plans d'eau

Les sports nautiques se développent sur les plans d'eau de grandes dimensions, lorsque ces activités sont autorisées par le RPPI.

Selon la réglementation en vigueur, dans Paris intra-muros, les activités nautiques

de loisirs ne sont pas autorisées sur les plans d'eau à l'exception de la portion de Seine le long du bois de Boulogne, du bassin de la Villette qui accueille une base nautique toute l'année et une baignade estivale, et des lacs des bois de Boulogne et Vincennes qui ont des activités de barque à rame concédées à des opérateurs privés. Il est cependant possible d'organiser des événements nautiques sur la Seine lors de certaines manifestations sportives, comme on le voit en 2023 avec une base nautique temporaire dans le bras Marie dans le cadre de Paris Plage. Ces restrictions sont dues au fort trafic fluvial dans Paris, mêlant flux de marchandises et trafic de passagers avec plus de 8 millions de passagers, principalement des croisières touristiques, ce qui fait de la Seine le 4^e site parisien le plus fréquenté après Notre-Dame, Montmartre et le Louvre.

Les activités nautiques se sont donc pérennisées en Seine amont et Seine aval. **En Seine aval**, on note en particulier le parc Nautique départemental de l'Île de Monsieur à Sèvres, et le projet de base nautique qui verra le jour après 2024 sur le petit bras de Seine le long de l'Île-Saint-Denis. La base nautique de l'Île de Monsieur profite d'une très grande largeur de la Seine pour développer ses activités de voile, aviron, canoë et paddle sans inter-

férer avec le trafic fluvial. La base de l'Île-Saint-Denis prendra place sur le petit bras de la Seine, après la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 en dehors du chenal de navigation commerciale situé dans le Grand Bras.

Sur la Seine amont, l'usage de la voie d'eau est essentiellement lié aux activités économiques. On retrouve cependant des activités de voile, de ski nautique, et certaines sont encadrées par les clubs de voile d'Ablon-sur-Seine et d'Athis-Mons. Il faut sortir de la Métropole pour que ces lieux de pratiques nautiques s'étendent. **Sur la Marne**, en particulier dans la boucle de la Marne non ouverte à la navigation commerciale, on retrouve davantage de pratiques dans les bases nautiques et de nombreux ports de plaisance. Il est intéressant de rappeler que l'histoire du Val-de-Marne est marquée par le développement des loisirs sportifs sur la Marne où, dès la Belle Époque, les Parisiens se rendaient pour profiter d'un dimanche au bord de l'eau et se divertir. À la fin du XIX^e siècle et jusqu'à la seconde guerre mondiale, la Marne est le lieu de courses d'aviron, de régates de voiliers et de joutes nautiques. De ce riche passé, les bords de Marne ont gardé certains garages à bateaux et quelques bâtiments des cercles et clubs nautiques. Depuis quelques années, les sports nautiques, avec l'apparition du stand up paddle par exemple, retrouvent les faveurs des habitants et touristes qui cherchent à renouer avec la nature en milieu urbain et à se ressourcer.

Les canaux, comme la Seine, sont principalement utilisés par les péniches. Les activités nautiques se concentrent sur le petit gabarit du canal de l'Ourcq où

on retrouve la pratique du canoë-kayak sur la base nautique de Sevran l'été et des sorties en zodiac au départ de Pavillons-sous-Bois. On retrouve également des pratiques estivales avec l'Été du canal, qui organise des bases nautiques temporaires sur les surlargeurs du plan d'eau, permettant de concilier les pratiques de découverte et de loisir avec le passage des péniches.

Les grands lacs accueillent les activités trop contraintes sur les cours d'eau en raison des conflits avec le trafic fluvial commercial et touristique. C'est le cas de la nage, de la plongée, du kayak, de la voile ou encore du ski nautique comme à Viry-Châtillon ou Choisy-le-Roi par exemple. Ces anciennes gravières permettent la pratique de la voile et le développement du ski nautique et plus récemment du wakeboard avec la création du Paris Wake Park et la construction du Centre Technique Nationale de la Fédération française de Ski Nautique et de Wakeboard dans le parc interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi. On peut également souligner la présence d'une baignade sur le plan d'eau de l'Île de Créteil, ou encore, hors de la métropole, l'aviron, la voile, la planche à voile, le canoë-kayak à Jablines-Annet et sur l'Île de loisir de Vaires-sur-Marne qui est un haut lieu des sports nautiques. En 2024, elle accueillera les épreuves de canoë-kayak et d'aviron des Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

La pêche et la baignade sont des pratiques qui se développent tant sur le plan d'eau que sur ses berges. La Seine, la Marne, les canaux et les lacs offrent de belles possibilités de pêche dans un cadre verdoyant. Le lac de Créteil no-

tamment offre un cadre paysager avec îles, roselières et réserve ornithologique. On y trouve un peuplement typique des ballastières : brème, brochet, gardon, perche, sandre, tanche, carpes et silures. À quelques kilomètres des limites de la Métropole, l'étang de Villebon-sur-Yvette, de 45 hectares, situé entre l'Essonne et les Yvelines, est l'un des meilleurs sites de pêche de la région.

La pratique de la baignade en eau libre qui était très courante au XIX^e siècle sur la Seine, la Marne et les lacs, a été interdite à partir de 1923 dans la Seine et en 1953 dans la Marne, les motifs évoqués étant principalement des risques sécuritaires et de navigation ainsi que des risques sanitaires. Aujourd'hui, on trouve des sites de baignade dans le bassin de la Villette en période estivale et d'autres lieux de baignade événementiels. L'opération Nage ton Canal, dans le canal de l'Ourcq, portée par la FSGT 93, permet chaque année à plus de 300 personnes de nager dans ce cadre majestueux le temps d'une journée. Parmi les 27 sites de baignade potentiels identifiés dans la métropole du Grand Paris pour une mise en service à partir de 2025, 26 sont situés sur la Seine et la Marne et 1

est sur le lac du Parc Interdépartemental des Sports de Choisy-le-Roi.

Aujourd'hui, on trouve également des baignades dans les îles de loisirs, comme à Créteil ou Pontoise, et des pratiques sportives aménagées pour les épreuves de triathlon dans le parc interdépartemental de Choisy-le-Roi. On peut également citer le club de plongée sous-marine dans les lacs de l'Essonne.

La proximité avec l'eau est un moteur d'activité physique

La lecture des parcours de course à pied et de cyclisme enregistrés par les utilisateurs de l'application Strava est très précieuse pour comprendre les comportements des sportifs le long des cours d'eau et des plans d'eau. On voit nettement se dessiner un fort engouement des habitants des zones urbaines denses pour les bords de fleuve, de rivière, de canaux et de lacs. Ces berges offrent là des espaces loin de la circulation et du bruit de la ville, avec peu d'intersections routières, plus de fraîcheur et une présence de la végétation et de l'avifaune qui n'existe qu'ici ou dans certains grands parcs.

Nautique Hauts-de-Seine : un mois d'initiation aux sports nautiques et dérivés sur la base nautique de l'île de Monsieur

Chaque été, du 5 au 31 juillet 2024, la base nautique départementale de l'île de Monsieur accueille Nautique Hauts-de-Seine. Avec ce dispositif sportif gratuit et ouvert à tous (jeunes, familles personnes en situation de handicap), le Département des Hauts-de-Seine propose de s'initier aux sports nautiques et dérivés (aviron, voile, kayak, matelotage...) pendant un mois. Les activités, encadrées par les éducateurs diplômés des associations résidentes de l'équipement (Boulogne 92, club d'aviron des Hauts-de-Seine, association Nautique Seine, comité départemental de canoë-kayak) sont ouvertes à tous à partir de 10 ans.



La base nautique de l'île de Monsieur

© CD92 / Stéphanie Gutierrez - Orféga

La présence et l'aménagement de véloroutes est non négligeable pour les berges du canal de l'Ourcq et de la Seine amont inscrites dans l'itinéraire de l'EuroVélo3, la Scandibérique qui parcourt l'Europe de l'Espagne à la Norvège. Ceci est également vrai pour l'inscription de certaines berges dans les GR, comme c'est le cas dans Paris pour le GR2 le long de la Seine et le GR655 (chemin de Saint-Jacques, le long du bassin de la Villette et du canal Saint-Denis, ou encore du GR 14 pour les berges de Marnes dans la boucle de Saint-Maur-des-Fossés).

Ces grands itinéraires ne sont pas les seuls motifs d'amélioration de la qualité d'accès et de pratique des berges et les collectivités les aménagent depuis des années pour donner accès à ce patrimoine et créer des lieux de détente et de promenade sur leurs territoires, en particulier avec les aménagements récents sur la commune d'Épinay-sur-Seine, mais aussi à Nanterre avec l'aménagement du parc du Chemin de l'Île et la reprise des berges amont et aval, ou encore à Alfortville, pour n'en citer que quelques-uns. Les berges de Seine de Saint-Ouen et de Saint-Denis feront également l'objet de travaux d'amélioration dans le cadre de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques. Le long de la Marne, du fait sans doute de son passé nautique, les berges sont aménagées pour les pratiques sportives. En résulte une forte sollicitation par les pratiquants, en particulier sur la rive gauche, et ponctuellement sur la rive droite, dans un cadre verdoyant bénéficiant du paysage des îles et de la proximité de quelques grands espaces de nature comme le parc interdépartemental des sports du Tremblay ou le parc de Noisiel par exemple.

Les bords de lacs sont également attractifs pour les pratiques de la course à pied, la marche et le vélo de loisir ou d'initiation. On retrouve également quelques sites de pratique d'ac-

crobranche à l'image de celui ouvert en bordure du lac du Parc Interdépartemental des Sports de Choisy-le-Roi.

Aux abords de ses plans d'eau, les pratiques sportives s'accompagnent souvent d'agrès, sur les berges de Seine intra-muros, le long du canal Saint-Denis et du canal de l'Ourcq, le long du parc de la Bergère, par exemple. Certaines pratiques libres se développent également, comme la boxe, l'escalade urbaine ou encore le tennis sur les murs des entrepôts à Aubervilliers. Ces berges, sont également attractives pour les activités de détente, les pique-niques et l'observation de la nature. Cependant, on note relativement peu de points d'accès à l'eau comme on peut le voir sur le site du Port à l'Anglais à Vitry, ou ponctuellement le long de la Marne. Sur les canaux, les aménagements récents ont permis la création de points de mise à l'eau bénéfiques pour les activités nautiques, mais également pour la petite faune. C'est le cas sur le canal de l'Ourcq à Bobigny, en face du parc de la Bergère et sur le canal Saint-Denis à Aubervilliers, au droit de la station de métro Aimé Césaire.

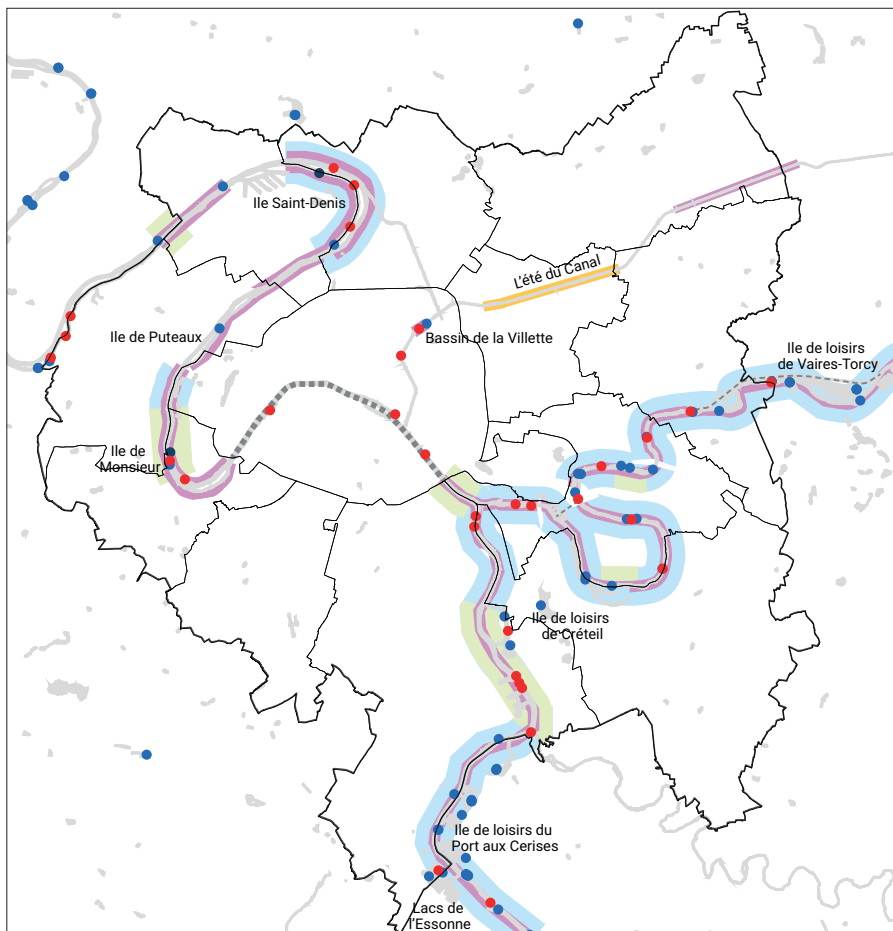
L'analyse des équipements sportifs à proximité des cours d'eau est également éclairante de l'intensité urbaine des berges. Ainsi dans Paris et les zones urbaines denses, nous trouvons principalement des équipements sportifs de proximité et des agrès, quand dans les secteurs moins denses, les grands stades et gymnases trouvent leur place dans des zones potentiellement inondables. L'analyse des grands espaces verts bordant les voies d'eau souligne le potentiel de création d'un grand réseau de lieux de pratiques sportives de plein air. Les projets renforcent peu à peu l'accessibilité des berges pour les piétons et les cyclistes, développent davantage de lieux de contact avec l'eau, préservent la biodiversité des berges et renforcent la qualité de l'eau.

ACTIVITÉS NAUTIQUES SUR LES COURS D'EAU ET LES PLANS D'EAU DE LA MÉTROPOLIS DU GRAND PARIS

- Projet de Baignade
- Projet de base nautique
- Base nautique
- Zone autorisée l'été aux sports nautiques mus à la force humaine
- Zone autorisée aux sports nautiques mus à la force humaine
- Zone autorisée aux sports de voile
- Zone autorisée à la navigation rapide et au ski nautique
- Zone interdite à tout sport nautique
- Plan d'eau et cours d'eau
- Métropole du Grand Paris

Sources : Apur, DRIEAT, Règlement particulier de police de la navigation intérieure

0 5 km **apur**

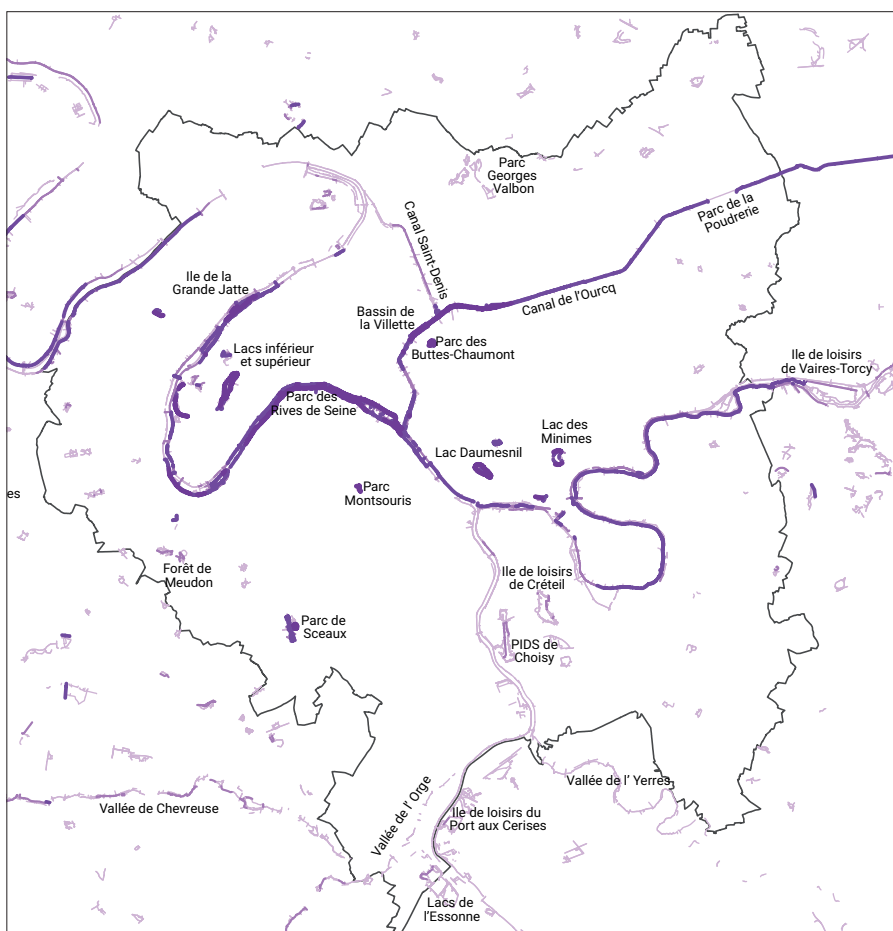


PRATIQUE DU VÉLO ET DE LA COURSE À PIED SUR LES BERGES DES COURS D'EAU ET LACS DE LA MÉTROPOLIS EN 2022

- Plus de 50 000 trajets effectués
- De 20 000 à 50 000 trajets effectués
- De 10 000 à 20 000 trajets effectués
- Moins de 10 000 trajets effectués
- Métropole du Grand Paris

Sources : Strava Metro (données agrégées), traitement Apur

0 5 km **apur**

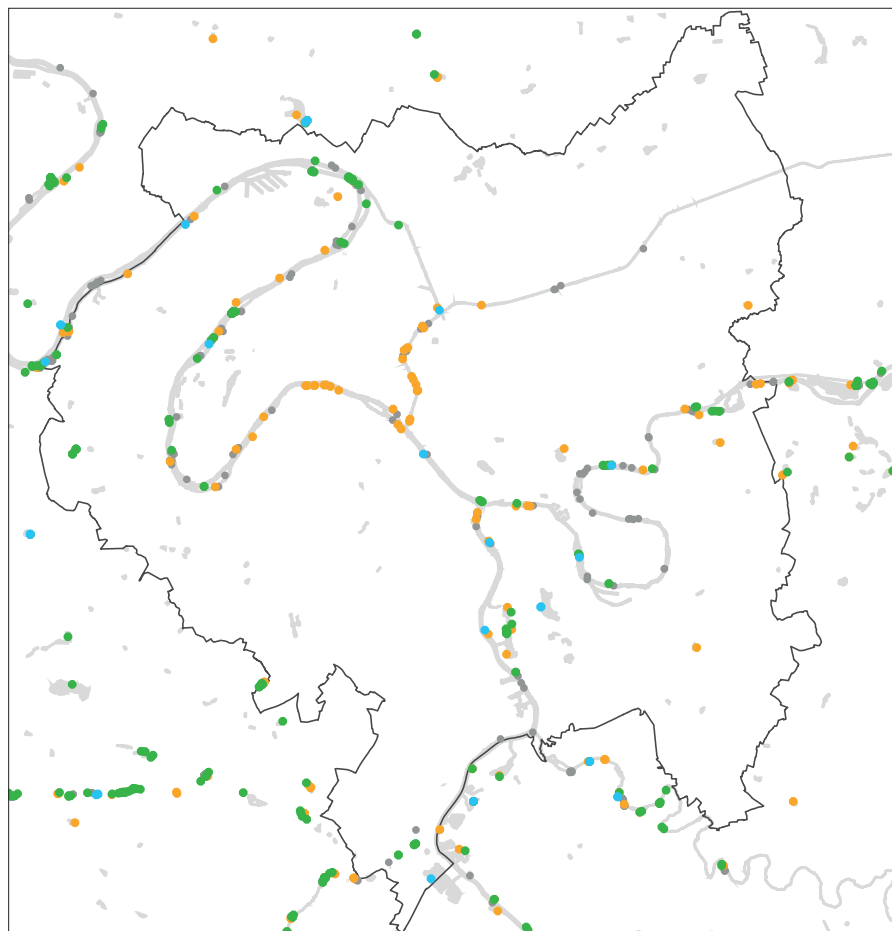


TYPES D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À PROXIMITÉ DES COURS D'EAU ET LACS DANS LA MÉTROPOLIS DU GRAND PARIS

- Piscine
- Stade et complexe sportif
- Équipement de proximité
- Autre équipement
- Plan d'eau et cours d'eau
- Métropole du Grand Paris

Source : Apur

0 5 km **apur**



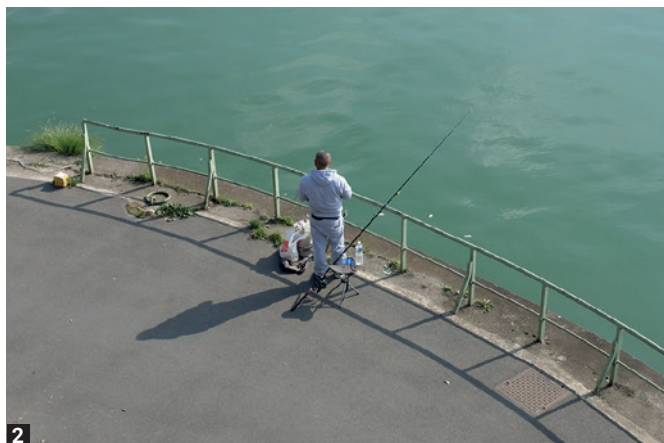
Baignade au bassin de la Villette, Paris 19^e

© Apur - David Boureau



1

© Apur



2

© Apur



3

© Apur



4

© Joséphine Brueder - Ville de Paris



5

© Apur

- 1 - Ponton de pêche sur les rives d'un des lacs de la Forêt de Meudon
- 2 - Pêcheur sur les rives du canal Saint-Denis
- 3 - Nage Ton canal 2022, sur le canal de l'Ourcq, Paris 19^e
- 4 - JO 2024 : journée olympique 2022 avec la pratique du canoë / kayak dans la Seine au niveau du bras Marie, Paris 4^e
- 5 - Pratique du canoë sur la Seine sur le petit bras de la Seine entre L'Île-Saint-Denis et Villeneuve-la-Garenne
- 6 - Pratique dominicale du Paddle sur le petit bras de l'Île-Saint-Germain
- 7 - Base nautique de l'Île de Monsieur, Sèvres



6

© Apur



7

© Apur



© Apur



© Apur



© Apur



© Apur

- 1 - Les berges de Seine rive gauche, un itinéraire de course à pied parfaitement identifié par les parisiens, jardin Tino Rossi (Paris, 5^e)
- 2 - Les berges de Seine à Saint-Cloud
- 3 - Course à pied le long du canal Saint-Denis
- 4 - Aménagement des bords de Marne à Champigny-sur-Marne
- 5 - Berge de Seine aménagée pour la promenade à Alfortville
- 6 - Agrès de fitness le long du canal de l'Ourcq, Pantin
- 7 - Agrès d'initiation à l'escalade sur les berges de Seine, Paris



© Apur



© Apur



© Apur

4.3

Les forêts et les grands espaces verts, un cadre propice aux activités de nature

Les forêts, parcs et jardins de la métropole du Grand Paris sont des lieux privilégiés pour les pratiques sportives libres et de nature. Ces espaces sont identifiés par de nombreux pratiquants pour leurs activités quotidiennes ou de fin de semaine car, comme pour les cours d'eau, ils répondent à trois attentes fortes en zone urbaine dense, **la recherche de grands espaces**, sans interruption, ni carrefours à traverser ; **la présence de nature**, que ce soit la végétation ou l'eau, et **la reconnaissance d'une identité forte**, définissant un espace du sport différent des espaces de la vie quotidienne en ville. Cependant, l'analyse des parcours de course et vélo et la carte des équipements sportifs dans les forêts, parcs et jardins montre une très grande différence d'appropriation par les sportifs entre les massifs forestiers

Les forêts de la métropole, entre grands parcs forestiers et petites forêts d'exploitation

Les bois de Vincennes et de Boulogne et la forêt de Meudon se distinguent par leur très forte intensité d'usages et le nombre important d'équipements sportifs qu'ils contiennent. En cela elles sont utilisées par les métropolitains comme de grands parcs forestiers. Ceci s'explique par leur situation très urbaine

et la forte densité de population avoisinante. Ces massifs forestiers ont été le support d'aménagement de grands équipements sportifs, qui bénéficient aujourd'hui d'un cadre idéal, frais et moins pollué. Ces installations posent cependant la question du maintien des qualités naturelles et écologiques de ces massifs (pollution lumineuse et sonore).

Ces forêts sont similaires par leurs tailles mais différentes dans leurs modes de gestion. La forêt domaniale de Meudon, de 1091 ha, est une forêt de production sylvicole. Les bois de Boulogne et de Vincennes (respectivement 845 et 995 ha) font l'objet d'un plan de gestion qui vise au maintien de la diversité des massifs sans production sylvicole. En résultent des paysages très différents. Elles offrent cependant toutes les trois de nombreux sentiers balisés pour la randonnée pédestre et la marche nordique. À titre d'exemple, le bois de Boulogne offre 14 kilomètres de circuits de randonnée et de pistes cyclables, et 28 kilomètres de pistes cavalières. Des parcours acrobatiques en hauteur (acrobranche), notamment dans le parc floral du bois de Vincennes Le terrain vallonné et les chemins forestiers de la forêt domaniale Meudon prêtent particulièrement bien au trail, au VTT, et à la course d'orientation. Enfin on retrouve

dans ces massifs forestiers des aménagements propices aux pratiques libres et/ou encadrées tels que des bike park et pump track dans la forêt de Meudon ; des anneaux de vitesses dans les bois de Vincennes et de Boulogne ; des pistes de trail, course, randonnée, et des agrès de renforcement musculaire dans les parcours sportifs.

Ces trois massifs forestiers sont également des lieux où se tiennent quelques événements et compétitions sportives. La forêt de Meudon accueille le Trail du Muguet, le Festival des Sports de Nature qui propose chaque année des animations et activités de plein air pour tous les âges, combinant sport et sensibilisation à la nature, la Foulée Meudonnaise qui se déroule en partie dans la forêt, et les rencontres culturelles et sportives meudonnaise qui inclut une course de vélo et des démonstrations de cultures urbaines et de sports extrêmes. Le bois de Boulogne est fréquemment le support de grandes manifestations sportives et de « team building ». Le bois de Vincennes, quant à lui, est le lieu du départ du marathon de Paris, d'un semi-marathon, du Festi'run Paris et de nombreuses autres manifestations sportives tout au long de l'année.

Les autres massifs forestiers de la métropole du Grand Paris ressortent moins dans les cartes des pratiques de la course à pied et du cyclisme et sont également moins occupés par des installations sportives. On retrouve cependant des aménagements propices aux pratiques sportives, tels que des pistes

de trail, course, randonnée. Le terrain vallonné et les chemins forestiers de la forêt domaniale de Fausses-Repose se prêtent particulièrement bien au trail, au VTT, à la course d'orientation et à la randonnée. La forêt de Bondy accueille principalement des activités de VTT, trail et marche à pied. C'est également le lieu de séances sportives gratuites (marche, fitness, yoga...) proposées par le territoire d'Est-Ensemble.

Les massifs boisés de la ceinture verte d'Île-de-France sont propices à la balade à vélo et, pour beaucoup, à l'équitation. C'est en particulier le cas pour la forêt domaniale de Notre-Dame et la forêt de Verrière qui accueillent les randonnées des centres équestres voisins et la pratique de vélo de route et de gravel. Dans une moindre mesure, le bois Saint-Martin est également apprécié des coureurs à pied et des marcheurs.

Les forêts aux portes de la métropole sont également attractives pour les pratiques sportives avec de nombreux sentiers de randonnées, de trail, de vélo et de VTT dans la forêt de Montmorency. C'est également vrai dans la forêt de Sénart où l'on retrouve également la pratique de courses de chiens de traîneau ; la forêt de Fontainebleau particulièrement fréquentée par les métropolitains pour la randonnée et l'escalade ; et la forêt de Chantilly, très appréciée par les cavaliers, cyclistes et randonneurs.

Les principaux enjeux des grands massifs forestiers de la métropole du Grand Paris et de la région Île-de-France sont

de réussir à trouver un équilibre entre la protection de l'environnement, la production de bois et l'accueil du public dans un contexte périurbain qui leur est propre.

Les parcs et jardins, des espaces de proximité propices aux activités physiques

À plus petite échelle, les grands parcs et jardins jouent un rôle important dans la pratique quotidienne. Ils offrent un cadre de nature à proximité de chez soi et l'analyse des parcours de course et vélo dans les parcs et jardins fait ressortir une très forte sollicitation des grands espaces verts parisiens que sont le parc des Buttes-Chaumont, le parc Martin Luther King, le jardin des Tuileries, le Champ de Mars, le jardin des Tuileries, le Jardin des Plantes, le parc Monceau et le parc Montsouris avec la cité universitaire, le parc André Citroën et la Petite Ceinture du 15^e et le parc sportif Suzanne Lenglen. Ce niveau d'intensité ne se retrouve pratiquement pas ailleurs dans la métropole, mis à part quelques parcs partageant avec les parcs parisiens une situation isolée dans une zone urbaine dense avec une très forte population riveraine. C'est le cas du parc de Sceaux, du parc de l'Île Saint-Germain, du parc André Malraux de Nanterre et, dans une moindre mesure, du parc des Chanteraines de Villeneuve-la-Garenne et du parc des Hautes Bruyères à Villejuif. Le parc de Saint-Cloud est également le lieu de nombreuses pratiques sportives avec des pistes cyclables et des chemins adaptés au VTT et ses vues imprenables sur Paris. Si les parcs historiques parisiens (Buttes-Chaumont, Montsouris...) sont dépourvus d'installations et d'agrès sportifs, certains parcs comme le jardin du Luxembourg ou le parc de Sceaux sont équipés de terrains de tennis et de pétanque, et les parcs les plus récents comme Martin Luther King ou Batignolles offrent une grande diversité de lieux et d'installation pour les pratiques sportives de tous types, les positionnant ainsi à mi-che-

min entre un parc et un équipement sportif, au même titre que les PIDS et les îles de loisirs, à une échelle plus modeste. À ces grands parcs, il est essentiel d'ajouter deux grands linéaires qui se détachent singulièrement : la coulée verte du sud parisien et la promenade plantée Daumesnil. Une troisième, plus courte mais également liée à un tracé ferroviaire, est la promenade verte à Colombes. Toutes trois sont très fortement pratiquées par les randonneurs, coureurs, cyclistes et promeneurs du dimanche.

Les îles de loisirs et les parcs interdépartementaux des sports (PIDS)

jouent un rôle essentiel dans le développement des pratiques libres et des pratiques de nature dans la métropole. Les PIDS sont des formes singulières, créées en 1970, à la suite de la création des départements (75, 92, 93 et 94). Ces parcs des sports proches de Paris anciennement propriétés du Conseil général de la Seine deviennent des parcs interdépartementaux. Ils permettent une grande diversité d'activités sportives, comprenant une offre importante de terrains de grands jeux, des gymnases, des terrains de tennis et padel, des bases nautiques et centres équestres, un golf, des parcours de disco-golf, ou encore des installations d'accrobranche. Mais surtout ces espaces, très vastes, sont ouverts à toutes et tous et fonctionnent comme de véritables parcs de proximité, avec cette coloration particulière d'être très fortement équipés pour les pratiques sportives, tout en ménageant les qualités paysagères et la biodiversité.

Les îles de loisirs sont également des espaces hybrides. Programmées dans le Schéma d'Aménagement de l'Urbanisme (SDAU) de la Région Parisienne dès 1965. Ces îles de loisirs sont définies comme un espace libre, animé, ouvert à l'ensemble de la population, permettant la détente et la pratique d'activités sportives, culturelles de plein air et de loisirs dans un cadre naturel préservé

du bruit. Elles permettent de renouer un contact privilégié avec la nature, favorisent la pratique et la découverte de sports, d'activités loisirs en plein air, et offrent des événements et activités populaires. L'île de loisir de Créteil est la seule située dans la métropole du Grand Paris. Elle propose des activités nautiques (dériveurs, Optimists, catamarans, kayaks, planches à voile), une baignade estivale, un parcours d'accrobranche, des parcours de course d'orientation, mais également la pratique de la pétanque et du ping-pong, et une plaine de jeux de 4,5 hectares.

Parallèlement à ces grands espaces propices aux activités sportives, les parcs et jardins de la métropole accueillent, à leur échelle, des pratiques sportives et de loisirs. Que ce soit pour les plus

jeunes, à travers les jeux pour enfants ou les pratiques libres (foot, course), ou grâce aux équipements dont ils sont dotés (tables de ping-pong, terrain de pétanque) ou pour ce qu'ils offrent comme espaces libres pour la pratique du yoga ou du renforcement musculaire, parfois en complément d'une autre activité comme la course à pied. Ils sont d'autant plus importants qu'ils offrent un cadre végétal, à distance de la circulation, et dans une atmosphère plus fraîche que les rues avoisinantes.

Les principaux enjeux pour les parcs et jardins de la métropole du Grand Paris sont de maintenir un équilibre entre les différents usages et fonctions d'un parc en milieu urbain, pour tous les publics, tout en maintenant une part la plus importante possible à la végétation.

Les espaces sportifs d'orientation : 11 parcours dans les parcs départementaux des Hauts-de-Seine

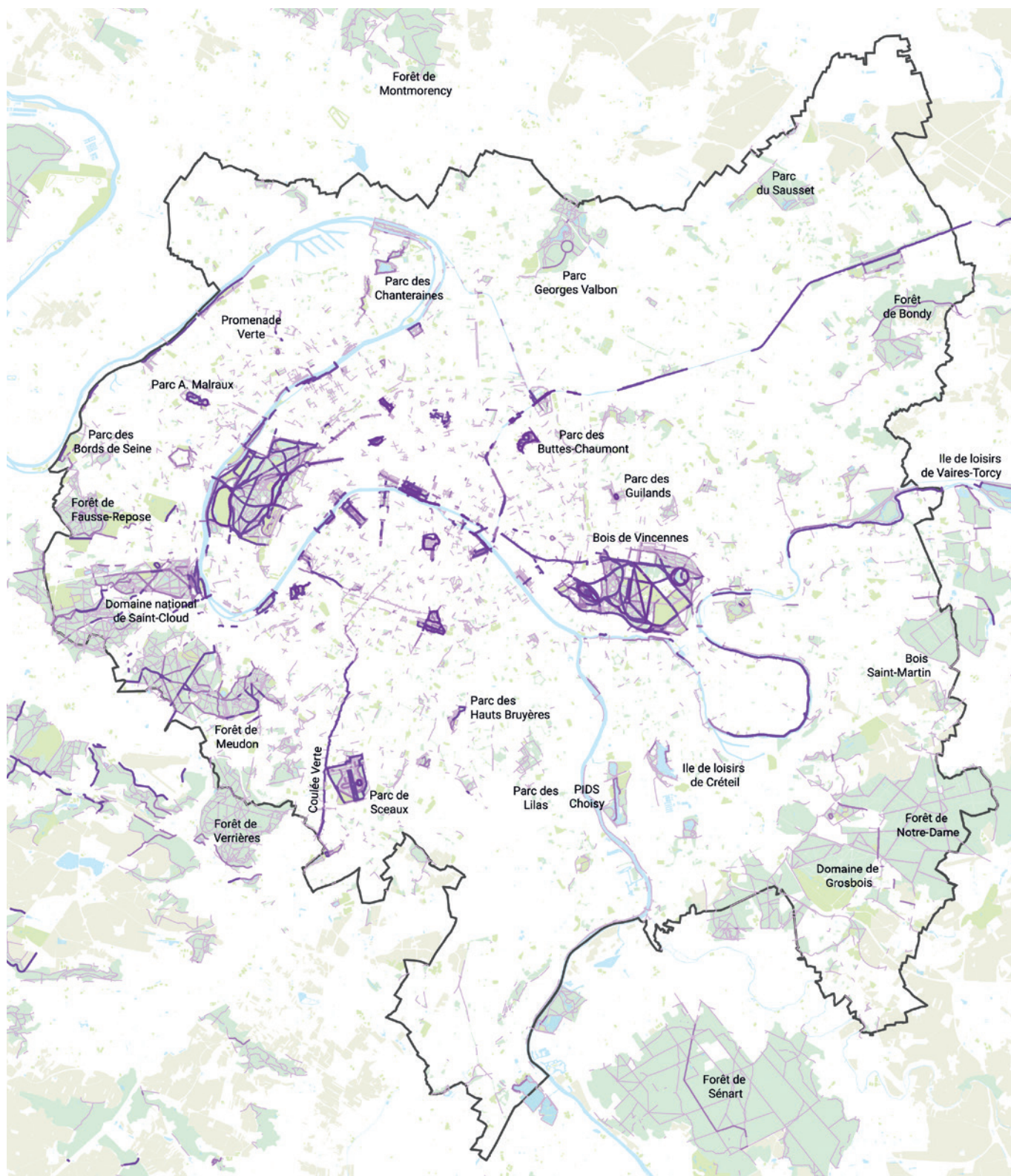
Le Département des Hauts-de-Seine a mis en place des espaces sportifs dédiés à l'orientation, situés dans 11 parcs et domaines départementaux. Ces parcours, véritables structures permanentes, sont labellisés par la Fédération Française de Course d'Orientation. 4 niveaux de pratique sont proposés, avec un circuit court et long pour la pratique à pied, à VTT ou à ski.

LES 11 SITES ET DOMAINES DÉPARTEMENTAUX COMPRENANT UN ESPACE SPORTIF D'ORIENTATION :

Nom du site ou domaine	Commune
Parc des Chanteraines	Villeneuve/Gennevilliers
Parc Pierre Lagravère	Colombes
Parc André-Malraux	Nanterre
Parc du Chemin de l'Île	Nanterre
Parc Promenade Jacques Baumel	Rueil-Malmaison/Suresnes
Stade du Pré Saint-Jean	Saint-Cloud
Domaine du Haras de Jardy	Marne-la-Coquette
Parc de l'Île Saint-Germain	Issy-les-Moulineaux
Parc Henri Sellier	Le Plessis-Robinson
Domaine de la Vallée-aux-Loups	Chatenay-Malabry
Domaine de Sceaux	Sceaux/ Antony

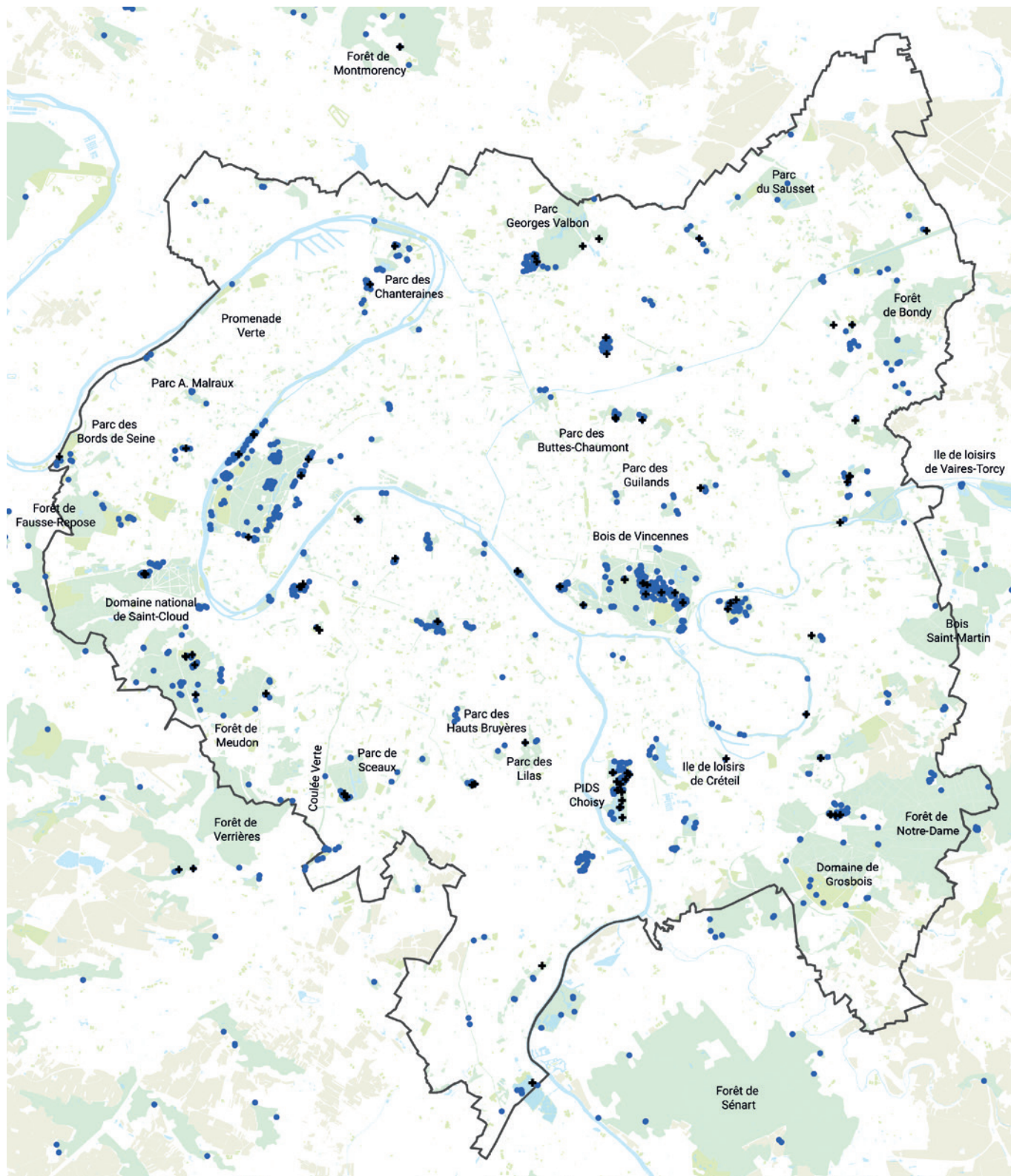
Ces ESO accueillent toute l'année des sportifs et participent au développement de la course d'orientation : 172 000 passages ont été enregistrés au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Parmi les usagers et en lien avec l'action du Département, de nombreux collégiens fréquentent ces espaces, sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, notamment dans le cadre de dispositifs départementaux comme Plein Air, Vacan'Sports, Trophée Aventure... Le dispositif « Azimut Hauts-de-Seine » est par exemple un challenge sportif de course d'orientation qui revient chaque année pour proposer des journées d'initiation et de défis aux collégiens de tous niveaux, des collèges publics et privés sous contrat, et aux jeunes scolarisés en établissements spécialisés du Département. Plus de 2 200 jeunes, répartis sur 6 jours, issus de 36 collèges, de 12 ULIS et de 3 structures spécialisées sont attendus à ce dispositif.



PRINCIPAUX ITINÉRAIRES DE COURSE À PIED ET VÉLO DANS LES FORÊTS, PARCS ET JARDINS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

- | | | | |
|--|--------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| Plus de 50 000 trajets effectués | De 10 000 à 20 000 trajets effectués | Métropole du Grand Paris | Forêt, parc et jardin |
| De 20 000 à 50 000 trajets effectués | Moins de 10 000 trajets effectués | Plan d'eau et cours d'eau | Terre agricole |
| Sources : Strava Metro (données agrégées en 2022), DATA ES, OSM, traitement Apur | | Équipement sportif de plein air | |



INSTALLATIONS SPORTIVES DANS LES FORÊTS, PARCS ET JARDINS DE LA MÉTROPOLIS DU GRAND PARIS

- ✚ Équipements sportifs en projets dans les bois et parcs
- Équipements sportifs existants dans les bois et parcs
- ▭ Métropole du Grand Paris
- Plan d'eau et cours d'eau
- Forêt, parc et jardin
- Équipement sportif de plein air
- Terre agricole

Sources : DATA ES, OSM, traitement Apur



© Apur - JC Bonjoi



© Apur



© FSGT 93 - Yan Bonnenfant



© FSGT 93 - Yan Bonnenfant



© Apur

- 1 - Slake linge dans le bois de Vincennes (Paris, 12^e)
- 2 - Marche nordique en forêt de Meudon
- 3 - Joggeur dans le parc des Cormailles, Ivry-sur-Seine
- 4 - Pétanque, Tournoi des 5 terres, Bobigny
- 5 - City-stade du parc de la Cerisaie, Saint-Denis
- 6 - Aire de fitness dans le parc de la Bergère, Bobigny
- 7 - Basket dans le parc des Hautes Bruyères, Villejuif



© Apur



© Apur



© Apur



© Apur



© Apur



© Apur

- 1 - La coulée verte, un itinéraire piéton et cyclable de 14 km entre Massy et Paris
- 2 - Partie de football dans les jardins de Carème-Prenant, La Courneuve
- 3 - Partie de football dans le parc des Hautes Bruyères, Villejuif
- 4 - Joggeur dans le parc des Hautes Bruyères, Villejuif
- 5 - Parc interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi
- 6 - Pratique du tennis de table dans le PIDS du Tremblay, Champigny-sur-Marne
- 7 - Pratique de la boxe dans le parc des Buttes Chaumont, Paris 19^e



© Apur



© Apur



© Apur - Mathieu Couderc

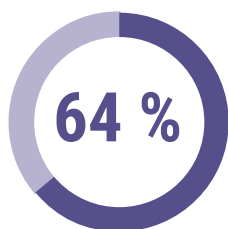




5. L'ANIMATION ET LA PROMOTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

5.1

Jeunesse et sport : assurer la continuité des pratiques sportives



des licences délivrées à des jeunes de moins de 25 ans dans le Grand Paris ¹

Si le sport porte des valeurs universelles, certains publics restent éloignés des activités physiques et sportives malgré une programmation d'équipements ouverts à toutes et tous. La pratique sportive est largement influencée par le milieu social. Les publics qui sont les plus éloignés des activités physiques et sportives font l'objet d'une attention particulière pour éviter un accroissement des inégalités sociales et territoriales, et ce particulièrement dans un contexte où les effets de l'inactivité physique et de la sédentarité sont néfastes pour la santé publique. Les jeunes pratiquent plus d'activités physiques et sportives que les adultes. Pourtant, ils sont touchés par l'inactivité physique et l'on note des comportements sédentaires croissants, en lien avec une dépendance accrue aux écrans et des décrochages de la pratique avec l'avancée en âge. L'un des principaux enjeux consiste à assurer la continuité des pratiques sportives du plus jeune âge

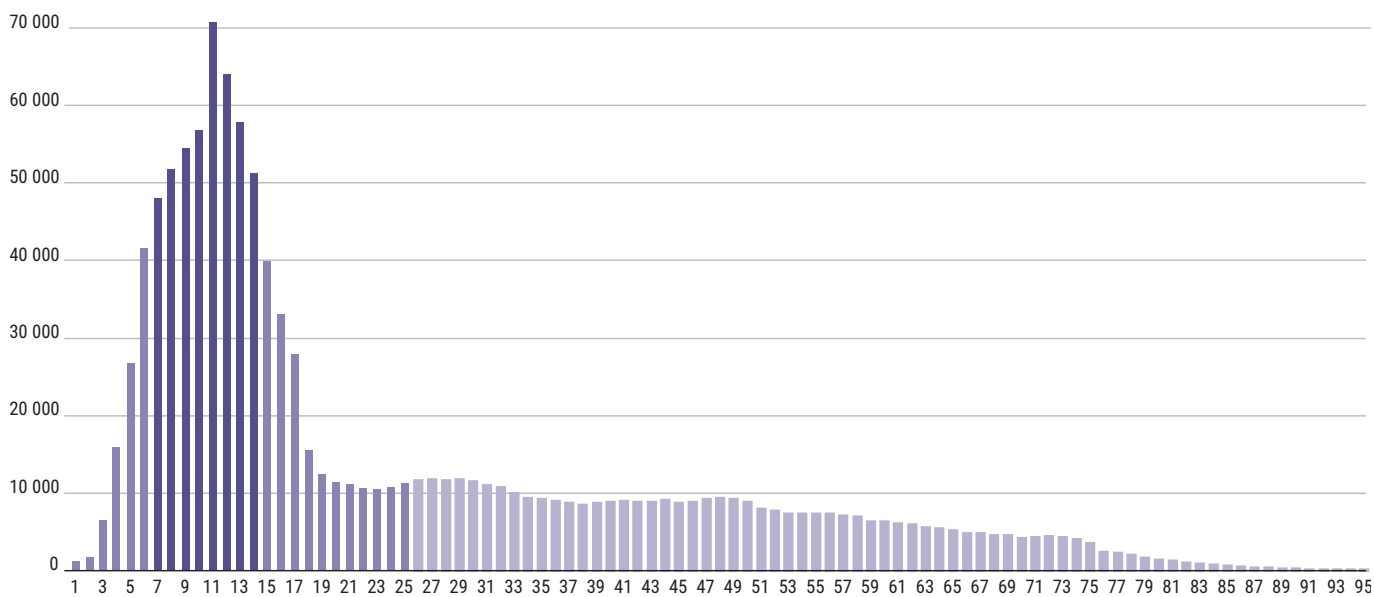
à l'âge adulte, du cadre scolaire aux pratiques exercées sur le temps libre.

Des pratiques sportives plus fréquentes chez les jeunes

La pratique d'un sport est plus répandue parmi les jeunes. C'est d'autant plus vrai au regard des adhésions au mouvement sportif. 64 % des licences sont délivrées aux moins de 25 ans dans la métropole du Grand Paris. Le taux de licenciés dans la population est deux fois plus élevé chez les jeunes (35 % de licenciés chez les moins de 25 ans) que dans la population totale du Grand Paris (17 % de licenciés). Ce taux est à 71 % chez les 7-14 ans, classe d'âge la plus engagée dans le mouvement sportif.

Pour encourager les pratiques encadrées, les jeunes et les familles peuvent bénéficier d'aides afin de financer leur inscription dans une structure sportive.

NOMBRE DE LICENCIÉS SELON L'ÂGE DANS LE GRAND PARIS²



Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs (2022) – Traitement Apur

LES JEUNES SONT LES PLUS LICENCIÉS DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

	MOINS DE 25 ANS	7-14 ANS	GRAND PARIS*
Nombre de licenciés	732 349 licenciés	455 591 licenciés	1 186 226 licenciés
Part de licenciés dans la population	35 % de licenciés	71 % de licenciés	17 % de licenciés
Part de licences délivrées en fonction des classes d'âge	64 % des licences sont délivrées à des moins de 25 ans	40 % des licences sont délivrées aux 7-14 ans	

Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs (2022) – Traitement Apur
 (*) : À Paris et en Petite couronne



© Ville de Rueil-Malmaison - Christophe Soresio

Activités d'athlétisme, Complexe sportif Alain Mimoun (Rueil-Malmaison, 92)



© Apur

Initiation à l'escalade lors des Jeux du Val-de-Marne dans le Parc interdépartemental des sports du Tremblay (Champigny-sur-Marne, 94)



© Apur - Mathieu Couderc

Football, terrain multisports du square des Jardiniers (Paris, 11^e)

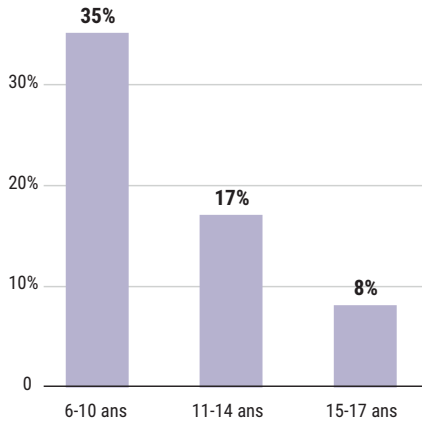
PRINCIPALES AIDES FINANCIÈRES A LA PRATIQUE SPORTIVE POUR LES JEUNES

	DISPOSITIF	PORTEUR	PUBLICS CIBLES	MONTANT	USAGE
	Pass'Sport	Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques	Bénéficiaires de l'ARS (6-17 ans), de l'AAEH (6-19 ans), de l'AAH (16-30 ans), ou d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur (jusqu'à 28 ans)	50 €	Structure sportive affiliée au MSJOP
	LABAZ (application)	Région Île-de-France	15-17 ans, sans condition de ressources	100 €	Activités sportives et culturelles
Paris	Réduc'sport	Ville de Paris	6-17 ans bénéficiaires de l'ARS, AAEH ou de l'AAH (16 à 18 ans)	50 €	Club sportif parisien
	Ticket loisirs	CAF de Paris	11-15 ans, sous condition de ressources	220 € (max.)	Activité de loisirs (sportive, culturelle ou artistique)
Hauts-de-Seine	Pass +	CD des Hauts-de-Seine	11-18 ans domiciliés ou scolarisés dans un établissement privé ou public	80 € (100 € pour les boursiers)	Activités extrascolaires, culturelles et sportives
	Coup de pouce loisirs	CAF des Hauts-de-Seine	4-16 ans, sous condition de ressources	130 € (max.)	Activité annuelle de loisirs (sportive, artistique ou culturelle) ou séjour en colonie ou camp
Seine-Saint-Denis	Pass Sport 5^e (e-pass)	CD de Seine-Saint-Denis	Collégiens en 5 ^e dans un collège public et habitant dans le territoire	100 €	Clubs et associations partenaires du dispositif
	Pass'sports-loisirs	CAF de Seine-Saint-Denis	3-15 ans, sous condition de ressources	30 à 110 €	Activité annuelle de loisirs (sportive, culturelle, artistique, scientifique et multimédia)
Val-de-Marne	Aide à la licence UNSS des collégiennes	CD du Val-de-Marne	Collégiennes de 4 ^e et 3 ^e , scolarisées dans un établissement public ou privé	12 €	Licence UNSS
	Forfait loisirs jeunes	CAF du Val-de-Marne	3-17 ans, sous condition de ressources	100 € (max. ; doublé pour les bénéficiaires de l'AAEH)	Activité annuelle culturelle ou sportive
Autre	Pass Jeunes	Ville de Paris et CD de Seine-Saint-Denis	14-25 ans résidant, travaillant, étudiant ou ayant eu un engagement citoyen à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans les villes partenaires	Réduction ou gratuité	Activités culturelles, sportives ou de loisirs
	Pass Sports Citoyen	CD du Val d'Oise	Moins de 18 ans, sans condition de ressources	20 €	Activité sportive en club
	Coupon Sport	ANCV	Membres d'un organisme partenaire de l'agence nationale pour les chèques vacances, sous condition d'attribution variable	10, 15 ou 20 €	Associations et clubs partenaires de l'ANCV

Sources : MSJOP, Région Île-de-France, Ville de Paris, CD 92, CAF 92 CD 93, CAF 93, CD 94, CAF 94, CD 95, ANCV, CD 95 – Traitement Apur

■ Caisse d'allocations familiales (CAF)

**PART DE JEUNES PASSANT MOINS DE 2H
PAR JOUR DEVANT UN ÉCRAN
SELON L'ÂGE EN FRANCE**



Source : Onaps - Traitement Apur

Des phénomènes de décrochage des pratiques sportives à l'adolescence et des inégalités sociales marquées

Pour autant, le niveau d'engagement des jeunes dans des activités physiques et sportives est insuffisant. L'éducation physique et sportive à l'école et l'ensemble des activités physiques et sportives réalisées en club, associations sportives ou en pratique libre ne compensent pas la réduction progressive de l'activité physique observée. 37 % des enfants de 6 à 10 ans et 73 % jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas les recommandations en matière d'activité physique en France. Les comportements sédentaires sont de plus en plus répandus ; les enfants et adolescents passent en moyenne entre 3 et 4 heures par jour devant un écran (un temps presque doublé le week-end comparativement à un jour d'école). Ces phénomènes se renforcent à l'adolescence avec un décrochage important des pratiques sportives et un renforcement des comportements sédentaires.

La courbe du nombre de licenciés selon l'âge se renverse à partir de 11 ans dans le Grand Paris³, correspondant au moment de l'entrée au collège. La pra-

tique sportive en club décline à l'adolescence, en classe de 6^e et 5^e. De 11 à 18 ans, le volume de licenciés chute de près de 80 % sur le territoire. Ensuite, la pratique sportive étudiante et à l'entrée à l'âge adulte est faible : 40 % des étudiants ne pratiquent pas ou trop peu d'activité physique en France selon l'IGSER. La pratique sportive universitaire reste minoritaire, en pratique libre ou encadrée, dans les cursus de l'enseignement supérieur ou dans les fédérations sportives universitaires. Seuls 9686 jeunes sont licenciés à la fédération française du sport universitaire (FFSU) et 6080 à l'Union nationale des clubs universitaires dans le Grand Paris².

Autre phénomène marquant : on observe des inégalités sociales pour l'inactivité physique et les comportements sédentaires chez les jeunes. Selon l'Onaps, **plus le niveau socioéconomique des jeunes ou de leurs représentants est faible, plus les indicateurs d'inactivité physique et de sédentarité sont élevés**, et inversement. Ces tendances démarrent dès l'enfance et de manière plus marquée chez les filles, pour qui le décrochage des pratiques à l'adolescence est d'autant plus marqué.

- 80 %

de licenciés
entre les jeunes
de 11 ans
et les jeunes de 18 ans
dans le Grand Paris

2 – À Paris et en Petite couronne



Tennis de table, Salle Decaudain (Fontenay-sous-Bois, 94)



Basketball, Hoops Factory Paris Villette (Aubervilliers, 93)

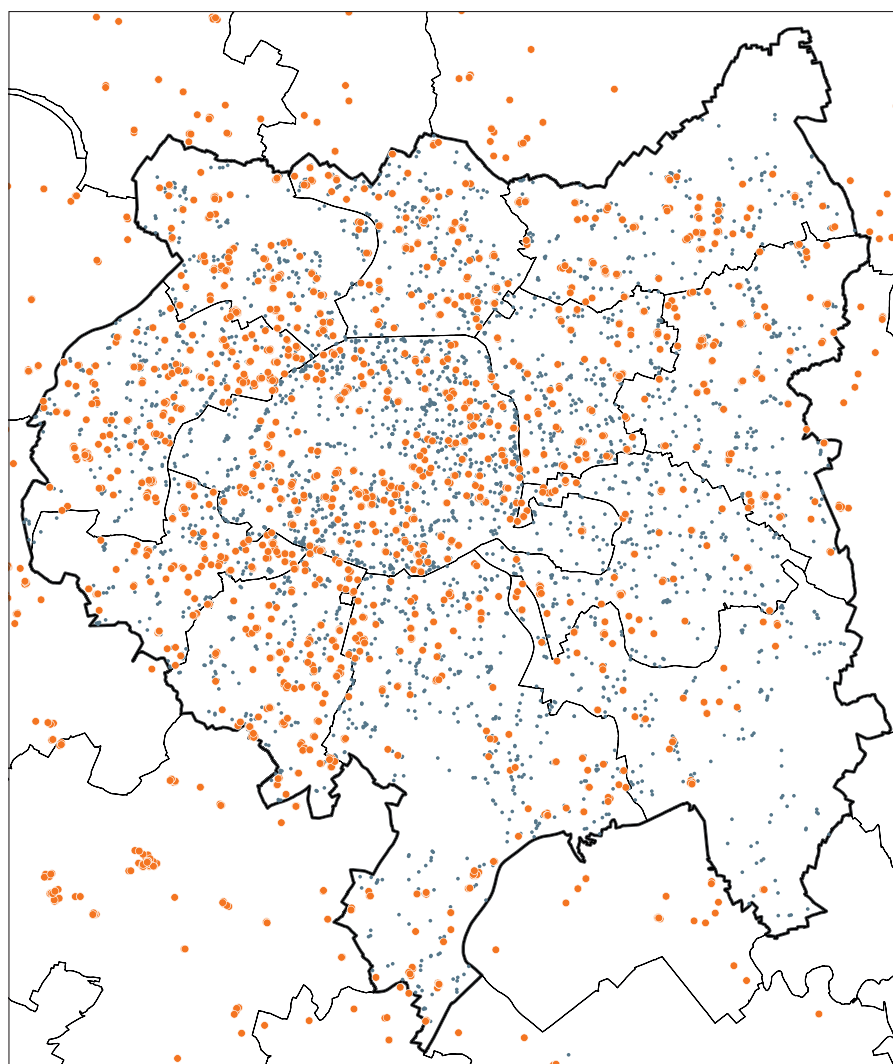
Il existe un manque de continuité des pratiques sportives entre sport scolaire et sport fédéral, entre l'école, les associations sportives scolaires et le mouvement sportif. L'offre privée reste peu développée pour les jeunes bien que des salles proposent parfois des activités. Par exemple, la pratique de l'escalade est autorisée à Climbing District à partir de 4 ans sous la surveillance des parents. Les salles de fitness et musculation ouvrent leurs portes aux pratiquants de plus de 16 ans et les inscriptions aux plus de 18 ans.

La promotion des activités physiques et sportives des jeunes du Grand Paris

Le sport à l'école constitue une part majeure des activités physiques et sportives des jeunes. Dans le cadre de

la Grande Cause Nationale 2024, plusieurs mesures visent à revaloriser la place du sport à l'école outre l'enseignement de l'éducation physique et sportive des programmes scolaires : 30 minutes d'activités physiques quotidiennes dans les écoles, deux heures supplémentaires de sport par semaine pour les collégiens, des tests d'aptitude physique des sixièmes pour la rentrée 2024...

Dans la métropole du Grand Paris, les activités sont en majeure partie réalisées dans les 2 043 équipements sportifs recensés dans les établissements scolaires. L'Apur a recensé 38 équipements dans des établissements scolaires en projet principalement dans les collèges.





1 112

établissements labellisés
Génération 2024
dans le Grand Paris

Des cours d'école se transforment à la faveur du déploiement des activités physiques et sportives, avec des parcours de *design actif*, de santé ou d'obstacles, des petits équipements sportifs, agrès ou bancs actifs. L'agence nationale du sport (ANS) a lancé le programme de cours d'école actives et sportives, avec Paris 2024 et le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques. 9 projets ont été soutenus en Île-de-France à travers la première édition de l'appel à projet en 2023 (soit 28 cours pour un budget de plus de 65 000 €). Cela concerne trois communes du Grand Paris : cinq cours d'école actives, sportives et partagées à Sceaux (92), un marquage au sol d'une école à Vincennes (94), et deux cours d'école actives et sportives à Noisy-le-Grand (93)³.

Le plan 5000 équipements Génération 2024 porté par l'ANS, qui concerne des équipements de proximité, des équipements structurants et des cours actives et sportives, prévoit dans ses prochains déploiements et mises en œuvre la proximité avec des établissements scolaires.

1 112 établissements scolaires sont labellisés Génération 2024⁴ dans le Grand Paris, démarche initiée en 2018 avec les Jeux de Paris 2024. Cette démarche vise à encourager la pratique physique et sportive des jeunes dans les établissements : projets en lien avec le mouvement sportif, événements autour des Jeux olympiques et paralympique, appels à projets, ressources pédagogiques... Des dispositifs comme Talents 2024, avec la Ville de Paris, Paris 2024 et le Conseil Départemental de Seine Saint-Denis permettent d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans, porteurs de projets innovants en lien avec les valeurs olympiques et paralympiques.

213 203 jeunes sont licenciés dans les cinq fédérations sportives scolaires dans le Grand Paris. Elles contribuent à la mise en place de projets sportifs et permettent aux jeunes de pratiquer dans un cadre favorable, généralement proche de l'établissement, pour un coût d'adhésion le plus souvent faible.

3 – 17 457 € pour les écoles maternelle et élémentaire des Clos Saint-Marcel, écoles maternelle et élémentaire du Centre, école maternelle des Blagis à Sceaux (92), 1 769 € pour l'école maternelle Ouest à Vincennes, 4 274 € à Noisy-le-Grand (93).

4 – Label délivré par le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS « GÉNÉRATION 2024 »

	Paris (75)	Hauts-de-Seine (92)	Seine-Saint-Denis (93)	Val-de-Marne (94)	Métropole du Grand Paris*
École	214	187	227	66	741
Collège	69	51	66	34	235
Lycée	51	17	12	11	95
Autres établissements	25	10	4	2	41
Total	359	265	309	113	1 112

Sources : Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques - Direction générale de l'enseignement scolaire (février 2024) - Traitement Apur. (*) : À Paris et en Petite couronne

NOMRE DE LICENCIÉS DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES SCOLAIRES

	Paris (75)	Hauts-de-Seine (92)	Seine-Saint-Denis (93)	Val-de-Marne (94)	Métropole du Grand Paris*
Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique (UGSEL)	33 802	32 773	10 467	9 662	86 704
Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)	20 357	17 192	23 094	17 149	77 792
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)	10 689	1 920	9 412	10 920	32 941
Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)	4 264	2 309	1 072	2 041	9 686
Union Nationale des Clubs Universitaires	6 042	20	5	13	6 080
Total fédérations scolaires en 2022	75 154	54 214	44 050	39 785	213 203

Sources : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs (2022) – Traitement Apur. (*) : À Paris et en Petite couronne

Des actions fortes et événements de promotion des pratiques sportives pour les jeunes

De nombreux événements sportifs sont proposés aux jeunes. Dans les établissements Génération 2024, l'année scolaire est rythmée par trois temps forts, comme :

- la journée nationale du sport scolaire, organisée chaque année en septembre ;
- la semaine olympique et paralympique, organisée du 2 au 6 avril 2024

- pour la 8^e édition ;
- la journée olympique, organisée chaque année le 23 juin.

Les associations sportives et les collectivités – particulièrement les communes – portent aussi de nombreuses initiatives pour rassembler les jeunes autour d'événements sportifs. C'est particulièrement le cas les mercredis, le week-end et lors des vacances scolaires.

Des trophées et épreuves à chaque niveau de classe du collège dans les Hauts-de-Seine

Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine organise et finance des actions sportives pour les jeunes des collèges publics ou privés, en classe Ulis ou dans des structures spécialisées. À chaque niveau correspond son trophée et ses épreuves. Les élèves s'inscrivent en début d'année scolaire en accord avec leur professeur d'éducation physique et sportive pour des activités qui se déroulent de septembre à juin.

LES TROPHÉES ET ÉPREUVES À DESTINATION DES JEUNES

	PUBLICS CIBLÉS	DESCRIPTIF	BÉNÉFICIAIRES
Trophée Rugby Hauts-de-Seine (+Trophée flag rugby pour les jeunes en situation de handicap)	Élèves des classes de 5 ^e , en classes Ulis ou dans des structures spécialisées	Stage de rugby au centre d'entraînement du Racing 92 et participation à un match de rugby du club	912 jeunes (2024)
Trophée Football des Hauts-de-Seine (+Trophée football adapté pour les jeunes en situation de handicap en 2024)		Tournoi et ateliers de découverte et d'initiation au football avec une journée au centre d'entraînement national de Clairefontaine	600 jeunes (chaque année)
Trophée Aventure Hauts-de-Seine (+Trophée Aventure adapté Hauts-de-Seine pour les jeunes en situation de handicap)	Élèves des classes de 4 ^e , en classes Ulis ou dans des structures spécialisées	Plusieurs épreuves de plein air : parcours acrobatique en hauteur, VTT, course d'orientation, tir à l'arc, parcours du combattant, sarbacane... Avec un programme adapté au handicap : parcours hand'bike, parcours moteur, course d'orientation, tir à l'arc, parcours VTT maniabilité et sarbacane	2 500 jeunes et 237 en situation de handicap (2023)
Trophée hockey-sur-gazon Hauts-de-Seine	Élèves des collèges (de la 6 ^e à la 3 ^e), en classes Ulis ou dans des structures spécialisées	Ateliers de Hockey-sur-gazon encadrés par des joueurs de l'équipe de France	1 548 jeunes, dont 150 en situation de handicap (2023)
Azimut Hauts-de-Seine		Journée découverte de la course d'orientation .	3 000 jeunes
Plein Air Hauts-de-Seine (+ Plein Air Handicap)		Activités physiques de pleine nature : course d'orientation, équitation et activités équestres adaptées, escalade, plongée, tir-à-l'arc, marche nordique, VTT...	90 000 passages de jeunes enregistrés chaque année

Sources : CD 92 - Traitement Apur

EXEMPLES DE DISPOSITIFS D'ANIMATION SPORTIVE LORS DES VACANCES SCOLAIRES

DISPOSITIF	PUBLICS CIBLÉS	LIEUX UTILISÉS	DESCRIPTION DU DISPOSITIF
Paris Sport Vacances (et Paris Sport Vacances + culture) à Paris	7 à 17 ans	Gymnases, salles de sport et stades, dojo, tennis et piscines de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> - Des stages sportifs pendant les vacances scolaires. - Payant, avec inscription préalable. - Porté par la Ville de Paris ; animé par les éducateurs sportifs diplômés de la Ville de Paris et quelques partenaires (mouvement sportif, etc.).
Vacan'Sports dans les Hauts-de-Seine	6 à 17 ans	Sites sportifs et parcs départementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Des activités physiques et sportives pendant les vacances scolaires, et la participation à des matchs et rencontres avec des athlètes de haut niveau des Hauts-de-Seine (Racing 92, Nanterre 92, Métropolitans 92, BLR 92, Boulogne 92, Paris 92 et CAM 92). - Gratuit, sur réservation par les centres de loisirs, associations, structures jeunesse des villes du territoire. - Porté par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine ; animé par des éducateurs sportifs diplômés d'État, élaboré avec le mouvement sportif départemental et le soutien des communes.

Sources : Ville de Paris, CD 92 - Traitement Apur



© Gérard Sanz - Ville de Paris

Atelier « Mercredis du rugby » (Paris)



© Erwann Quééré

Compétition « Spores Mous » (Villetaneuse, 93)



© Apur - Mathieu Couderc

Activité d'apprentissage du vélo (Paris, 13^e)

**Les Jeux du Val-de-Marne :
15 jours pour fédérer autour du sport depuis plus de 50 ans**

Organisés par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, en partenariat avec les villes et les clubs sportifs depuis plus de 50 ans, les Jeux du Val-de-Marne sont gratuits et ouverts à tous. Cet événement propose de découvrir de nombreuses disciplines sportives. Chaque année, près de 120 000 participantes et participants dont de nombreux élèves prennent part aux Jeux dans le cadre scolaire. L'édition 2023 s'est déroulée du 3 au 18 juin, celle de 2024 du 1^{er} au 16 juin.

LES TEMPS FORTS DES JEUX DU VAL-DE-MARNE

	LIEUX	DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT
Cycl'eau 94 Dimanche 2 juin 2024	Île de loisirs de Créteil	Activités nautiques (voile, kayak, aviron, pédalo, animation tandem handi, surf virtuel) et Mobilités actives (initiation au BMX, skate, rosalias, animation draisiennes et autres stands de réparation de vélo).
Challenge olympique 2.94 Samedi 8 juin 2024	Parc du Tremblay Paris Val-de-Marne	Challenge sportif organisé par le CDOS 94 en partenariat avec le CD avec des activités sportives traditionnelles et innovantes mêlant le digital au physique.
Val'Dingo 94 Dimanche 16 juin 2024	Parc de Choisy Paris Val-de-Marne	Course d'obstacles, avec trois parcours disponibles : 3 km (dès 8 ans), 6 km (dès 8 ans), 9 km (à partir de 16 ans) et deux parcours réservés aux plus jeunes.

Sources : CD 94 - Traitement Apur

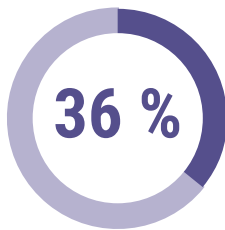
Des actions locales sont également proposées sur le territoire par les associations, villes et partenaires. Dans les établissements scolaires, des événements et activités sont portés par le CDOS 94 et les fédérations scolaires (UNSS et USEP). Les principaux partenaires des Jeux du Val-de-Marne sont le CDOS 94, l'Inspection académique, l'USEP, l'UNSS, le SDJES, les Comités sportifs départementaux, les villes et associations sportives locales.



© CD 94

5.2

Les pratiques sportives des femmes : des inégalités mais des actions qui se déploient



de femmes parmi les licenciés dans le Grand Paris

La pratique sportive des femmes s’est développée ces dernières années. Toutefois, elles restent confrontées à des inégalités d’accès aux activités physiques et sportives.

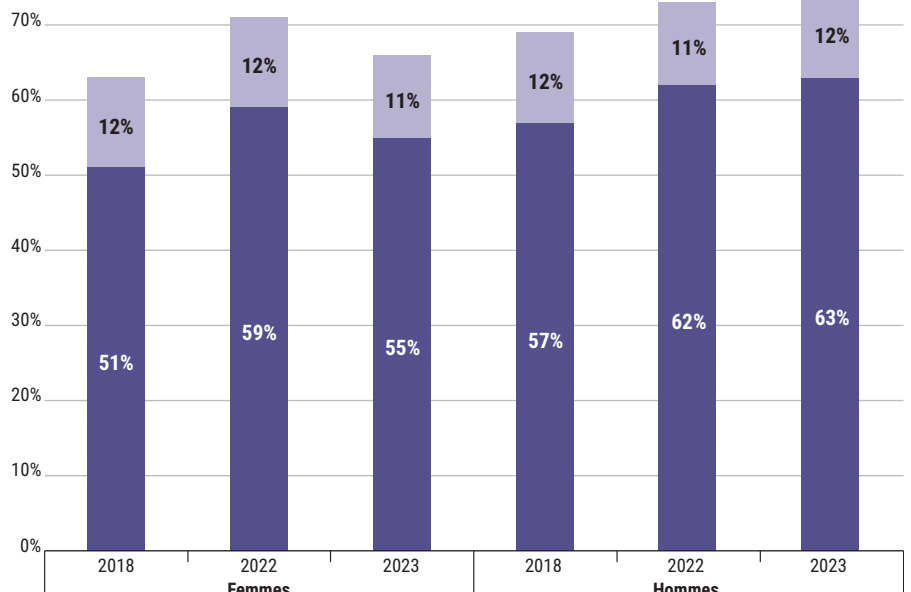
Des pratiques sportives des femmes encore freinées et inégalitaires

Les pratiques sportives des femmes augmentent ces dernières années et l’écart entre les femmes et les hommes s’est réduit sur le temps long selon

le baromètre national des pratiques sportives ⁵. Toutefois, l’enquête révèle un tassement de la pratique régulière féminine en 2023. En résulte une asymétrie accentuée de la pratique sportive entre les femmes et les hommes : 66 % des femmes pratiquent un sport (y compris occasionnellement), contre 75 % des hommes.

Seuls 36 % des licenciés dans un club ou une association sportive sont des femmes (413 432 licenciées) dans le Grand Paris ⁶ (38% en France). Seules

PART DES PRATIQUANTS SELON LE SEXE (FRANCE)



5 – INJEP, Baromètre national des pratiques sportives (2023).

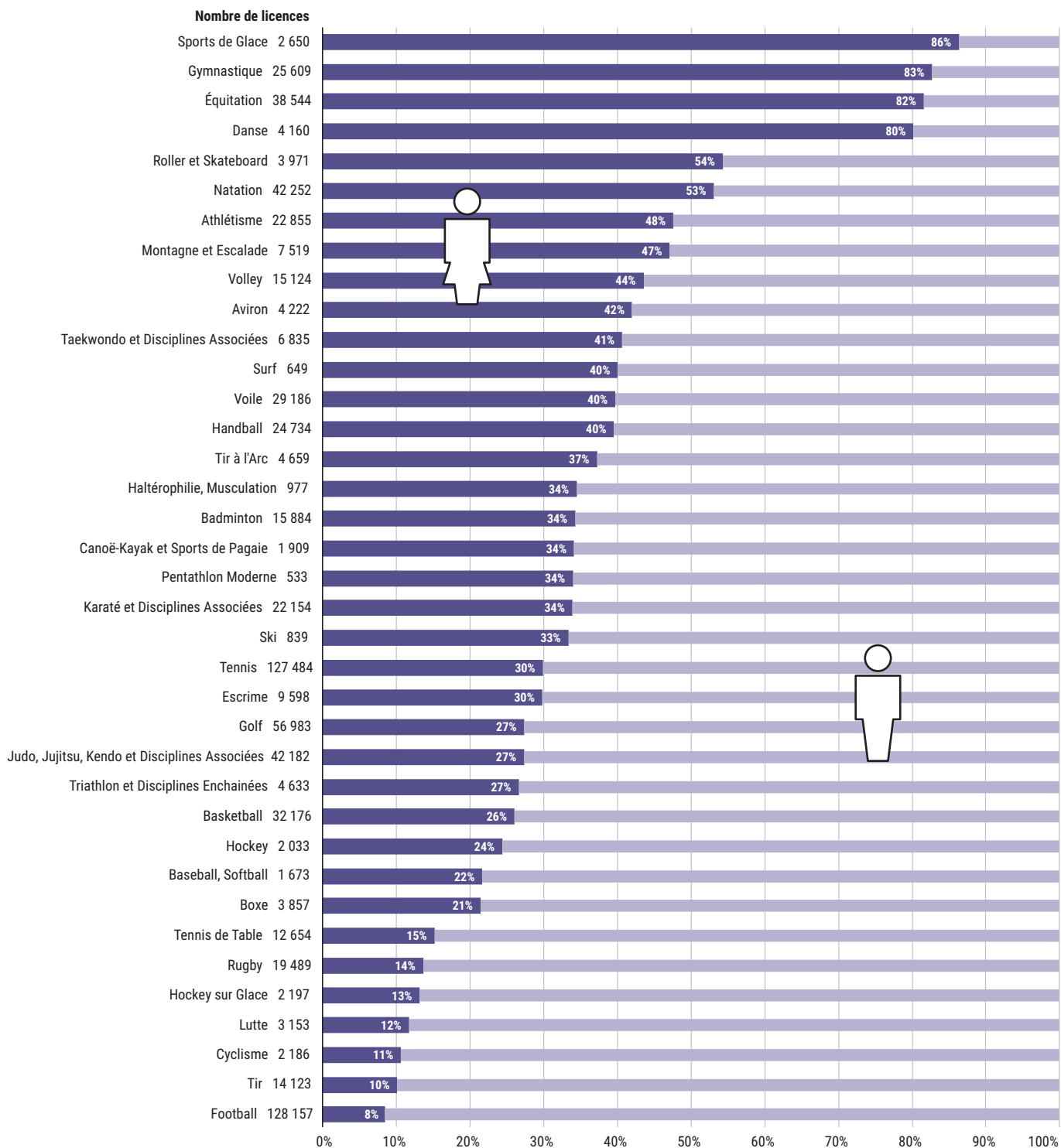
6 – À Paris et en Petite couronne.

36 % de licenciées à Paris, 36 % dans les Hauts-de-Seine, 35 % en Seine-Saint-Denis, 37 % dans le Val-de-Marne.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus, France
Sources : INJEP, ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, CRÉDOC, Baromètre national des pratiques sportives (2018, 2022, 2023) - traitement Apur

■ Pratiquants occasionnels
■ Pratiquants réguliers

FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES : RÉPARTITION DES LICENCIÉS PAR SEXE DANS LE GRAND PARIS*



Source : INJEP-MEDES, Recensement des licenciés et clubs sportifs (2022) – traitement Apur
 (*) : À Paris et en Petite couronne

Femmes Hommes

12 % des femmes adhèrent à une fédération sportive contre 22 % des hommes. Les fédérations sportives, notamment olympiques, sont toujours marquées de fortes différences selon le genre.

Les femmes déclarent plus souvent être freinées dans leur pratique en raison du coût, des contraintes familiales et des horaires inadaptés. Ces inégalités dépassent le cadre du mouvement sportif. Les équipements en accès libre comme les city stades ou terrains multisports offrent de plus grandes plages horaires mais posent parfois la question d'une trop forte visibilité, plus largement liée à des difficultés d'appropriation de l'espace public. Nombre de structures de plein air se caractérisent par un usage mixte limité : « ce sont des espaces publics préemptés, voire privatisés, par les garçons » selon Édith Maruéjols⁷. Pratiques d'auto-exclusion ou sentiment de rejet, la faible présence de femmes est dans certains cas la conséquence d'une exclusion par les hommes : mise en scène sportive de soi, choix de tenues, attitudes sportives...⁸, plusieurs études de géographie et du genre montrent comment l'appropriation de l'espace par le sport se construit au profit des hommes, et des garçons dès l'enfance.

Favoriser les pratiques sportives des femmes dans le Grand Paris : aménagement de l'espace, animations et politiques publiques

Les experts plaident pour des équipements sportifs plus inclusifs, ouverts et multi-usages. L'aménagement joue un rôle clé dans la programmation sportive pour penser l'inclusion de toutes et tous, afin de permettre des conditions de sécurité et d'éclairage, des commodités (toilettes, espaces de rangement, etc.) ou plus largement des espaces accueillants et ouverts sur l'extérieur, davantage plébiscités par les utilisatrices.

L'animation sportive est indispensable pour visibiliser et institutionnaliser la place des femmes et des filles dans les installations sportives, et permettre ainsi une accessibilité sportive renforcée pour toutes et tous. Les associations sportives proposent de nombreuses actions.

Les collectivités du Grand Paris, notamment avec l'impulsion des Jeux de Paris 2024, soutiennent de plus en plus ces initiatives et déploient des politiques publiques pour encourager la pratique des femmes. Les acteurs institutionnels et du mouvement sportif s'appuient par exemple sur des sportives de haut niveau comme figures de modèle auprès des jeunes filles.

La Ville de Paris a mis en place avec le soutien de Paris 2024 l'appel à projet Paris Sportives visant à encourager les pratiques sportives des femmes et plus largement l'occupation de l'espace public. Des séances de basketball, football, judo, boxe, yoga, marche et course à pied... sont proposées notamment sur les TEP ou dans les parcs, squares, jardins et rues.

Dans le Val-de-Marne, une attention particulière est portée sur les licences sportives, avec une aide ciblée au paiement de la cotisation à l'UNSS pour les collégiennes de 4^e et 3^e, afin de lutter contre le décrochage sportif des adolescentes.

L'Agence nationale du Sport s'est associée à l'équipementier Nike pour lancer le programme Team Go Girls, afin de développer la pratique sportive des filles de 7 à 14 ans. Le programme s'est d'abord déployé avec la Ville de Pantin au printemps 2023 et avec la Ville de Paris (19^e arrondissement) au printemps 2024, de manière à engager des expérimentations sur les leviers permettant d'engager et de développer les pratiques sportives des filles. Les organisateurs s'appuient sur les clubs locaux pour animer les initiations et activités.

⁷ — Directrice générale de l'ARObE (Atelier Recherche Observatoire Égalité).

⁸ — Raibaud, Y. (2022). « Genre, urbanité et pratiques sportives. Une étude des espaces du temps libre à Bordeaux et Genève ». *Sciences sociales et sport*.

Escaffre, F. (2011). « Espaces publics et pratiques ludo-sportives : l'expression d'une urbanité sportive - Public spaces and sport-related recreational practices : the expression of a sport-based urban culture ». *Annales de géographie*, 680.

**« Festi'elles » : tous les sports pour toutes
au Parc de la Corniche des Forts de Romainville (93)**

La FSGT93 et plusieurs des associations sportives de Seine-Saint-Denis⁹ promeuvent la pratique de tous les sports par les filles et les femmes : 300 personnes se sont réunies au parc de la Corniche des Forts de Romainville pour la 3^e édition du « Festi'elles ». L'événement participe à déconstruire les stéréotypes de genre, en leur permettant de pratiquer et d'animer toutes les activités sportives, notamment les sports majoritairement pratiqués par les hommes. Un engagement qui se prolonge tout au long de l'année par une politique de féminisation dans l'accès au sport, aux formations et responsabilités, couplée d'une lutte contre les violences sexistes et sexuelles, en lien avec le CDOS 93.



Initiation à la boxe lors du Festi'elles 2023, parc de loisirs de la Corniche des Forts (Romainville, 93)

© FSGT93 – Marie Lopez-Vivanco



Activités de course lors du Festi'elles 2023, Parc de loisirs de la Corniche des Forts (Romainville, 93)

© FSGT93 – Marie Lopez-Vivanco

9 — Pour la 3^e édition de 2023 : Romainville Aquatique Club, Cap Nord Volley, USMA Saint-Ouen, ASG Bagnolet, Amicale Babylone, EPPG judo, Iznogood ultimate, Noisy-le-Sec athlétisme, SDUS volley, ABDO, ES Stains...

Alice Milliat, pionnière du sport féminin, laisse son empreinte sur le patrimoine sportif du Grand Paris

Longtemps laissée de côté de l'histoire du sport, Alice Milliat milite au début des années 1920 pour un élargissement des Jeux olympiques aux femmes, face au refus de Pierre de Coubertin et des dirigeants successifs du Comité International Olympique (CIO). Elle organise notamment les premiers Jeux Mondiaux féminins en 1922. La fondation Alice Milliat, dédiée au sport au féminin, milite pour promouvoir le sport des femmes et pour la mémoire des femmes sportives.

Plusieurs équipements sportifs portent aujourd'hui son nom, notamment des installations récemment livrées : l'esplanade de l'ARENA Porte de la Chapelle livrée en 2024 (Paris, 18^e), la piscine de Pantin livrée en 2024 (93), un complexe sportif à Ivry-sur-Seine livré en 2021 (94) et un gymnase à Choisy-le-Roi livré en 2021 (94)... ou encore son entrée en 2021 dans la Maison du sport français aux côtés de la statue de Pierre de Coubertin, dans le hall d'entrée du Comité national olympique et sportif français (Paris, 13^e)... Il en est de même dans les territoires à proximité de la métropole du Grand Paris comme le gymnase en travaux Alice Milliat en travaux à Chilly-Mazarin (91).



Course à pied lors du Trail des Hauteurs 2023 (Romainville, 93)



Pratique libre de danse au Cent-Quatre (Paris, 19^e)

L'exemple de l'association Sine Qua Non : le sport comme vecteur d'émancipation

Depuis quelques années, plusieurs associations structurent leur activité autour de l'inclusion des femmes dans les activités physiques et sportives. L'une d'entre elles, Sine Qua Non, réalise de nombreuses actions dans le Grand Paris, par exemple à Paris, en Seine-Saint-Denis (Pantin, Aubervilliers, Montreuil, Saint-Denis...) ou dans le Val-de-Marne. L'association propose des activités ayant pour point commun le sport dans l'espace public : « la rue, un terrain de conquête immense pour les sportives qui doit leur garantir la liberté de pratique quel que soit le lieu, l'horaire et leurs tenues et qui doit servir à visibiliser la pratique du sport par les femmes ».

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION SINE QUA NON

	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	AMBASSADRICES
Sine Qua Non Squad	Activités de running et de training dans l'espace public à travers des parcours régulièrement organisés	Lucile Woodward , coache sportive et experte en nutrition.
Sine Qua Non Run	Course mixte annuelle de 6 ou 10 km entre Paris et la Seine Saint Denis avec pour slogan « <i>ensemble, piétons les violences sexistes</i> »	
Sine Qua Non FC	Entraînements réguliers de football , particulièrement dans les city stades	Candice Prevost et Mélina Boetti , fondatrices de l'association Little miss soccer visant à mettre en lumière les actrices du football mondial
Sine Qua Non Booster	Séances d'initiation et de perfectionnement à la boxe dans les espaces de street work out en plein air	Sarah Ourahmoune , championne du Monde et médaillée d'argent aux Jeux olympiques 2016 de boxe

Source : Sine Qua Non – Traitement Apur

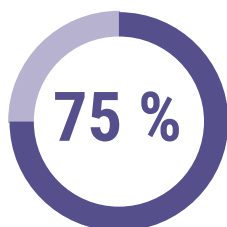
L'association se donne pour objectif d'utiliser le sport comme vecteur d'émancipation. Elle est notamment soutenue par Paris 2024, le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis et plusieurs villes partenaires dans le cadre de l'appel à projets Impact 2024. À Paris, l'association est lauréate de l'appel à projet Paris sportives mis en place par la Ville avec le COJO Paris 2024.



© Apur – Mathieu Couderc

Exposition « Partageons le terrain » avec les joueuses du Sine Qua non FC, Projet porté par l'association Sine Qua Non, soutenu par la Ville de Paris et Paris 2024 dans le cadre du programme Paris sportives, Terrain Émile Lepeu (Paris, 11^e)

5.3 | Les pratiques sportives des LGBT+



des personnes LGBT+ ont été témoins d'une situation homophobe ou transphobe dans le milieu sportif professionnel ou amateur,
50 %
en ont été victime

Les LGBT+ sont confrontés à des inégalités et des formes plurielles de discriminations dans le domaine du sport. Ces inégalités sont longtemps restées taboues et à l'écart du mouvement sportif, des politiques publiques mais aussi des études et analyses sur le sport. Pourtant, comme le montre la Fédération Sportive LGBT+ ¹⁰, le sport est un espace de vigilance et d'attention au regard des LGBT phobies. Le Grand Paris voit se déployer en réponse une offre plus structurée qu'ailleurs.

Des inégalités, liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre, répandues dans le monde du sport

Les études sur le sport et le genre montrent que les clubs sportifs traditionnels véhiculent – dans des propositions qui varient – une normativité hétérosexuelle importante qui se manifeste par une forte répartition genrée des pratiques sportives et des compétitions, ainsi qu'une discrimination envers les personnes LGBT+.

En 2021, la FS LGBT+ a mené une étude sur l'état de l'homophobie et de la transphobie : 75 % des français et des LGBT+ considèrent les milieux sportifs professionnels et amateurs comme homophobes, 71 % considèrent que la transphobie est répandue dans les milieux sportifs ¹¹. Les attitudes hostiles envers les LGBT+ dans le milieu sportif sont très répandues. Près de 50 % des français ont été témoins d'une situation homophobe ou transphobe dans le milieu sportif, 73 % des LGBT+.

50 % des LGBT+ ont été déjà été victimes d'un comportement homophobe ou transphobe, occasionnant souvent une remise en cause voire un arrêt des pratiques sportives. Les sportifs collectifs sont les plus concernés et ciblés, les sports d'équipe étant plus souvent concernés par des comportements et pratiques virilistes et masculinistes, pouvant engendrer des formes de sexisme et LGBTphobies.

Une offre sportive se structure et se développe pour les LGBT+, particulièrement à Paris

Une offre s'est progressivement structurée à Paris, en particulier à travers la Fédération Sportive LGBT+. Héritée du Comité Gai Paris Île-de-France (CGPIF), devenue ensuite Fédération Sportive Gaie et Lesbienne (FSGL), la fédération a pris sa dénomination actuelle en 2021. Les changements successifs montrent l'élargissement d'échelle et de structuration de l'organisation, d'une association parisienne à une fédération d'échelle nationale. La fédération rassemble des associations sportives autour de l'inclusion et la diversité afin d'assurer la représentativité de toutes les composantes de la communauté sportive LGBT+. Elle agit contre la banalisation des discriminations dans le sport pour garantir un environnement inclusif pour pratiquer du sport tout en jouant un rôle de sensibilisation auprès du mouvement sportif et des pouvoirs publics. La fédération a reçu un agrément du ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques en septembre 2023, reconnaissant ainsi son activité d'utilité publique.

¹⁰ – La Fédération Sportive LGBT+ est une fédération sportive multisport.

¹¹ – Fédération Sportive LBGT+, IPSOS (2022), Enquête sur l'homophobie et la transphobie dans le sport. Perception et expériences de l'homophobie et de la transphobie dans le sport, et attentes pour lutter contre, avec le soutien du Ministère chargé des sports. www.sports-lgbt.fr/enquete-interne/

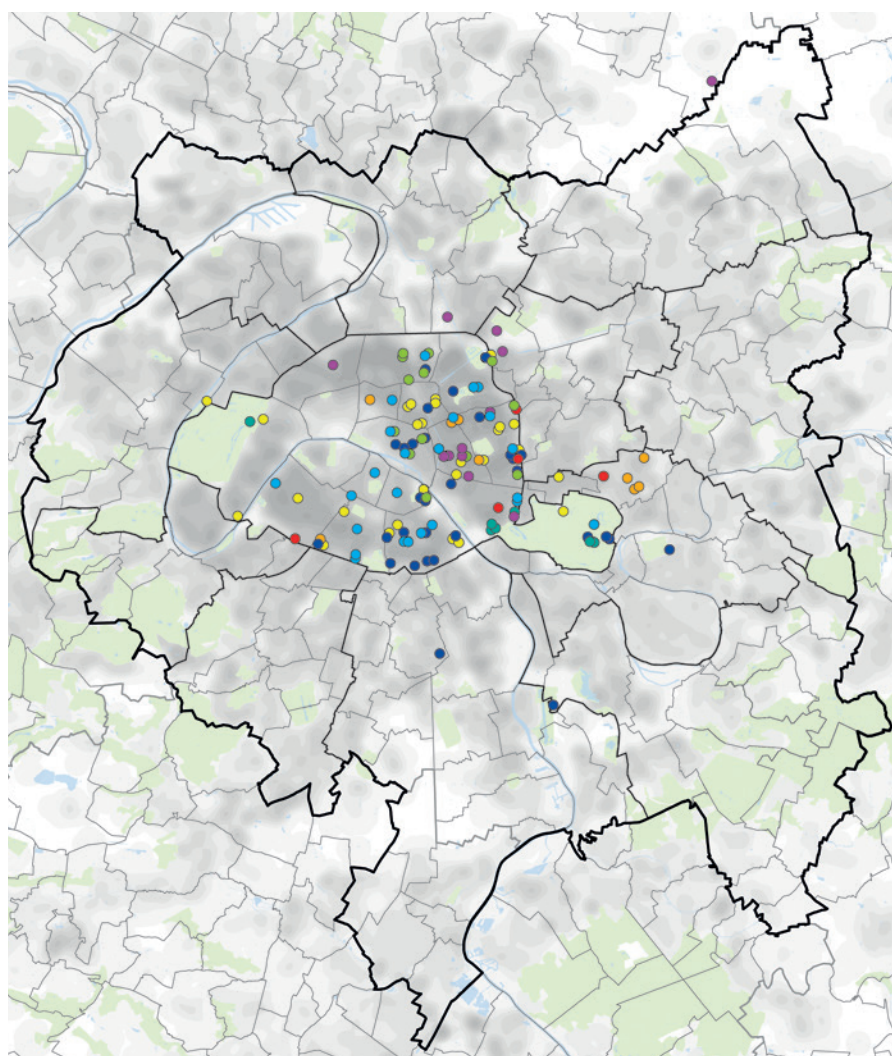
LIEUX DE PRATIQUES SPORTIVES DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION SPORTIVE LGBT+ DANS LE GRAND PARIS

- Activité nautique
- Course et marche
- Multisports
- Roller
- Sport collectif
- Sport de combat, arts martiaux
- Sport de raquette
- Autre

Nombre d'habitants à l'hectare



Sources : fédérations sportives LGBT+ et associations sportives affiliées - Traitement Apur 2024



La grande majorité des associations sportives affiliées à la Fédération Sportive LGBT+ se trouvent dans le Grand Paris. La fédération recense près de 50 associations et clubs en Île-de-France, parmi lesquels 42 sont affiliés. La majorité de ces structures sont situées dans le Grand Paris. De nombreuses activités se déploient dans les équipements sportifs de Paris avec des créneaux réservés, mais aussi à travers

les espaces extérieurs comme le Bois de Vincennes, le parc des Buttes-Chaumont. La ville de Paris concentre une offre et un réseau structuré, couvrant une pluralité de sports, en lien avec une densité plus importante de population et d'associations LGBT+ situées dans la capitale, des pratiquants à même de se retrouver en centralité d'une desserte en transport pour venir pratiquer dans des clubs dédiés...

Le choix de s'inscrire dans une association sportive LGBT+ est souvent lié à une volonté d'espaces et de territoires rassurants – ou *safe spaces* – pour des groupes sociaux minoritaires ou minorisés dans le monde du sport ¹². L'objectif est de se retrouver dans un cadre bienveillant et se sentir en sécurité. Les membres de ces clubs sont plutôt urbains, majoritairement âgés de 26 à 45 ans et composés d'une plus grande diversité de genre et de sexualité que dans les associations sportives traditionnelles. Autre caractéristique : les pratiquants sont davantage ouverts à des pratiques non liées à la compétition, comme stratégie d'accueil de nouveaux pratiquants ou de pratiquants ayant arrêté leur pratique par suite d'expériences homophobes et transphobes vécues.

Les associations et clubs jouent un rôle clé pour visibiliser les droits et luttes LGBT+ dans le sport. En ce qui concerne le rugby, la Fédération Française de Rugby (FFR) et Ligue nationale de rugby (LNR) s'associent de plus en plus à des clubs LGBT+ parisiens afin de faire bouger les lignes. Il s'agit, par exemple, des Coqs Festifs ou des Gaillards, première équipe de rugby inclusive créée en France, ayant remporté la Bingham Cup 2024 (coupe du monde de rugby inclusif qui s'est tenue à Rome en mai 2024). Les actions événementielles, de communication et de prévention se sont accompagnées de mesures en matière de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie dans le sport : participation à la marche des fiertés 2023, production et diffusion du film « *Rugby is my pride* » lors de la Coupe du monde de Rugby 2023, lancement du programme « Plaquons l'homophobie ». La Fédération Française de Rugby (FFR) sert notamment d'exemple avec la commission anti-discriminations et égalité de traitement (CADET) qui se déploie progressivement dans d'autres fédérations délégataires.

D'autres sports connaissent aussi des évolutions importantes. C'est notamment le cas du badminton, où plusieurs associations ont émergé à Paris du fait d'une demande exponentielle depuis une vingtaine d'années : Goodminton (depuis 1992), puis Acrobad (depuis 2001 / Paris, 10^e), Sitébal (depuis 2004 / Paris 11^e), Bad Attitude (depuis 2013 / Paris 20^e), ASBG (depuis 2017 / Paris 13^e).

La Fédération organise chaque année un forum des Sports LGBT+ pour faire connaître ces initiatives, à la Halle des Blancs Manteaux (Paris, 4^e) en septembre 2023. Les associations et clubs sportifs – affiliées ou non à la FS LGBT+ – organisent aussi de nombreux événements sportifs récurrents à Paris : Paris Bad Girls (badminton), Course Saint Valentin (Courses), Summer Cup (Tennis), Franco Volley (Volley), ainsi que la 3^e édition du Festival des Fiertés (course à pied), La Nuit du Bad par Bad Attitudes (Badminton)... Depuis 2004, le Tournoi International de Paris (TIP), tournoi multisport engagé à l'initiative de la FS LGBT+, gagne en notoriété : plus de 2 500 participants de 28 nationalités différentes ont été accueillis pour l'édition 2024 (les 17, 18 et 29 mai), répartis sur 40 infrastructures sportives parisiennes et concernant 30 sports disponibles pour tous les niveaux.

Paris a également accueilli la dixième édition des Gay Games en 2018, les Jeux mondiaux de la diversité, réunissant plus de 10 000 participants. Lors des Jeux de Paris 2024, une maison des fiertés, la Pride House, prend place à la péniche Rosa Bonheur sur Seine au cœur des sites emblématiques du centre de Paris. En parallèle, des bénévoles assureront des animations du 15 juin au 8 septembre dans les rues de Paris et les lieux festifs du Grand Paris pour sensibiliser le public à la question LGBT+ dans le sport.



+ de 40

associations affiliées à
la Fédération Sportive
LGBT+ dans
le Grand Paris

12 – Le Blanc, A. (2019). Construire des territoires rassurants : l'exemple du sport LGBT en région parisienne. *L'Information géographique*, 83, 39-61.



Affiche du Tournoi International de Paris (TIP) LGBT+ 2024



Gay Games 2018, Piscine Georges Vallerey (Paris, 20^e)



Gay Games 2018, Dojo de Paris (Paris, 14^e)

5.4

L'évolution de l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap



4 058

licenciés dans les fédérations sportives dédiées au handicap dans le Grand Paris, dont **2 088** à la FFH et **1 970** à la FFSA

Les barrières physiques et sociales sont nombreuses pour permettre une pratique sportive de toutes et tous, notamment pour les personnes en situation de handicap qui voient tout de même leur situation progresser dans le Grand Paris.

Des pratiques parasportives encore freinées, mais qui progressent

Selon le baromètre national des pratiques sportives 2022¹³, 47% des personnes en situation de handicap pratiquent une activité physique et sportive régulière par semaine (contre 60% des Français). Pourtant, 70% d'entre eux se disent intéressés par le sport et 90% d'entre eux pensent qu'il est important de pratiquer une activité physique¹⁴.

Le parasport désigne l'ensemble des sports pratiqués par des personnes en situation de handicap, quel que soit leur

handicap, que le sport soit réalisé en loisir ou en compétition. Le handisport désigne un sport dont les règles ont été aménagées pour qu'il puisse être pratiqué par des personnes présentant un handicap moteur ou sensoriel. Le sport adapté renvoie aux sports pratiqués par les personnes présentant des déficiences psychiques, cognitives ou du développement intellectuel.

Plus de 4000 personnes en situation de handicap sont licenciées dans les deux fédérations sportives multisports et historiquement dédiées au handicap dans le Grand Paris : 2088 à la Fédération française Handisport et 1970 à la Fédération française de Sport adapté. Un nombre de licenciés en augmentation de 2016 à 2022 (+5% de licenciés pour la FFH, +330% pour la FFSA). Au-delà de ces fédérations qui organisent et structurent une offre parasportive, de nouveaux acteurs ont développé une offre adaptée à



© FSGT93 - Marie Lopez-Vivanco



© FSGT93 - Marie Lopez-Vivanco



© FSGT93 - Marie Lopez-Vivanco

Festival des pratiques partagées, Stade Géo André (La Courneuve, 93)



102 383

bénéficiaires de l'AAH
dans le Grand Paris,

39 618

bénéficiaires de l'AAEH

différents publics depuis une quinzaine d'années : acteurs du milieu associatif ou de l'économie sociale et solidaire, acteurs publics (État et collectivités territoriales...), associations représentant les personnes en situation de handicap, gestionnaires d'établissement...

Les autres fédérations du mouvement sportif comme les fédérations délégataires – qui détiennent le monopole sur l'organisation d'une discipline – ont adapté et ouvert leurs activités dédiées ou ouvertes aux personnes en situation de handicap, de manière structurée ou plus ponctuelle. Il s'agit par exemple de pratiques partagées qui se déploient sur des lieux et des créneaux communs et qui rassemblent, des personnes en situation de handicap et des personnes dites « valides », lorsque la pratique et le degré de handicap le permettent ou lorsque l'inclusion en milieu ordinaire est préconisée par l'équipe médico-sociale. La FGST met par exemple en place des formations en « pratiques partagées Handi-Valides » ou d'autres actions comme le Festival des pratiques partagées (événement annuel qui se tient au complexe sportif Delaune à Stains).

La quantification des personnes en situation de handicap pratiquant une activité physique et sportive demeure complexe mais les initiatives locales progressent pour améliorer en connaissance et visibiliser le parasport, qu'il s'agisse d'actions globales comme celles menées par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) avec sa déclinaison

territoriale en Île-de-France, ou des démarches liées à l'impulsion des acteurs publics des collectivités, particulièrement accélérées à l'heure des Jeux de Paris 2024.

Des projets structurants et innovants, des mises aux normes attendues et nécessaires

L'offre sportive pour les personnes en situation de handicap progresse à travers les rénovations du patrimoine sportif qui permettent d'améliorer l'accessibilité aux infrastructures pour les personnes en situation de handicap. Les travaux réalisés dans les équipements intérieurs et extérieurs répondent aux exigences de la loi de 2005 qui vise à rendre accessibles les établissements recevant du public à tous les types de handicap. De nombreux projets sont ainsi essentiels pour améliorer l'inclusion de toutes et tous. Par exemple, la rénovation du gymnase Chaumont et de ses espaces extérieurs à l'été 2023 (à Paris 19^e et limitrophe à la commune du Pré-Saint-Gervais) a permis de mettre aux normes l'établissement, avec une accessibilité PMR, des vestiaires adaptés. Des agrès sportifs, adaptés à l'usage des personnes mal voyantes, ont été ajoutés en l'extérieur et permettent d'offrir un accès régulier à des personnes en situation de handicap, en lien avec une association.

En outre, le Grand Paris voit s'impulser des projets particulièrement structurants et innovants qui permettent le déploiement des pratiques parasportives.



Agrès sportifs adaptés à l'usage des personnes mal voyantes à proximité du gymnase Chaumont (Paris, 19^e)

13 – INJEP, Baromètre national des pratiques sportives (2022).

14 – Fondation Française des Jeux (FDJ), Étude sports et handicap (2015).

PANEL D'ÉQUIPEMENTS RÉCEMMENT LIVRÉS OU EN PROJET, STRUCTURANTS ET INNOVANTS :

PROJET	DESRIPTIF
<p>TERRAIN DE CECIFOOT à Bondy (93) - MOA : Ville de Bondy - Livré en 2023 - 1,30 M€ de budget</p>	<p>Premier en Île-de-France, le terrain de Cécifoot de Bondy accueille des entraînements et compétitions sur un site homologué aux règles et normes internationales (20x40m). Le Cécifoot est une discipline de football adaptée aux déficients visuels qui se pratique à 5 joueurs contre 5. Le nouvel équipement répond aux besoins des usagers qui s'entraînaient jusque-là sur des terrains qui n'étaient pas aux normes, comme les city stades et autres terrains multisports.</p> <p>Site d'entraînement avant les Jeux Paralympiques de 2024, ce terrain accueille par exemple l'équipe de Cécifoot de Colombie et des joueurs de l'équipe de France. Un projet d'académie de Cécifoot pour des jeunes enfants déficients visuels de 7 à 17 ans est également porté sur le site par le Bondy Cécifoot Club.</p>
<p>PRISME à Bobigny (93) - MOA : Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis - Livraison : 2024 - 44 M€ de budget prévisionnel</p>	<p>Première démarche d'une telle ampleur en Europe, le PRISME est un équipement sportif pensé et conçu dans le respect des règles de la conception universelle à Bobigny. Il répond au confort d'usage et besoins de l'ensemble des publics, en situation de handicap ou non, et accueillera plusieurs types de démarches : sportives, médicales, de recherche et de ressources.</p> <p>Site d'entraînement pour les Jeux de Paris 2024, le PRISME est un des héritages majeurs de l'événement pour les habitants de Seine-Saint-Denis et du Grand Paris.</p>
<p>INSTITUT DE SANTÉ PARASPORT CONNECTÉ aux Mureaux (77)* - MOA : ISPC Synergies - Livraison : 2026 - 52,20 M€ de budget estimé</p>	<p>L'Institut de santé parasport connecté (ISPC) a pour objectif de rendre possible la pratique d'un sport pour des personnes handicapées. Créé en mars 2019, l'ISPC a démarré son activité en 2020 à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine) avec une quinzaine de collaborateurs. Avec ce nouveau bâtiment de 8 500 m², l'institut va connaître un coup d'accélérateur important dans un établissement qui devrait comprendre un dojo, une salle d'armes, une salle de yoga, ainsi qu'un terrain de football et un terrain de tennis. L'institut pourrait accueillir jusqu'à 15 000 consultations par an, s'appuyant sur des médecins de médecine physique et de réadaptation et un enseignant en activité physique adaptée (EAPA).</p>
<p>CITÉ UNIVERSELLE à Paris (19^e) - MOA : GA Smart Building - Livraison : 2027</p>	<p>Lauréat de l'appel à projets « Réinventer Paris », le projet immobilier de la Cité Universelle regroupe une programmation mixte avec un hôtel, un commerce, une salle de sport, des bureaux... Le projet situé à la porte de Pantin (Paris, 19^e) a pour ambition de devenir un pôle de parasport de référence avec une salle omnisports de 3 000 m² pouvant héberger des compétitions internationales d'handisport et accueillir toutes les formes de handicap par une conception universelle du bâtiment.</p>

(*) : en dehors du territoire de la métropole du Grand Paris



© LMNB, architectes : Studio Montazami & Baumschlager Eberle Architekten Porteurs du projet : GA Smart Building & Ryadh Sallam

1 - Cité universelle

Lieu : Paris (porte de Pantin, 19^e)

Travaux : Construction neuve – Livraison : 2027

Maîtrise d'ouvrage : GA Smart Building

Maîtrise d'œuvre : Baumschlager Eberle Architekten & Studio Montazami ;

Elithis, Beneficence, Khephren, Tisseyre & associés, Landact, Merci Raymond

2 - Le Prisme - Pôle de référence inclusif sportif métropolitain

Lieu : Bobigny (93)

Travaux : Construction neuve – Livraison : 2024

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis - Maîtrise

d'œuvre : Christophe Gulizzi Architectes et Roméo Architecture



© Christophe Gulizzi Architecte - Agence Roméo architecture



© Christophe Gulizzi Architecte - Agence Roméo architecture

Des initiatives, dispositifs et politiques publiques pour déployer les pratiques parasportives

La plateforme digitale « Trouve ton parasport » initiée en 2021 par le CPSF est dédiée aux personnes en situation de handicap désireuses de pratiquer une activité sportive à des fins de loisirs ou de compétition. Elle vise à proposer des activités qui correspondent le mieux aux personnes et types de handicap. Les usagers peuvent ensuite se diriger vers le Handiguide des sports, créé en 2006 par le ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques et relancé à l'aune des Jeux de Paris 2024. Cet annuaire participatif national recense les lieux de pratiques sportives accueillant des personnes en situation de handicap afin d'en informer les usagers. Toute structure sportive (association, collectivité territoriale, établissement, société commerciale) peut s'inscrire librement.

Le CPSF a aussi initié en 2020 le programme ESMS&Clubs pour mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux qui n'ont pas de contacts réguliers afin d'impulser des

actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation. Cette initiative apparaît aussi comme une possibilité d'ouverture de nouveaux créneaux pour des personnes en situation de handicap dans des structures aux normes et à même d'accueillir tous les publics.

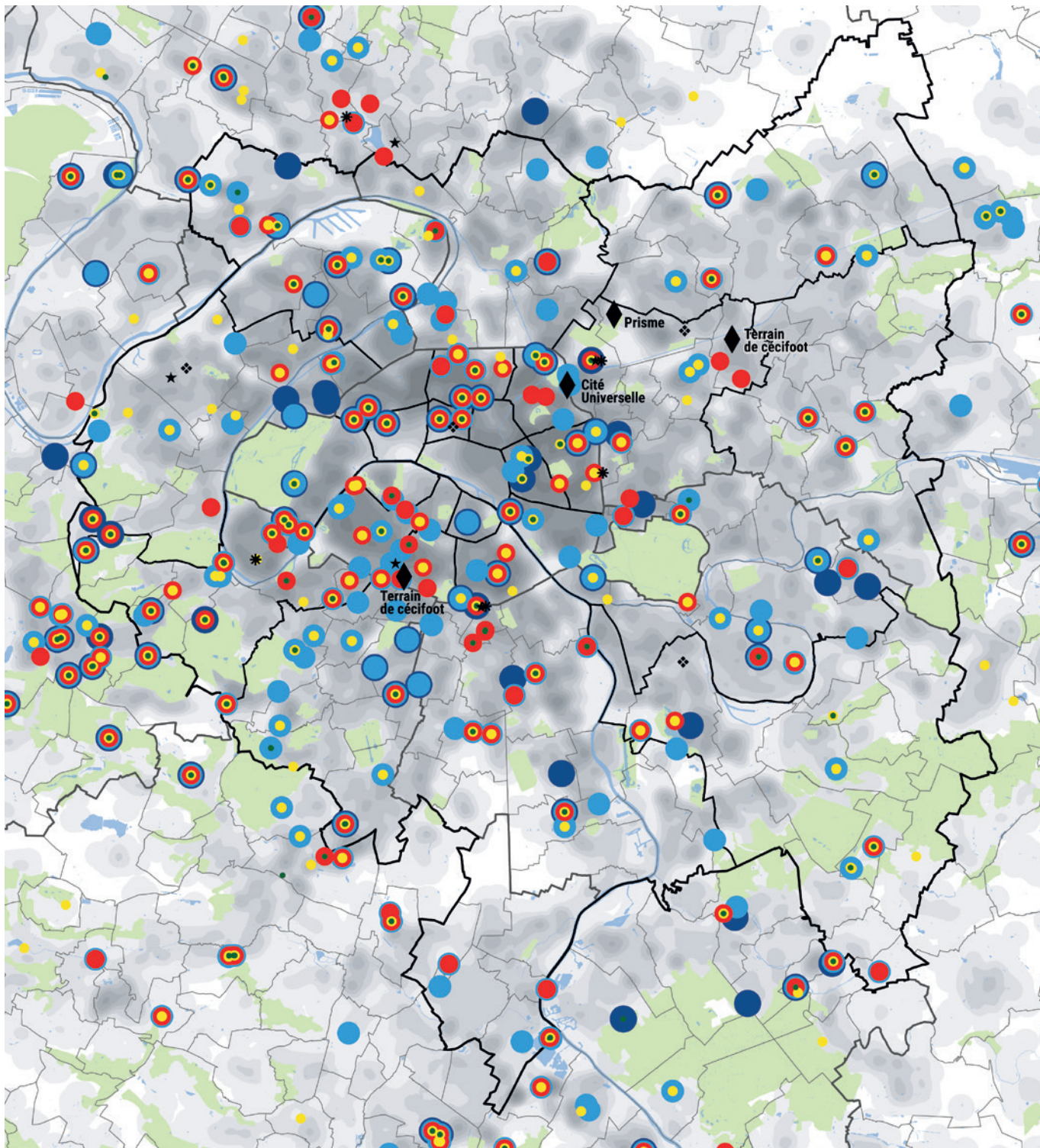
Des dispositifs locaux sont également portés par des collectivités, le plus souvent en partenariat avec le mouvement sportif dont les fédérations de sport adapté et handisport. C'est notamment le cas de la démarche des clubs para-accueillants lancée à Paris, puis en Seine-Saint-Denis, préfigurant le dispositif des Clubs inclusifs porté par le CPSF et soutenu par le MSJOP. Ces démarches visent à répondre à l'un des principaux freins aux activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap : le manque de formation et de sensibilisation des dirigeants, encadrants et personnels sportifs à l'accueil des personnes en situation de handicap. D'autres initiatives locales contribuent au développement des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap.

« NOHa » : le programme Natation Olympisme et Handicap des Hauts-de-Seine

Le programme NOHa, initié dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, est construit autour de trois axes : la natation, l'olympisme et le handicap. Trois bassins éphémères de 25 m² ont été implantés pour ce projet, à Clichy, Suresnes et Châtenay-Malabry. Ils sont ouverts aux communes voisines, accessibles aux collégiens, aux clubs et structures associatives à travers la Ligue Île-de-France de Natation ainsi qu'à l'UNSS. En plus de l'apprentissage du savoir nager, le projet permet de sensibiliser les élèves au handicap. Le Conseil Départemental a fourni du matériel et formé des enseignants d'EPS au parasport pour permettre des initiations au rugby fauteuil à 7, au cécifoot ou encore au basket fauteuil. Le projet est porté par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine avec la Fédération Française de natation et la Ligue Île-de-France de natation et le soutien de la Région Île-de-France.



Affiche du programme NOHa (Hauts-de-Seine)



LIEUX DE PRATIQUES SPORTIVES ACCUEILLANT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Type de déficience ou de handicap (handiguide des sports)

- Polyhandicap
- Handicap psychique, handicap mental, trouble du spectre autistique
- Handicap visuel
- Handicap auditif
- Handicap moteur
- Maladie invalidante

Centre de ressource

- ❖ Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ✱ Comité départemental Handisport
- ★ Comité Départemental de Sport Adapté
- ◆ Projet structurant / innovant

Nombre d'habitants à l'hectare



Sources : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Centre d'Expertise Sport Handicap - décembre 2023, FFH, FFSA, Recensement de la Population (Insee) - 2019, Apur

0 3 km **apur**

Intégrathlon, le festival du sport et de la culture partagé à Paris Terres d'Envol (Seine-Saint-Denis)

Lancé en 2010 par l'EPT Terres d'Envol, l'Intégrathlon est une fête sportive et culturelle qui rassemble des personnes dites « valides » et en situation de handicap, sportives ou non. Cet événement a pour but de sensibiliser et initier à la pratique du sport partagé et de développer l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des associations sportives du territoire. Plus de 50 associations participent à l'évènement.

Les Jeux de Paris 2024 ont permis d'accélérer le changement d'échelle du projet en touchant l'ensemble du territoire et en développant des clubs inclusifs sur le territoire. L'édition 2024 s'est tenue les 1^{er} et 2 juin 2024, avec la participation de sportifs de haut niveau, répartie sur 4 pôles d'activités, une rando balade à Sevran et 5 jours dédiés aux scolaires dans les écoles, collèges et lycées des 8 villes du territoire.

L'ensemble des activités sont partagées et comportent un volet handisport ou sport adapté.

LES 4 PÔLES D'ACTIVITÉS DE L'INTÉGRATHLON

PÔLE	LIEU	ACTIVITÉS PROPOSÉES	SPORTIFS DE HAUT NIVEAU
Aulnay-sous-Bois / Sevran	Stade du Moulin Neuf (Aulnay-sous-Bois)	Ateliers sensitifs et de sensibilisation, Rugby fauteuil, Cyclo-rando adaptée, Tennis, Golf adapté, Tir à l'arc fauteuil, Lutte, Tir laser fauteuil, Pétanque	Alexandra Jupiter , volleyeuse professionnelle et joueuse de l'équipe de France de beach-volley
Villepinte / Tremblay-en-France	Parc des sports Schwendi-Shönebürg (Villepinte)	Baptême de plongée, Rugby inclusif, Breaking, Taekwondo, Musculation, Tennis de table, Pétanque, US flag	Thaïs Larché et Ibrahim Konaté , boxeurs médaillés
Drancy / Le Bourget	Gymnase Auguste Delaune (Drancy) Stade nautique (Drancy)	Atelier cirque, Judo, Basketball adapté et handisport, Natation adaptée (stade nautique), Boccia, Savate boxe française, Cécifoot, Tennis, Escalade, Tennis de table, Exposition histoire, sport et citoyenneté, Tir à l'arc, Handball fauteuil	
Dugny / Le Blanc-Mesnil	Complexe Alain Mimoun (Dugny)	Athlétisme, Judo, Cécifoot, Parcours ludique de sensibilisation, Gymnastique, Taekwondo et parataekwondo, Handball fauteuil	

Source : Paris Terres d'Envol – Traitement Apur

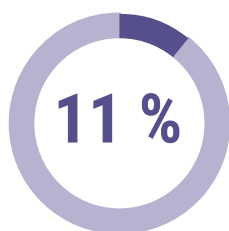


Affiche de l'Intégrathlon 2024 (Paris Terres d'Envol)

© Paris Terres d'Envol

5.5

Les séniors encore éloignés des pratiques sportives



des licences sont délivrées à des 55 ans ou plus dans le Grand Paris

Les pratiques sportives diminuent avec l'âge. Pourtant, les activités physiques et sportives permettent de retarder la dépendance des personnes âgées et la perte d'autonomie, tout en augmentant leur bien-être et espérance de vie. La promotion des activités physique et sportive pour les séniors est donc essentielle, d'autant plus dans le contexte de vieillissement de la population.

Des séniors toujours éloignés des pratiques sportives et de plus en plus nombreux

Plus d'1,8 million d'habitants ont 55 ans ou plus dans la métropole du Grand Paris, soit 26 % de la population selon l'Insee, dont plus d'1 million de 65 ans ou plus. Les projections démographiques prévoient 250413 personnes supplémentaires de 55 ans ou plus d'ici 2035 et 355440 d'ici 2050, un vieillissement de la population en cours et continu de la population métropolitaine.

L'accompagnement du bien vieillir constitue un enjeu majeur dans le territoire. L'activité physique et sportive est un élément fondamental du bien vieillir et de la prolongation de l'autonomie des personnes âgées. Pourtant, les séniors sont éloignés des pratiques sportives, notamment au sein du mouvement sportif. Seuls 11 % des licences sont délivrées aux 55 ans et plus. Le taux de licenciés dans la population est plus faible chez les séniors (7 % de licenciés chez les 55 ans ou plus) que dans la population totale du Grand Paris (17 % de licenciés).

Les séniors sont peu présents sur les applications numériques sportives les plus utilisées, comme celles de course à pied et de vélo. Sur l'application Strava, les 55 ans et plus ne représentent que 11,3 % des utilisateurs enregistrés pour le vélo et 7,7 % des utilisateurs enregistrés pour la course à pied dans la métropole du Grand Paris (2023). On note toutefois une augmentation du

LES SÉNIORS SONT LES MOINS LICENCIÉS DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

	PLUS DE 55 ANS	PLUS DE 65 ANS	GRAND PARIS *
Nombre de licenciés	128 490 licenciés	64 598 licenciés	1 186 226 licenciés
Part de licenciés dans la population	7 % de licenciés	6 % de licenciés	17 % de licenciés
Part de licences délivrées en fonction des classes d'âge	11 % des licences sont délivrées à des plus de 55 ans	6 % des licences sont délivrées à des plus de 65 ans	

Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs (2022) - Traitement Apur (*) : À Paris et en Petite couronne



Pétanque, club de la Pétanque Batignollaise (Paris, 17^e)

© Apur - Mathieu Couderc



© FSGT93

Activité de marche, parc départemental de la Bergère (Bobigny, 93)

nombre d'applications podomètre qui permettent de comptabiliser le nombre de pas quotidien à partir du smartphone et qui semble toucher davantage les utilisateurs plus âgés.

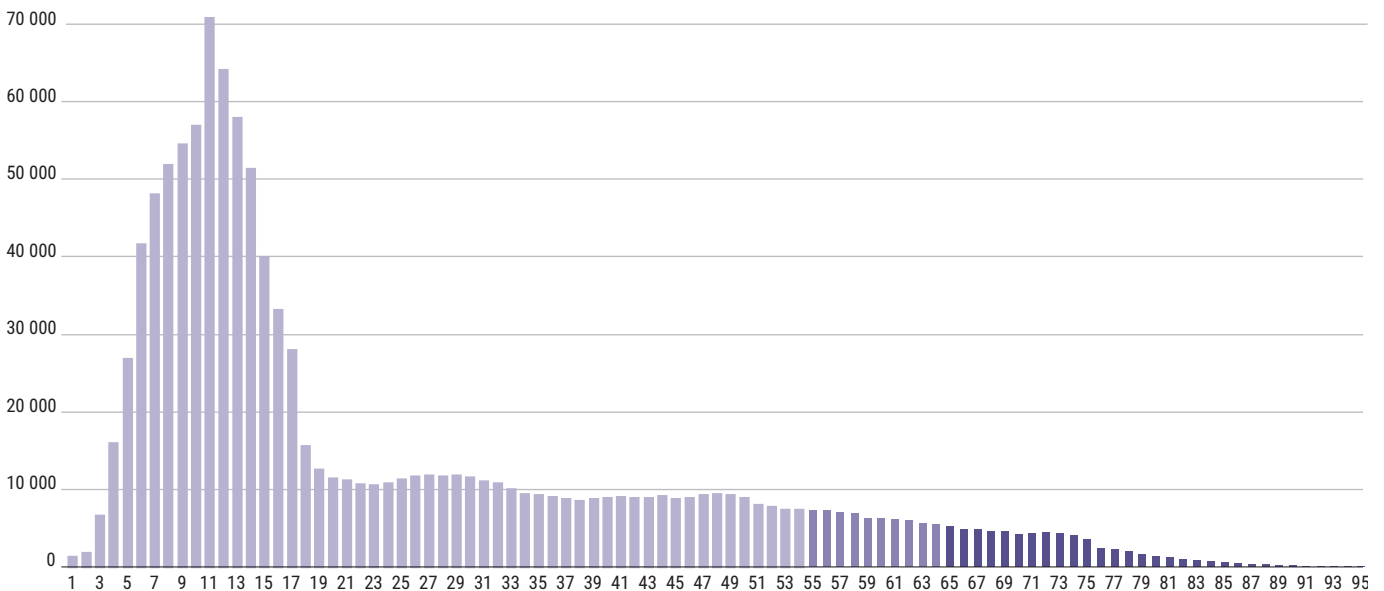
Encore peu d'animations proposées pour accompagner la pratique sportive des séniors

Bien souvent, les programmes d'animation sportive d'initiative locale ou nationale, émanant des acteurs publics

ou privés, se concentrent sur les jeunes plutôt que les séniors. Il est donc crucial de développer des initiatives plus inclusives et de sensibiliser davantage les séniors aux bienfaits de l'exercice physique pour améliorer leur bien-être et leur qualité de vie.

Des initiatives existent. Par exemple le Département de la Seine-Saint-Denis a mis en place la carte *Ikaria* pour financer des activités, notamment sportives, aux séniors de plus de 60 ans.

NOMBRE DE LICENCIÉS SELON L'ÂGE DANS LE GRAND PARIS¹⁷



Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs (2022) – Traitement Apur



1,8

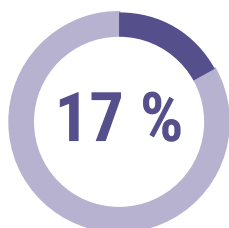
millions d'habitants de 55 ou plus dans le Grand Paris, dont 1 million de 65 ans ou plus

Du sport pour les séniors à Paris : Paris Sport Séniors, Sport Séniors de Plein Air...

Au-delà des initiatives menées par les clubs seniors, la Ville de Paris a instauré des dispositifs pour encourager les activités physiques et sportives chez les personnes âgées. Grâce au programme **Paris Sport Seniors**, plus de 20 activités sont proposées chaque année aux personnes de plus de 55 ans, avec une inscription annuelle. Plus de 5 300 places sont disponibles, permettant de pratiquer des activités telles que la gymnastique douce, la marche nordique et l'aquagym, au cours de séances gratuites animées par des éducateurs sportifs municipaux, d'octobre à juin, en dehors des vacances scolaires. Ce dispositif permet de s'initier ou de reprendre une activité physique, avec des séances accessibles à tous et des équipements adaptés aux différentes activités. En complément, la Ville de Paris a lancé le dispositif **Paris Sport Seniors de Plein Air**, une initiative cofinancée par le Fonds de dotation de Paris 2024. Plus de 25 associations et clubs sportifs participent à ce programme. Destinées aux personnes de plus de 55 ans, ces séances, qui se déroulent d'avril à octobre, viennent enrichir l'offre existante. Elles ont lieu principalement dans l'espace public, les parcs et jardins, sur des terrains en accès libre.

5.6

L'activité physique adaptée et les maisons sport-santé



de la population en affection de longue durée, soit 1 million de personnes

L'incitation à la pratique d'une activité physique et sportive tend à être de plus en plus importante dans l'action publique et les parcours de soins. L'activité physique et sportive est identifiée comme comportement favorable pour la santé, contribuant au bien-être des pratiquants. En plus de ses effets antalgiques, elle est reconnue comme un moyen thérapeutique efficace pour prévenir et surmonter les maladies chroniques.

Sport-santé et activité physique adaptée sur ordonnance

Le sport-santé consiste à se mettre en mouvement quotidiennement afin de favoriser son capital santé, capital qui s'acquiert dès le plus jeune âge par l'éducation et les bons réflexes.

Plus d'1 million d'habitants de la métropole du Grand Paris sont atteints d'une affection de longue durée, soit environ 17 % de la population affiliée à l'Assurance Maladie. L'Assurance Maladie définit une affection de longue durée (ALD) comme une maladie grave ou chronique qui nécessite un traitement prolongé et coûteux. Cela recoupe une trentaine de pathologies : diabète, épilepsie, cancer, accident vasculaire cérébral invalidant, insuffisance cardiaque ou respiratoire... Les taux standardisés de populations souffrant de maladies chroniques varient du simple au double selon les communes / arrondissements¹⁵.

Dans une logique de prévention, les services de santé intègrent l'activité physique adaptée dans les parcours de soins. L'activité physique adaptée sur ordonnance est apparue en 2016 avec la loi de modernisation du système de santé, ouvrant la voie à la prescription d'une activité physique « adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient » par les médecins généralistes. Trois ans plus tard, la loi visant à démocratiser le sport en France a étendu cette prescription à toutes les personnes atteintes « d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risques et des personnes en perte d'autonomie » (hypertension artérielle, obésité, dépression...).

L'offre en sport-santé dans la métropole du Grand Paris

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France a mis en place en 2016 Prescri'Forme¹⁶, une plateforme visant à construire un réseau structuré du sport-santé et du sport sur ordonnance, notamment par la diffusion et le partage d'informations entre patients, éducateurs et médecins. Aujourd'hui, 7 centres de ressources Prescri'Forme sont toujours ouverts dans le Grand Paris. Depuis 2019, avec l'impulsion d'une Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024, les maisons sport-santé (MSS) sont apparues pour faciliter et promouvoir l'accès à l'activité physique et sportive à des fins de santé et à l'activité physique adaptée. Quatre appels à projet se sont

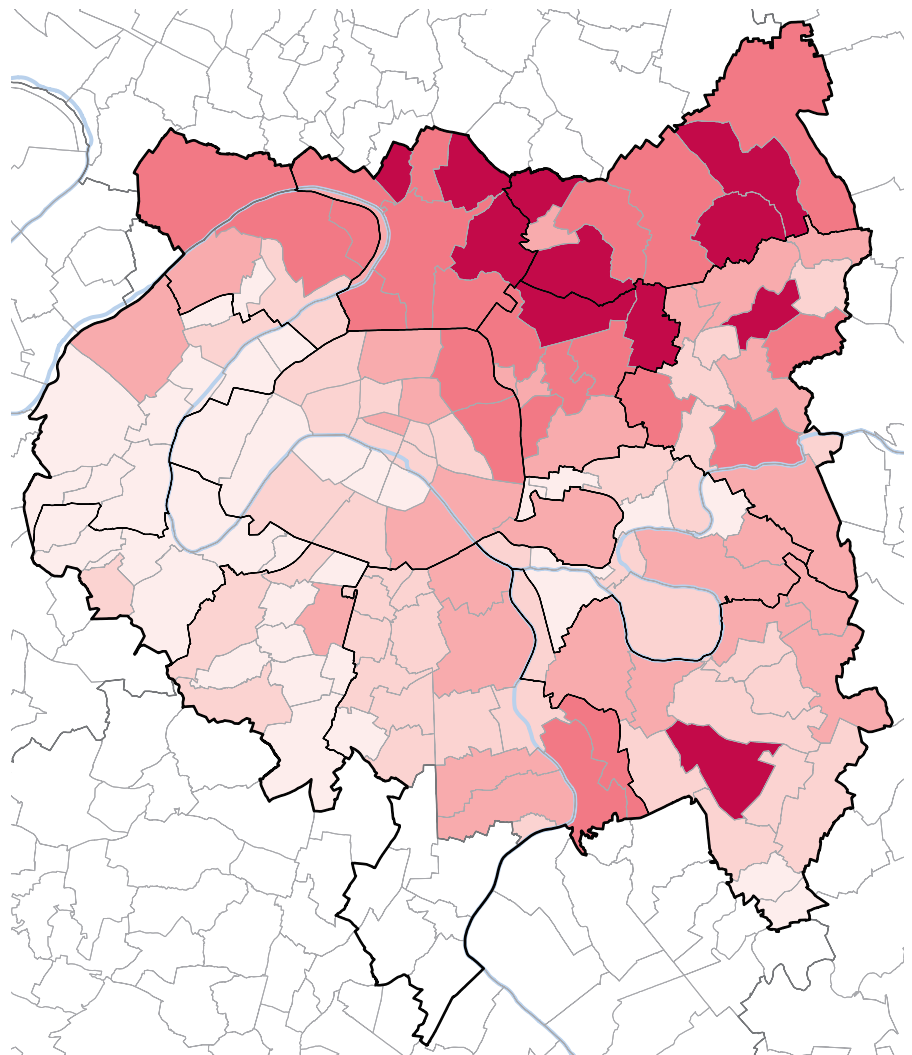
15 — Apur (2023), Inégalités sociales et territoriales de santé dans le Grand Paris. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/inegalites-sociales-territoriales-sante-grand-paris>

16 — www.prescriforme.fr/

NOMBRE ET TAUX STANDARDISÉ PAR ÂGE ET SEXE DE LA POPULATION EN AFFECTION DE LONGUE DURÉE DANS LA MÉTROPOLIS DU GRAND PARIS

	Paris (75)	Hauts-de-Seine (92)	Seine-Saint-Denis (93)	Val-de-Marne (94)	Métropole du Grand Paris*
Population assurée totale	2 336 327	1 405 715	1 744 510	1 465 023	7 071 023
Nombre de personnes en affection de longue durée	337 941	206 511	271 339	211 132	1 044 419
Part des personnes en affection de longue durée dans la population assurée totale	17,0 %	14,4 %	20,8 %	17,2 %	17,1 %
Part des femmes	51 %	52 %	49 %	50 %	50 %

Sources : CPAM 75-92-93-94-95, 2022. Taux standardisé par âge et sexe - base France, 2021 – Traitement Apur
 (*) : Hors 6 communes au sud de l'Essonne.



POPULATION EN AFFECTION DE LONGUE DURÉE (ALD) DANS LE GRAND PARIS

Taux standardisé de bénéficiaires d'une Affection Longue Durée (ALD)

- Plus de 22 %
- De 19,5 à 22 %
- De 17 à 19,5 %
- De 14,5 à 17 %
- Moins de 14,5 %

Sources : ARS Ile-de-France, DRAJES Ile-de-France - février 2024

0 4 km **apur**

succédés¹⁷, permettant de labelliser des maisons sport-santé sur le territoire. En 2022, les maisons sport-santé sont inscrites dans le Code de la santé publique avec la loi du 2 mars visant à démocratiser le sport en France et font l'objet d'un processus d'habilitation avec le décret du 8 mars 2023 relatif à l'habilitation des maisons sport-santé. Les habilitations sont depuis réalisées par les services déconcentrés (ARS et DRAJES).

53 Maisons sport-santé sont habilitées dans le Grand Paris. Elles informent les usagers sur les bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique et sportive, ainsi que sur les offres d'activités physiques et sportives de proximité disponibles. Elles évaluent les capacités physiques des usagers pour élaborer un programme de sport-santé personnalisé, en lien avec des professionnels qualifiés. Les publics des maisons sport-santé sont en principe toutes les personnes qui veulent pratiquer ou reprendre des activités physiques et sportives à des fins de santé, quel que soit leur âge, leur état de santé ou de fragilité. Le plus souvent, l'accompagnement se décompose en plusieurs étapes : la prescription du médecin ; le contact et la prise de rendez-vous avec la maison sport-santé ;

l'entretien motivationnel et l'évaluation des capacités physiques par un éducateur d'activité physique adaptée ; l'orientation vers un programme d'activité physique adaptée avec la prise d'un rendez-vous de suivi à 3 mois.

Les habilitations des structures répondent à un cahier des charges plus strictes depuis 2023. Elles doivent s'adapter aux territoires, en cohérence avec les schémas régionaux de santé et les contrats locaux de santé, et viser un maillage territorial pour une répartition équilibrée de l'offre. L'accent est mis sur les publics en situation de précarité socio-économique, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville. Ouverte en 2022, la Maison sport-santé municipale Curial est par exemple située dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (Paris, 19^e) et propose un accompagnement gratuit pour les publics disposant d'une ordonnance médicale. Elle s'adresse prioritairement à un public défavorisé afin de lutter contre les inégalités sociales de santé. Il en est de même pour la deuxième Maison sport-santé municipale Lefebvre de la Ville de Paris, ouverte au printemps 2024 dans un autre quartier prioritaire de la politique de la ville (Paris, 15^e).



Marche nordique, séance de sport adapté avec la Maison sport-santé Curial (Paris, 19^e)

© Clément Dorval – Ville de Paris



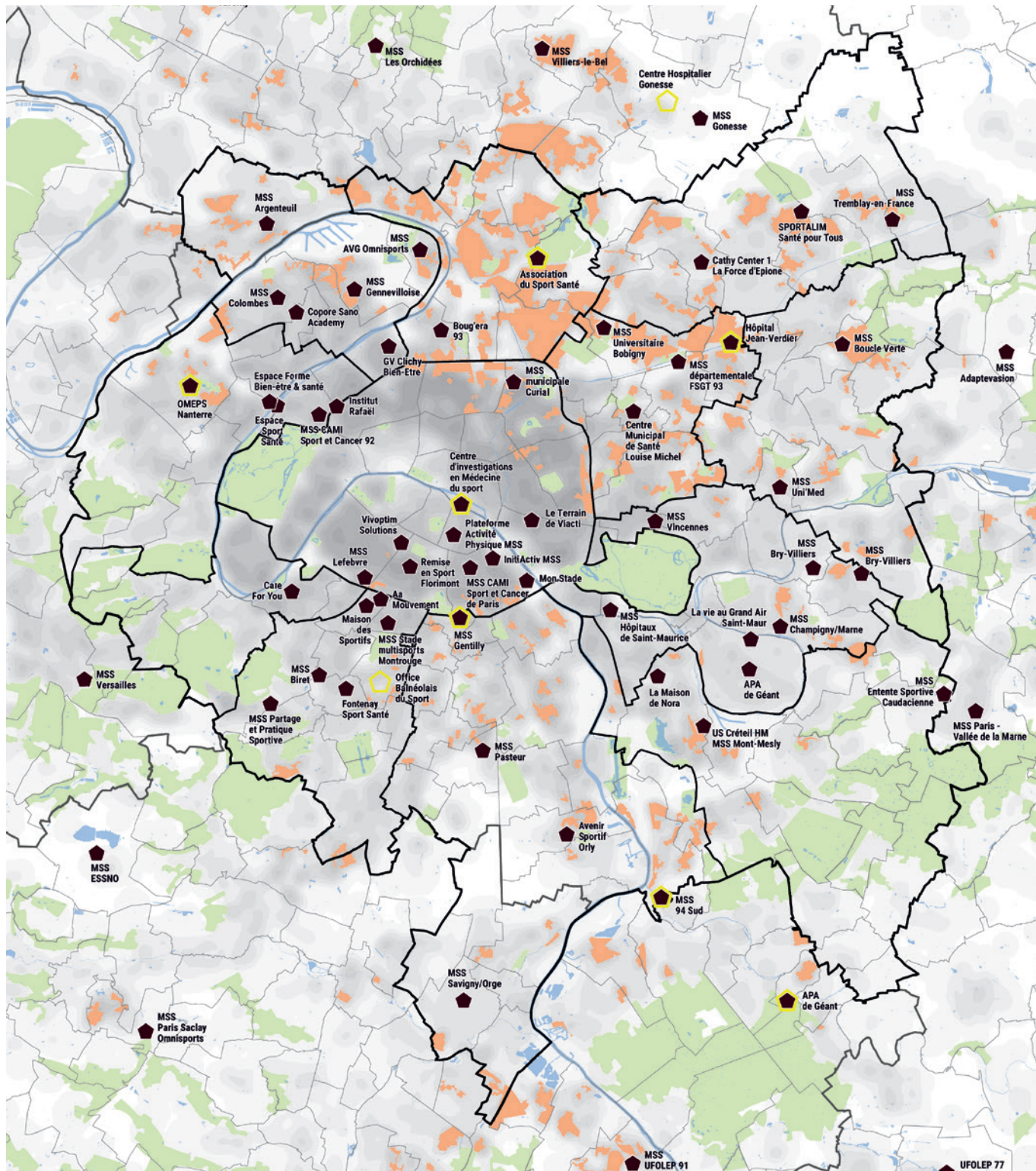
53

Maisons sport-santé

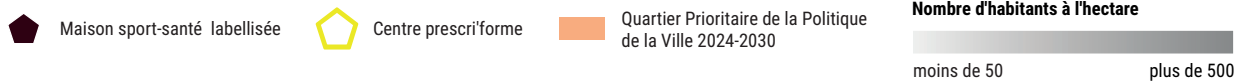
7

Centres Prescri'Forme
dans le Grand Paris,

17 – en 2019, 2020, 2021 et 2023.



L'OFFRE EN SPORT-SANTÉ DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



Sources : ARS Ile-de-France, DRAJES Ile-de-France - février 2024, Agence Nationale de la Cohésion des Territoire (ANCT) - février 2024

0 3 km **apur**

Les maisons sport-santé sont portées par une pluralité de structures : associations, collectivités territoriales, établissements publics ou privés de santé ou encore sociétés à but lucratif.

Parmi les nouveautés à venir, on peut noter le projet de la FSGT 93. L'association, déjà labellisée Maison départementale sport santé depuis 2021, porte un projet d'espace sport-santé pour 2025 dans la ZAC Éco-cité du canal de l'Ourcq à Bobigny. Un équipement sportif en rez-de-chaussée sera dédié à des parcours de remobilisation à l'activité physique et sportive adaptée, de rééducation fonctionnelle, de tests de la condition physique et de tests à l'effort.

D'autres acteurs ne sont pas habilités « maisons sport-santé » mais proposent une offre. C'est le cas des as-

sociations sportives qui agissent dès le départ sur le maintien de la forme, comme les fédérations françaises de sport pour tous, de sport adapté, de la retraite sportive. Les associations sportives traditionnellement tournées vers la compétition s'ouvrent d'ailleurs à ces sujets et cherchent à diversifier leurs activités. En France, pour un pratiquant sur deux, la santé est l'une des deux principales raisons de faire du sport ¹⁸.

Pourtant, les mondes du sport et de la santé demeurent cloisonnés. Le principal frein reste celui du financement, l'activité physique adaptée sur ordonnance n'étant pas prise en charge par l'Assurance maladie. Certaines mutuelles proposent à leurs adhérents un remboursement partiel ou total des dépenses, même s'ils ne sont pas toujours informés de cette prise en charge.



© Apur - David Boureau

18 — INJEP, MSJOP, CRÉDOC, Baromètre national des pratiques sportives, 2022.



Arts martiaux à Bobigny (93)

© Marie Lopez-Vivanco

« Arrêter de fumer par le sport » : un programme partenarial de la maison sport santé Curial de la Ville de Paris et l'Institut national du cancer

L'Institut national du cancer (INCa) et la Ville de Paris ont lancé en 2024 un programme d'aide au sevrage tabagique fondé autour de l'activité physique adaptée. L'accompagnement se réalise à travers la Maison sport-santé municipale Curial, accessible aux personnes ayant une consommation de tabac régulière et souhaitant arrêter de fumer. Une activité physique adaptée permet de réduire les effets indésirables du sevrage comme le besoin compulsif de tabac, le stress, la prise de poids, tout en améliorant la capacité cardio-respiratoire, la condition physique, le bien-être mental, et permettant de bénéficier des effets positifs de l'arrêt du tabac pour la santé.

Sur la première phase, 50 à 60 participants sont sélectionnés pour participer au programme d'une durée de 6 mois à raison de 3 séances hebdomadaires.

Maison municipale sport-santé Curial (Paris, 19^e)

© Apur - Mathieu Couderc





6. PANORAMA DE 24 PRATIQUES SPORTIVES

LE SPORT DANS LE GRAND PARIS



ATHLÉTISME



BADMINTON ET SQUASH



BASKETBALL



COURSE À PIED



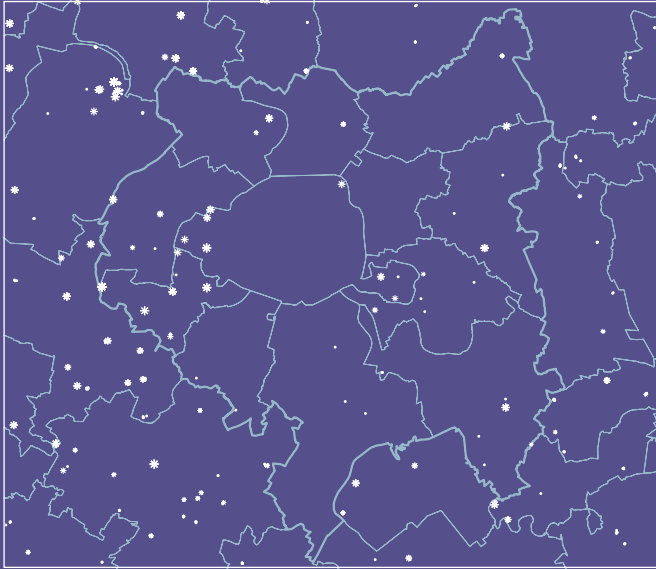
CYCLISME



DANSE



 ÉQUITATION



 ESCALADE

apur



 FITNESS ET MUSCULATION



 FOOTBALL



 GLISSE URBAINE



 GOLF



LE SPORT DANS LE GRAND PARIS



GYMNASTIQUE



HANDBALL



NATATION, NAGE ET BAINNADE



SPORTS NAUTIQUES



PATINAGE, HOCKEY SUR GLACE



PÉTANQUE ET BOULES





RUGBY ET FOOTBALL AMÉRICAIN



SPORTS DE COMBAT ET ARTS MARTIAUX



TENNIS ET PADEL



TENNIS DE TABLE



TIR À L'ARC, ESCRIME ET TIR



VOLLEY-BALL



Les lieux de pratique des grandes disciplines olympiques et des principales pratiques urbaines sont présentés et regroupés en 24 cartes. Cet ensemble de cartes met en lumière la grande variété des lieux où s'exercent ces pratiques sportives et de loisirs : équipements sportifs, établissements scolaires et d'enseignement supérieur, terrains de proximité,

salles privées et espace public. Ces cartes illustrent la densité de l'offre et la répartition parfois inégale de ces lieux de pratique sur le territoire de la Métropole. Elles sont précédées par une analyse des grandes caractéristiques par sport et accompagnées de chiffres-clés illustrant les enjeux du mouvement sportif dans le Grand Paris.

Pour réaliser ce panorama, plusieurs sources et données ont été utilisées. Les chiffres-clés sont issus du recensement des licences et des clubs mené par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) auprès des fédérations sportives agréées par le ministère des Sports pour la saison sportive 2022¹. Les cartes reposent sur une collecte de données issue du Ministère des Sports, pour le recensement des équipements sportifs et des activités proposées par équipement en 2020 ; de la Préfecture de la Région d'Île-de-France et la Préfecture de Paris, pour les données relatives à l'utilisation des espaces aquatiques ; des services des sports départementaux ; de la Ville de Paris et particulièrement la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), pour les données relatives aux équipements, agrès et parcours sportifs ; de l'Apur à travers l'exploitation de la Banque de données sur le Commerce (BDCom) et la réalisation d'enquêtes de terrain en 2023 et 2024 ; des données d'OpenStreet-Map, pour le complément d'information sur certains types d'équipements ; et de l'application Strava pour les itinéraires de course à pied et de cyclisme.

Des pratiques sportives fortement dépendantes du contexte dans lequel elles s'implantent

Parmi les 24 pratiques sportives présentées ici, 3 se démarquent par leur rareté et leur forte dépendance au contexte dans lequel elles s'implantent.

On y trouve en premier lieu **les sports nautiques**. Ces pratiques demandent de grandes étendues d'eau. C'est le cas de la Marne et de la Seine, où ces activités sont aujourd'hui régulées par le RPPI, tout comme les grands lacs, comme à Viry-Châtillon ou Choisy-le-Roi. Ces anciennes gravières permettent la pratique de la voile et le développement du ski nautique et plus récemment du wakeboard avec la création du Paris Wake Park et la construction du Centre Technique National de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard dans le parc interdépartemental des sports de

Choisy-le-Roi. Hors de la Métropole, l'île de loisir de Vaires-sur-Marne est un haut lieu des sports nautiques qui accueille de nombreuses pratiques et compétitions. Lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, elle accueillera les épreuves de canoë-kayak et d'aviron.

Les golfs et les sports équestres sont également dépendants de leur environnement. Les parcours de golf demandent de grands espaces ouverts végétalisés à usage exclusif, bordés tant que possible de grands arbres. Les pratiques peuvent néanmoins s'insérer dans des espaces plus contraints. Les centres équestres et les hippodromes trouvent de meilleures conditions de pratique à proximité de grandes forêts. Cela explique en partie la rareté de ces équipements dans la Métropole. L'équitation trouve ses grands sites historiques à quelques kilomètres de la métropole, à Chantilly, Maisons-Laffitte ou aux abords de Versailles.

¹ — Le recensement 2022 par l'Injep correspond selon l'organisation des fédérations à l'année civile 2022, ou à la saison 2021-2022.



Golf dans le PIDS du Tremblay, Champigny-sur-Marne

© Apur - YFV



Base nautique de Choisy-le-Roi

© Apur - YFV

Le Golf national, qui accueille les grands événements tels que l'Open de France et la Ryder Cup, se trouve à quelques kilomètres également, dans la commune de Guyancourt et sera desservi à terme par la ligne de métro n°18. Ces pratiques ont su s'adapter au contexte urbain et à ses contraintes, comme c'est le cas du centre équestre de la Villette et de celui du parc interdépartemental de Choisy qui offrent des lieux de pratiques accessibles en transports en commun. De son côté, la pratique du golf a su s'implanter sur les pelouses de l'hippodrome d'Auteuil, sur certains stades, en initiation, comme à Drancy, ou encore dans des gymnases comme le practice du gymnase Tandou à Paris. Et certaines piscines ouvrent des créneaux à l'initiation du kayak. Ces adaptations permettent d'aller au plus près des publics et de favoriser ainsi l'initiation et l'entraînement.

Ces sports qui bénéficient d'une grande densité de lieux dans tous les territoires de la métropole

Le basketball et le football sont les sports les mieux fournis en nombre de lieux de pratique dans la métropole du Grand Paris. **Le football** est de loin le sport qui rassemble le plus de licenciés dans la Métropole. Cette pratique est marquée par de grands équipements comme le parc des Princes et le Stade de France, accueillant les grandes compétitions na-

tionales et internationales, et de grands clubs, dont le mythique Red Star fondé en 1897 à Saint-Ouen et club résident du Stade Bauer, pour n'en citer qu'un. Au-delà des hauts lieux et des grands clubs, la pratique des 128 157 licenciés se fait dans 666 clubs répartis dans la métropole, dans des stades de dimensions et de nature très variables. L'intensité de la demande et le nombre non extensible des terrains de grands jeux invite à une généralisation des revêtements synthétiques sur des terrains éclairés pour offrir davantage de créneaux aux clubs et associations qui en font la demande. La pression d'usage est parfois telle que certains territoires ont ouvert aux associations des créneaux sur des terrains situés dans des établissements scolaires. La pratique amateur, la pratique scolaire et la pratique libre se font également sur les très nombreux terrains de proximités et les plaines de jeux. Ces espaces sont gratuits, sans réservation et très souvent accessibles 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, ce qui permet un accès à toutes et tous, bien que ce sport soit aujourd'hui encore très masculin. La part des terrains de football dans les établissements scolaires représentée ici n'est cependant pas représentative de la pratique des scolaires, puisque le football est encore l'activité la plus pratiquée dans les cours d'école de toute taille, à tous les âges, sur des terrains informels. Face à la demande qui ne tarit pas et aux difficultés d'accès à un créneau, une offre privée se développe

pour le futsal et le foot à cinq, avec 5 enseignes qui se répartissent sur une vingtaine de sites à travers la Métropole dans des bâtiments, d'anciens hangars ou en toiture. En complément, le foot de rue ou street-foot continue de trouver son public et sa place dans des lieux aussi divers qu'une rue de lotissement pavillonnaire, la pelouse d'un parc, une place, un parvis ou une rue aux écoles transformée.

Le basket-ball dispose d'un ensemble de lieux de pratique tout aussi riche que le football, bien que la nature de ces terrains soit différente. Le basket en club trouve sa place essentiellement en intérieur et sur parquet et on remarque une plus forte concentration de ces espaces et des lieux de compétition dans Paris et à proximité, quand le football en club est principalement en extérieur et sur gazon ou pelouse synthétique et trouve ses installations principalement en périphérie de Paris et dans le nord de la Métropole. Parmi les grands clubs qui marquent la pratique du basket-ball, citons le Paris Basketball (vainqueur de l'EuroCoupe 2024) club résident de Arena Porte de la Chapelle ou encore le Nanterre 92 (ex JSF Nanterre). Le basket-ball compte 4 fois moins de licenciés et de clubs que le football, il dispose d'une densité d'équipements similaire et d'une répartition homogène dans la Métropole. Cela s'explique en partie par l'importance du développement des terrains de basket dans les équipements scolaires. On dénombre

près de 700 installations de basket-ball et près de 350 installations de football dans les équipements scolaires de la Métropole. D'autre part, les city stades et les terrains de proximité sont eux aussi en nombre comparable avec plus de 900 terrains accueillant du football (et plus de 700 terrains de basket-ball). Cela peut trouver son explication dans le développement du basket de rue, avec la structuration du basket 3x3 en 2010 par l'organisation de compétitions nationales et internationales soutenues par la Fédération Française de Basket-Ball. Le développement de cette pratique peu contraignante et adaptée à tous les niveaux s'est accompagné d'un renouvellement des terrains de basket de rue et d'une augmentation des installations avec l'apparition d'arbres ou de tours de basket à multiples planches, renforcé par la dynamique des Jeux de Paris 2024. Les terrains privés de basket-ball sont encore rares avec seulement deux sites répertoriés dans la Métropole à Aubervilliers et Noisy-le-Grand.

Dans un moindre niveau, il est intéressant de noter que **les sports de raquette** (badminton, squash, pelote, jeu de paume, tennis et padel) disposent également d'un maillage de lieux de pratiques dense et bien réparti sur le territoire de la métropole.

La pratique du **tennis** repose sur une très grande quantité et une large diver-



Football, la Grange aux Belles (Paris, 10^e)



Basket-ball, playground du parc Martin-Luther-King (Paris, 17^e)

sité de terrains répartis avec une certaine homogénéité dans l'ensemble du territoire de la Métropole, pour recevoir amateurs et professionnels. On trouve un très grand nombre de sites accueillants des compétitions et quelques lieux d'excellence tel que Roland-Garros et le Centre National d'Entraînement (CNE), qui est un pilier de la compétitivité du tennis français. Cependant, l'offre pour le public, bien que jouissant d'une grande diversité d'installations, est toujours soumise à un principe de réservation des créneaux et on dénombre très peu de terrains ou mur d'entraînement en accès libre. La pratique informelle, alors qu'elle ne nécessite qu'un mur pour prendre place, comme on peut le voir ponctuellement le long du canal Saint-Denis ou sur des terrains de proximité, reste rare. **Le padel**, en plein essor, trouve sa place depuis quelques années sur d'anciens terrains de tennis lors de travaux de rénovation, comme cela a été notamment le cas dans le parc interdépartemental du Tremblay, dans d'anciens entrepôts ou en plein air sur le modèle des city stades.

Les lieux de pratique du **badminton** sont très répandus dans la Métropole. On les retrouve très fréquemment dans les gymnases et les établissements scolaires, puisqu'ils se déploient pour une grande part sur des terrains multisports qui accueillent également le volleyball. La pratique du badminton s'est récemment adaptée pour être praticable en plein air, avec le airbadminton grâce à un volant spécifique, le airshuttle. Les terrains dédiés à cette pratique sont encore rares dans la Métropole. Elle se développe en pratique libre avec des filets démontables sur de grandes pelouses, sur les berges, dans les parcs et les bois.

La pelote et le jeu de paume sont des pratiques disposant de relativement peu de sites dans la métropole. Quelques sites remarquables structurent la pratique, tels que les frontons place libre, à Paris dans les 16^e et 13^e arrondissements, mais aussi en dehors

de la métropole à Massy ; les trinquets, à Paris 16^e, 15^e, Antony et hors Métropole à Saint-Brice-sous-Forêt (95) ; et enfin des murs à gauche et à droite à Paris 16^e et 13^e et à Levallois. Parmi les sports de raquettes, **le squash** est le moins bien doté en termes d'équipement, avec une trentaine de sites de pratique dans la métropole dont la moitié est composée de salles privées. Ces lieux sont dans leur grande majorité concentrés dans la moitié ouest-nord-ouest de Paris, les Hauts-de-Seine et dans une moindre mesure dans le Val-de-Marne qui compte 7 sites. En Seine Saint-Denis on ne recense que 3 sites de pratique. On dénombre quelques grands clubs comme le Stade Français et le PUC qui ont des équipes engagées dans les championnats nationaux et régionaux. Le Front de Seine accueille ainsi fréquemment des rencontres de haut niveau.

Le volley-ball et le handball semblent se partager très fréquemment les mêmes installations. Ces sports sont en effet souvent programmés conjointement, ainsi qu'avec le basket-ball et le badminton, dans les gymnases multisports et les établissements scolaires. Ils bénéficient en outre des mêmes terrains polyvalents en extérieurs. Les lieux de pratique de ces deux sports se répartissent sensiblement à parts égales entre trois types d'installations : les gymnases, les terrains extérieurs et les établissements scolaires. Le Beach-Volley se développe également dans quelques stades, les îles de loisirs, le parc interdépartemental du Tremblay, quelques grands parcs et certains gymnases de la Métropole. On constate la création récente d'un lieu de pratique privé, le Sand Fabrik à Pantin.

L'athlétisme, considéré comme le « sport roi » des Jeux olympiques, regroupe différentes disciplines qui se regroupent en 5 grandes familles : les courses (sprint, demi-fond, fond, haies, steeple, relais), les sauts (hauteur, perche, longueur, triple saut), les lan-

cers (poids, disque, javelot, marteau), les épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et la marche athlétique. Cette pratique sportive bénéficie d'un maillage relativement homogène d'installations, à défaut d'être réellement un maillage dense. Ces installations sont en effet généralement de grandes dimensions, associant le plus souvent un stade et un gymnase. Il est intéressant de remarquer l'importance des installations scolaires dans ce maillage, en particulier dans le nord et l'ouest du territoire, et la part relativement faible des équipements de proximité (TEP, city stade...) qui sont rares à proposer une piste d'athlétisme ou un bac de saut en longueur. Parmi les sites remarquables, on peut citer le stade Yves-du-Manoir à Colombes, qui a été le terrain privilégié de l'athlétisme depuis les jeux de 1924 et qui a accueilli les championnats de France jusqu'aux années 2000.

La carte des sites de pratique de **sports de combat et arts martiaux**, regroupe une grande diversité de lieux, de nature variable selon les disciplines (boxe anglaise, boxe française, kickboxing, muay-thai, karaté, taekwondo, judo, jujitsu, aikido, lutte et arts martiaux chinois). Ces sports se pratiquent dans leur grande majorité dans un gymnase ou complexe sportif, mais également dans les centres d'animation et centres sociaux culturels municipaux à l'attention des pratiquants amateurs enfants et adultes. Ce sont ainsi plus de 900 sites qui sont répertoriés à travers les diverses bases analysées. Ces sports sont également enseignés dans les établissements scolaires, avec 216 sites répertoriés dont la moitié sont des collèges, et enfin plus d'une centaine de salles privées, principalement concentrées dans Paris. On relève seulement 13 sites accueillant des compétitions départementales, régionales, nationales ou internationales, dont le Dojo de Paris dans le 13^e arrondissement de Paris et le Palais omnisports de Paris-Bercy, qui accueille chaque année le Paris Grand Slam de judo.

Les sports qui disposent d'une densité relativement faible de lieux de pratique

La natation et la nage en eau libre bénéficient d'un maillage relativement homogène sur le territoire, bien que moins dense que d'autres types d'équipements, en considérant l'ensemble des piscines, des bassins écoles, des bassins aquatiques privés et des sites de baignade en héritage des Jeux de Paris 2024. Une plus forte concentration à Paris apparaît mais elle est liée à la densité de population. La nage en eau libre est aujourd'hui très limitée dans le temps et le nombre de sites ouverts. On remarque par exemple la baignade du bassin de la Villette, à Paris, qui est gratuite et surveillée de juin à septembre. Il est à ce titre intéressant de voir comment ce site de baignade, qui est une forme de prototype des baignades qui verront le jour sur la Seine et la Marne après les jeux, reprend les principes des premiers bains du XIX^e siècle. En effet, ces premiers bains, qui remontent aux années 1750, étaient des bateaux traversés par les eaux de la Seine. Dès 1784 les premiers cours de natation sont créés, et la piscine Deligny, première piscine flottante, ouvre à la fin du XVIII^e siècle sur le quai d'Orsay. En 1899, elle accueille les premiers championnats de France de natation. Ces établissements flottants disparaissent au début du XX^e siècle, alors que les sites de baignade libre dans la Seine et la Marne se multiplient avec notamment l'apparition des congés payés. Les baignades programmées en héritage des Jeux vont renouer, d'une certaine manière avec cette histoire de la baignade en Seine et en Marne. Parmi les sites majeurs de baignade en eau libre qui se développent aujourd'hui principalement dans des lacs, on peut citer le site de triathlon dans le parc interdépartemental de Choisy-le-Roi, le club de plongée sous-marine dans les lacs de l'Essonne, et les baignades dans les îles de loisirs à Créteil et, hors de la métropole, à Vaires-Torcy, Cergy-Pontoise, et Saint-Quentin-en-Yvelines notamment. Plus ponctuellement, des



Piscine de Nogent-sur-Marne

© Apur



Démonstration d'arts martiaux à Villepinte (93)

© CC by : So.P. - ND - 2.0

événements de nage en eau libre sont organisés dans le canal de l'Ourcq.

Les sports d'armes que sont le tir à l'arc, l'escrime et le tir sportif, disposent d'un maillage homogène de lieux de pratique sur le territoire de la Métropole. **L'escrime** dispose de plus de 130 sites de pratique en intérieur qui accueillent les 103 clubs de la Métropole, les scolaires et les compétitions (près de 30 sites pour les compétitions de rang régional à international). Cette offre d'infrastructures permet une large accessibilité à ce sport. L'escrime est activement promue dans les écoles, collèges et lycées avec près de 20 installations référencées ici (ce chiffre est sans doute sous-estimé).

Le tir à l'arc se pratique en intérieur comme en extérieur sur plus de 170 sites dont 40 accueillent des compétitions. Parmi ces sites, 100 sont des espaces intérieurs, 60 en plein air et on dénombre une quinzaine de sites d'apprentissage dans des établissements d'enseignement. Ces sites sont répartis sur l'ensemble de la Métropole, avec une légère concentration à l'est de Paris, renforcée par une concentration des sites de compétition. Malgré l'environnement urbain de la région parisienne, de nombreux sites de pratique offrent un cadre naturel agréable pour les pratiquants. **Le tir sportif** est une activité bien établie et encadrée dans la métropole. Les sites sont peu nombreux mais répartis sur l'ensemble du territoire,

offrant de nombreuses possibilités aux pratiquants de tous niveaux. On dénombre 39 sites en intérieur et 9 sites en extérieur. Parmi eux, 14 accueillent des compétitions, dont l'INSEP et le parc des sports de Marville. Ces sites sont des équipements sportifs (gymnase Gérard Aiache à Bondy, gymnase Charcot à Fresnes, ou stade Pierre de Coubertin à Paris, par exemple), des stands de tir (stand de tir Georges Malardot à Villeneuve-Saint-Georges, Stand de tir à l'arbalète à Romainville) ou des espaces réservés (club de tir de la Police nationale à Paris notamment). Pour pratiquer le tir sportif, il est obligatoire d'être licencié et adhérent d'un club.

On dénombre, dans la métropole du Grand Paris, 132 sites accueillant la pratique du **rugby et du football américain**. Bien que cela représente un nombre modeste de terrains, ils sont répartis de manière assez homogène sur le territoire, hormis Paris intramuros, et plus d'un sur deux (82 terrains) reçoit des compétitions. La relative rareté des terrains n'empêche pas la métropole du Grand Paris de compter deux clubs de **rugby** de haut niveau évoluant en Top 14 : le Stade Français Paris (14 titres de champion de France) et le Racing 92 (6 titres de champion de France), ni d'accueillir une étape de la plus grande compétition mondiale de rugby à 7 qu'est l'HSBC Rugby Sevens, au stade Jean Bouin, à Paris.

L'escalade se pratique majoritairement en salle dans la Métropole. Que ce soient des salles de voies, avec cordes, ou des salles de blocs, elles se déploient dans quelques gymnases, quelques établissements scolaires et dans les salles privées de plus en plus nombreuses, bien qu'encore concentrées dans Paris et sa proximité immédiate. Ces salles privées de blocs attirent principalement une pratique ponctuelle, moins technique, plus libre, exigeant moins d'équipement. Il existe cependant très peu de sites en extérieur tel que le mur du parc André Malraux de Nanterre. Il faut sortir de la Métropole pour trouver les grands sites naturels de grimpe les plus proches. C'est notamment le cas de la forêt de Fontainebleau, qui est le site phare pour l'escalade de bloc en plein air. La pratique souffre d'une difficulté d'accès à ces sites, soit par manque de places en club, soit à cause du coût d'accès aux salles privées. Le confinement de 2020 a vu émerger une pratique libre de l'escalade qui détourne des lieux urbains. Cette pratique se structure autour de groupes présents sur les réseaux sociaux, comme « *Paris is a climbing spot* » qui regroupe près de 3 000 membres.

La glisse urbaine est une activité qui se structure depuis plus de 30 ans et voit naître de plus en plus de sites de pratique de qualité. On remarque que les sites indoor sont peu nombreux,

mais reçoivent de nombreuses compétitions et mixent les différentes disciplines de glisse (skate, roller, trottinette et BMX). Parmi eux, le skatepark historique de Chelles, Cosanostra, qui est le premier skatepark moderne en région parisienne, créé au début des années 2000, accueille des compétitions telles que les championnats de France de Street et Park, des démonstrations, une école de skate et de nombreux événements (expositions, théâtre, rencontres...). Il accueille également le Centre Régional d'Entraînement et les athlètes de l'équipe de France de skateboard. À Paris, on retrouve l'espace de glisse de Paris 18^e (EGP18), qui est le seul skatepark couvert de la capitale. Il dispose de créneaux aménagés par discipline. La commune de Villiers-sur-Orge dispose d'un grand site, la Halle de Skate de cœur d'Essonne, qui a la particularité d'être géré par la commune. Ce site indoor et outdoor profite du cadre naturel du parc de la vallée de l'Orge. Comme lui, de nombreux skateparks se développent dans des parcs ou de vastes espaces verts. C'est le cas de site d'Arcueil-Gentilly, dans le parc départemental, inauguré en 2013 sous le viaduc de l'autoroute A6. On note également le skatepark des Fougères dans le 20^e arrondissement de Paris (près de la porte des Lilas), le site du parc Martin Luther King avec sa vague de béton dans le 17^e arrondissement de Paris, le



© Apur - Mathieu Couderc

Pratique de l'escalade - Climbing District, Paris 8^e



© Apur - David Boureau

Skatepark situé en dessous de l'A6, parc du Coteau de Bièvre, Arcueil (94)

skatepark de Maison-Alfort, en bord de Marne, ou encore le skatepark du jardin de l'Avre à Saint-Cloud, pour n'en citer que quelques-uns. Deux sites se sont également implantés dans la forêt de Meudon, avec un pool sur la commune de Meudon-la-Forêt, et un bowl sur la commune de Clamart. Le grand skatepark de Bry-sur-Marne, prend quant à lui place dans le parc des sports des Maisons Rouges, à proximité du centre équestre, du gymnase, des terrains de football et du terrain d'athlétisme. Cette offre est complétée par une très vaste diversité de sites plus petits, plus urbains, et plus ou moins formels. Nous pouvons citer, notamment, la rue Clavel à Paris 2^e et le Playground ZZ10 à Saint-Denis. Ces lieux, formels et informels, se diffusent entre pratiquants à travers les magazines et réseaux sociaux. La pratique du roller diffère partiellement avec notamment le roller derby qui se pratique en intérieur sur piste, le roller danse et le roller hockey qui disposent de quelques créneaux dans des équipements sportifs et se développent dans l'espace public sur des parvis ou dans des TEP lorsque le sol le permet, comme sur la place du palais Royal, devant la Pyramide du Louvre ou sur le parking du Zénith du parc de la Villette. À citer également les randonnées roller qui se développent un peu partout dans la Métropole et le roller de vitesse qui profite de la sécurité offerte par les anneaux de vitesse cyclable des bois de Boulogne et de Vincennes.

Quelques pratiques disposant d'un nombre réduit d'installations

Les installations **cyclistes** sont rares dans la Métropole avec seulement quelques vélodromes et pistes de vitesses, de VTT ou de BMX. Cette rareté peut paraître étonnante au regard de l'histoire du cyclisme français, qui s'est écrite notamment avec le Vélo Club de Levallois-Perret, au début du siècle, et les nombreux constructeurs

de cycles qui se sont implantés dans la région et ont financé la construction de plusieurs vélodromes. Cette rareté des installations dans la Métropole peut se lire comme la résultante d'une implantation des grands équipements toujours un peu plus loin de la ville dense, pour pouvoir bénéficier de plus grandes emprises, comme cela a été le cas de l'implantation du vélodrome national à Saint-Quentin-en-Yvelines, siège du Centre National du Cyclisme (CNC) et du Pôle France Olympique en piste sprint et en BMX race. Les raisons de ce faible nombre d'installations sont également à chercher du côté de la diversité des pratiques et des pratiquants. Seulement 2 186 cyclistes sont licenciés en 2022 dans la Métropole, quand une application comme Strava recense près de 110 000 pratiquants sur l'année 2023. Les cyclistes de la Métropole trouvent en effet de nombreux sites et parcours sur l'espace public pour s'exprimer, dans le cadre de pratiques libres, en clubs ou en compétitions. Les anneaux de vitesses des bois de Vincennes et de Boulogne, ainsi que celui de Rungis, offrent des conditions de pratiques de la vitesse accessibles à tous. À noter également les grands itinéraires cyclosporifs qui sillonnent le sud-ouest parisien vers la vallée de Chevreuse et ceux qui suivent la Marne, le canal de l'Ourcq et l'aqueduc de la Dhuis, vers l'est. La pratique du VTT semble se concentrer davantage vers la forêt de Meudon qui offre un relief particulièrement adapté à cette activité.

Les sports de glace comptent également peu de lieux de pratique dans la Métropole. Cela est en particulier lié au coût d'entretien élevé de ces installations qui a notamment eu pour conséquence la fermeture des patinoires de Colombes et de Saint-Ouen en 2022. Aujourd'hui, les enjeux forts de résilience et de sobriété posent la question de l'adaptabilité de ces équipements et de leur avenir à long terme.

Des pratiques sportives marquées par de fortes disparités géographiques

En parallèle des installations d'athlétisme, **la course à pied** trouve naturellement sa place sur l'espace public, comme l'illustrent les données des parcours enregistrés sur l'application Strava. On y décrypte certains comportements comme le tropisme pour les grands parcs et jardins tels que les Buttes-Chaumont ou le parc de Sceaux, l'attrait pour les rives des grands cours d'eau (Seine, Marne et canaux) et les bois de Boulogne et Vincennes et la forêt de Meudon. Cela nous renvoie naturellement aux sources de cette pratique sportive née à la fin du XIX^e siècle. Les coureurs pratiquent alors le cross-country, faute d'équipement. Ils courent dans le bois de Boulogne, à Ville d'Avray, à la Faisanderie (parc de Saint-Cloud), dans la forêt de Saint-Germain, dans le bois de Vincennes... Une plus grande concentration se remarque dans l'ouest parisien (Paris et Hauts-de-Seine). Parmi les pistes possibles de compréhension de ce phénomène, il y a d'une part un aspect social qui ressort des études de l'INJEP, qui soulignent que la course à pied, bien qu'activité très peu coûteuse, attire en majorité les cadres. Il y a également un aspect urbain et morphologique qui rend moins attractif les zones d'activités, les abords d'infrastructures de transports (autoroutes, faisceaux ferrés et aéroports) et les rues fortement circulées ou celles aux trottoirs étroits et encombrés. Enfin, il peut y avoir un biais lié à l'utilisation d'une application en courant, qui n'est peut-être pas encore un usage partagé par toutes et tous.

La pratique de la **danse** bénéficie d'une offre riche et diversifiée de lieux, accessible à tous les publics, du loisir à la compétition. Cela correspond à la très grande diversité des pratiques que l'on peut rechercher : danse classique, contemporaine, moderne-jazz, hip-hop et urbaine, orientale, de salon, traditionnelle et folklorique, pour n'en

citer que quelques-unes. C'est également lié à la diversité des structures telles que les écoles de danse spécialisées, associations et MJC, conservatoires et écoles de musique, salles des fêtes et gymnases municipaux mais aussi studios de répétition. C'est enfin lié à la diversité des publics allant d'un public professionnel aux amateurs et scolaires, de tous les âges. Une plus forte concentration des lieux de pratique apparaît à Paris, notamment du fait des très nombreuses salles privées qui représentent plus de la moitié de l'offre, quand ailleurs dans la Métropole, l'offre est dominée par des installations publiques. Les sites de pratique libre mériteraient d'être davantage référencés et cartographiés. Les principaux lieux de danse comme le parvis de la Défense, le parvis de la Halle de la Villette, le square Tino Rossi en bord de Seine ou encore le parvis de la BNF ont été mentionnés. Tous ces espaces offrent une surface lisse, à distance des riverains. Certains d'entre eux s'adosent à une surface vitrée faisant office de miroir. Ces sites sont également choisis pour le cadre qu'ils offrent pour les vidéos et photos qui se partagent sur les réseaux sociaux.

La gymnastique, compte plus de 1 000 de lieux de pratique répartis sur l'ensemble du territoire de la métropole du Grand Paris. Ces lieux de pratique se répartissent à part presque égale entre équipements sportifs (544) et installations dans un établissement scolaire (404), et sont complétés par quelques salles situées dans des centres socio-culturels ou des MJC et autres maisons de pratiques amateurs (59). Parmi les sites les plus connus, notons le Pôle Espoirs Gymnastique Artistique Masculine du CREPS Île-de-France, qui forme les futurs talents de la discipline et le Cercle Jules Ferry à Paris, club historique de gymnastique artistique.

Le fitness est principalement porté par des structures privées qui offrent des installations de cardio-training et de musculation, ainsi que des cours collectifs encadrés par des coachs diplômés. Le public est varié, mais les coûts d'inscription sont souvent prohibitifs. **Le street workout** se pratique principalement en extérieur, il est une alternative à la pratique de la musculation en salle. Parmi les lieux marquants de cette pratique dans la Métropole, notons le Jardin des Voltiges au Parc de la Villette à Paris, qui est l'un des plus grands espaces de street workout de France. Cette pratique est fortement relayée par les réseaux sociaux. **L'haltérophilie** enfin se pratique essentiellement en club, dans des gymnases. La Métropole accueille régulièrement des compétitions d'haltérophilie, comme les championnats régionaux organisés par le Comité Régional d'Haltérophilie-Musculation d'Île-de-France. Avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 l'haltérophilie bénéficie d'un regain d'intérêt.

La pétanque et la boule lyonnaise disposent d'une offre de terrains répartis de façon relativement homogène, bien que sur un maillage peu dense à travers la Métropole. Chaque club dispose généralement de plusieurs terrains, parfois couverts. La pétanque attire de nombreux pratiquants de loisir qui se retrouvent sur l'espace public où

des terrains en accès libre sont aménagés, comme les parcs et jardins ou sur certains lieux singuliers (promenades végétalisées, bords de rivière...). Depuis quelques années, certains bars et lieux atypiques proposent des terrains de pétanque pour une pratique conviviale, comme les sites d'urbanisme transitoire et le café Les Niçois à Paris. Un jeu comme le Mölkky s'inscrit également dans la grande famille des jeux de boules. Il présente l'avantage de pouvoir se pratiquer sur l'herbe des parcs et jardins de grande dimension.

La pratique du tennis de table, est portée par 233 clubs qui disposent de près de 300 salles d'entraînement. Ces clubs proposent souvent des créneaux de jeu libre ou encadré pour la pratique loisir. Parmi ces installations, le CREPS Île-de-France accueille un Pôle Espoirs de Tennis de Table destiné aux joueurs et joueuses de 12 à 18 ans. Cette structure vise à former les futurs talents de la discipline au niveau régional et national. Nous recensons ici près de 80 établissements scolaires dotés de tables. Ce recensement est sous-estimé faute de bases de données complètes pour l'instant. Là où la pratique du tennis de table se distingue de nombreuses autres pratiques, c'est dans l'offre d'équipement en accès libre avec plus de 300 lieux publics (parc, jardin, places, ...) équipés de tables en libre accès.

Tennis de table, Paris 13^e

© Apur - YFV



Course cycliste à Villetaneuse (93)

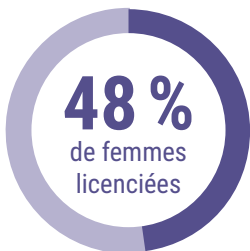
© Virgile Paris



ATHLÉTISME



22 855
licenciés en 2022



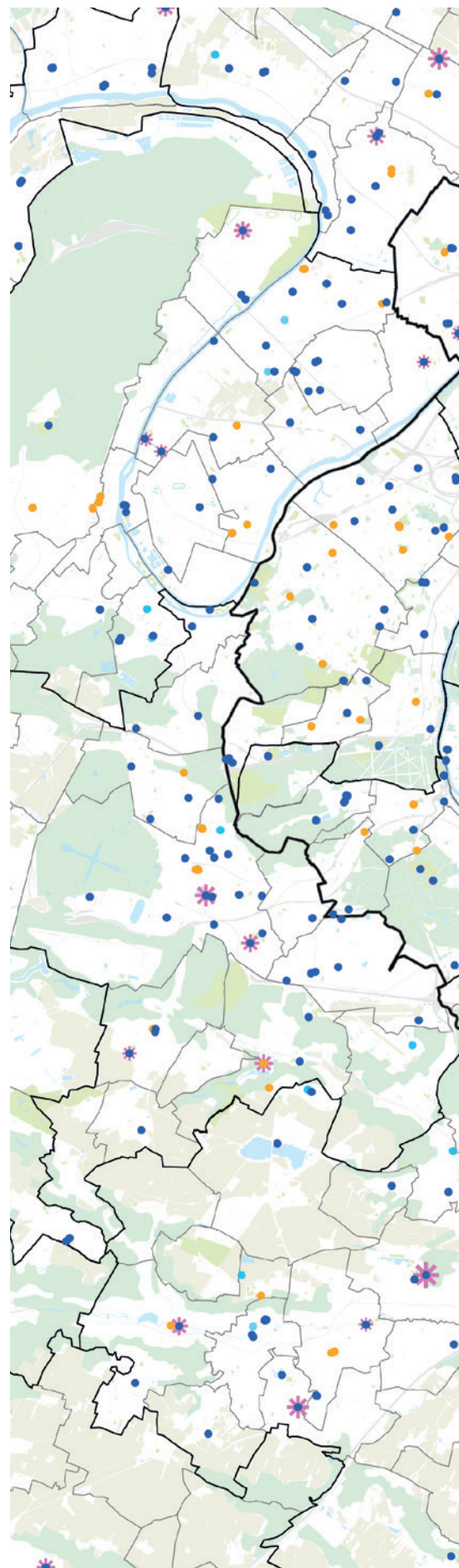
156 clubs

Fédération Française d'Athlétisme

- Stade et piste d'athlétisme
- Terrain de proximité
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

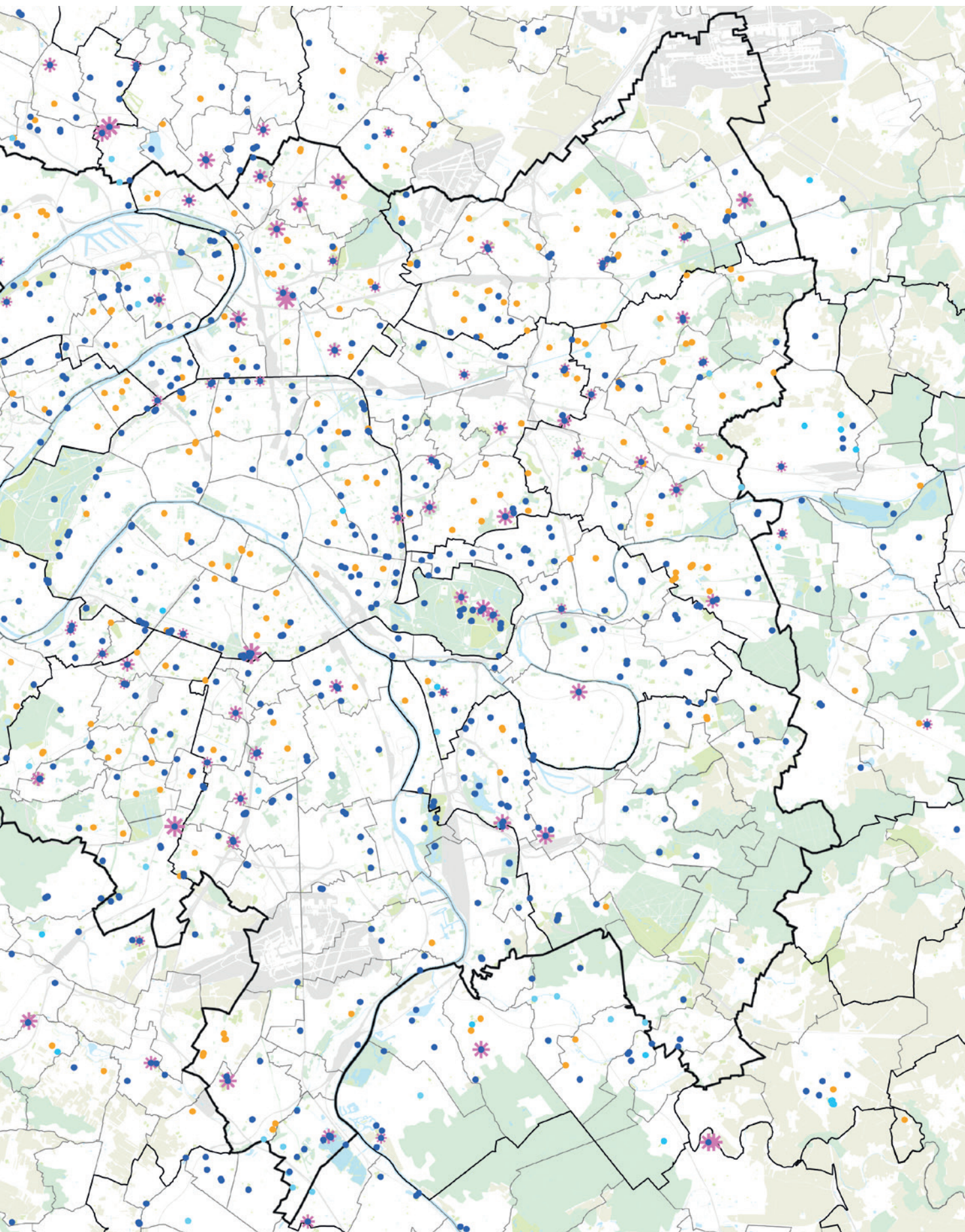
Sources : Apur, Data ES, OSM, Strava

0 3 km **apur**



Athlétisme, stade de Marville (La Courneuve, 93)

© Apur - David Boureau



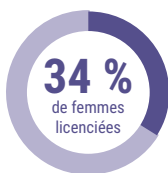


BADMINTON, SQUASH, PELOTE ET JEU DE PAUME

BADMINTON



15 884
licenciés en 2022



103 clubs

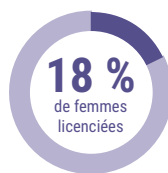


Fédération Française
de Badminton

SQUASH



2 835
licenciés en 2022



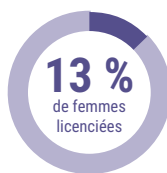
37 clubs



Fédération Française
de Squash

PELOTE BASQUE

450
licenciés en 2022



11 clubs

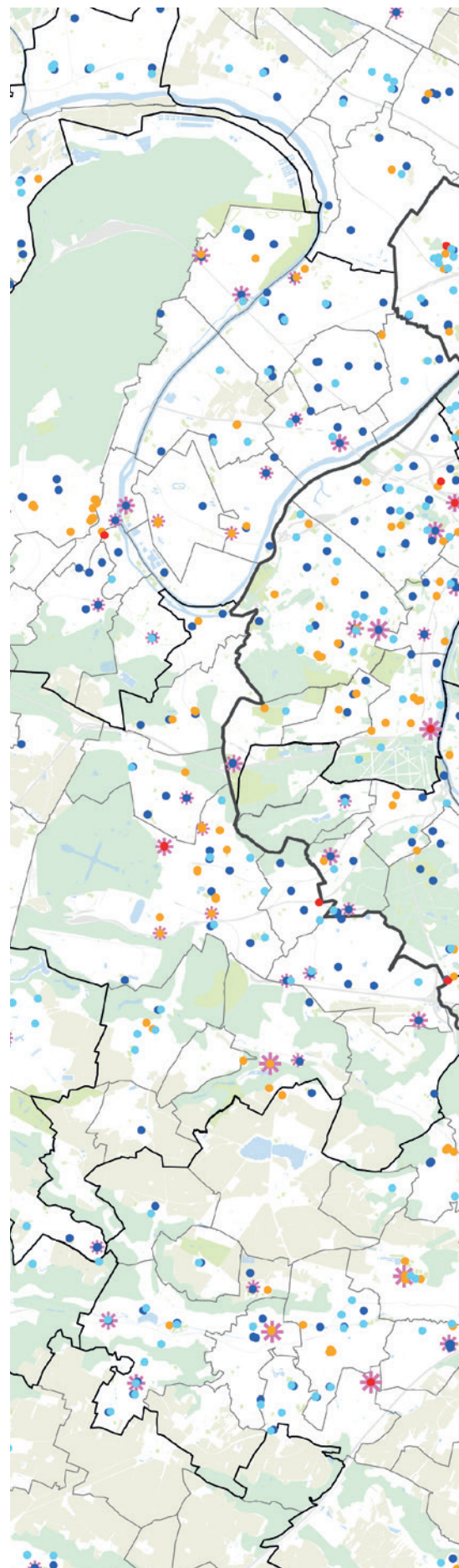
Fédération Française
de pelote basque

- Terrain en intérieur
- Terrain en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée

- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

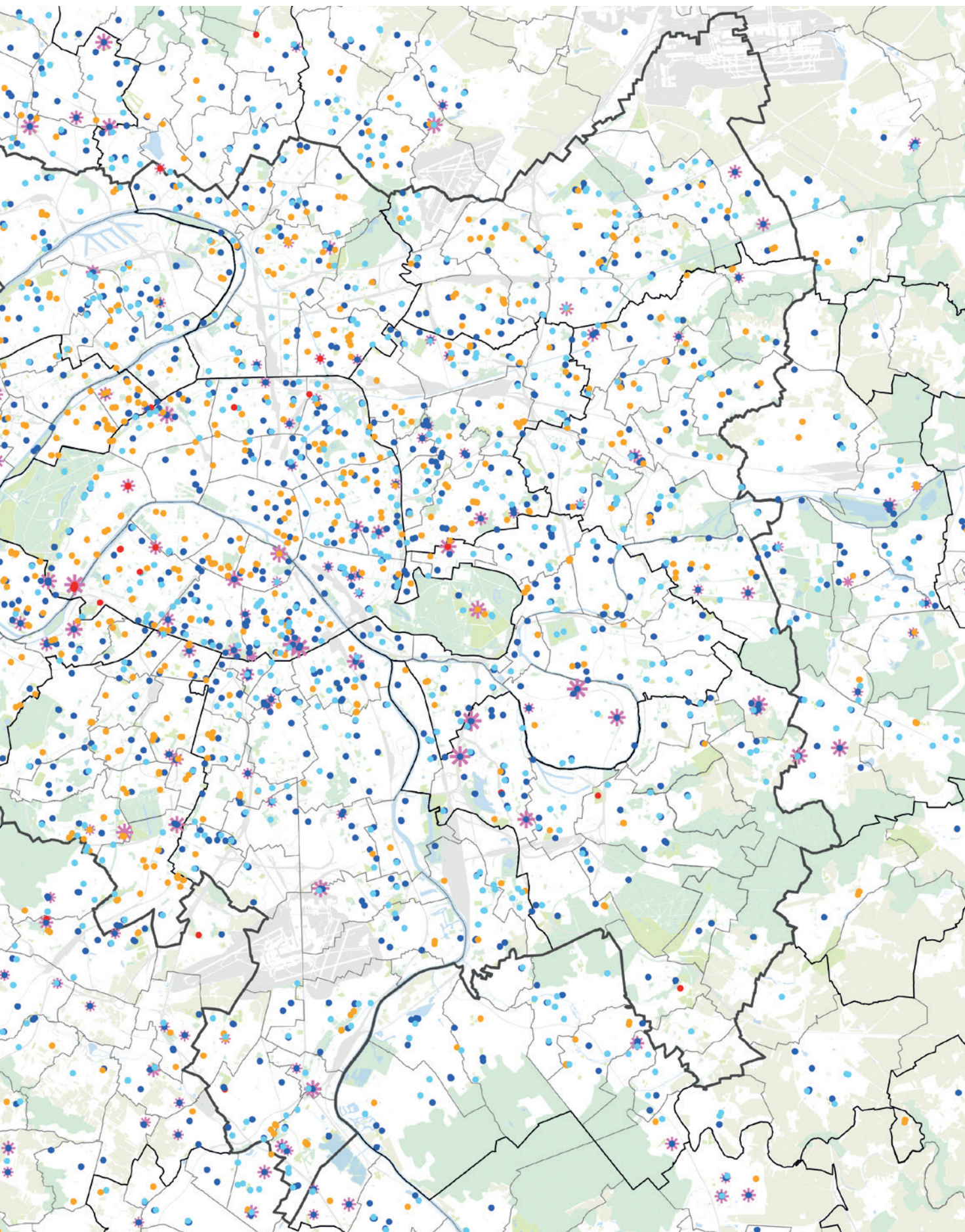
Sources : Apur, Data ES, OSM, Strava

0 3 km **apur**



© CC by: Mathieu Arnold - NC - SA - 2.0

Badminton (Champigny-sur-Marne, 94)

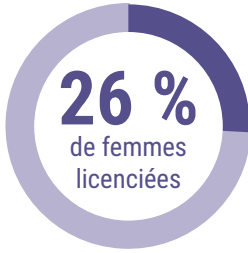




BASKETBALL



32 176
licenciés en 2022



175 clubs

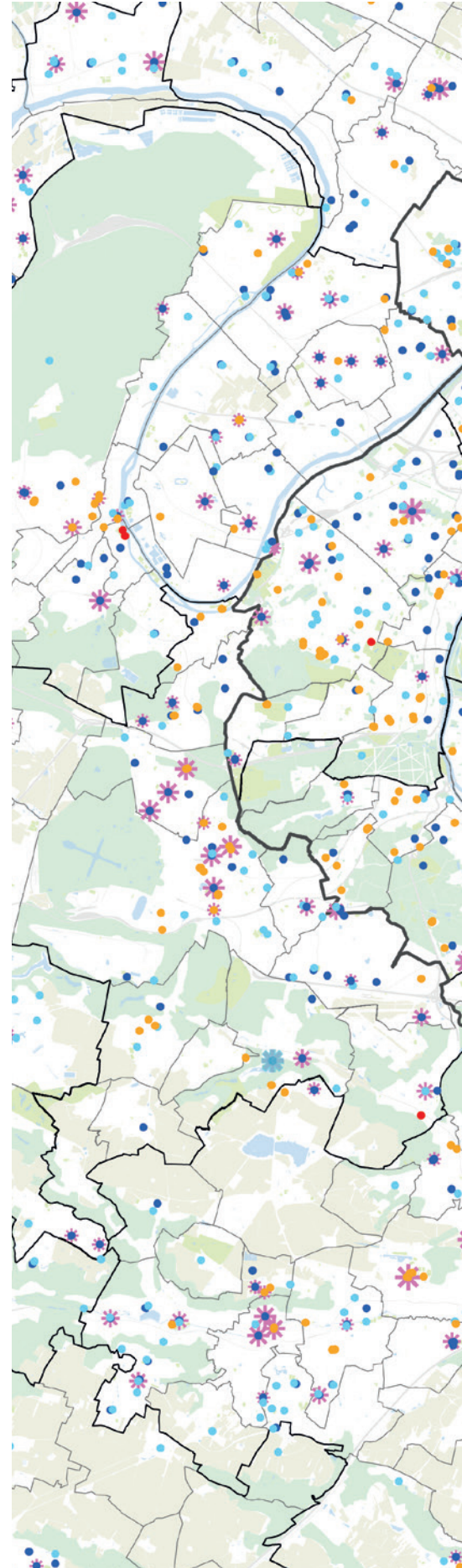
Fédération Française de Basketball

- Terrain en intérieur
- Terrain en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée

- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

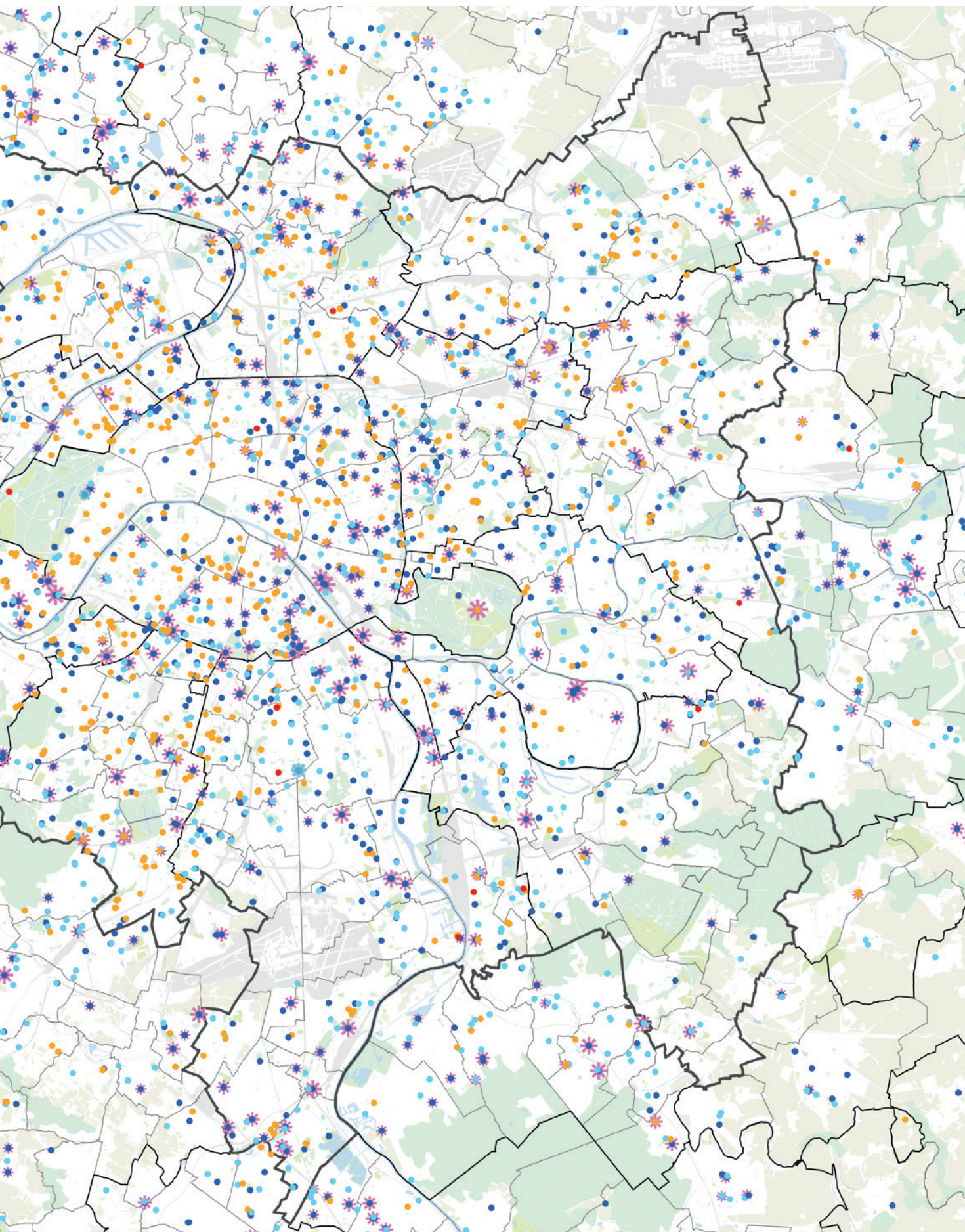
Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



© <https://www.instagram.com/focomm/>

Basketball, Hoops Factory Paris Villette (Aubervilliers, 93)





COURSE À PIED



418 907
coureurs enregistrés
sur Strava en 2023

- Plus de 50 000 parcours par an
- De 20 000 à 50 000
- De 10 000 à 20 000
- De 5 000 à 10 000
- De 1 000 à 5 000

Sources : Apur, Data ES, OSM, Strava Metro (données agrégées 2022)



5,4 millions
de trajets en 2023

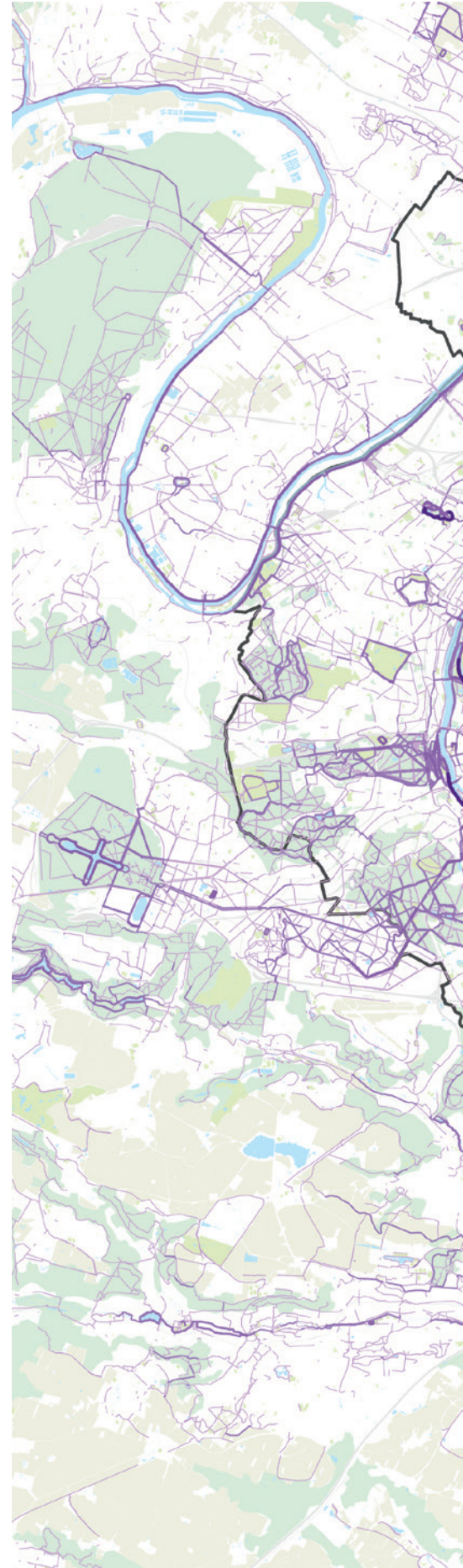
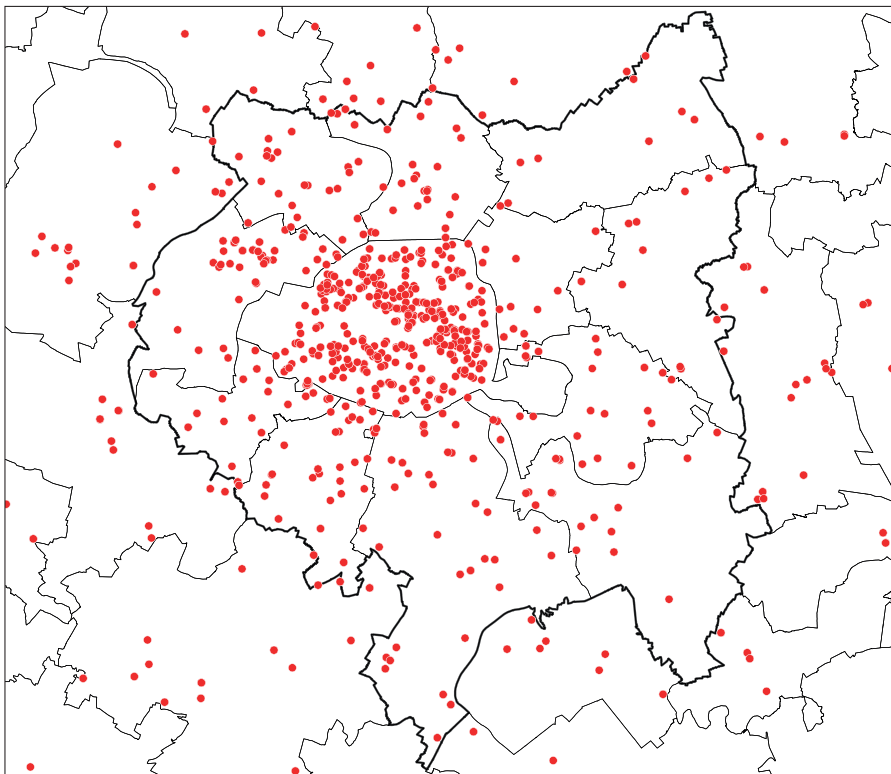
0 3 km **apur**

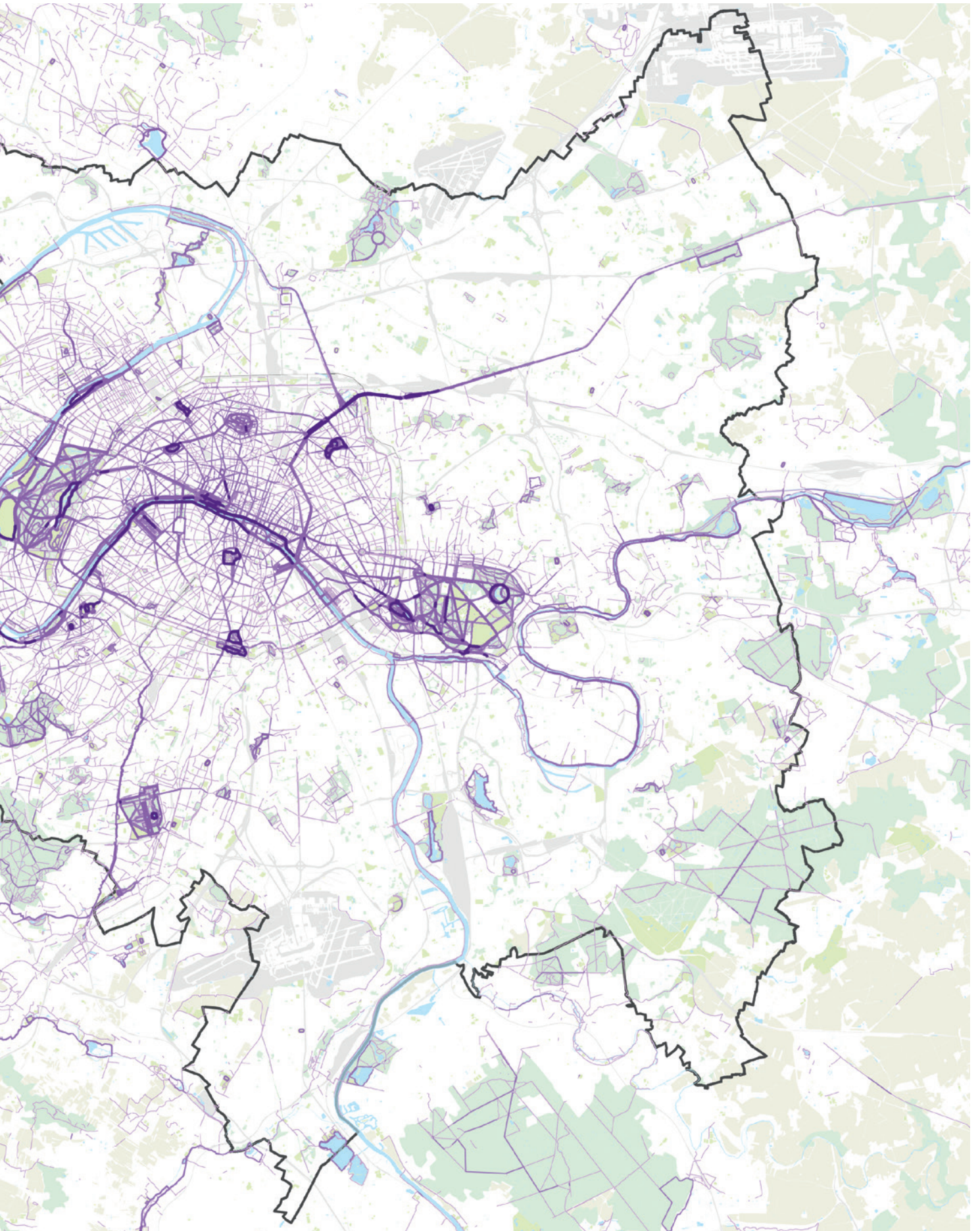
Strava



Marathon de Paris, rue du Faubourg Saint-Antoine, Paris 11^e

SALLES DE SPORT PRIVÉES DISPOSANT DE TAPIS DE COURSE







CYCLISME



2 186
licenciés en 2022



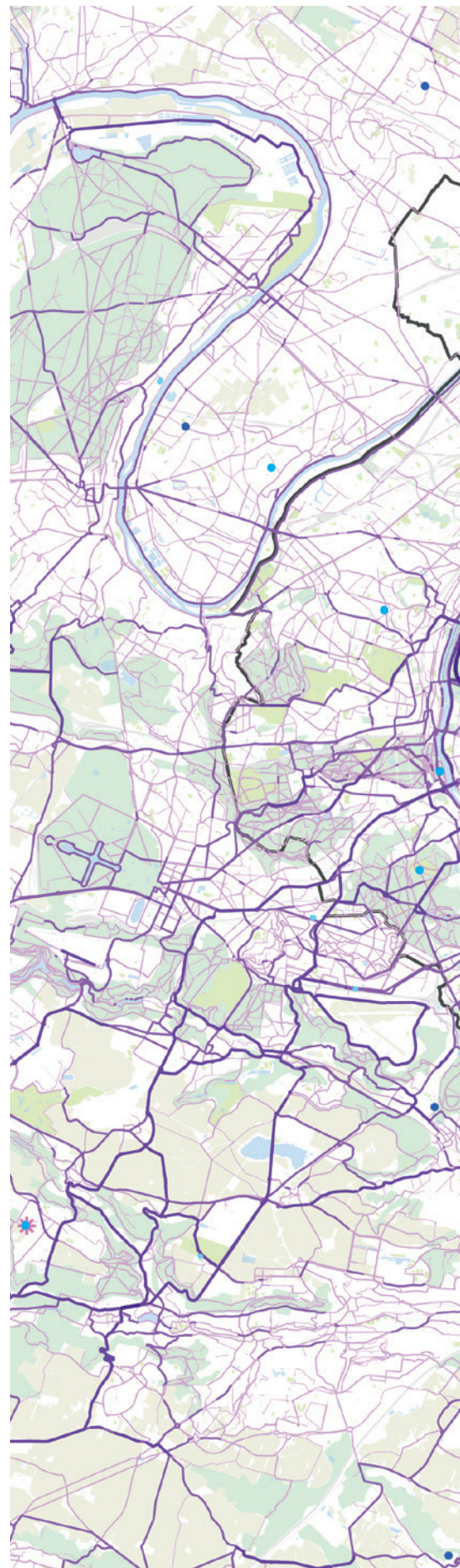
51 clubs

Fédération Française de Cyclisme

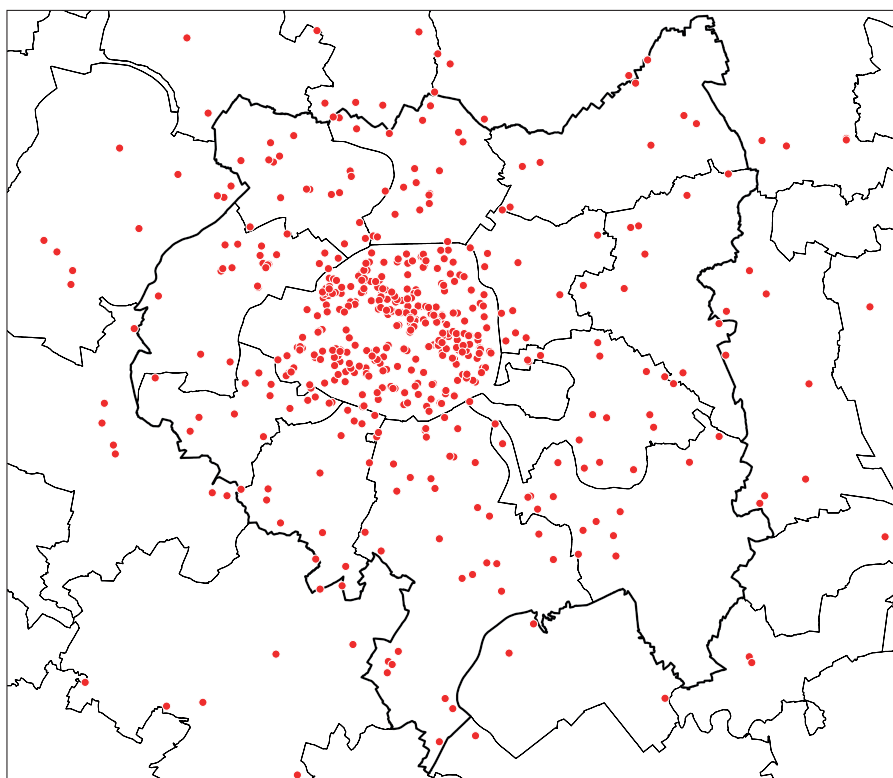
- Vélodrome
- Autre équipement de cyclisme
- Autre équipement accueillant des pratiques cyclistes
- * Compétition internationale
- * Compétition nationale
- * Compétition régionale
- * Compétition départementale
- Plus de 70 000 parcours par an
- De 20 000 à 70 000
- De 5 000 à 20 000
- De 1 000 à 5 000
- Moins de 1 000 parcours par an

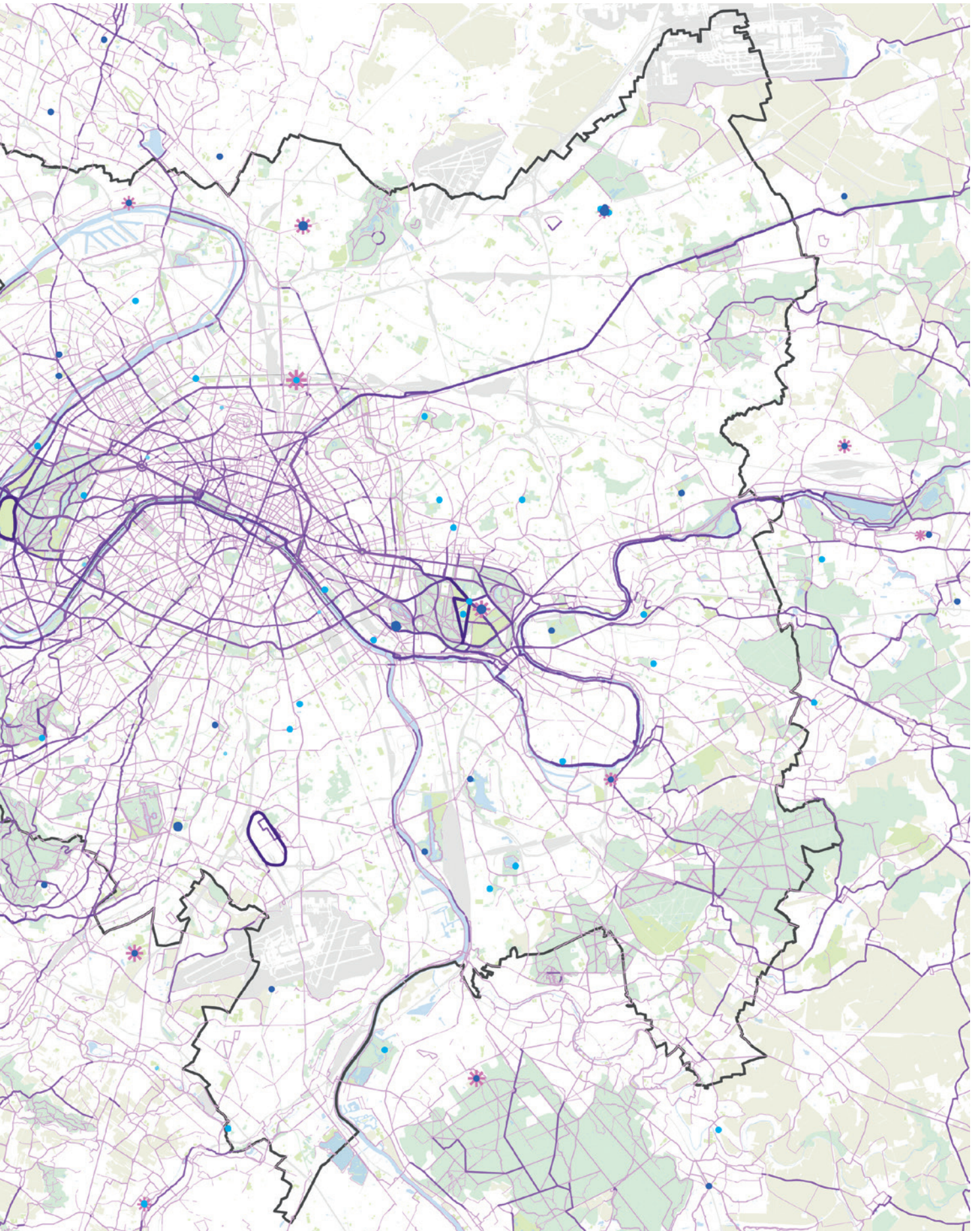
Sources : Apur, Data ES, OSM, Strava Metro (données agrégées 2022)

0 3 km **apur**



SALLES DE SPORT PERMETTANT LA PRATIQUE DU VÉLO



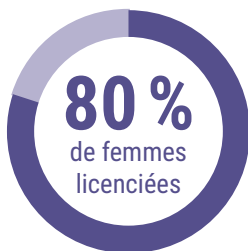




DANSE



4 160
licenciés en 2022



95 clubs

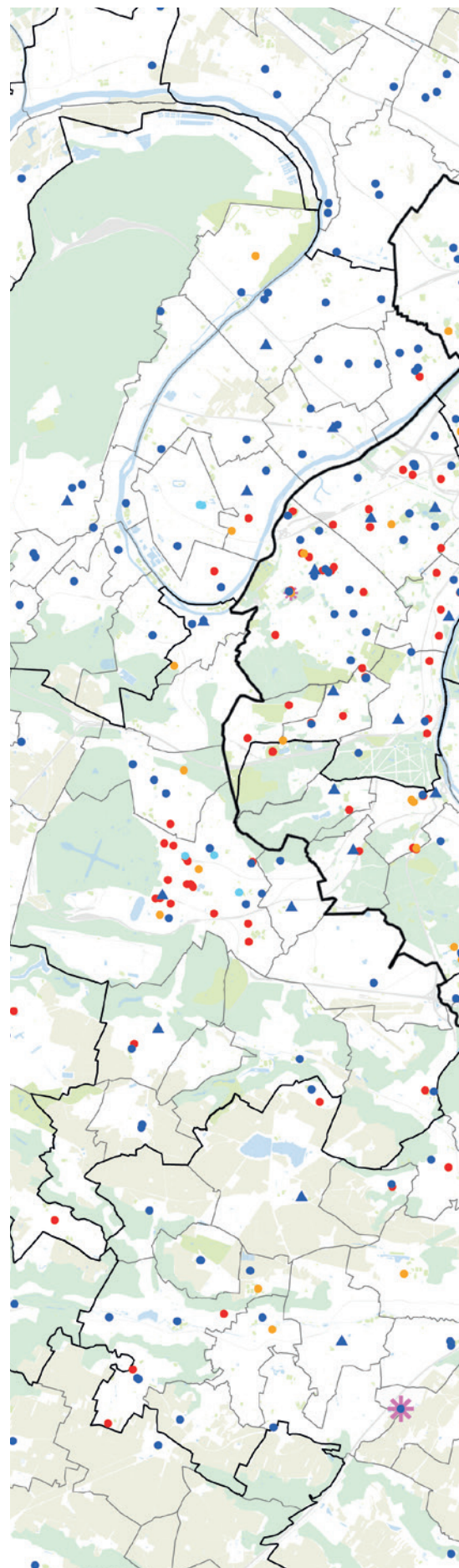
Fédération Française de Danse

- ▲ Conservatoire
- Équipement en salle
- Maison des pratiques amateurs, MJC, centre Paris anim'
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée

- * Compétition internationale
- * Compétition nationale
- * Compétition régionale
- * Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km apur



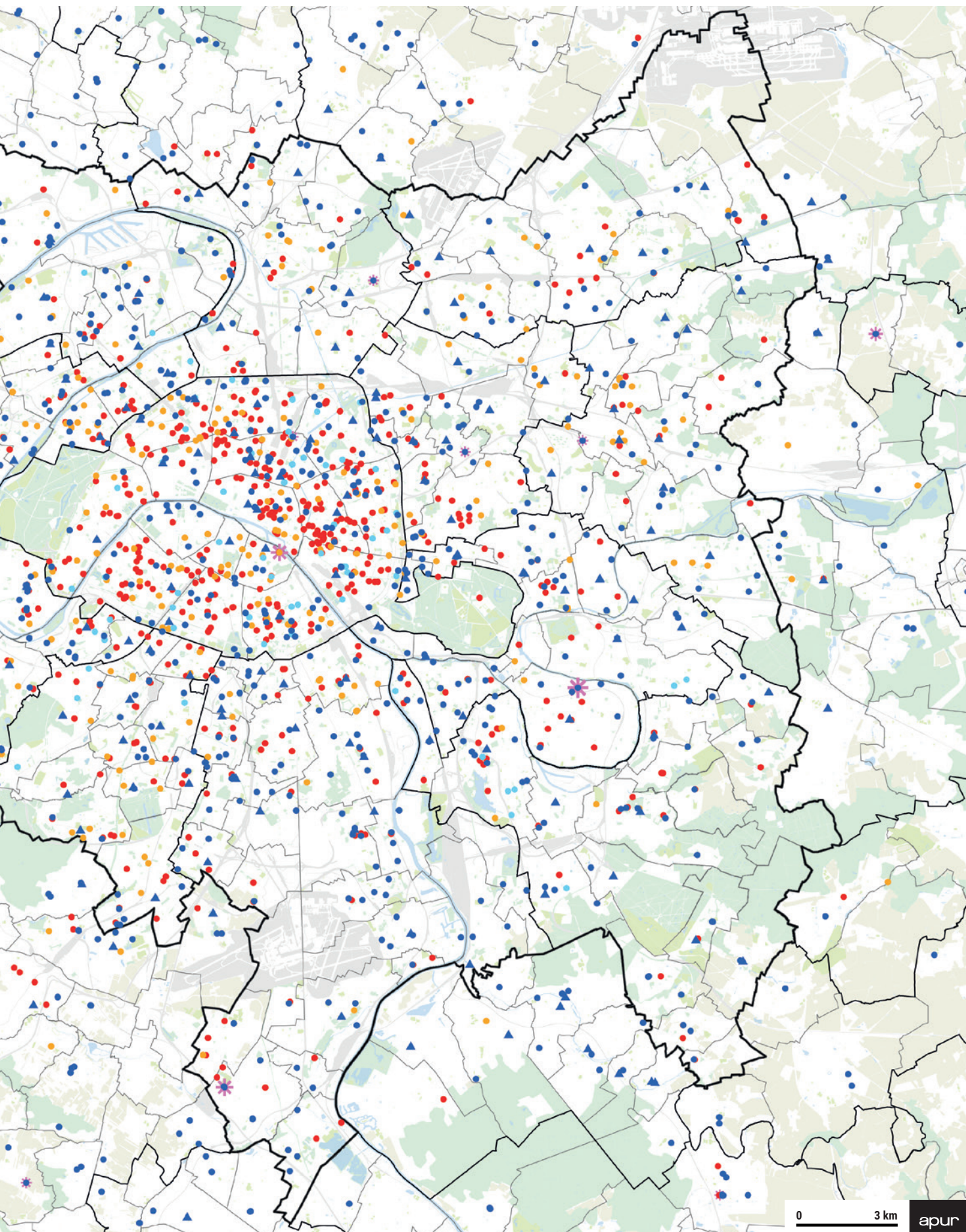
© La Briqueterie - Nadège Le Lezec

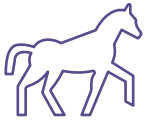
Danse, La Briqueterie cdcn (Vitry-sur-Seine, 94)



© Apur

Danse, place de la Pyramide - La Défense (Puteaux, 92)

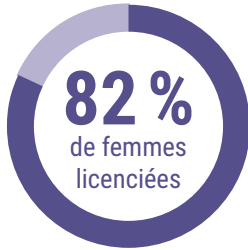




ÉQUITATION



38 544
licenciés en 2022



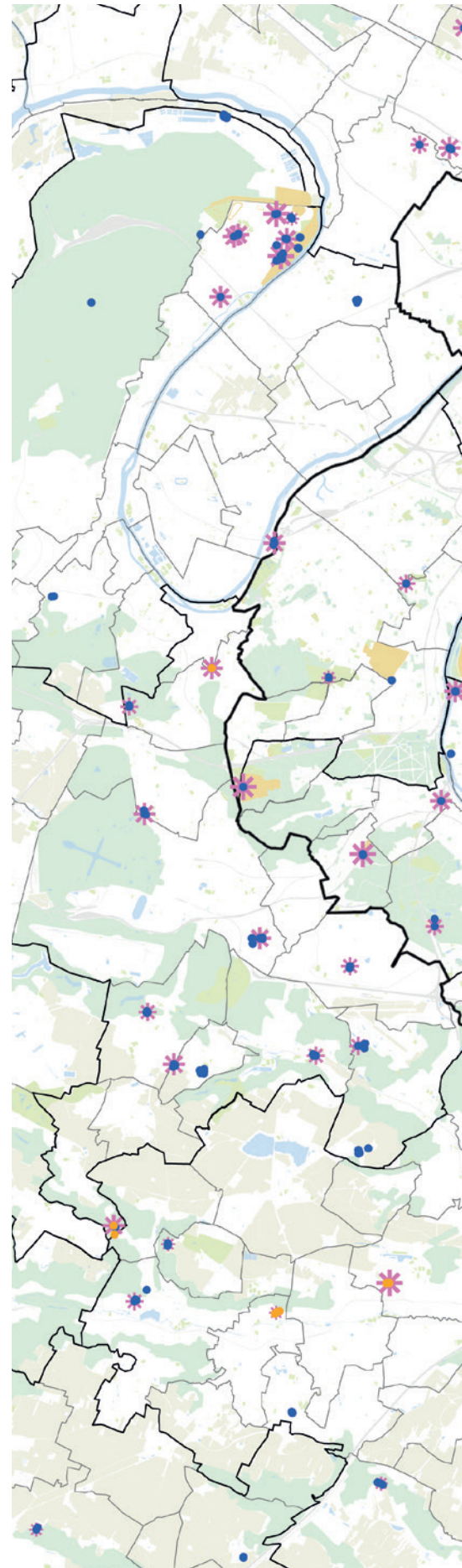
103 clubs

Fédération Française d'Équitation

- Hippodrome et Centre equestre
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Emprise des principaux hippodromes et centres équestres
- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km apur



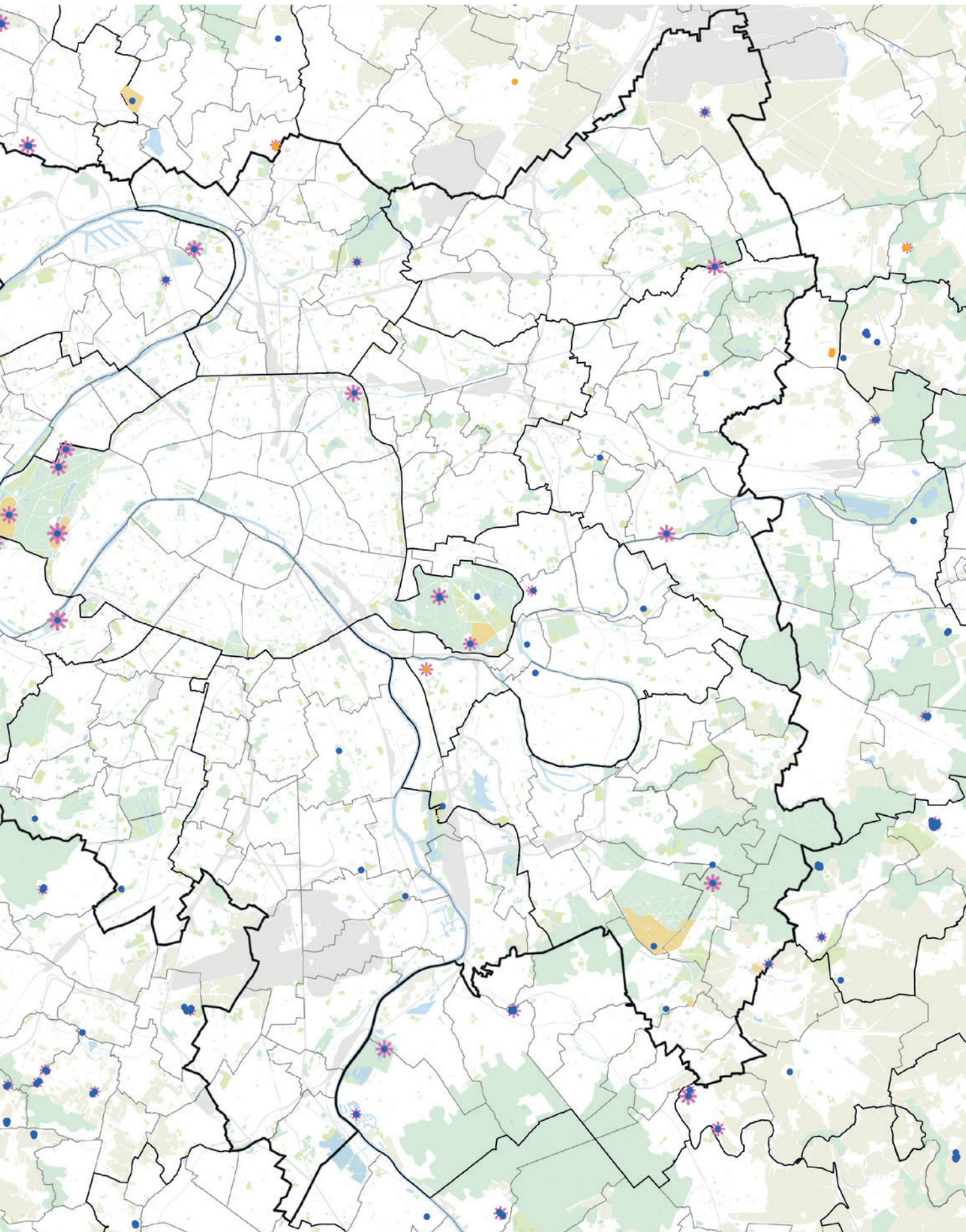
© Apur - Jgi

Équitation, centre équestre de Saint-Maur-des-Fossés (Saint-Maur-des-Fossés, 94)



© Apur - Mathieu Couderc

Équitation, SHEVA pôle équestre Paris Val-de-Marne (Créteil, 94)

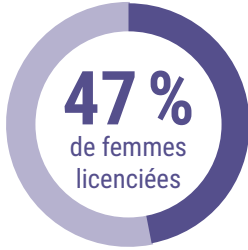




ESCALADE



7 159
licenciés en 2022



43 clubs

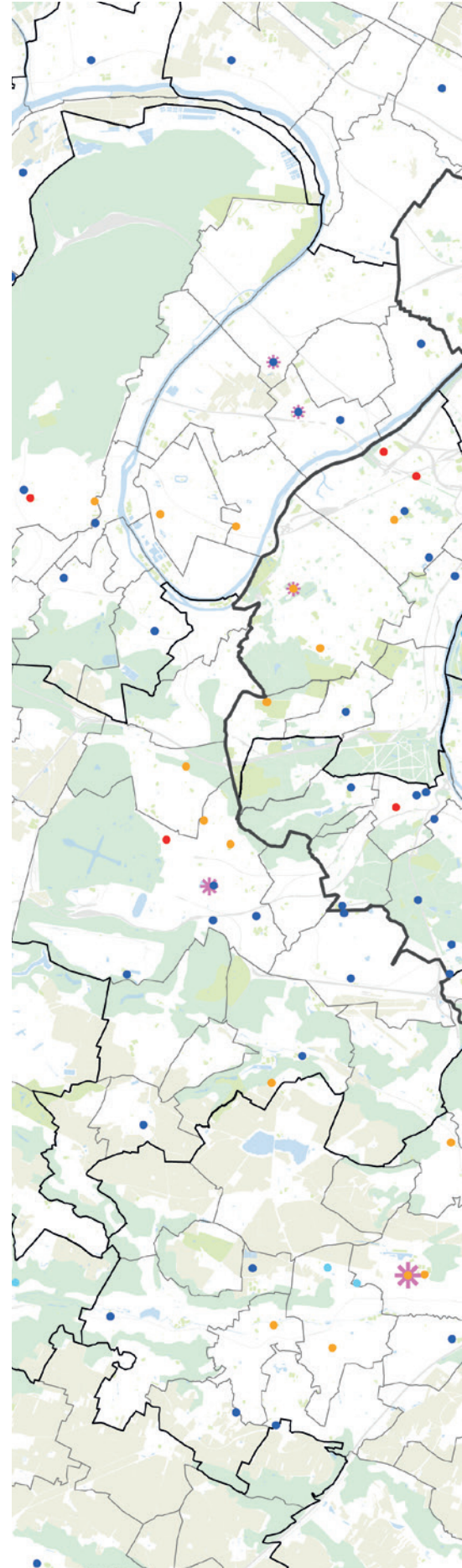
Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

- Mur en intérieur
- Mur en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée

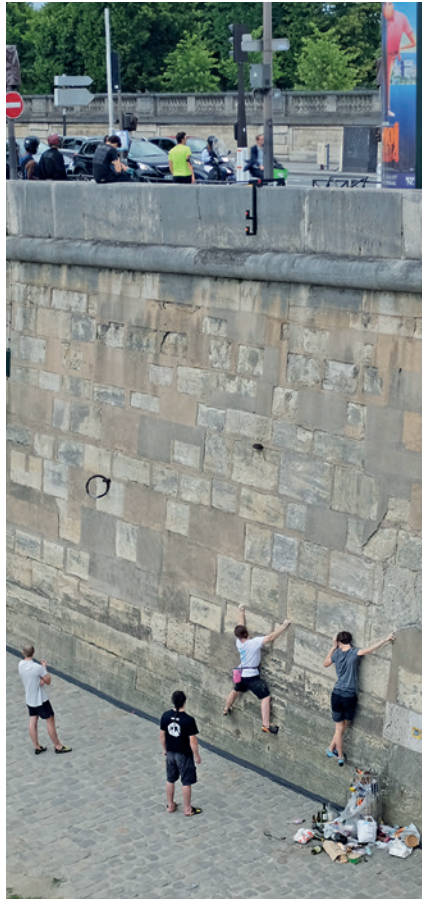
- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

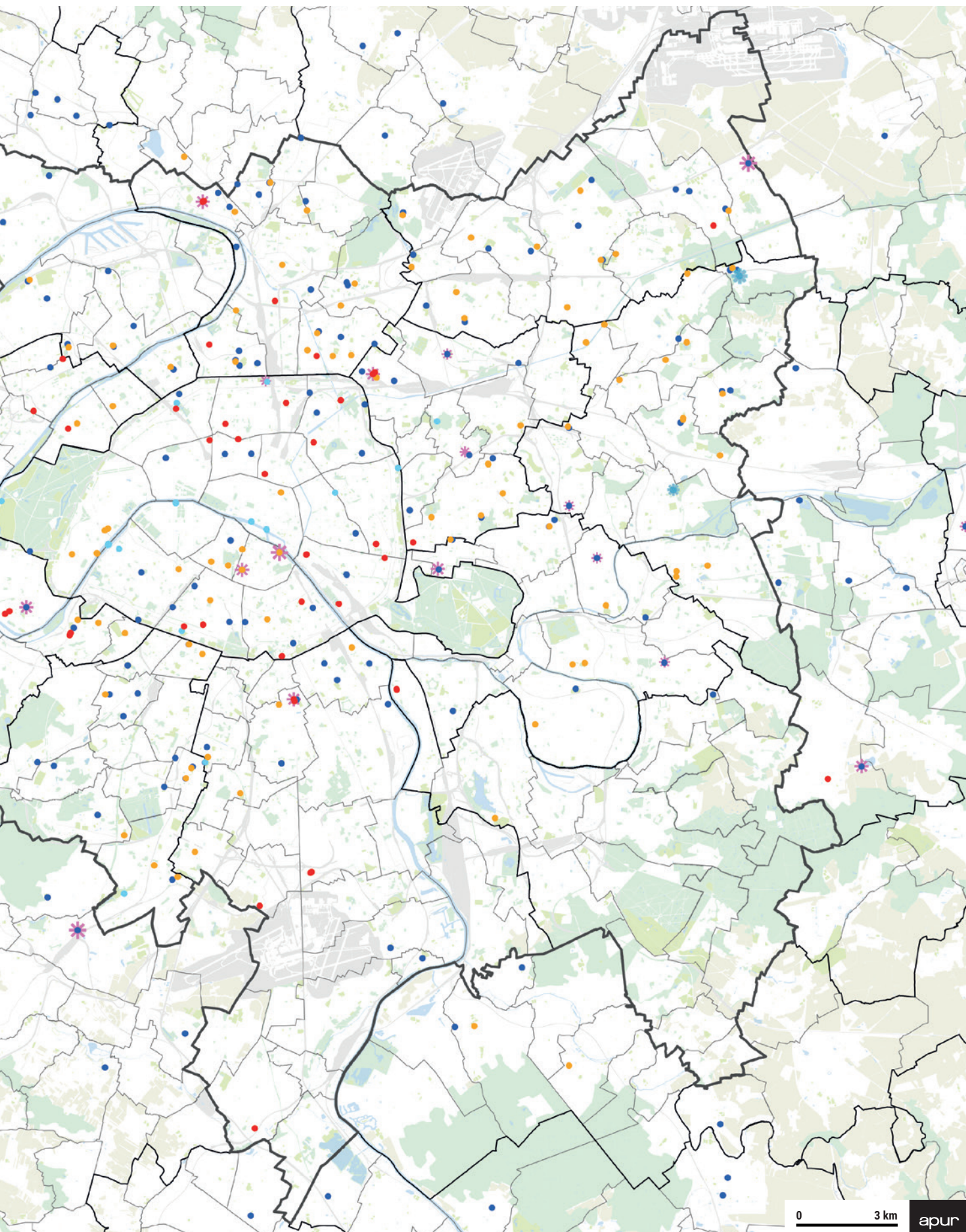
0 3 km **apur**



Escalade, salle Arkose (Pantin, 93)



Pratique libre de l'escalade sur les berges de Seine

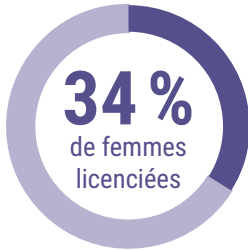




FITNESS ET MUSCULATION



977
licenciés en 2022



15 clubs

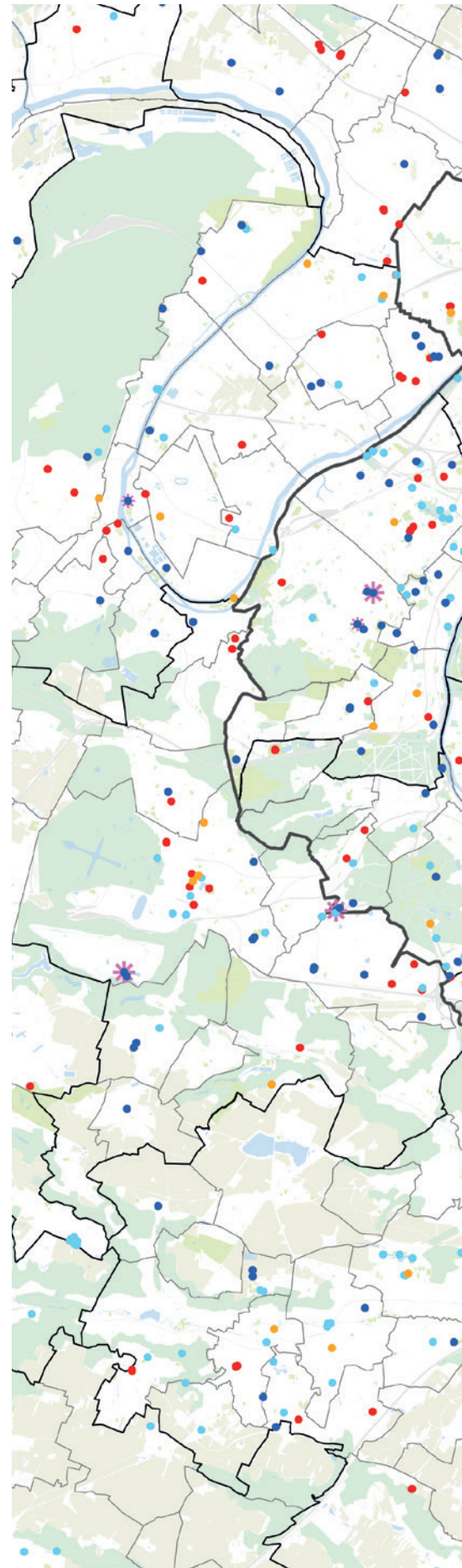
Fédération Française d'Haltérophilie – Musculation

- Installation en intérieur
- Installation en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée

- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



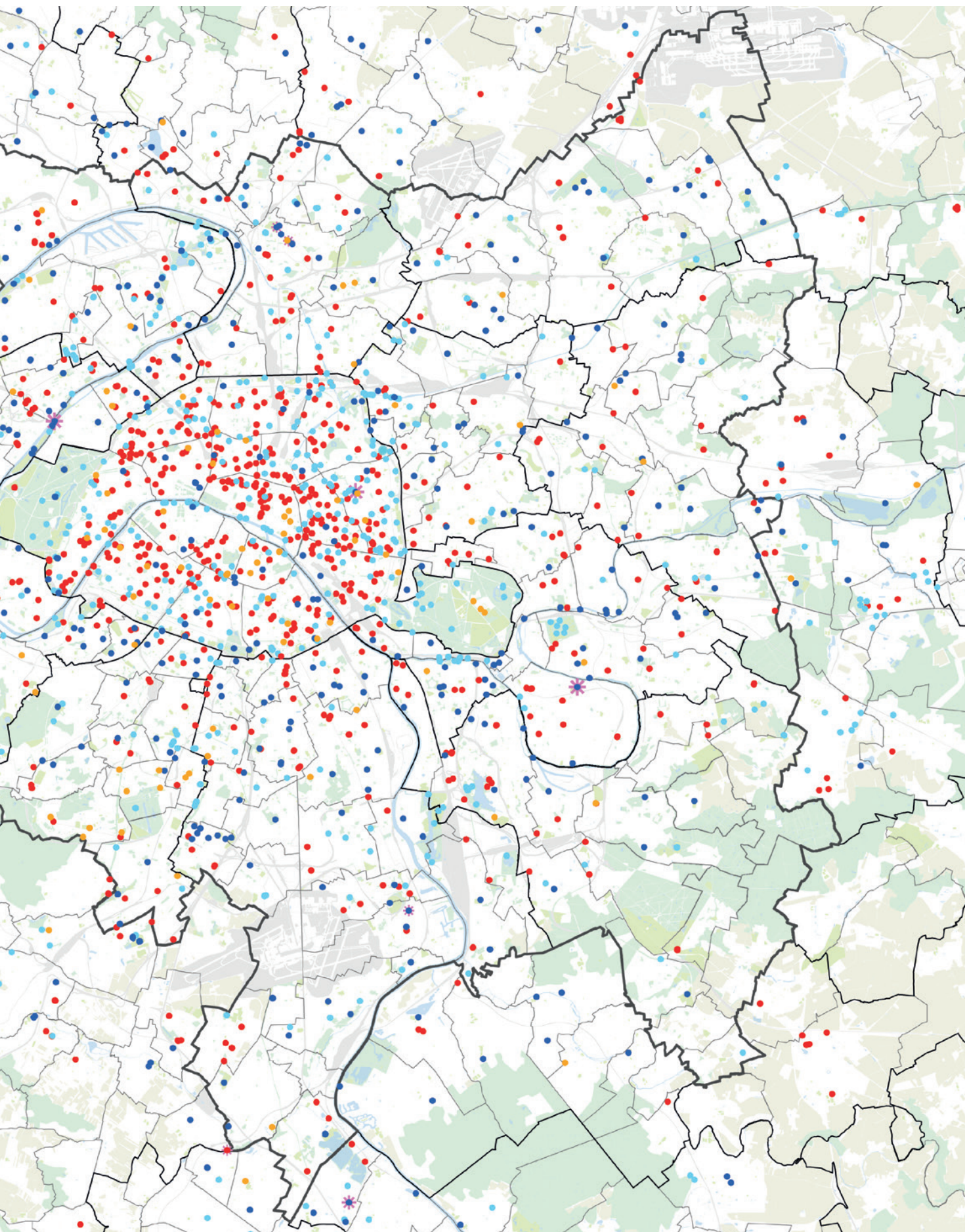
Agrès sportifs de la rue Binet, Paris 18^e

© Apur



Agrès sportifs dans le stade Dian, Villetaneuse (93)

© Virgile Paris

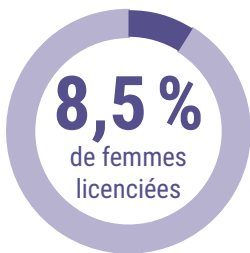




FOOTBALL



128 157
licenciés en 2022



666 clubs

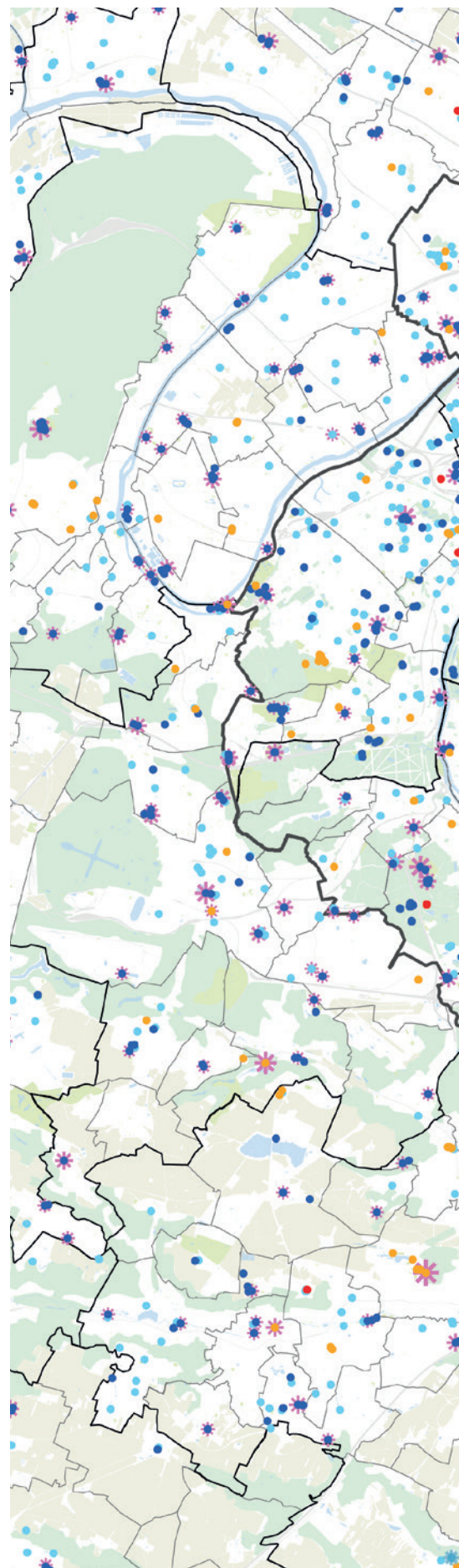
Fédération Française de Football

- Stade et terrain de football
- TEP, citystade et terrain de proximité
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Salle privée

- ✱ Compétition internationale
- ✱ Compétition nationale
- ✱ Compétition régionale
- ✱ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



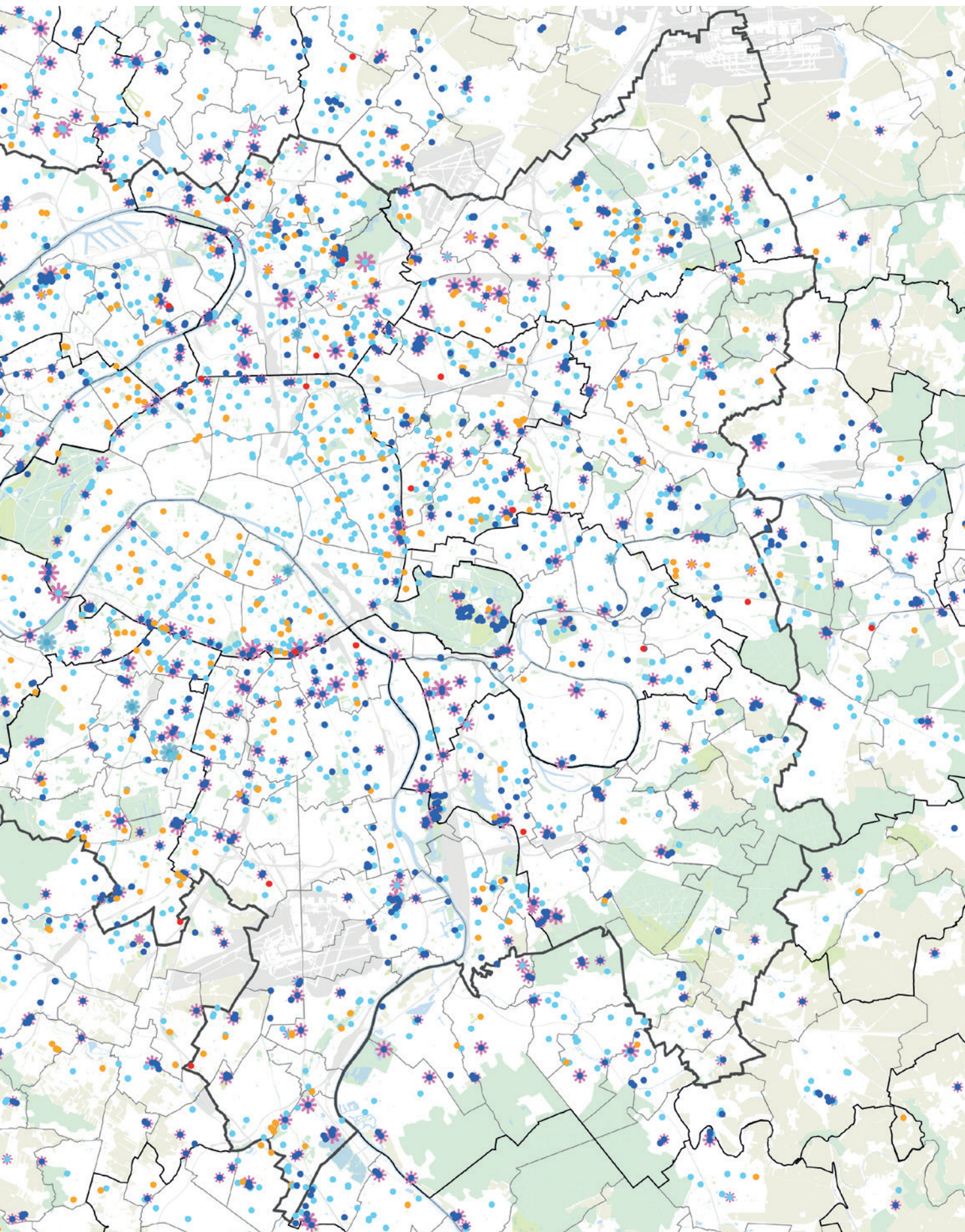
Football, stade Gabriel Péri (Nanterre, 92)

© Apur - David Bourreau



Terrain de foot du complexe Sportif Jean Guimier - Rue Marcel Ethis (Romainville, 93)

© Apur - David Bourreau

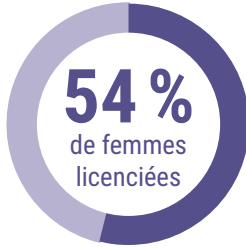




GLISSE URBAINE



3 971
licenciés en 2022



50 clubs

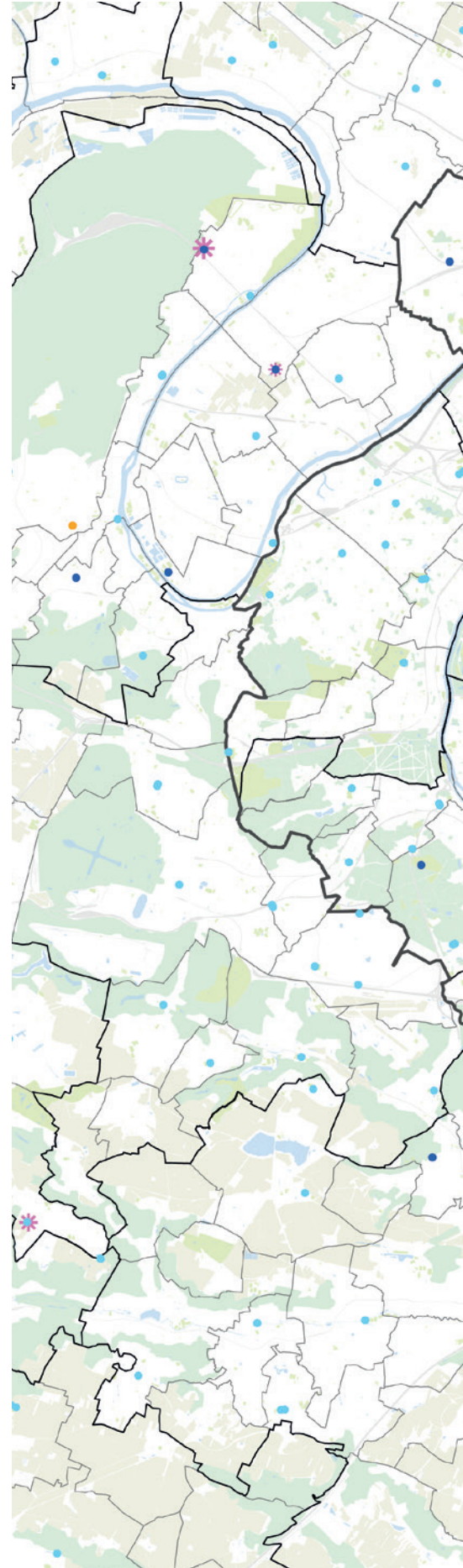
Fédération Française de Roller & Skateboard

- Équipement en intérieur
- Équipement en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur

- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



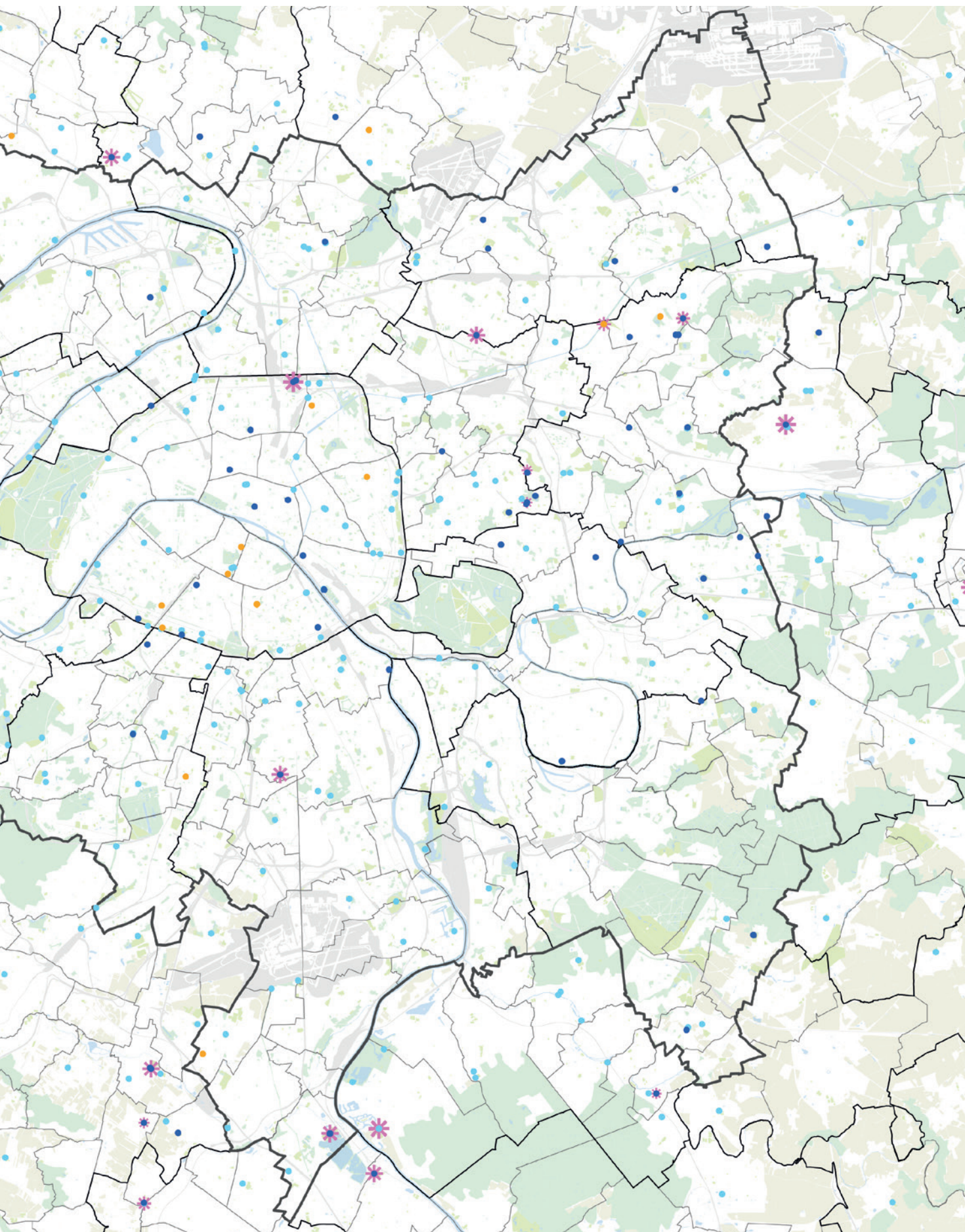
© Apur

Pratique du Hockey, parc de la Villette, Paris 19^e



© Apur - David Boureau

Skate, Skatepark d'Arcueil (Arcueil, 94)

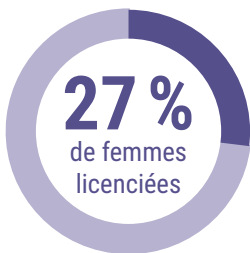




GOLF



56 983
licenciés en 2022



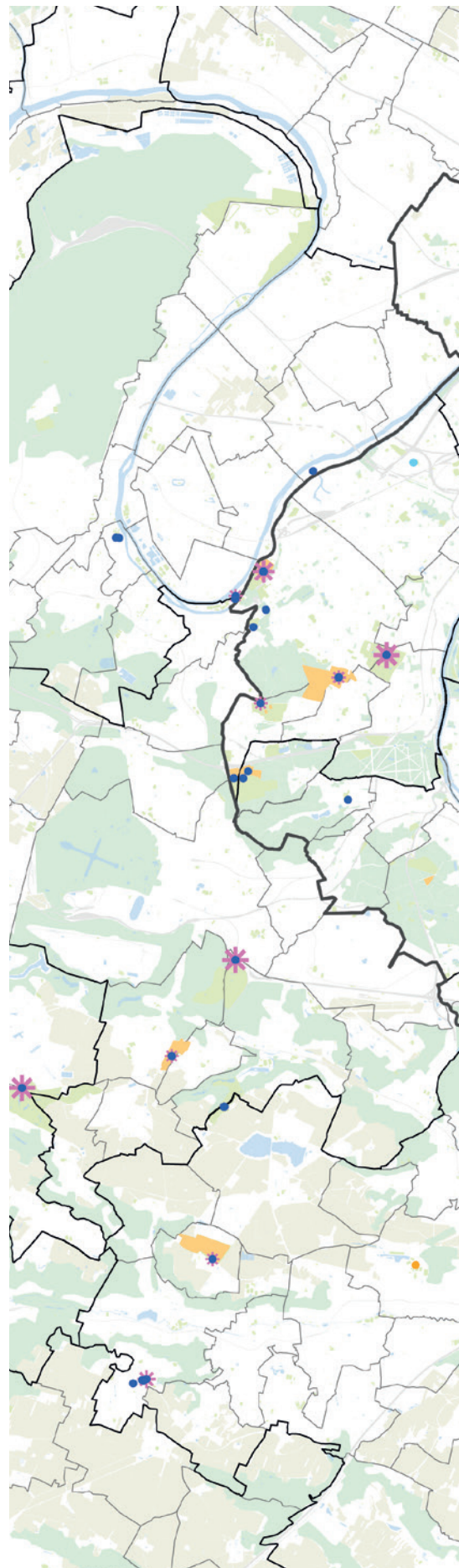
156 clubs

Fédération Française de Golf

- Équipement en extérieur
- Équipement en intérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Principales emprises de golfs
- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

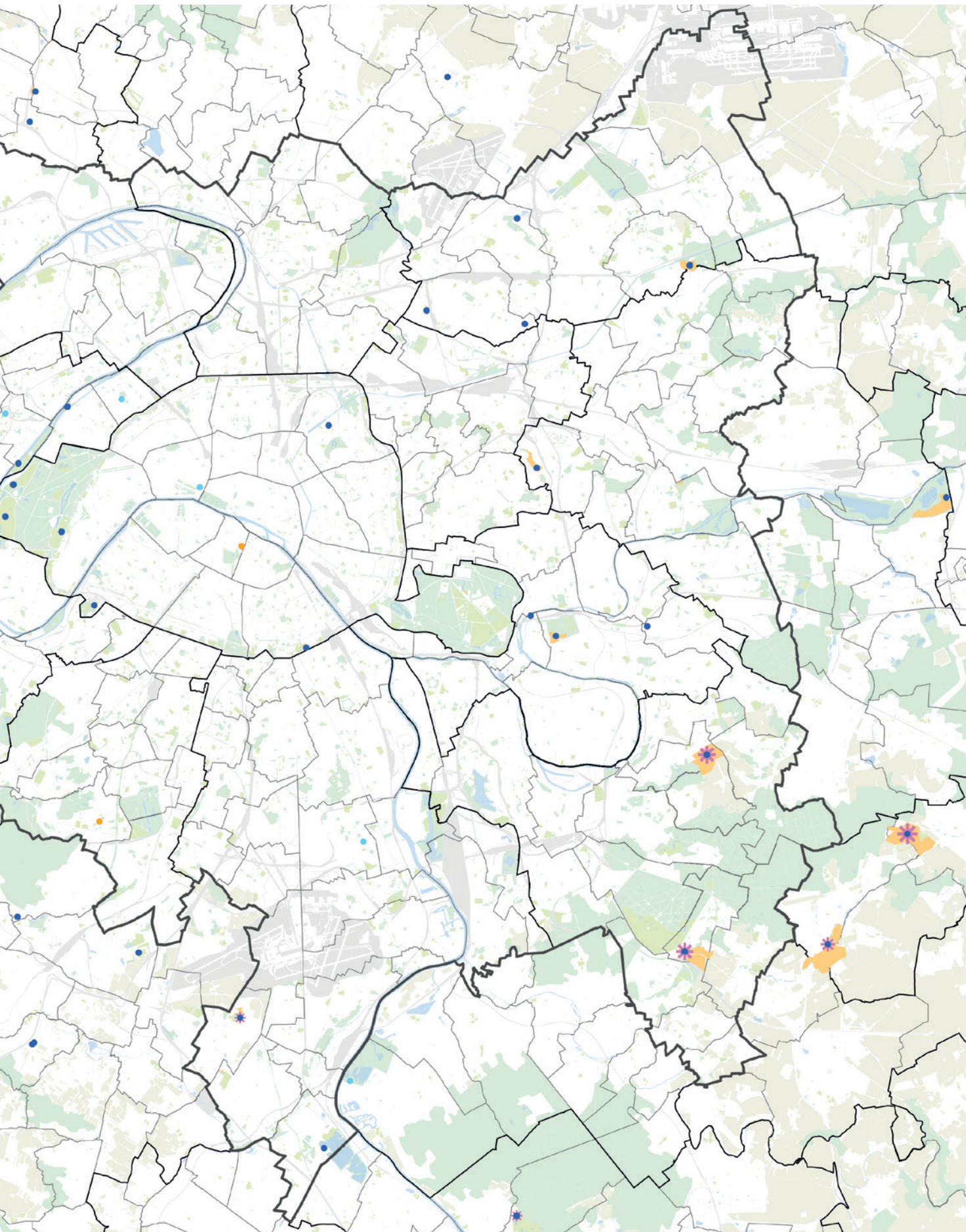
0 3 km **apur**



Practice de Golf, Champigny-sur-Marne (94)



Golf départemental de la Poudrière, Sevrans (93)

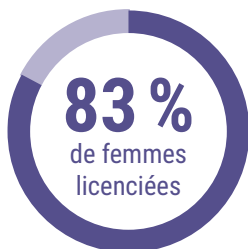




GYMNASTIQUE



25 609
licenciés en 2022



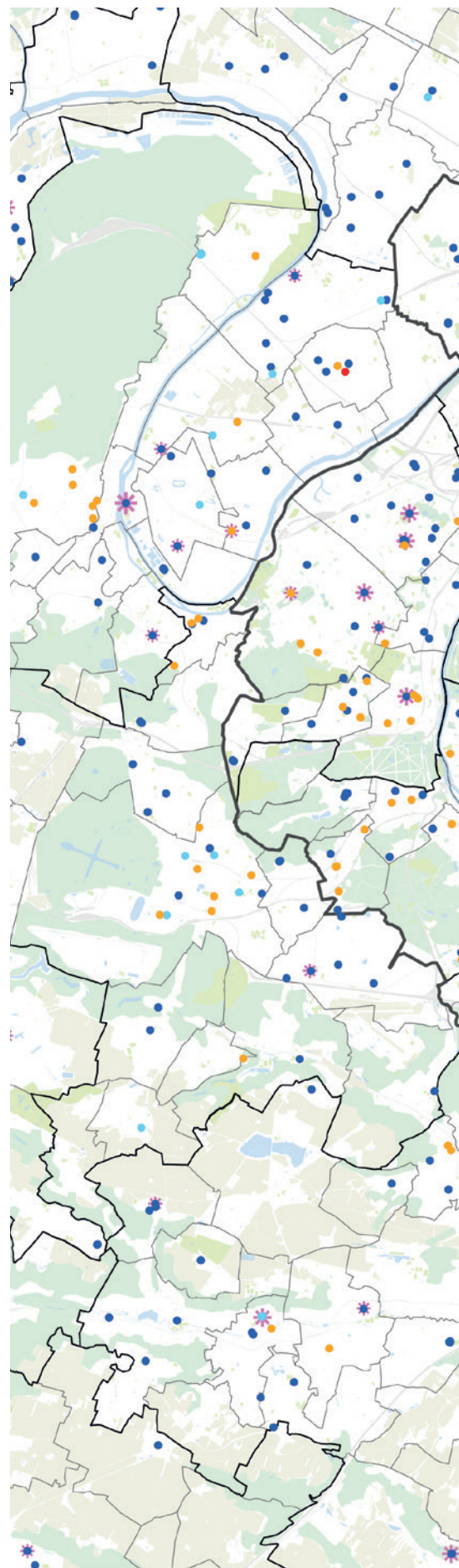
107 clubs

Fédération Française de Gymnastique

- Gymnase et salle multisport
- Installation dans un centre socio-culturel, une MJC...
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Salle privée
- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



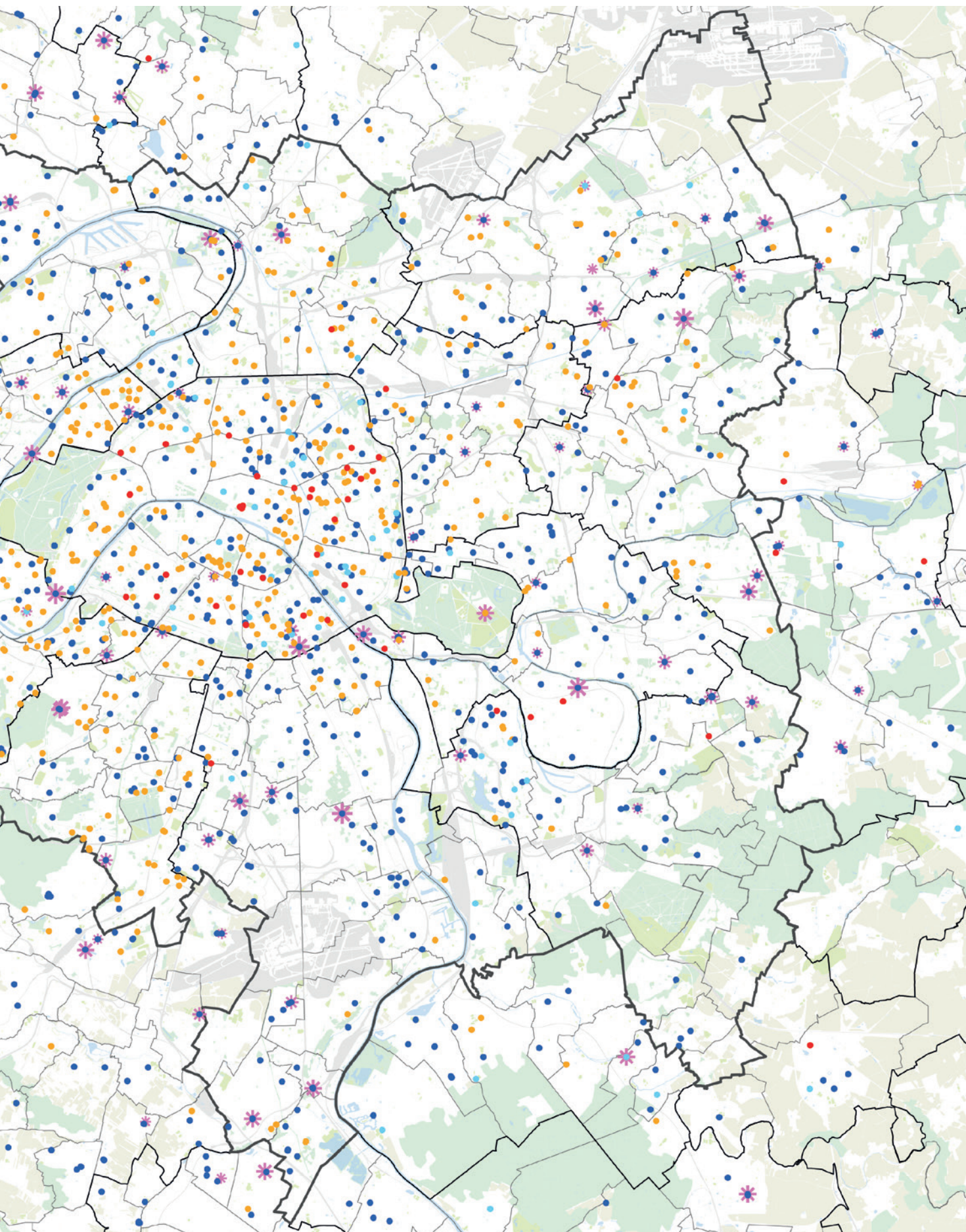
Gymnastique rythmique et sportive - Journées olympiques 2017 - Paris, berges de Seine Rive Gauche

© Sophie Robichon - Ville de Paris



Samir AÏT SAÏD aux anneaux, lors des Internationaux de France de gymnastique artistique de 2018, à Paris

CC BY: Aristoi - SA - 4.0

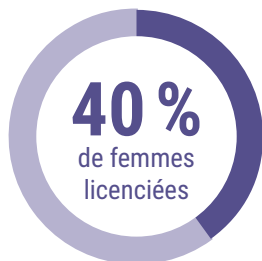




HANDBALL



24 734
licenciés en 2022



102 clubs

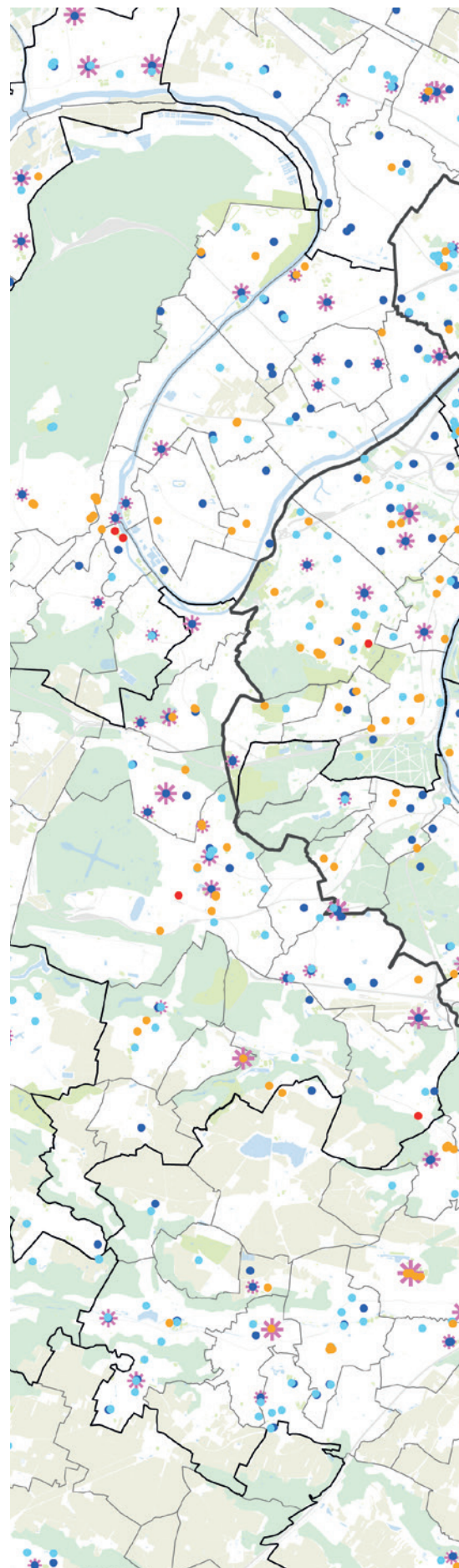
Fédération Française de Handball

- Équipement en intérieur
- Équipement en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Équipement privé

- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

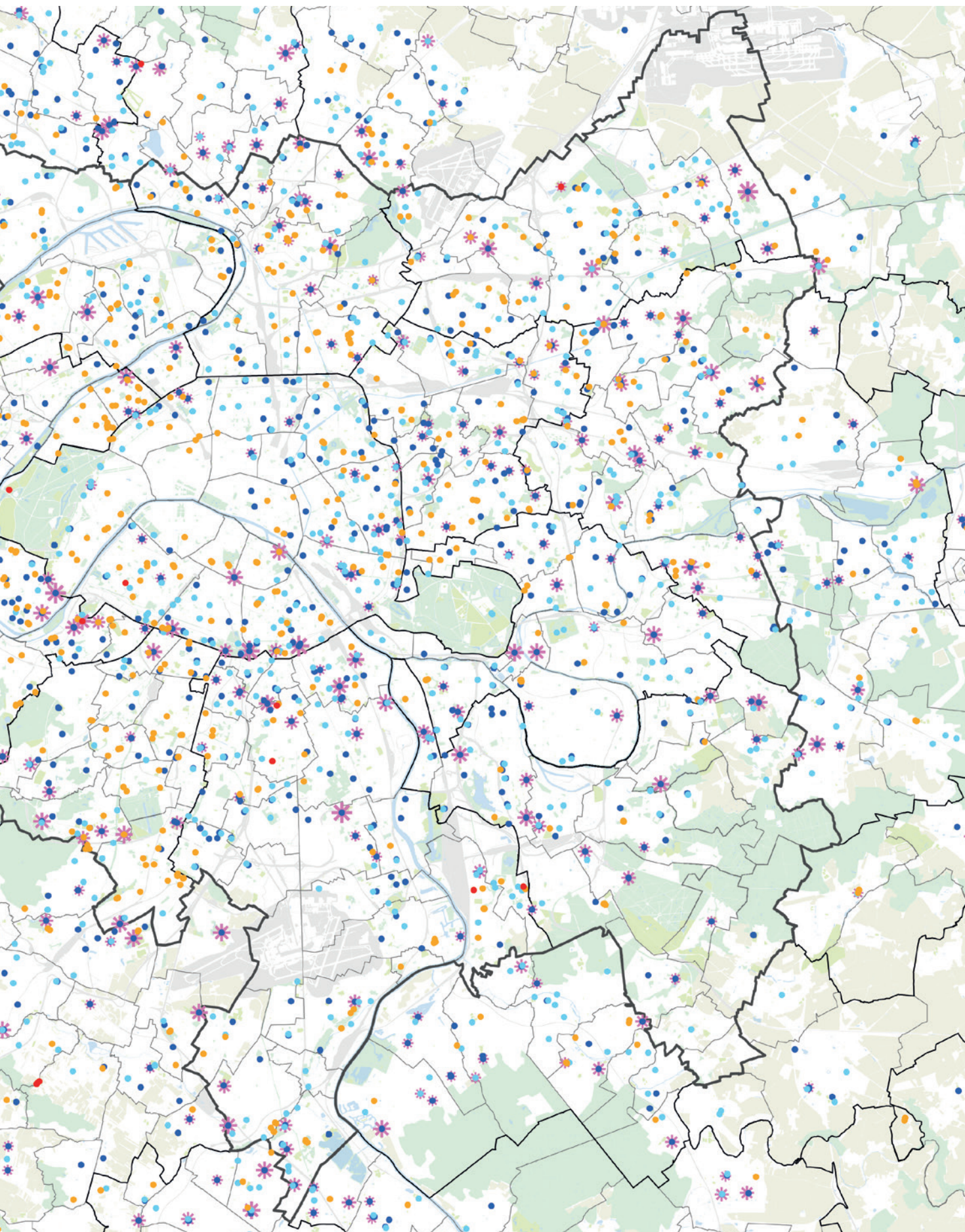
Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



Handball, complexe sportif Alain Mimoun (Rueil-Malmaison, 92)

© Ville de Rueil-Malmaison - Paul Martinez



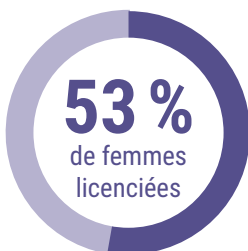


NATATION, NAGE ET BAINNADE

NATATION



42 252
licenciés en 2022



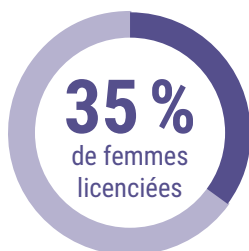
104 clubs

Fédération Française de Natation

PLONGÉE



12 849
licenciés en 2022



209 clubs

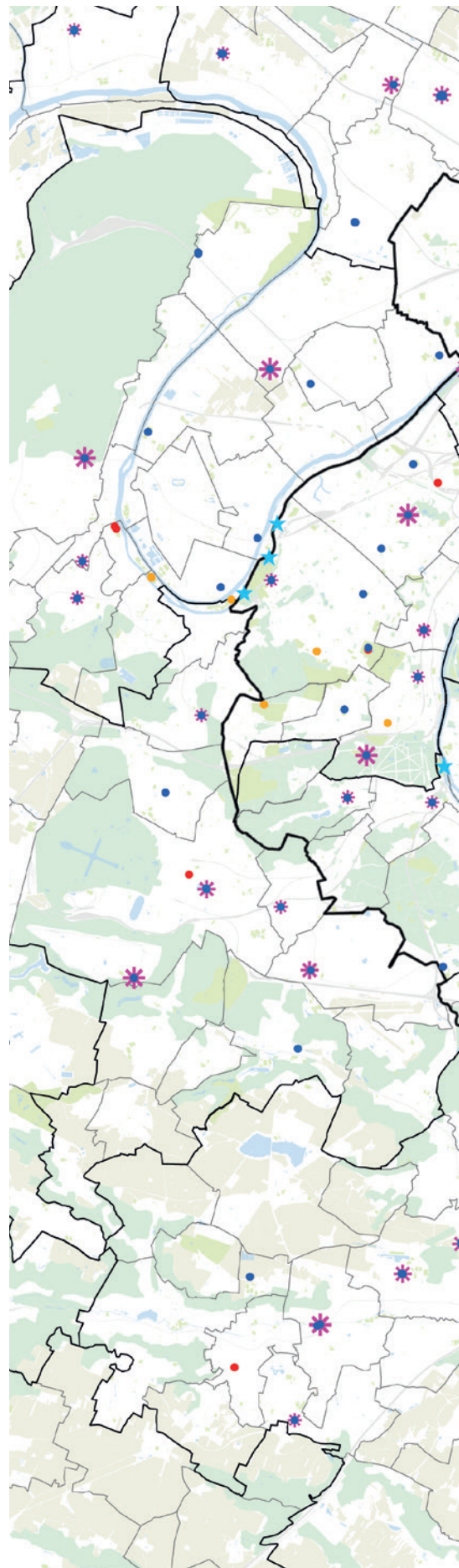
Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins

- Piscine et fosse de plongée
- Bassin école
- Bassin de nage privé
- ★ Site de baignade en projet

- ✱ Compétition internationale
- ✱ Compétition nationale
- ✱ Compétition régionale
- ✱ Compétition départementale

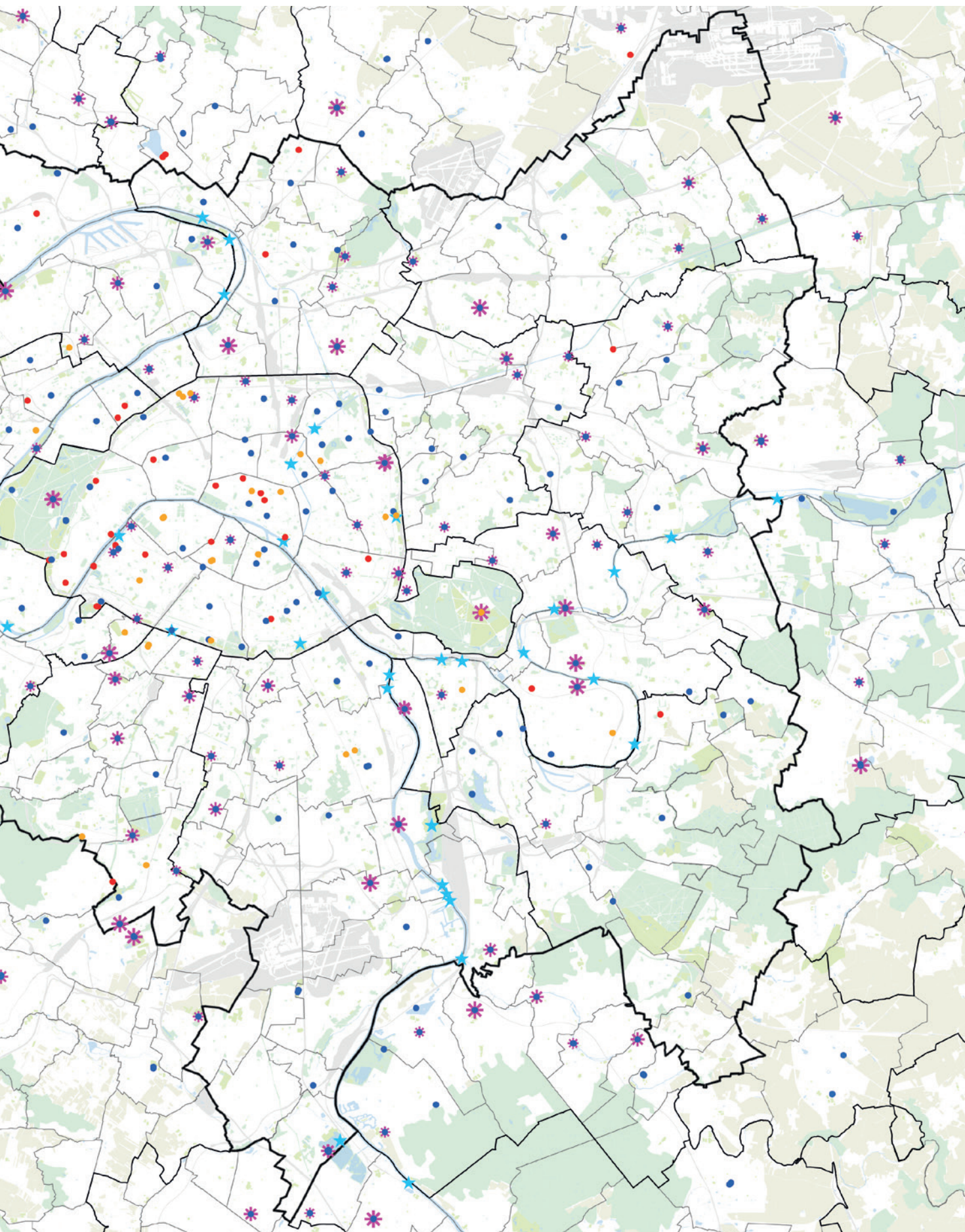
Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



© Ville de Rueil-Malmaison - Christophe Soresto

Natation, complexe sportif Alain Mimoun (Rueil-Malmaison, 92)





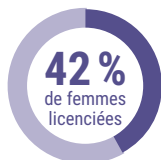
SPORTS NAUTIQUES

AVIRON

4 222
licenciés en 2022

17 clubs

Fédération Française d'Aviron



SKI NAUTIQUE ET WAKE BOARD

1 320
licenciés en 2022

23 clubs

Fédération Française de Ski nautique et wake board

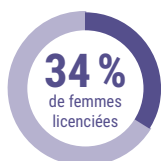


CANOË-KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

1 909
licenciés en 2022

19 clubs

Fédération Française de Canoë-Kayak et sports de pagaie



VOILE

29 186
licenciés en 2022

53 clubs

Fédération Française de Voile



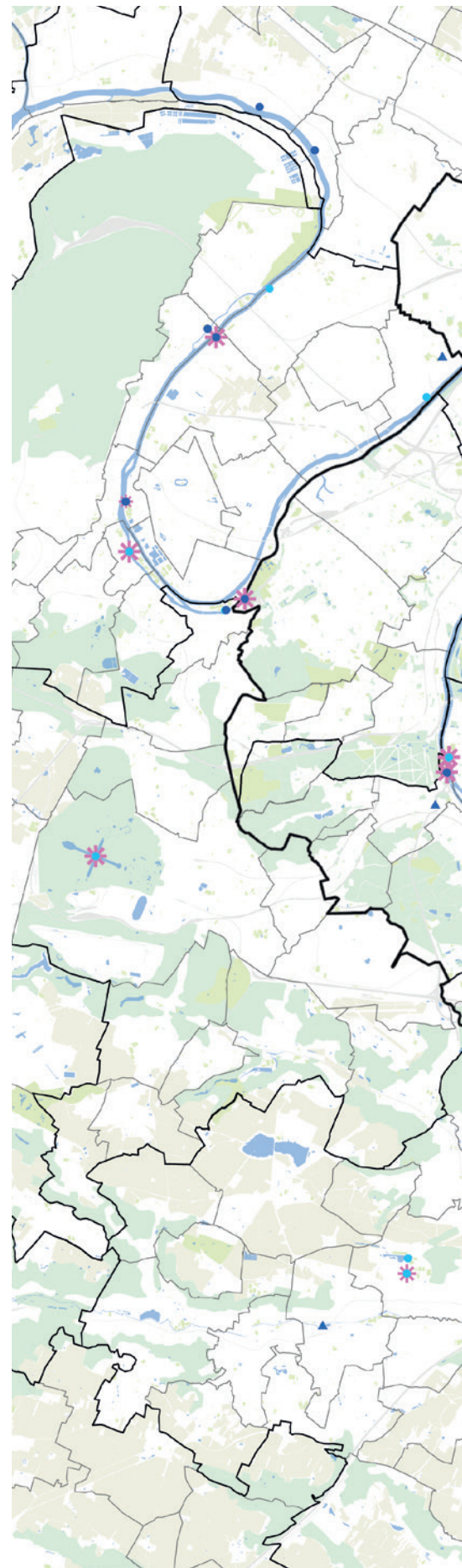
Canoë, Plage Thorez (L'Île-Saint-Denis, 93)

© Apur - David Bourreau

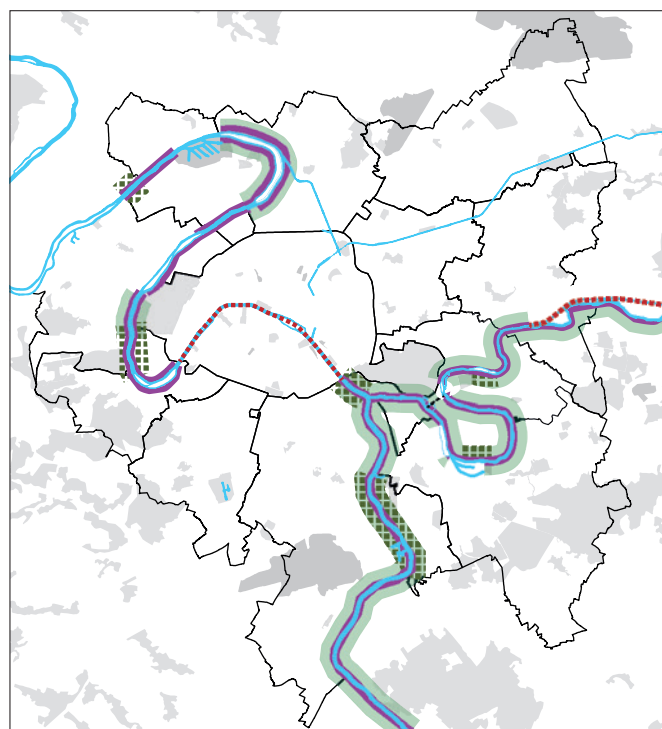
- Base nautique
- Ponton ou autre équipement de sport nautique
- ▲ Piscine accueillant des activités nautiques (kayak...)
- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



ACTIVITÉS NAUTIQUES SUR LA SEINE ET LA MARNE



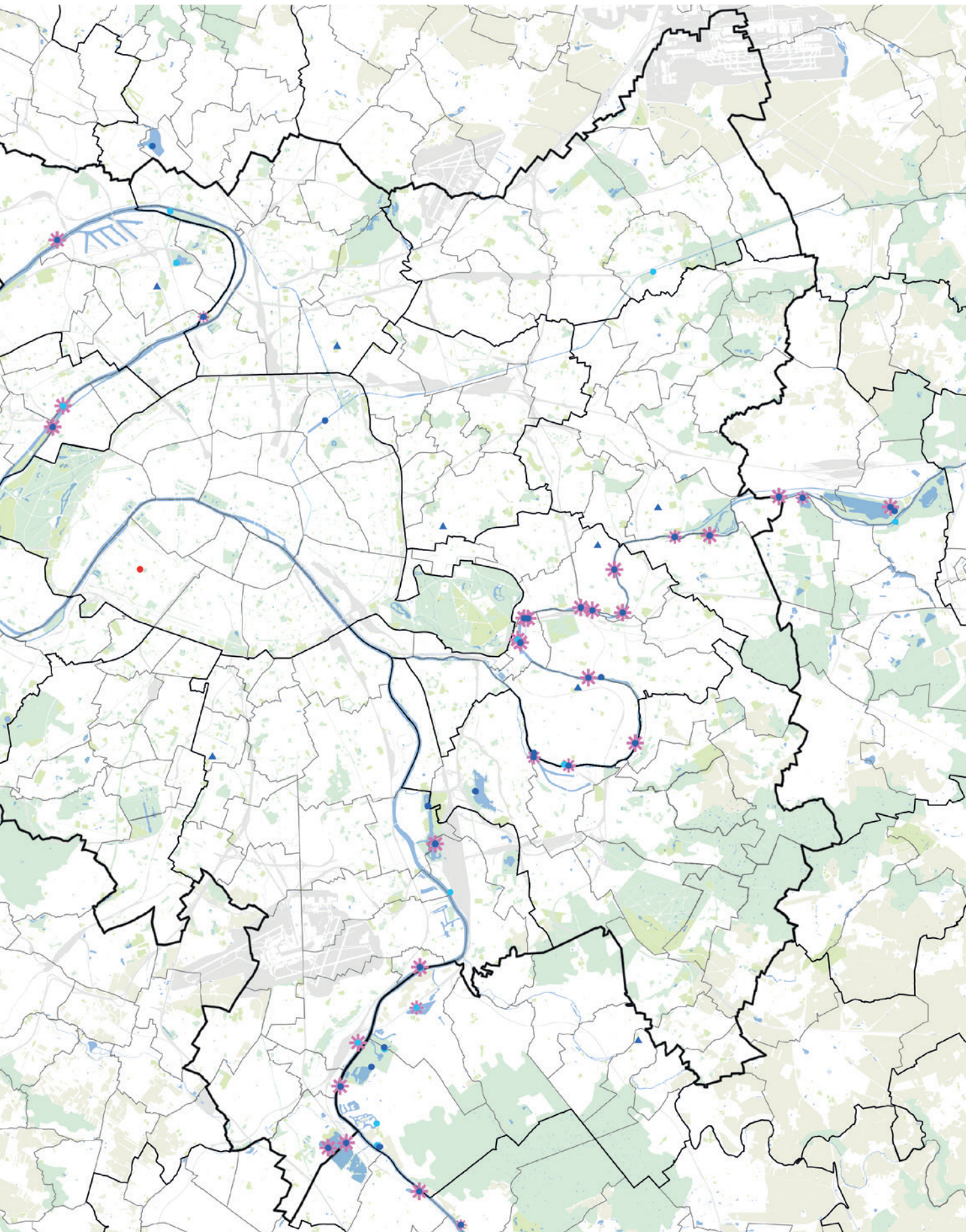
Zones d'activités nautiques* inscrites dans le règlement particulier de police de la navigation Seine / Yonne

- Zones interdites à tous les sports nautiques
- Aux sports de voile (hors planche à voile)
- Aux sports nautiques mus à la force humaine
- À la navigation rapide et au ski nautique

(*) : Sous réserve de modalités particulières : horaires, jours de la semaine, compétitions... inscrites dans le RPP

Source : Apur, DRIEAT, Règlement particulier de police de la navigation intérieure sur l'itinéraire Seine / Yonne

apur





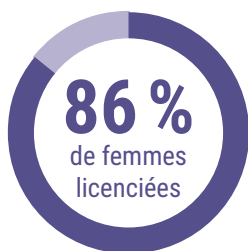
PATINAGE ARTISTIQUE ET HOCKEY SUR GLACE

PATINAGE ARTISTIQUE



2 650

licenciés en 2022



18 clubs

Fédération Française des Sports de glace

HOCKEY-SUR-GLACE



2 197

licenciés en 2022



11 clubs

Fédération Française de Hocke-sur-Glace



Patinage, patinoire Salvador Allende (Fontenay-sous-Bois, 94)

© Apur

- Patinoire
- ✱ Compétition internationale
- ✱ Compétition nationale
- ✱ Compétition régionale
- ✱ Compétition départementale

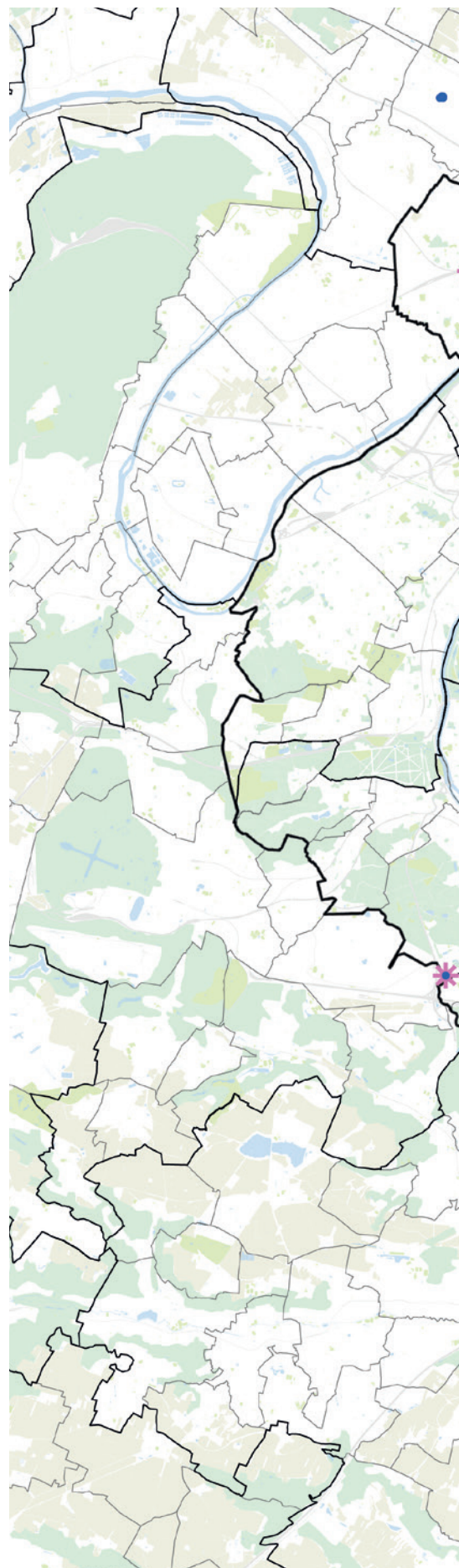
Sources : Apur, Data ES, OSM

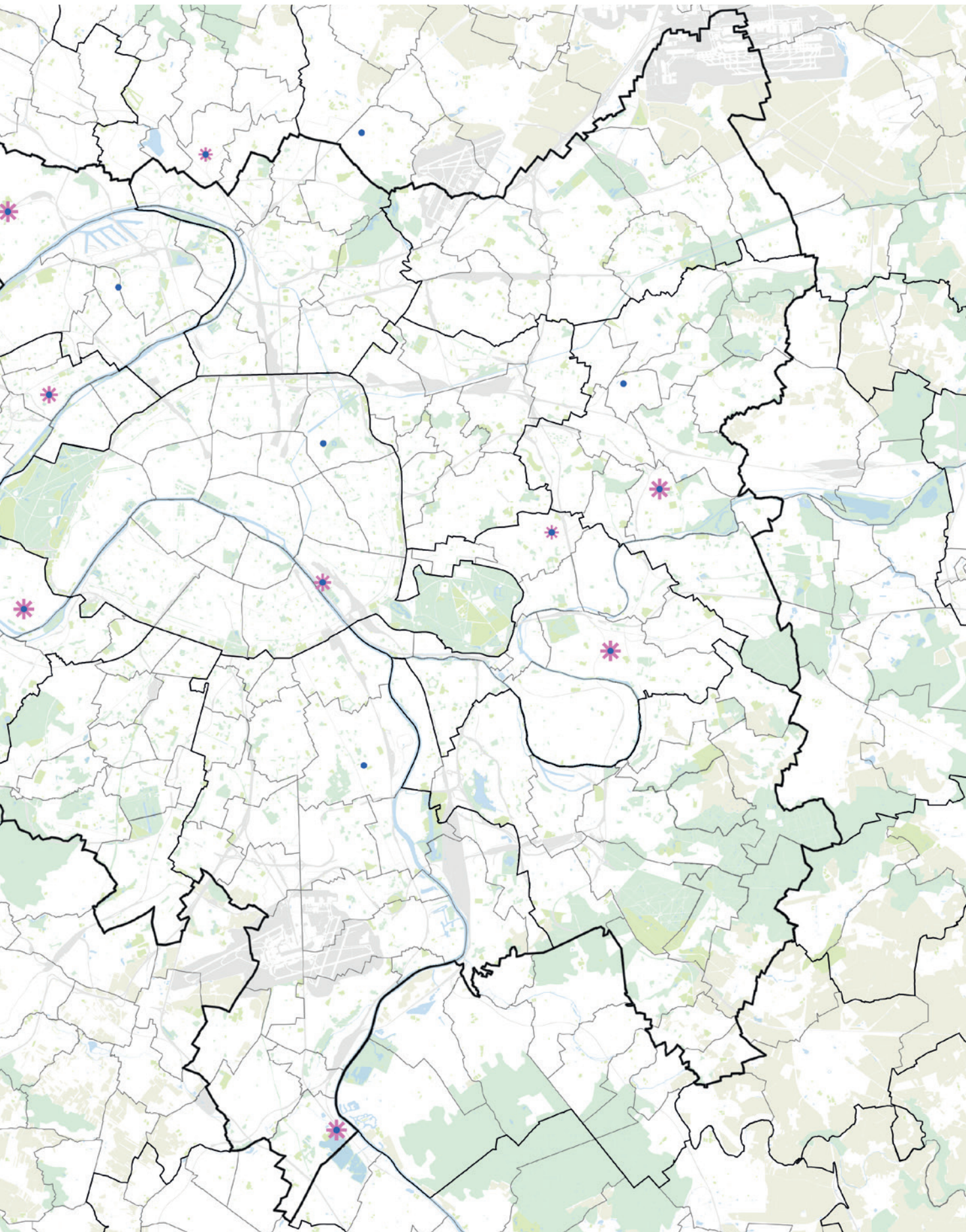
0 3 km **apur**



Hockey sur glace, patinoire d'Argenteuil (Argenteuil, 95)

© Ville d'Argenteuil



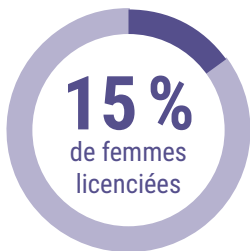




PÉTANQUE ET BOULE



7 195
licenciés en 2022



132 clubs

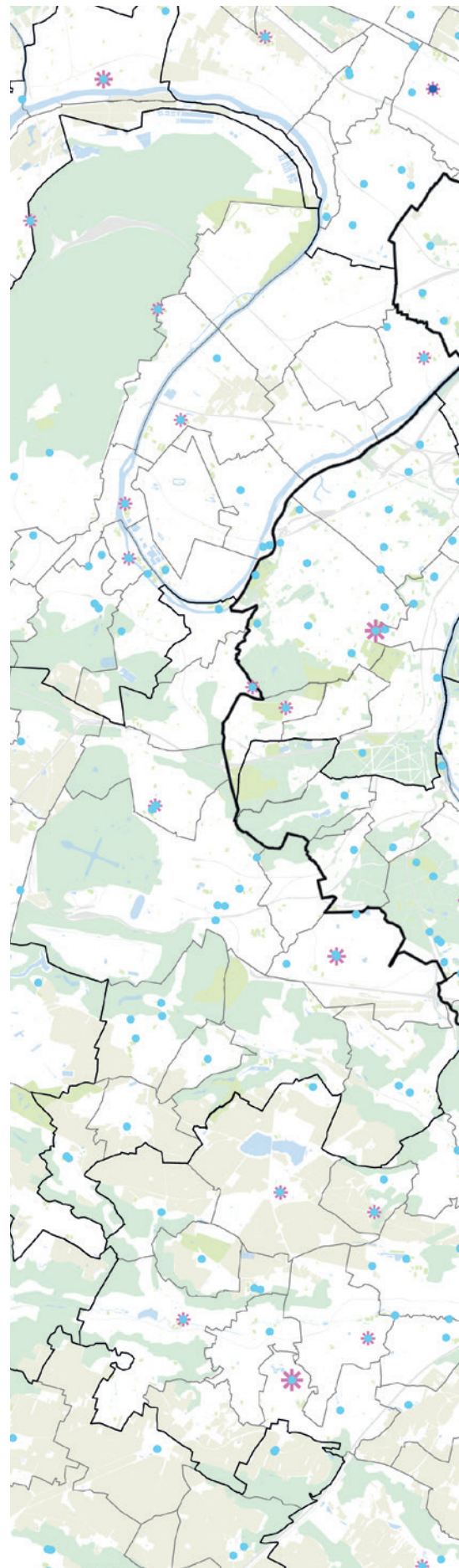
Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

- Terrain de boule et pétanque couvert
- Terrain de boule et pétanque de plein air

- * Compétition internationale
- * Compétition nationale
- * Compétition régionale
- * Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



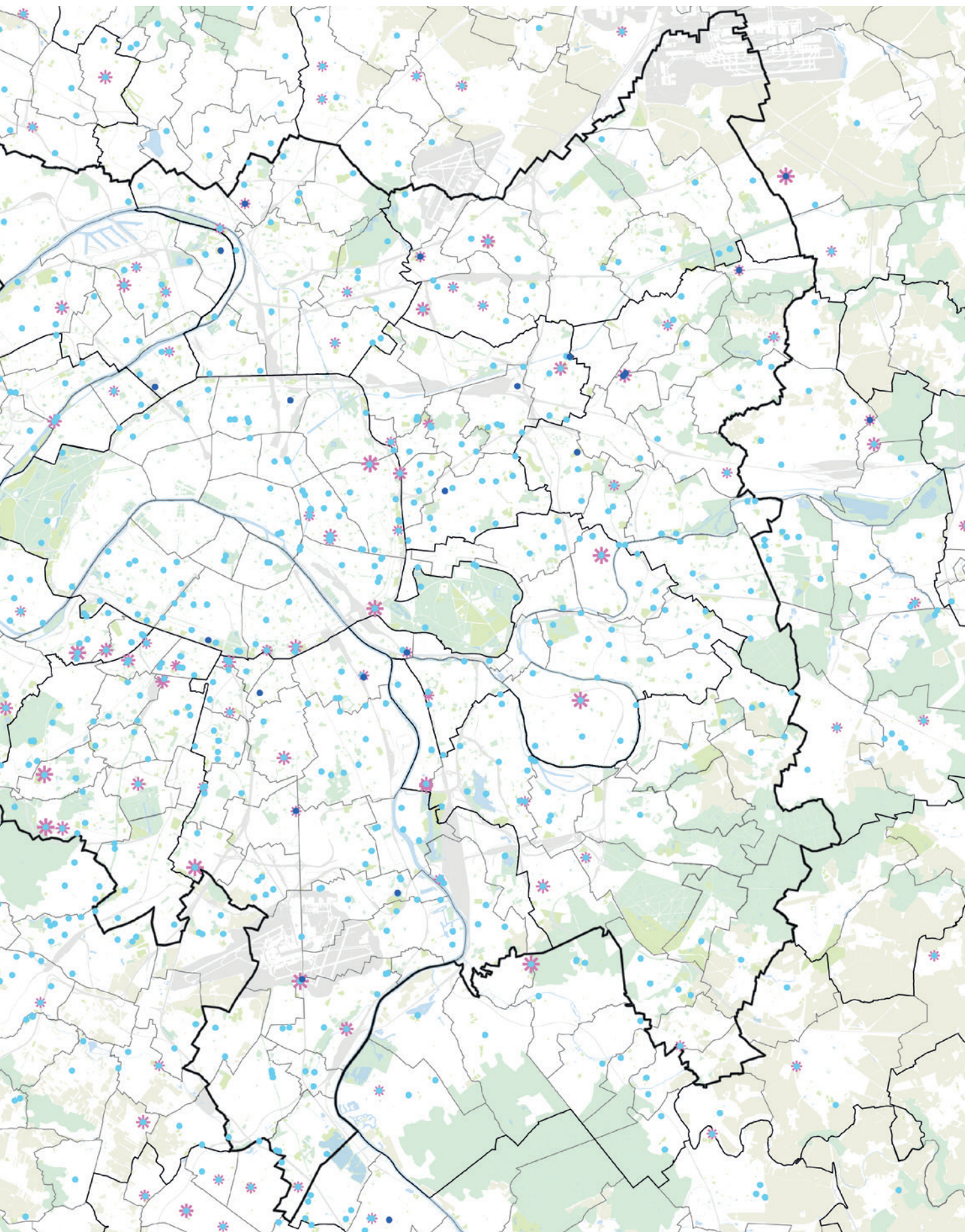
Boulodrome (Vitry-sur-Seine, 94)

© Apur - Jgi



Tournoi de pétanque lors du Tournoi des 5 Terres (Bobigny, 93)

© FSCT93

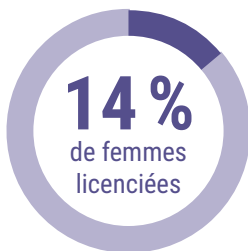




RUGBY ET FOOTBALL AMÉRICAIN



19 489
licenciés en 2022



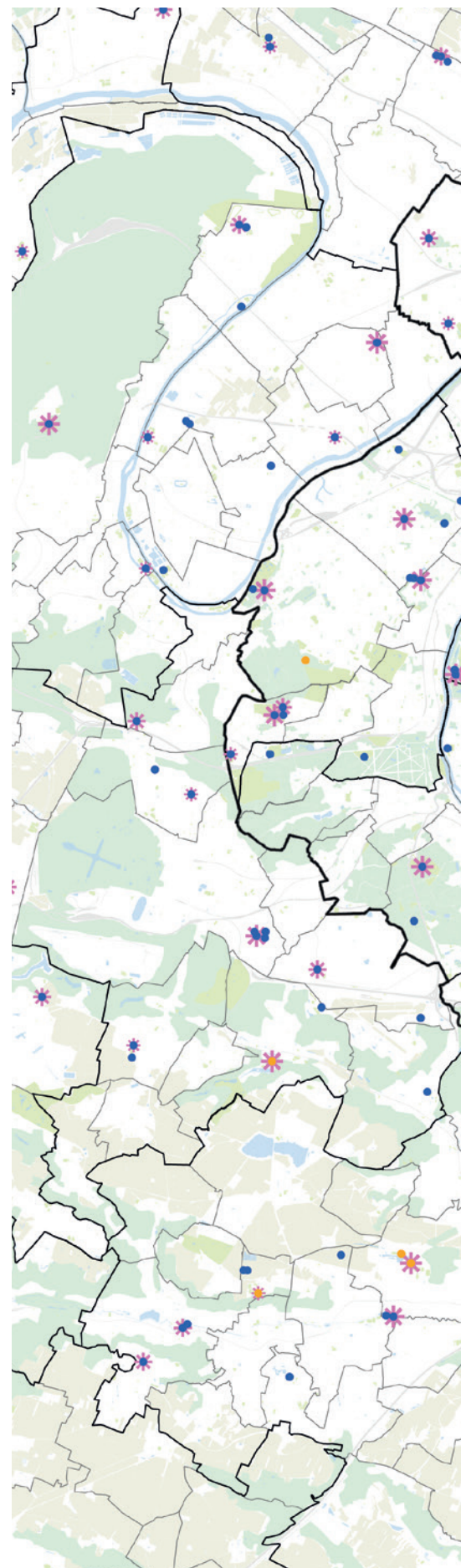
75 clubs

Fédération Française de Rugby

- Terrain de rugby et football américain
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km apur



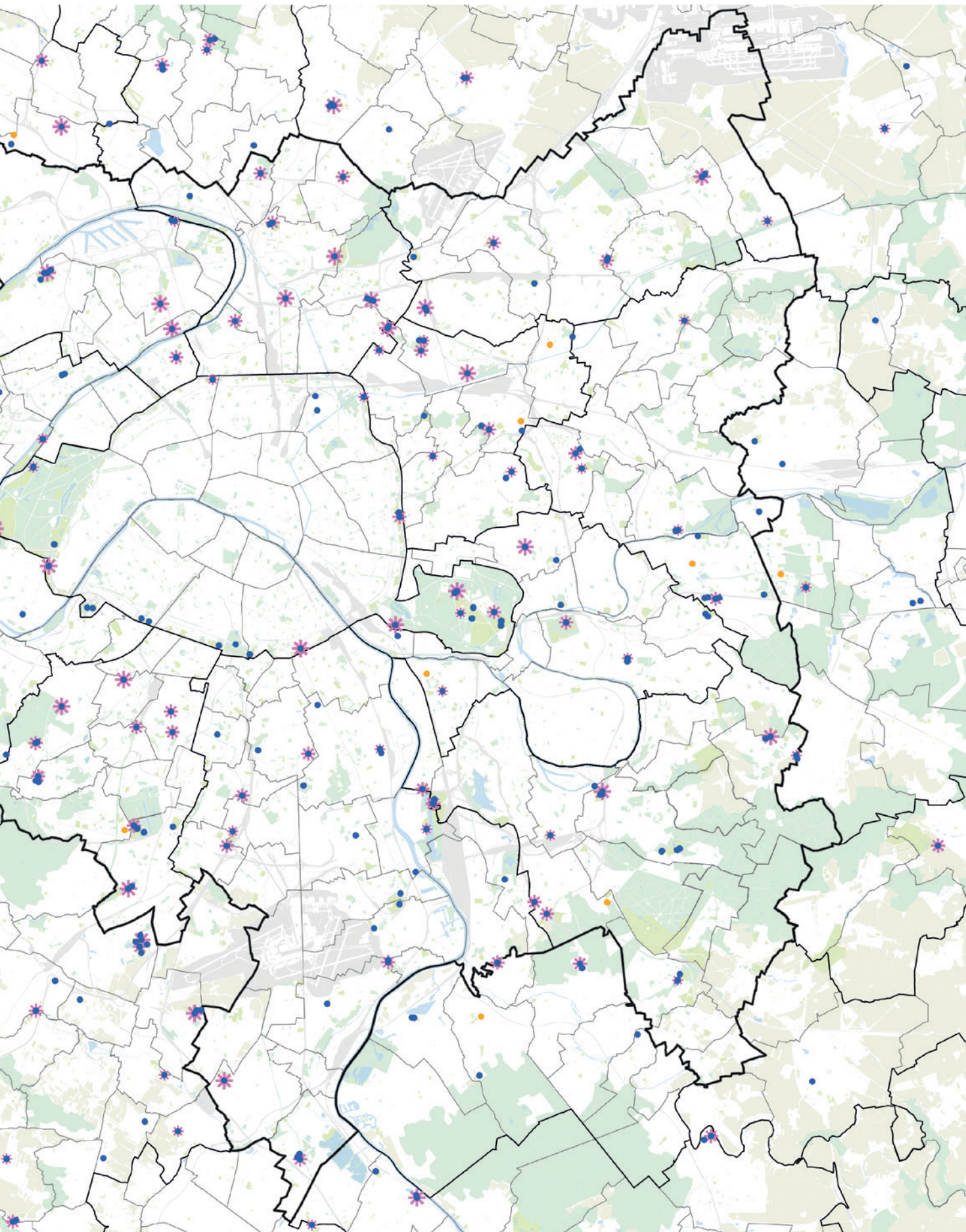
© Apur - Florent Bruneau

Rugby, parc des Sports (Le Plessis-Robinson, 92)



© Apur - Mathieu Couderc

Rugby, stade Jean Bouin (Paris, 16^e)





SPORTS DE COMBAT ET ARTS MARTIAUX

BOXE

3 857 licenciés en 2022

86 clubs



Fédération Française de Boxe

BOXE FRANÇAISE, SAVATE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

6 613 licenciés en 2022

76 clubs



Fédération Française de Boxe française, savate et disciplines associées

JUDO-JUJITSU ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

42 182 licenciés en 2022

284 clubs



Fédération Française de Judo-Jujitsu, Kendo et disciplines associées

LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

3 153 licenciés en 2022

59 clubs



Fédération Française de Lutte et disciplines associées

TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

6 835 licenciés en 2022

105 clubs



Fédération Française de Taekwondo et disciplines associées

KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

22 154 licenciés en 2022

450 clubs



Fédération Française de Karaté et disciplines associées

ARTS ENERGÉTIQUES ET MARTIAUX CHINOIS

2 306 licenciés en 2022

96 clubs



Fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois (ancien Wushu)

KICK-BOXING, MUAY-THAÏ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

3 928 licenciés en 2022

104 clubs



Fédération Française de Kick-boxing, Muay-thaï et disciplines associées

AÏKIDO, AÏKIBUDO ET AFFINITAIRES

2 575 licenciés en 2022

87 clubs



Fédération Française d'Aïkido, d'Aïkibudo et affinitaires

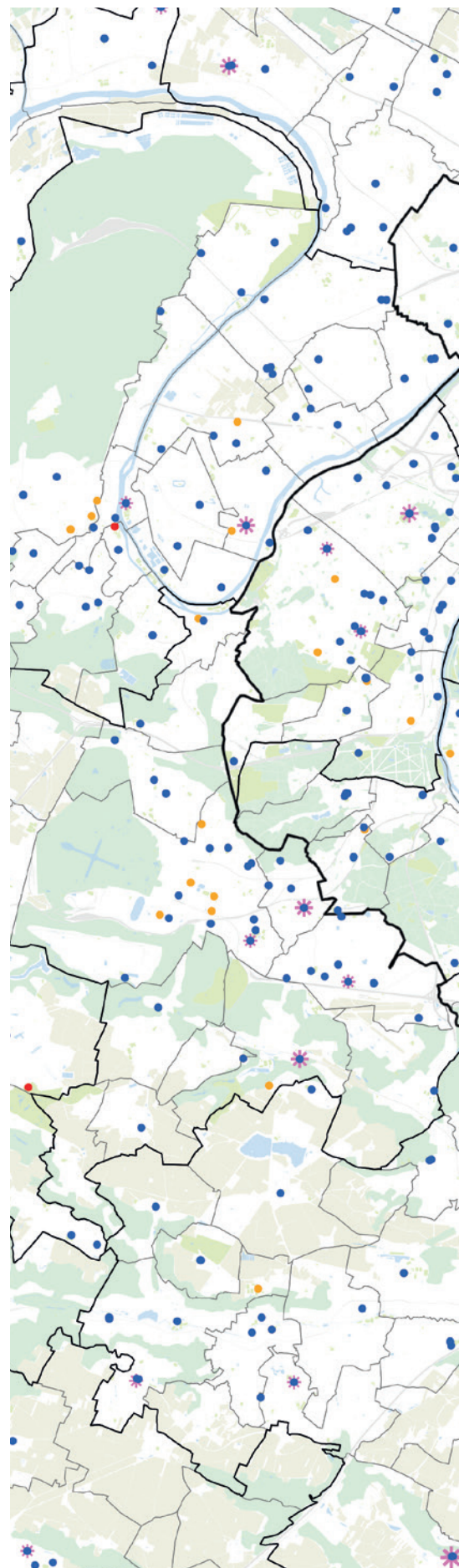
AÏKIDO ET BUDO

1 350 licenciés en 2022

50 clubs



Fédération Française d'Aïkido et de Budo



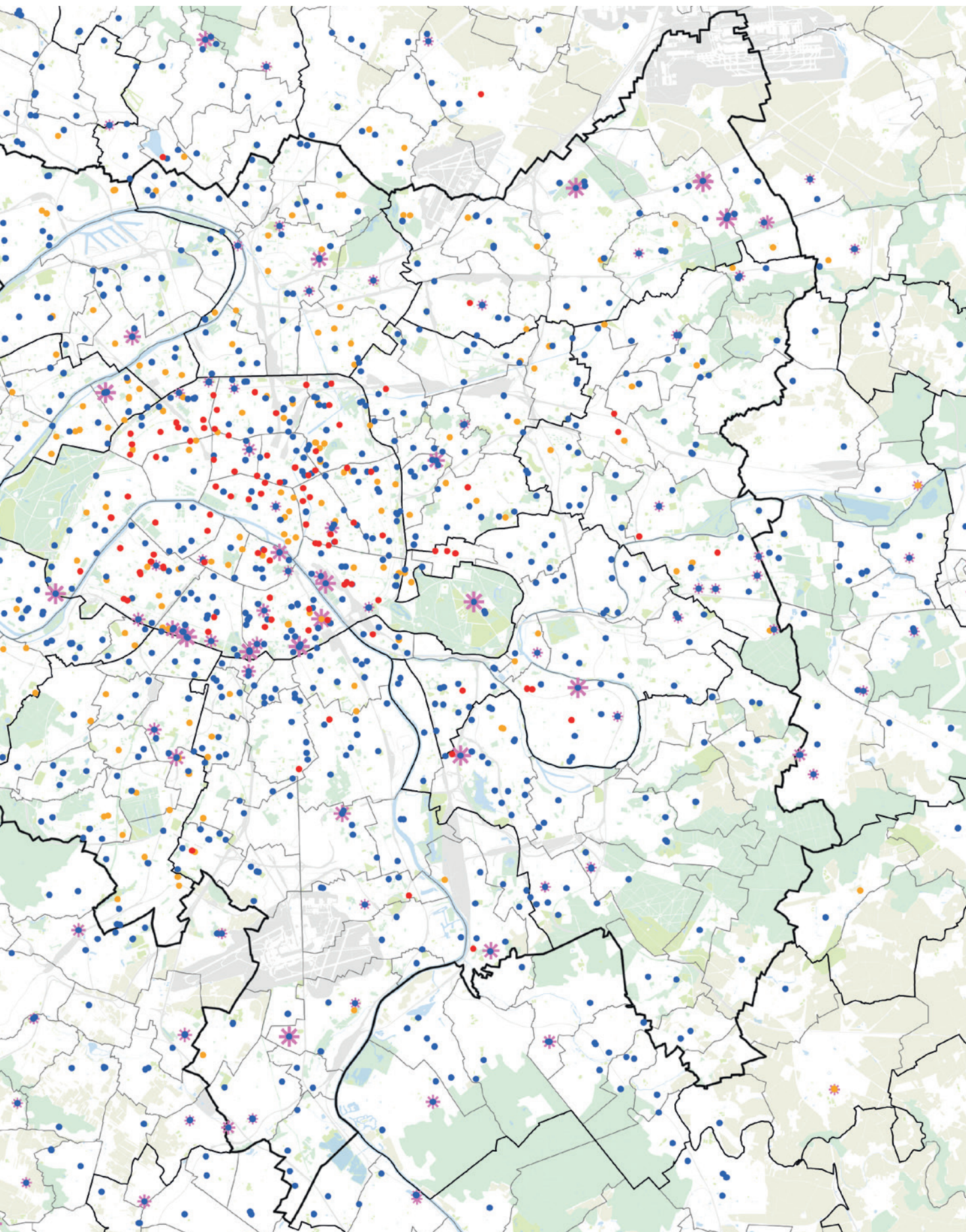
Boxe, gymnase Jules Verne (Villetaneuse, 93)

© Erwann Quéré

- Équipement en intérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée
- * Compétition internationale
- * Compétition nationale
- * Compétition régionale
- * Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**





TENNIS ET PADEL



127 484
licenciés en 2022



348 clubs

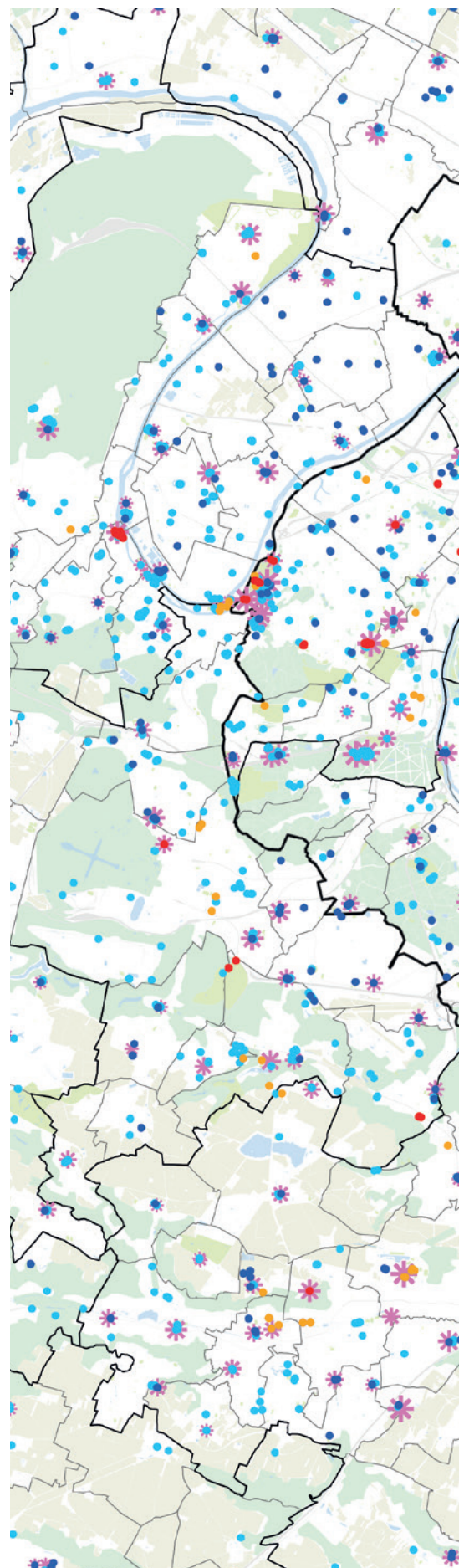
Fédération Française de Tennis

- Équipement en intérieur
- Équipement en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée

- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



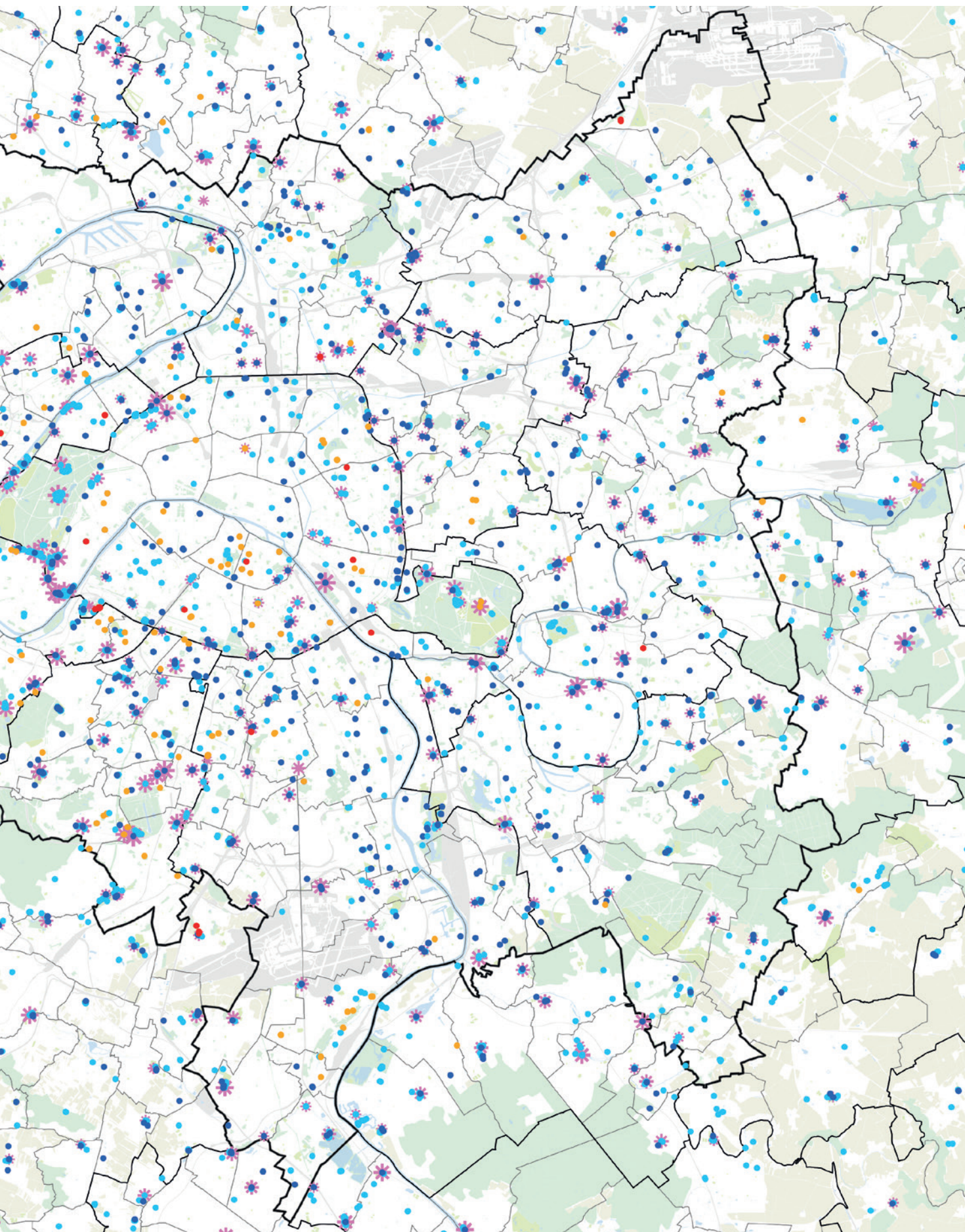
Pratique libre du tennis, le long du canal Saint-Denis (Aubervilliers, 93)

© Apur



Padel, Stadium Thiais, (Thiais, 94)

© Apur - Jji

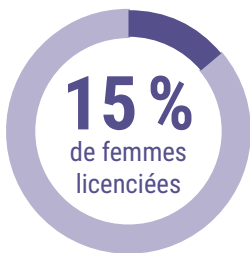




TENNIS DE TABLE



12 654
licenciés en 2022



233 clubs

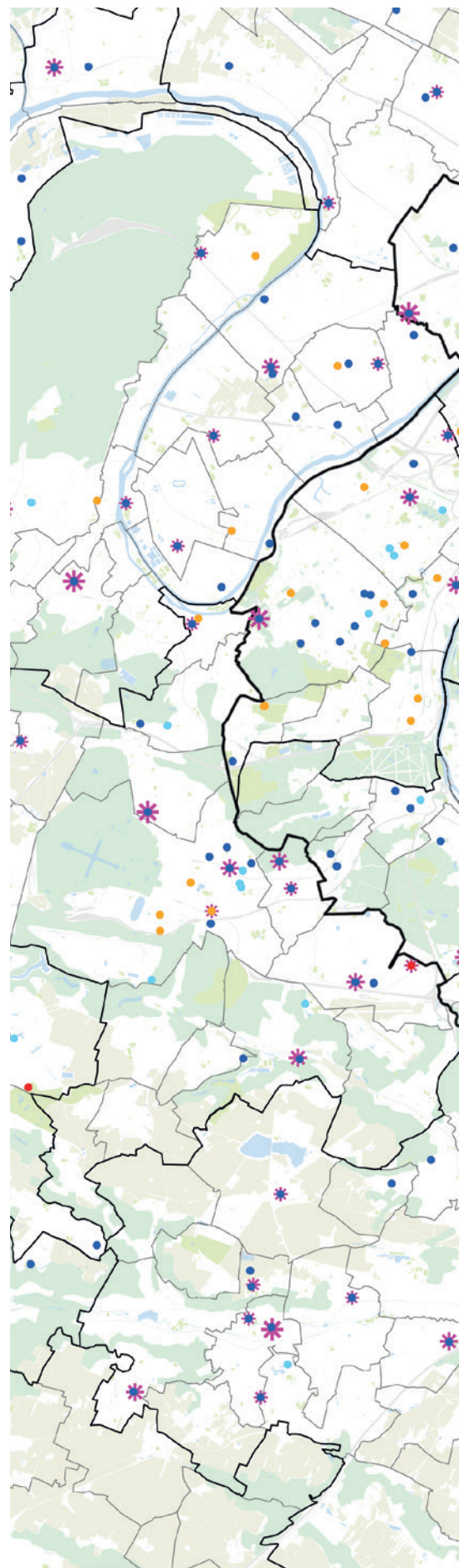
Fédération Française de Tennis de Table

- Équipement en intérieur
- Équipement en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée

- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



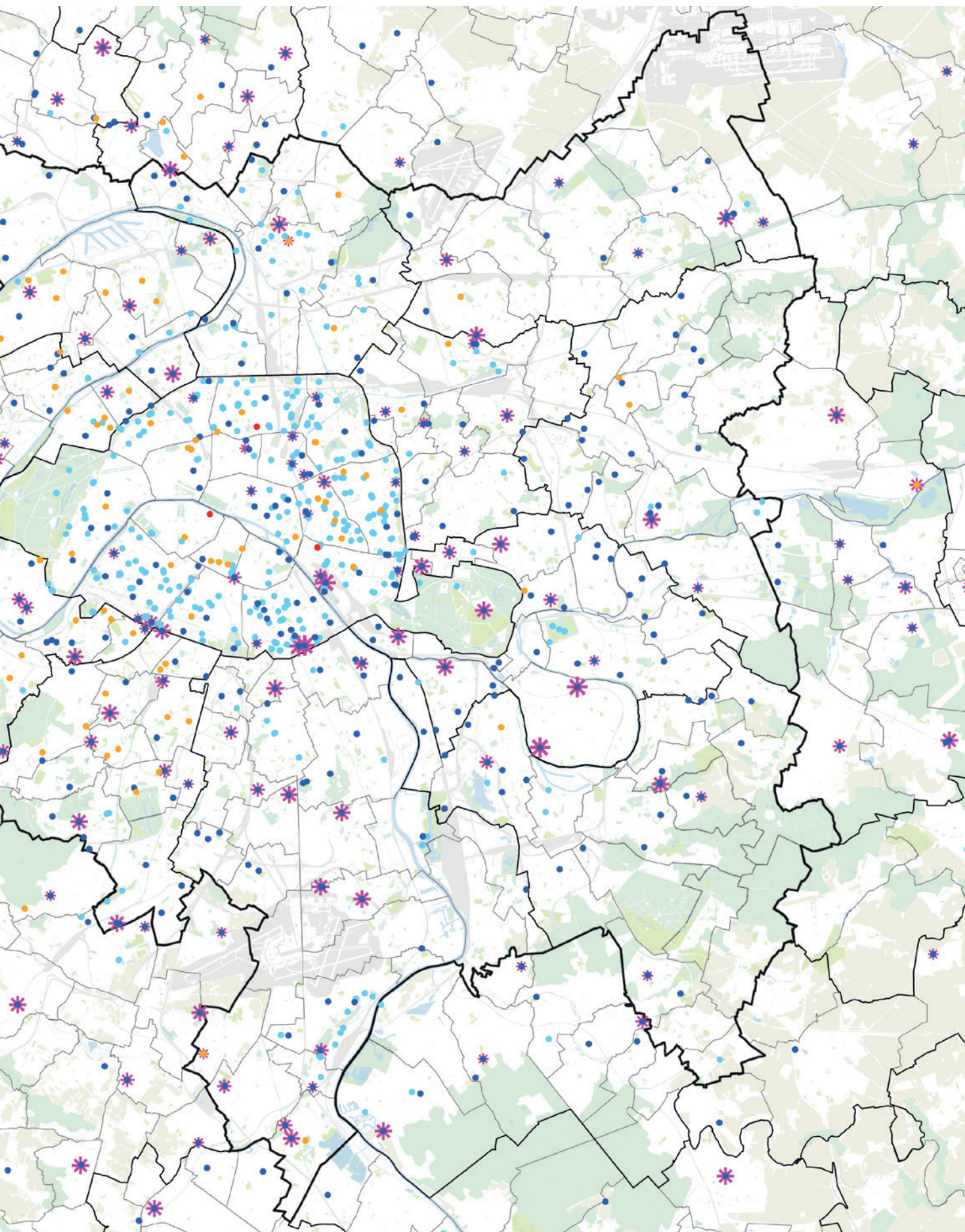
Tennis de table, complexe sportif Alain Mimoun (Rueil-Malmaison, 92)

© Ville de Rueil-Malmaison - Paul Martinez



Tennis de table en accès libre, parc de Choisy, Paris 13^e

© Apur





TIR À L'ARC, ESCRIME ET TIR

TIR À L'ARC



4 659
licenciés en 2022



84 clubs



Fédération Française de Tir à l'arc

ESCRIME



9 598
licenciés en 2022



103 clubs



Fédération Française d'Escrime

TIR

14 123
licenciés en 2022



69 clubs

Fédération Française de Tir



Initiation au tir lors du Festi'elles 2022, Grand Parc des Docks (Saint-Ouen, 93)

© FSCT93 - Marie Lopez-Vivanco

- Équipement en intérieur
- Équipement en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée

- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

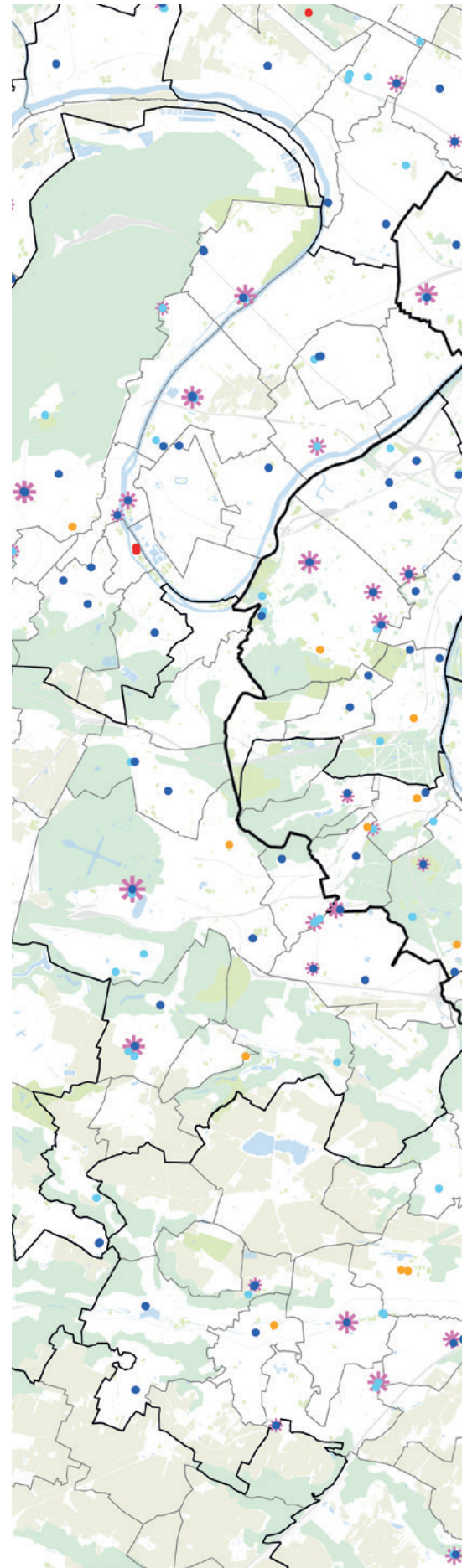
Sources : Apur, Data ES, OSM

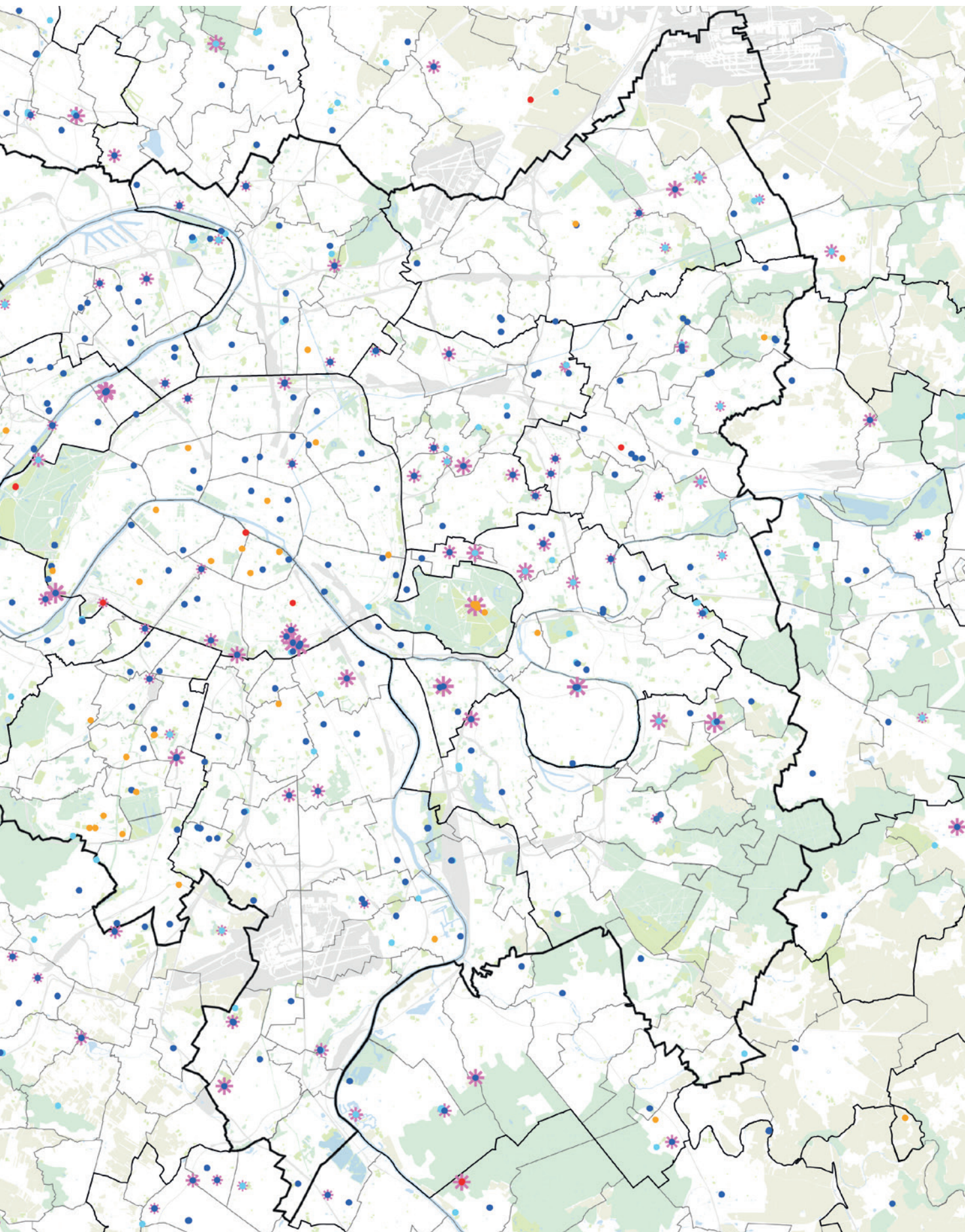
0 3 km **apur**



Tournoi d'escrime (Saint-Maur-des-Fossés, 94)

© CC by: Marie-Lan Nguyen - 2.0



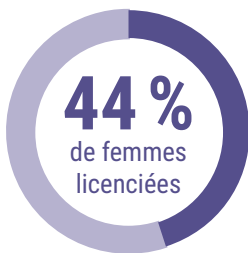




VOLLEY-BALL



15 124
licenciés en 2022



84 clubs

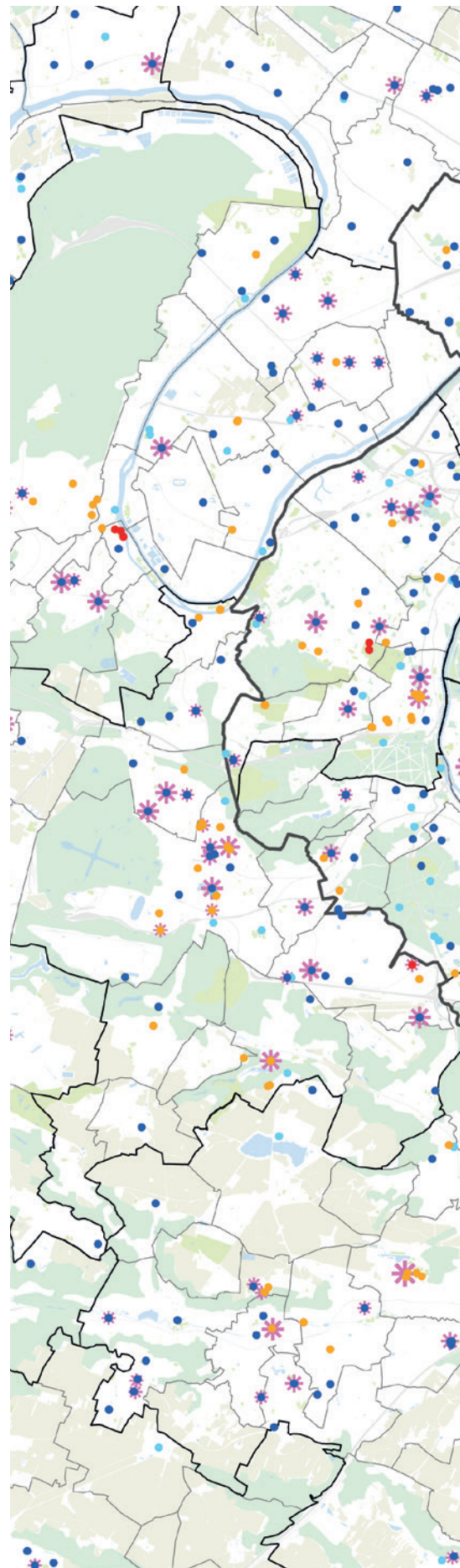
Fédération Française de Volley

- Équipement en intérieur
- Équipement en extérieur
- Installation dans un établissement scolaire et d'enseignement supérieur
- Installation privée

- ✳ Compétition internationale
- ✳ Compétition nationale
- ✳ Compétition régionale
- ✳ Compétition départementale

Sources : Apur, Data ES, OSM

0 3 km **apur**



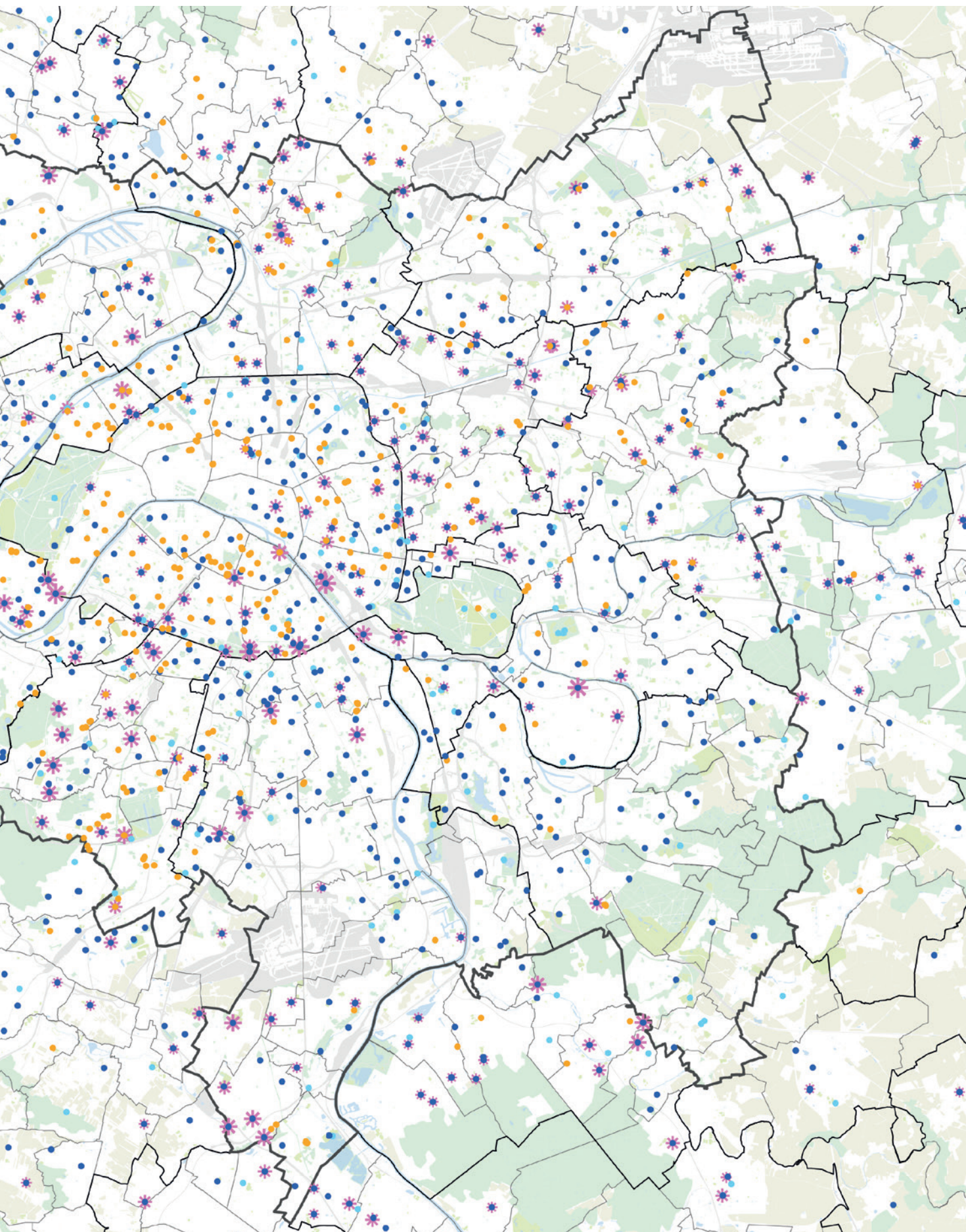
© Apur

Beach Volley dans le parc interdépartemental des sports du Tremblay, Champigny-sur-Marne (94)



© FSGET93 - Marie Lopez-Vivanco

Activité de Volleyball lors du Festi'elles 2023, parc de loisirs de la Corniche des Forts (Romainville, 93)



LES PARTENAIRES ADHÉRENTS DE L'APUR





ATLAS DU GRAND PARIS SPORTIF

À l'heure des Jeux olympiques et paralympiques 2024, l'atlas du Grand Paris sportif brosse le portrait des pratiques et des installations sportives à l'échelle métropolitaine. Cet atlas rend ainsi compte de la dynamique engagée depuis 2020, avec 691 projets d'équipements sportifs dont 134 constructions neuves comme le Centre Aquatique Olympique ou l'Arena porte de la Chapelle et la rénovation de 349 équipements complétés par des salles privées de petite taille plus nombreuses et par une croissance des pratiques dans l'espace public. Ces développements renforcent une offre riche et diverse qui compte désormais 2078 équipements structurants, 975 salles privées, 2043 installations sportives des établissements scolaires et de grands sites naturels et espaces publics propices aux pratiques libres avec en particulier la réouverture de sites de baignade dans la Seine interdite depuis 1923.

L'analyse des pratiques des métropolitains permet aussi de révéler les sites de courses à pied ou de cyclisme plébiscités, le nombre de licenciés dans les principaux sports, les inégalités d'accès par genre ou classe d'âge, ainsi que les 8 800 clubs sportifs.

Afin de donner à lire au mieux cette métropole sportive dans sa grande diversité, l'atlas s'organise en six parties :

- la dynamique et l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024,
- la pluralité et les géographies des équipements,
- la croissance de l'offre sportive privée,
- les pratiques libres et grands sites naturels, de plus en plus plébiscités,
- l'animation et la promotion des activités physiques et sportives,
- une photographie des lieux de pratique de 24 familles de sports en 2024.